Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13185 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — SAMEDI 20 JUIN 1987

Des centaines de blessés, des milliers d'arrestations

Le gouvernement sud-coréen s'efforce d'endiguer les violentes manifestations de rue

L'engrenage

Nul ne sait encore ce qui sortira des émeutes qui se développent depuis une dizaine de jours dans la plupart des villes sud-coréennes, mais une chose est certaine : s'ils ne veulent pas, à terme, compromettre un étonnant miracle économique, les dirigeants du pays vont devoir admettre la nécessité d'une démocratisation profonde d'un régime qui demeure une quasi-dictature militaire.

L'origine des troubles actuels réside d'ailleurs dans la nature même du système : c'est la désignation de l'ancien général Roh Tae Woo comme candidat à la succession du président Chun Doo Hwan – lui aussi ancien général – le 10 juin dernier qui a tout déclenché. L'explosion avait été préparée par la rupture, au mois d'avril dernier, des pourparlers que M. Chun avait engagés avec l'opposition en vue de réformer la Constitution, qui permet aux militaires de se coopter pour continuer de contrôler le pouvoir.

C'est ce système de junte à peine déguisée dont de nombreux Sud-Coréens ne veulent plus. Les étudiants de l'opposition, dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils ne rêvent pas de démocratie parlementaire, ont de nouveau sauté sur l'occasion : bien organisés, parfois très violents, ils ont commencé à défier un service d'ordre qui avait reçu des consignes de modération pour ne pas nuire à l'image de Séoul, destinée à être en 1988 capitale olympique. Quittant leurs campus, ils ont porté les combats au cœur même des villes. C'est alors que la répression a fait son œuvre, jetant dans le camp étudiant jeunes ouvriers et membres des classes moyennes par un phénomène de solidarité qui rappelle ce qui s'est passé en France en mai 1968.

Que vont faire les dirigeants du pays pour tenter d'enrayer l'engrenage ? La situation est délicate ne serait-ce que parce que tous les regards sont aujourd'hui tournés vers Séoul et qu'il est impensable d'en revenir aux méthodes sanglantes qui avaient permis en 1980 de juguler la révolte de Kwangju : plus de cinq cents personnes avaient été tuées, sinon assassinées, au mois de mai de cette année-là par des unités spéciales de l'armée.

L'opinion publique internationale – américaine en particulier – ne tolérerait sans doute pas le recours à de telles pratiques. Celles-ci entraîneraient, d'autre part, un mouvement contre la tenue des Jeux olympiques à Séoul et ruineraient les chances de M. Roh Tae Woo, qui doit accéder à la présidence en février 1988, de modifier l'image du régime.

Poussé par les Etats-Unis, instruit par les mésaventures survenues au président philippin Marcos, conscient, enfin, d'une évolution des mentalités dans un pays où l'Eglise catholique joue un rôle de plus en plus important, M. Roh ne fait pas mystère de son intention d'amender le système. Il vient encore de proposer aux dirigeants de l'opposition de reprendre les négociations sur la modification de la Constitution, mais ceux-ci, manifestement tentés par la surenchère, lui ont opposé une fin de non-recevoir.

M. Roh, d'autre part, n'est toujours pas au pouvoir, et M. Chun, le président actuel, a amplement prouvé qu'il ne partage pas toutes ses vues. Va-t-il choisir de passer la main plus vite que prévu ou fera-t-il donner l'armée, quitte à compromettre pour longtemps toute possibilité d'évolution ? De la réponse dépendra, en grande partie, l'avenir d'un pays qui a su se hisser en vingt ans à peine au niveau des grandes puissances industrielles.

Un calme précaire régnait, le vendredi 19 juin, à Séoul, après les violents affrontements qui ont opposé dans le centre de la capitale plusieurs dizaines de milliers de manifestants aux forces de l'ordre. Une agitation analogue avait eu lieu dans d'autres villes du pays. Incités à la modération par les Etats-Unis, les dirigeants sud-coréens s'efforcent néanmoins d'endiguer les violentes manifestations de rue. Ils s'apprêtaient à décréter de strictes mesures de sécurité.

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Le centre de la capitale sud-coréenne ne présentait plus guère, le vendredi 19 juin, en milieu de journée, de traces des manifestations de grande ampleur qui se sont prolongées tard dans la nuit de jeudi et ont été marquées par une série de batailles rangées entre quelque cinquante mille étudiants (trente mille, selon la presse locale) et la police anti-émeute. Mais on ne s'attend pas moins à Séoul qu'elles aient pour conséquence un raidissement du pouvoir, les tenants de la ligne dure au sein du gouvernement étant partisans de la proclamation de la loi martiale.

S'il est vraisemblable que, pour l'instant, le pouvoir évitera de prendre de telles mesures qui, à un an des Jeux olympiques, pourraient compromettre encore davantage l'image de stabilité qu'il voudrait donner, il n'en devrait pas moins annoncer dès ce vendredi soir des mesures de sécurité d'urgence.

Cette vague d'agitation, la plus longue et la plus violente que la Corée ait connue depuis l'arrivée au pouvoir, en 1981, de M. Chun Too Whan, s'est étendue aux principales villes de province, notamment Inchon, Kwangju, Taejon et Pusan, le grand port du sud de la péninsule où des manifestations très violentes se poursuivaient vendredi matin. A Taegu régnait la nuit dernière la plus grande confusion.

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 5.)

Un entretien avec le ministre de l'intérieur

M. Pasqua : « C'est aux Corses eux-mêmes de dire assez »

L'assassinat du docteur Lafay n'avait toujours pas été revendiqué vendredi. Dans l'entretien qu'il a accordé au « Monde », M. Pasqua affirme que « les porte-parole officiels des thèses séparatistes portent la responsabilité de cet assassinat ». « C'est aux Corses eux-mêmes de dire assez », souligne le ministre. « Nous n'avons pas de piste privilégiée », a déclaré M. Pandraud, en annonçant, en Corse, jeudi, la diffusion d'un avis de recherche portant les photos de six Corses.



Lire page 8 les déclarations du ministre de l'intérieur recueillies par EDWY PLENEL

L'OCDE inquiète du fort ralentissement de la croissance occidentale

Bonn sourd aux appels à la relance

Les perspectives économiques des dix-huit mois à venir, présentées le vendredi 19 juin par l'OCDE (lire page 24), ont rarement été aussi grises : aucune amélioration n'est prévue d'ici à la fin 1988 alors que la situation s'est détériorée ces derniers mois. Croissance lente, taux de chômage élevé, déséquilibres extérieurs considérables. L'OCDE conclut à l'urgence de mesures de relance dans les deux principaux pays excédentaires, le Japon et la RFA. Pour ce dernier pays, les auteurs du rapport prévoient, pour 1987, une très faible expansion (1,5 %). Leurs craintes sont avivées à l'idée que de bons résultats, au deuxième trimestre, ne poussent le gouvernement à l'immobilisme alors que la fin de l'année risque d'être marquée par un sensible ralentissement de l'activité.

BONN
de notre envoyée spéciale

« Pour nos partenaires étrangers, nous ne jouerons jamais assez en faveur de la relance. Pour les responsables des Länder et pour nombre d'Allemands, nous en faisons déjà trop. » : plus que de l'irritation, ce constat de M. Hans Tiedtmeyer, secrétaire d'Etat au ministère des finances, traduit le malaise d'un gouvernement pris entre les feux contradictoires des intérêts politiques et économiques d'une coopération internationale où la RFA est appelée à jouer un rôle accru et les réflexes plus traditionnels, d'un pays sûr d'avoir choisi la bonne voie et soucieux d'exorciser ses vieilles craintes, l'incertitude du lendemain. *« Une grosse voiture, un solide compte d'épargne et l'assurance d'une équipe gouvernementale capable de le protéger contre ce haut mal qu'est l'inflation, tel est aujourd'hui encore le rêve de la majorité des Allemands »*, rappelle, dans un sourire, un économiste. Une aspiration à la stabilité qui en dit long sur le sentiment *« quelque peu schizophrénique »* d'un peuple toujours inquiet de sa vulnérabilité entre les menaces de l'Est et les remises en cause de l'Ouest. Les promesses d'une plus grande expansion, régulièrement démenties par les faits depuis plus de deux ans, ont pourtant fini par inquiéter plus d'un Allemand.

Les syndicats et l'opposition ne sont plus seuls à s'interroger sur les moyens de relancer une économie dont le rythme de croissance ne dépassera sans doute guère 1,5 % cette année. En ramenant officieusement ses propres estimations à 1,8 %, le gouvernement Kohl a tiré la leçon des revers du premier trimestre, une baisse de 0,5 % du PNB, largement due, il est vrai, à l'hiver le plus rigoureux depuis un quart de siècle. Il a surtout fait renaître les doutes sur la capacité de la machine économique à repartir d'elle-même à un rythme suffisant pour résorber un chômage frappant encore 2,1 millions de personnes. Et chacun de s'interroger sur la façon de mieux utiliser le potentiel de production sans hypothéquer pour autant l'avenir par une politique trop laxiste en termes de budget et d'inflation.

Car, de l'avis unanime, l'environnement actuel est *« théoriquement excellent »*.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

(Lire la suite page 25.)

Seize personnalités désignées par le premier ministre

La nationalité sous l'œil des « sages »

Seize personnalités composent la commission de la nationalité qui sera officiellement installée, le lundi 22 juin, par le premier ministre. Présidée par M. Marceau Long, vice-président du Conseil d'Etat, ce comité de « sages » doit étudier une éventuelle réforme du code de la nationalité, à laquelle le gouvernement avait provisoirement renoncé.

Sous le septennat de M. Giscard d'Estaing, pour résoudre une question délicate, on nommait des Monsieur Ceci, Monsieur Cela : Monsieur Bruit, Monsieur Prostitution… Aujourd'hui, en période de crise et de désarroi, la mode est aux comités de « sages » qui sont censés dénouer les dossiers inextricables en les soustrayant aux débats politiciens.

Deux attitudes étaient donc possibles à l'égard du code de la nationalité : réunir des « sages » pour réexaminer ce texte si complexe qui date de 1973, ou décider… sagement de ne pas y toucher. M. Chirac a choisi la première solution, mais après quels détours ! Engagée avec légèreté, marquée par beaucoup d'hésitations, cette tentative de réforme entre aujourd'hui dans une nouvelle phase dont personne ne sait encore sur quoi elle débouchera.

La refonte du code de 1973 figurait en quelques lignes dans la plate-forme électorale RPR-UDF. Quelques lignes apparemment pleines de bon sens qui disaient en substance ceci : pour devenir français, il faut le vouloir et le demander.

Traduisant ce principe dans un projet de loi, le gouvernement de M. Chirac a aussitôt provoqué un beau tollé. Partis de gauche, associations, syndicats, Eglises… les protestations, courtoises ou indignées, se sont mises à pleuvoir, à la stupeur des responsables de la majorité qui pensaient, à bon compte, couper l'herbe sous le pied à M. Le Pen.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 10.)

Etranger

La prochaine visite de M. Kurt Waldheim au Vatican

Les Italiens s'interrogent sur les motivations de Jean-Paul II

ROME
de notre correspondant

La stupéfaction est ici profonde après l'annonce de la prochaine visite officielle au Vatican du président autrichien, M. Kurt Waldheim, fortement soupçonné d'avoir été mêlé à des crimes nazis dans les Balkans durant la dernière guerre mondiale. Comme à l'ordinaire, les véritables explications ne commenceront d'être données qu'une fois l'événement passé, après le 25 juin. On ne peut dès lors, dans un premier temps, que s'en tenir aux suggestions qui viennent du Palais apostolique.

On peut passer rapidement sur l'explication par la logique diplomatique. Jean-Paul II s'était effectivement déplacé officiellement en Autriche en 1983, à l'invitation des autorités civiles et religieuses comme c'est la règle, et il devrait en principe s'y rendre à nouveau en 1988. C'est effectivement une pratique normale entre Etats souverains que se « rendre » ce genre de politesse.

Mais, à la vérité, le Vatican ne formule pas d'invitations formelles. En contrepartie il est vrai, il ne refuse jamais en principe d'accueillir quiconque. Mais, la diplomatie étant aussi un art d'esquive, il y a surtout une manière de faire comprendre qu'il serait inconvenant de demander, « *au risque, non, certes, de se voir refuser, mais de devoir lanterner* ». C'est donc en parfaite connaissance du scandale inévitable que le Vatican a accepté d'être l'Etat qui allait permettre à M. Waldheim de tenter une sortie de l'isolement où l'a placé son élection.

Les suggestions en provenance des « bureaux » sont de deux ordres. La première est que M. Waldheim, président démocratiquement élu, est le légitime représentant de son pays. Chef, en outre, d'un Etat catholique à plus de 85 %, il est donc, jusqu'à preuve du contraire, tout ce qu'il y a de plus fréquentable.

Bénéfice du doute

Sur l'homme Waldheim, en second lieu, planent, certes, des ombres épaisses, largement évoquées par la presse et confirmées par la récente mise au ban du personnage par les Etats-Unis. Mais il n'existe pas de preuves incontestables de sa culpabilité. Et dès lors, comme il est normal pour tout accusé, le doute doit lui bénéficier : jamais condamné, M. Waldheim est présumé innocent.

Dans une perspective plus strictement politique, le pape est sans doute aussi conscient que n'importe lequel des chefs d'Etat occidentaux du grave inconvénient que représente la mise en quarantaine de l'Autriche, pays que sa position géographique et son statut rendent essentiel à la charnière des deux Europes.

Jean-Paul II n'aurait-il pas accepté de se charger du « péché » de rencontrer Kurt Waldheim pour dédouaner ses pairs, les autres chefs d'Etat, leur suggérant ainsi de ne pas être... plus royalistes que le pape. Mais l'argument ne saurait évidemment avoir de portée vis-à-vis d'un pays tel que les Etats-Unis, à majorité protestante.

Une dernière explication de l'attitude du Vatican en la matière est suggérée par la grande proximité dans le temps entre cette annonce controversée et le récent déplacement du souverain pontife en RFA.

Occasion de condamnation ferme du nazisme, ce voyage avait été aussi une entreprise de réhabilitation de l'Eglise catholique durant la deuxième guerre mondiale, après les controverses sur l'attitude contestable et contestée de Pie XII en la circonstance.

Recevoir M. Waldheim serait alors donner acte à l'Autriche, conformément à la thèse qui y prévaut, qu'elle a été la première victime du nazisme et rien d'autre...

Jean-Paul II avait-il une raison impérieuse d'agir comme il l'a fait ? Quel rôle a pu jouer dans cette décision un homme comme le cardinal Koenig, ancien archevêque de Vienne, qui fut le premier à prononcer le nom de Karol Wojtyla lors du conclave d'octobre 1978 ?

Un dernier point plus spécifique reste à élucider : pourquoi avoir accueilli aussi promptement la sollicitation des émissaires lancés par Vienne auprès de toutes les capitales d'Europe de l'Ouest, en vue de faire inviter M. Waldheim ? Un délai de quelques mois n'aurait-il pas, à tout le moins, écarté la pénible impression qu'une diplomatie aux perspectives millénaires puisse se mettre au service des préoccupations contingentes d'un autre Etat ?

Ce n'est pas sûr, l'« affaire Waldheim » n'étant certainement pas destinée à s'assoupir si vite. Mais surtout ce « calendrier court » avait l'avantage de ne pas mettre l'Italie dans un excessif embarras, et l'on sait qu'en matière diplomatique les deux Etats se rendent volontiers des services. La Péninsule est depuis trois mois et demi privée d'un gouvernement à part entière. Une circonstance qui lui permet de moduler opportunément son activité diplomatique. « *C'est la tradition en temps de crise de suspendre toutes les visites officielles* », nous a-t-on indiqué à la Farnesina, siège du ministère des affaires étrangères.

JEAN-PAUL CLERC.

Satisfaction à Vienne, condamnation en Israël et dans les communautés juives

L'annonce de la visite officielle que le président Waldheim doit effectuer le 25 juin au Vatican a suscité en Autriche satisfaction et soulagement, voire l'espoir de rompre un certain isolement dans lequel l'Autriche craignait d'être confinée.

Pour la presse autrichienne, l'invitation au Vatican de la part de « *l'autorité morale* » qu'est le pape Jean-Paul II semble blanchir M. Waldheim des soupçons qui ont motivé la décision américaine de le déclarer indésirable aux Etats-Unis.

Le vice-chancelier et ministre des affaires étrangères, M. Alois Mock, seul dirigeant politique à avoir réagi au lendemain de l'annonce de l'invitation, a estimé que cette visite (qui répond au séjour que Jean-Paul II a effectué en Autriche en 1983) est « *un geste extraordinaire du Saint Père envers le président* » et « *un geste particulier du pape vis-à-vis de l'Autriche et des chrétiens autrichiens* ».

A Jérusalem, en revanche, le porte-parole du ministère israélien des affaires étrangères a « *condamné* » jeudi 18 juin, dans un communiqué, l'invitation adressée par le Vatican au président autrichien : « *L'annonce de cette invitation a surpris le monde juif et l'Etat d'Israël, et nous nous interrogeons sur les motifs d'une telle initiative, tout en la condamnant.* »

En France, le grand rabbin, M. René Samuel Sirat, et le président du consistoire central, M. Jean-Paul Elkann, estiment dans un communiqué que l'invitation papale « *semble incompréhensible et inadmissible à la communauté juive* ».

Aux Etats-Unis, enfin, plusieurs responsables de communautés juives ont évoqué la possibilité d'un boycottage de la visite que doit effectuer Jean-Paul II dans ce pays au mois de septembre prochain.

Une lettre de M. Theo Klein au cardinal Casaroli

M. Théo Klein, président du Conseil représentatif des institutions juives de France et du Congrès juif européen, a adressé la lettre suivante au cardinal Casaroli, secrétaire d'Etat auprès du Saint-Siège :

« *Alors que l'on pouvait attendre de cet Etat souverain, dont la raison d'être est tout entière spirituelle, qu'il intervienne pour que soit soumis à un jury international et compétent le cas de cette personnalité au passé encombré, parce que caché, voilà qu'une initiative tend à voir effacé ce passé, avant même qu'il n'ait pu être jugé.*

» *Je lis dans un journal parisien, directement informé, sinon inspiré par la « Salle de presse du Vatican » qu'il existe une présomption d'innocence en faveur d'une personne accusée. Nous en sommes bien d'accord. Mais jusqu'au jugement seulement. Or votre initiative tend à empêcher qu'un tel jugement — autre que celui de l'opinion publique — ne soit jamais rendu.*

» *Pourquoi aider ainsi M. Waldheim à s'évader de son passé ? Est-ce en souvenir des quelques « Barbie » dont l'évasion vers l'Amérique du Sud aurait, dit-on, été favorisée depuis cet Etat que vous servez. S'il s'agit du respect que l'on doit à un autre Etat souverain, pourquoi ne pas le manifester envers un autre Etat souverain, celui d'Israël ? Il y a, dit-on, dans la Salle de presse du Vatican, 87 % de catholiques en Autriche.*

» *Mais d'où tirez-vous la source de cette spiritualité qui fonde votre Etat, si ce n'est de cette terre que le pape n'a jamais foulée, et où il retrouverait pourtant, dans les pas de Jésus, la mémoire qui fonde le droit d'Israël et notre droit au respect. Nous avons, nous juifs d'Europe, été bien silencieux et charitables sur les silences de l'Eglise catholique, pendant que nos familles étaient anéanties. Nous avons, récemment encore, marqué notre volonté de dépasser les conflits, pour favoriser un vrai dialogue dans le respect de la dignité de chacun.*

» *On ne peut pas béatifier une juive morte pour, le lendemain, mettre volontairement en péril les relations avec les juifs vivants. Faut-il vraiment que chaque fois que se lève un espoir, vous le méprisiez ?* »

URSS : anniversaire des rafles staliniennes de 1941

Manifestation nationaliste en Lettonie

Plus d'un millier de Lettons ont manifesté, dimanche 14 juin à Riga, pour honorer la mémoire des victimes des rafles organisées sur l'ordre de Staline, en juin 1941, dans le cadre de la politique de soviétisation forcée de la Lettonie, annonce le *Los Angeles Times*, en se fondant sur des informations en provenance d'URSS relayées par des émigrés soviétiques en Scandinavie et aux Etats-Unis. Selon ces informations communiquées par téléphone par des manifestants nommément identifiés, le cortège a défilé pendant plusieurs heures, sans intervention de la police, avant de s'arrêter devant le monument de la Liberté, où plusieurs milliers de personnes ont alors entendu des discours commémorant l'événement (dans la nuit du 14 juin 1941, plusieurs dizaines de milliers de Lettons furent arrêtés par le NKVD, puis déportés dans des camps où ils trouvèrent pour la plupart la mort).

Selon le *Los Angeles Times*, la manifestation avait été annoncée quinze jours à l'avance par un petit groupe de défense des droits de l'homme, « Helsinki 86 », et elle avait été autorisée. Les organisateurs auraient incité les participants à s'abstenir de tout slogan antisoviétique. Les autorités tentèrent cependant de couvrir les voix des manifestants par de la musique diffusée par haut-parleurs, auxquelles les participants au cortège répondirent en entonnant des chants patriotiques lettons.

Des banderoles portant des inscriptions telles que « *Pour la patrie et la liberté* » ou « *Dieu bénisse la Lettonie* » — titre de l'ancien hymne national — auraient été déposées devant le monument de la Liberté.

Les trois républiques baltes — Lettonie, Estonie, Lituanie — attribuées à l'URSS aux termes de l'accord germano-soviétique de 1939 ont été annexées et soviétisées au prix de plusieurs centaines de milliers de déportations. Un vif sentiment national y subsiste, qui s'exprime parfois de manière détournée, par exemple, à l'occasion de rencontres sportives qui se transforment en manifestations, ou, en Lituanie, à travers un attachement à la religion catholique. Que ce type de manifestation clairement nationaliste soit toléré par les autorités est tout à fait exceptionnel — même si le prétexte en était la commémoration d'un épisode de la répression stalinienne.

ITALIE : la lutte contre le terrorisme

La police estime avoir démantelé la « colonne romaine » de l'Union communiste combattante

ROME
de notre correspondant

La police italienne a la conviction d'être parvenue à démanteler la « colonne romaine » de l'Union communiste combattante (UCC), responsable de l'assassinat le 20 mars dernier à Rome du général Licio Giorgieri, directeur des armements aéronautiques et spatiaux italiens. Parallèlement aux quatre arrestations opérées le 15 juin par la France à Paris (*le Monde* du 17 juin), les *carabinieri* menaient deux opérations présentées comme « *décisives* ».

Tout d'abord, ils découvraient dans un box du garage d'un immeuble de banlieue un véritable petit arsenal, quelques sacs de documents constituant apparemment les archives de l'UCC, ainsi qu'une moto dont les enquêteurs sont convaincus qu'elle fut utilisée pour le meurtre de l'officier. En même temps, ils arrêtaient trois nouvelles personnes — deux hommes et une femme — âgées de vingt-trois à vingt-six ans. Les deux hommes sont des employés de ministère, et l'un d'eux était le chauffeur d'un préfet !

Au total, depuis janvier, dix-sept personnes ont ainsi été appréhendées. M. Maurizio Locusta, arrêté à Paris, est tenu pour l'un des deux assassins « matériels » du général Giorgieri. L'autre, M. Francesco Maietta, avait été arrêté le 29 mai, à Rome.

A la « colonne romaine » de l'UCC est en outre imputé l'attentat commis en 1986 contre un des conseillers économiques du gouvernement, M. Da Empoli, qui n'avait été que blessé.

La chute de l'UCC romaine avait commencé tout au début de cette année (le 22 janvier) lorsque la police avait arrêté trois individus au terme d'une fusillade dans une rue populeuse de la capitale. Puis, deux mois après l'assassinat du général Giorgieri, était arrêtée, toujours à Rome, la fiancée d'un de ces personnages, en compagnie de quatre autres personnes, dont M. Maietta. L'une d'elles travaillait aux archives du ministère de l'intérieur. Puis, après que trois comparses furent tombés à Bologne, sont venues, de façon coordonnée entre les services des deux pays, de part et d'autre des Alpes, les arrestations de ce début de semaine à Paris et à Rome. Les enquêteurs semblent surtout frappés par le fait que toutes les personnes arrêtées présentaient au monde extérieur le visage de citoyens au-dessus de tout soupçon, dépourvus d'antécédents judiciaires connus.

J.-P. C.

Après deux ans de discussions

Le Parlement européen a adopté une résolution reconnaissant le génocide arménien

« *La Turquie actuelle ne saurait être tenue pour responsable du drame vécu par les Arméniens de l'Empire ottoman* », mais « *le refus de l'actuel gouvernement turc de reconnaître le génocide* » constitue l'un des « *obstacles incontournables à l'examen d'une éventuelle adhésion de la Turquie à la Communauté* ». Telle est la résolution adoptée, le jeudi 18 juin, par le Parlement européen.

Le texte condamne également « *les actes de violence et toutes les formes de terrorisme émanant d'organisations isolées et qui ne sont pas représentatives du peuple arménien* ». Il appelle en outre « *les Arméniens et les Turcs à la réconciliation* ».

Une telle résolution constitue la principale reconnaissance internationale des revendications morales et historiques de la diaspora arménienne, ont indiqué des responsables d'organisations arméniennes présents à Strasbourg.

La nouvelle a été accueillie par un tonnerre d'applaudissements des mille cinq cents à deux mille manifestants rassemblés devant le Parlement à l'appel de plusieurs organisations arméniennes. « *Vive l'Arménie libre !* », ont scandé les manifestants, qui ont également entonné *la Marseillaise*.

L'adoption d'une résolution sur « *une solution politique de la question arménienne* » divisait depuis deux ans le Parlement européen. Les communistes et la majorité des socialistes, ainsi que des éléments isolés des autres groupes ont voté pour la thèse du génocide. Les socialistes allemands ont majoritairement préféré une formule parlant d'« *injustice* ».

Les libéraux, les conservateurs et les démocrates-chrétiens ont refusé majoritairement de participer au débat et au vote, estimant que le Parlement européen n'avait pas à s'ériger en « *tribunal de l'histoire* ».

Une délégation de quatre députés turcs membres de l'opposition et de la majorité est venue, jeudi à Strasbourg expliquer, au cours d'une conférence de presse, que le texte adopté s'appuyait sur des « *falsifications et des distorsions historiques* ».

Ils ont également déclaré que ce vote allait relancer l'« *injustifiable terrorisme arménien, qui a déjà fait trente morts parmi les diplomates turcs* ».

● **Le ministre égyptien de la défense en visite officielle en France.** — Le maréchal Abdel Halim Abou Ghazala, vice-premier ministre et ministre égyptien de la défense, effectue à partir du vendredi 19 juin une visite officielle de travail de quatre jours en France au cours de laquelle il visitera le Salon aéronautique du Bourget et l'exposition militaire de Satory. Le maréchal Abou Ghazala devait avoir vendredi un déjeuner de travail avec M. André Giraud, ministre de la défense, suivi dans l'après-midi d'une nouvelle rencontre en tête à tête avec son homologue français.

Le ministre égyptien, qui se trouve depuis lundi à Paris, a consacré la partie privée de son séjour à des entretiens avec des dirigeants de firmes françaises.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général :
Bernard Wouts.
Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.
Corédacteur en chef :
Claude Sales.



5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

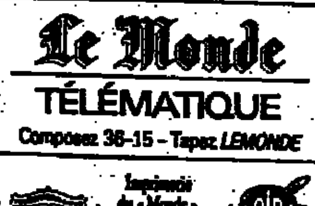
ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 – Tapez *LEMONDE*



Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.M.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

Afrique

SOUDAN : nouvelle menace contre les populations du Sud

Dans la guerre contre les rebelles, les milices tribales ont pris la relève d'une armée défaillante

Dans une interview à l'Agence France Presse, le colonel Garang, chef de l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS), a déclaré que ses troupes contrôlaient *« probablement »* plus de 95 % du Soudan sud et que l'offensive lancée en décembre par les gouvernementaux s'était soldée par un *« fiasco complet »*. Le colonel Garang a, par ailleurs, affirmé qu'il y avait *« une crise ouverte »* à l'intérieur du commandement de l'armée soudanaise et que le premier ministre Sadek El Mahdi *« pourrait démissionner si la pression augmentait »*. Il a ajouté que l'ancien commandant de l'armée soudanaise, le général Fawzi, était détenu à Khartoum, après la prise, le 31 mai dernier, de la ville de Jokau par l'APLS.

Khartoum avait confirmé la chute de la ville, mais avait accusé l'Ethiopie d'avoir utilisé de l'artillerie et des hélicoptères pour bombarder Jokau.

KHARTOUM
de notre envoyé spécial

Plus d'un an après l'arrivée au pouvoir de M. Sadek El Mahdi, rien de décisif n'a été fait pour mettre fin à la guerre civile dans le Sud. Comme leurs prédécesseurs du comité militaire de transition, qui avait pris le pouvoir le 6 avril 1985 après le départ de Gaafar Nemeiry, les nouveaux gouvernants civils de Khartoum ont été dans ce domaine d'une passivité étonnante.

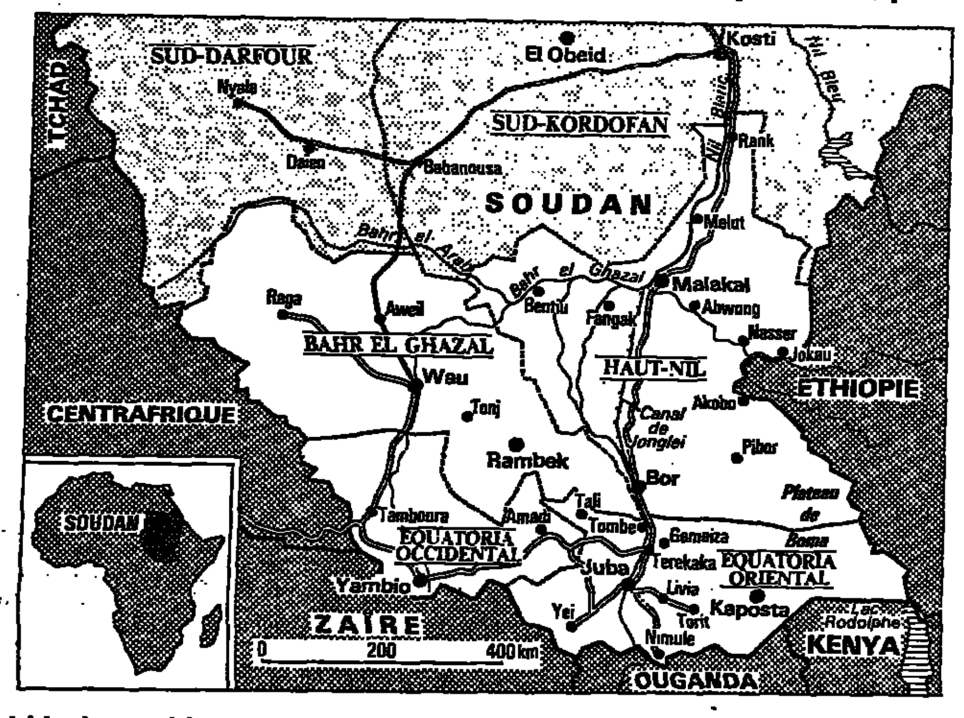
Tout semble indiquer que M. Sadek El Mahdi a perdu l'espoir d'arriver dans l'immédiat à une solution négociée avec les rebelles de l'armée populaire pour la libération du Soudan (APLS) et souhaite ne reprendre les négociations avec son chef, le colonel John Garang, qu'à partir d'une position de force sur le terrain.

Dans ce contexte, la récente initiative du premier ministre, qui le 6 avril dernier a proposé aux rebelles *« un cessez-le-feu immédiat »* (*le Monde* du 10 mai), n'a été qu'un coup d'épée dans l'eau. Si l'on en croit le *Sudan Times*, elle n'a fait que creuser davantage le fossé entre les deux parties. En effet, selon le quotidien indépendant en langue anglaise de Khartoum, généralement bien informé, la *« proposition de paix »* a été communiquée au colonel Garang d'une manière désinvolte, voire insultante : c'est-à-dire sur une simple feuille de papier sans en-tête transmise au bureau de l'APLS à Addis-Abéba par un employé soudanais de l'OUA avec l'inscription *« A ceux qui ont pris les armes »*.

En fait, cet épisode relève de la guerre psychologique qui s'est installée dans les relations entre Khartoum et les rebelles depuis l'échec de la rencontre d'Addis-Abéba du 1er août entre le premier ministre soudanais et le chef de l'APLS. M. Sadek El Mahdi et les dirigeants de Khartoum ont depuis multiplié les déclarations lénifiantes affirmant que la guerre était pratiquement gagnée, que le mouvement du colonel Garang était en pleine décomposition, que le chef de l'APLS avait été *« liquidé »* par ses propres partisans. La nouvelle consigne est d'affirmer que le colonel Garang est *« le prisonnier du gouvernement éthiopien qui souhaite installer au Soudan sud une république marxiste-léniniste »*.

M. Ali Hassan El Tajieddine, l'un des cinq membres du Conseil de souveraineté qui remplit ici les fonctions de direction de l'Etat, résume ainsi la thèse officielle : *« John Garang n'a plus son mot à dire. Il se trouve pieds et poings liés entre les mains des Ethiopiens. En conséquence, le dialogue est désormais engagé avec le gouvernement d'Addis-Abéba, où M. Sadek El Mahdi doit se rendre en septembre. La porte des négociations n'est donc pas fermée, mais celles-ci ne reprendront que si, et lorsque, nous aurons trouvé un terrain d'entente avec l'Ethiopie »*.

Il n'est plus question de la fameuse déclaration de Koka-Dam de mars 1986, à la rédaction de laquelle le parti Oumma avait pourtant participé et qui constitue pour le colonel John Garang l'unique cadre possible des négociations avec le Nord. Elle a été pratiquement reléguée aux oubliettes à la demande, dit-on, du Front national islamique, qui la trouve inacceptable du fait qu'elle exige en priorité l'abolition inconditionnelle de la *charia* (loi islamique) et équivaut à *« légitimer le mouvement du colonel Garang »*.



Le scepticisme des militaires

L'absence de toute perspective de négociation dans l'immédiat ne peut qu'encourager ceux qui des deux côtés préconisent une solution militaire. En attendant, la lassitude gagne la population et le ras-le-bol se généralise devant une guerre qui semble s'éterniser. On commence à entendre des voix — parfois officielles — qui souhaitent en catimini la sécession du Sud *« qui n'apporte au Soudan que des ennuis »*.

Paradoxalement, ce sont les militaires qui sont les moins chauds à poursuivre une guerre qui, selon eux, ne peut être remportée sur le terrain. Ils savent qu'ils ne peuvent réduire une rébellion fortement implantée dans un territoire de près de 600 000 kilomètres carrés, pratiquement dépourvu de moyens de communications dignes de ce nom et dont la configuration se prête merveilleusement à la guérilla. Durant la saison des pluies — de mai à octobre — les militaires se cantonnent dans les villes de garnison à demi ou totalement assiégées, et le reste de l'année, ils limitent leurs activités à assurer, tant bien que mal, la sécurité sur certains axes routiers.

Doté d'un matériel vétuste — l'armée est souvent obligée de louer les camions qui servent au transport des troupes et de leur équipement, — les militaires n'ont pas d'ambitions politiques. Tout ce qu'ils demandent au gouvernement *« c'est davantage d'armes et de munitions pour se défendre et non gagner la guerre »*, nous dit un officier récemment démobilisé, qui déplore le fait que la *« drôle de guerre »* dans le Sud est en train de *« miner le moral des troupes »*.

Les dirigeants de Khartoum ne nourrissent d'ailleurs aucune illusion sur l'ardeur combative de l'armée régulière et semblent compter de plus en plus sur les milices tribales pour mener la bataille que l'armée régulière, faute de moyens et de motivations, n'est pas à même de livrer. C'est ainsi que le gouvernement appuie et encourage les supplétifs d'Anyanya II, recrutés parmi les Nouers du Haut-Nil, les Fertits de Bahr-el-Ghazal en partie islamisés, les Mundaris de l'Equatoria, Murahilines arabes — les Rezeigat du sud Darfour et les Missirieh du sud Kordofan — à attaquer les Dinkas, Shillouks et autres ethnies nilotiques qui constituent l'essentiel du réservoir humain d'où proviennent la plupart des combattants de l'ALPS. Les autorités démentent avec la plus grande énergie être derrière ces milices, mais le ministre de l'agriculture, M. Omar Nour El Dayem, un membre influent du parti Oumma, a récemment admis que le gouvernement *« armait et continuerait d'armer tous ceux qui étaient disposés à combattre les rebelles »*. *« Sous le prétexte de combattre Garang*, estime M. Ali el Hag, le numéro trois des Frères musulmans, *le gouvernement est en train de mettre en place ses propres milices pour le cas où l'armée se montrerait peu sûre. Nous sommes en train de nous acheminer vers un Etat des milices. »*

La systématisation des milices est en train de disloquer tout un monde tribal qui avait vécu jusque-là dans un certain équilibre et est en train de transformer de vastes portions du Sud en terres brûlées, mettant ainsi en danger l'avenir écologique de ces territoires et la survie même des populations menacées par la malnutrition, qui est la première conséquence de la *« guerre des milices »*. Dans la région du Haut-Nil, des villages entiers habités par des Shillouks ont été rasés au sol par les Anyanya II, et leurs habitants ont été contraints de se réfugier à Malakal, où la situation alimentaire est des plus inquiétantes.

Installation du Conseil du Sud

La situation est encore plus grave au nord de Bahr-El-Ghazal, où les éleveurs et agriculteurs Dinkas ont vu la plupart de leur bétail décimé et leurs récoltes brûlées au cours des nombreuses razzias effectuées par les Rezeigat et les Missriyé venus du Darfour et du Kordofan, et ont afflué à Aweil, où ils survivent dans le dénuement le plus complet. De toute évidence, la politique du gouvernement dans ce domaine est de tenter d'acculer les Dinkas à la famine pour les contraindre à la soumission, privant ainsi l'APLS de l'appui des tribus locales sans lequel elle ne pourrait évoluer dans le Sud *« comme un poisson dans l'eau »*.

Cette politique a été payante, et les rebelles, dans la région de Bahr-El-Ghazal, ont, semble-t-il, mis une sourdine à leurs attaques contre les militaires de Khartoum, pour parer au plus pressé, c'est-à-dire à la lutte contre les milices Rezeigat et Missiriyé, armés par les Libyens et encadrés par des officiers de l'armée de Khartoum, mis en état de disponibilité.

Parallèlement à la généralisation des milices tribales, M. Sadek El Mahdi s'emploie à mettre sur pied, au Sud, un pouvoir politique destiné à contrebalancer l'influence du mouvement rebelle. Pour remplacer le haut conseil exécutif qui, aux termes de l'accord d'Addis-Abéba, qui avait mis fin, en 1972, à dix-sept années de guerre civile entre le Nord et le Sud, est chargé de gouverner la région autonome du Sud, le chef du gouvernement a installé à Khartoum, au début de février, un Conseil du Sud, une sorte de super-gouvernement du Sud, composé de neuf membres, et a nommé trois gouverneurs chargés d'administrer les trois régions méridionales.

Intervenant après plusieurs mois de négociations serrées avec les partis du Sud, qui souhaitaient substituer au HCE une administration intérimaire où ils auraient leur mot à dire, la création du Conseil du Sud a été considérée par les Sudistes comme un véritable coup de force de la part de M. Sadek El Mahdi, qui leur a ainsi signifié qu'il tenait à avoir la haute main sur les affaires de leurs régions.

M. Pacifico Lado Lolik, l'unique membre sudiste du Conseil de souveraineté, déplore cet état de choses. *« Les partis du Sud*, nous dit-il, *avaient fait diverses propositions relatives à l'administration de leurs régions. Toutes ces suggestions ont été traitées par le mépris et le gouvernement a imposé une solution qui ne tient aucun compte de leurs recommandations »*. Pour M. Lolik, *« le statut légal du Conseil du Sud n'a pas été défini, pas plus que la nature de ses relations avec les régions. »* Ce qui veut dire que M. Mathew Ubur, désigné par M. Sadek El Mahdi à la tête de ce conseil, n'a aucun pouvoir, du point de vue légal, sur les trois régions méridionales et que celles-ci sont libres ou non de coopérer avec lui.

M. Mathew Ubur, qui avait en 1983 rallié l'APLS avant de se brouiller avec le colonel Garang, et que l'on dit partisan de l'unité du Sud, pourra-t-il dans ces conditions faire du Conseil du Sud, une institution indépendante du gouvernement central ? Beaucoup en doutent et estiment que toute cette opération n'est qu'une farce destinée à faire croire au monde que Khartoum est en train d'octroyer l'autonomie au Sud, alors qu'il vise en fait à diviser les politiciens du Sud et de s'assurer l'allégeance de certains d'entre eux en leur octroyant des positions honorifiques et des avantages d'ordre pécuniaire. Le Sud demeure donc, comme sous le règne de Nemeiry, divisé en trois régions coiffées par un conseil qui n'est qu'un appendice du pouvoir central.

Dans ces conditions, il est probable que les efforts de M. Sadek El Mahdi de susciter dans les régions méridionales une force politique crédible capable de s'opposer au mouvement du colonel Garang sont condamnés à l'échec.

JEAN GUEYRAS.

TUNISIE

Les autorités s'élèvent contre les accusations de torture

TUNIS
de notre correspondant

Les milieux gouvernementaux tunisiens ont démenti, jeudi 18 juin, les assassinats et les tortures que dénonçait la veille dans un communiqué le Mouvement de la tendance islamique (*le Monde* du 18 juin).

Ces mêmes milieux considèrent que, si ce document est authentique, ce dont ils doutent, ses auteurs tentent *« de faire illusion au moment où les Tunisiens sécurisés suivent avec soulagement l'opération de démantèlement du réseau khomeiniste »*.

Ils cherchent aussi, ajoutent-ils, à se *« disculper »* en *« leurrant »* une opinion *« déjà édifiée sur leurs sombres desseins »* par leurs tentatives d' *« instaurer la violence et la peur »*, lors des dernières manifestations de rue et la découverte de *« caches d'armes, d'explosifs et de matériels de subversion »*.

Enfin, les milieux gouvernementaux affirment que la *« connivence »* du mouvement islamique avec l'Iran *« a été formellement établie dans les faits »*. Et de citer comme preuve le recrutement de Tunisiens dans *« les écoles de terrorisme de Qom »*, et *« les récentes révélations de l'Iranian Connection à Paris »*.

M. D.

ALGÉRIE : l'édification du grand Maghreb arabe

La presse officielle exalte l'amélioration des relations avec la Libye

ALGER
de notre correspondant

Depuis la rencontre entre le président Chadli et le colonel Kadhafi, le 28 janvier 1986, à In-Amenas, dans le sud-est algérien, les relations algéro-libyennes connaissent une embellie sans précédent.

Rythmées par de nombreux aller-retour entre les deux capitales, elles ont été marquées par deux temps forts : d'une part, le voyage du premier ministre algérien, M. Abdel Hamid Brahimi, accompagné d'une dizaine de ministres, à Tripoli, au mois de mars 1986, au cours duquel plusieurs projets de coopération économique ont été ébauchés (*le Monde* du 25 mars 1986), et, d'autre part, la visite entamée, lundi 15 juin, par le commandant Abdessalam Jalloud.

Entre-temps, les projets ont mûri. Des protocoles d'accord ont été signés pour la création de huit sociétés d'économie mixte.

La presse officielle a accordé une place considérable à ces événements en les situant dans le cadre de l'édification du grand Maghreb arabe, avec force références au traité de fraternité et de concorde qui lie depuis 1983 l'Algérie, la Tunisie et la Mauritanie, présenté parallèlement à l'autre jalon de *« l'unification de l'unité maghrébine »*, *« le dialogue fraternel enrichissant et créateur d'In-Amenas »*.

Evoqué régulièrement depuis un an et demi, le thème de l'union, cher au colonel Kadhafi, figure en bonne place dans le communiqué final diffusé par l'agence Algérie Presse Service. Il souligne que *« les deux parties ont étudié un document politique ayant trait à l'union entre la Libye et l'Algérie, qui sera soumis aux directions des deux pays »*.

A aucun moment le Maroc n'est évoqué, comme si le grand Maghreb pouvait se construire sans lui. Cette manœuvre est essentiellement tactique. Après l'échec du sommet tripartite d'Aquid-Lotsi, où le président Chadli et le roi Hassan II se sont rencontrés en présence du roi Fahd d'Arabie Saoudite (*le Monde* du 5 mai), la décision unilatérale algérienne de libérer cent cinquante prisonniers marocains, immédiatement suivie d'une décision marocaine d'élargir cent deux prisonniers algériens ont détendu l'atmosphère.

Les contacts directs à haut niveau ont repris. Le ministre marocain des affaires étrangères, M. Filali, est venu s'entretenir à la fin du mois de mai avec son homologue algérien, M. Taleb Ibrahimi, du désir de Rabat de renouer des relations rompues depuis 1976. Alger aurait opposé une fin de non-recevoir, arguant des propositions du président Chadli sur le Sahara occidental formulées en 1983 et 1985, qui sont à ce jour restées sans réponse.

Les deux ministres se sont à nouveau rencontrés à Brioni, en Yougoslavie, lors de la réunion des ministres des pays non alignés riverains de la Méditerranée, et ils devraient prochainement se revoir en Arabie saoudite ou en Espagne.

Le Maroc privilégie les discussions politiques, tandis que l'Algérie semble, en l'état actuel des choses, vouloir se cantonner au domaine économique.

Fidèle à ses principes, l'Algérie procède à petits pas, comme elle le fait précisément avec la Libye depuis dix-huit mois, préférant tisser dans un premier temps un réseau de liens économiques qui seront autant de garanties de stabilité pour les relations politiques à venir.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

Diplomatie

Avant de quitter le commandement de l'OTAN

Le général Rogers critique l'« option zéro »

La Maison Blanche a démenti, jeudi 18 juin, s'être *« précipitée »* pour proposer à l'URSS la « double option zéro ». La position de négociation américaine sur les missiles nucléaires de portée intermédiaire a été développée après *« des consultations intensives et continues »* avec les alliés des Etats-Unis, a souligné le porte-parole de la présidence, M. Fitzwater, et elle résulte d'*« une initiative mûrement réfléchie »*.

Le porte-parole répondait par là aux critiques très vives formulées contre la position américaine par le général Rogers, commandant des forces de l'OTAN, dans un entretien publié jeudi par le *Washington Post*. Le général Rogers, qui a été rappelé par M. Reagan et doit quitter son poste le 26 juin, déclarait notamment : *« Je ne sais pas pourquoi il est tellement nécessaire de se précipiter, si ce n'est parce que certains gouvernements s'effacent dans certains délais.* [Le dernier terme du président Ronald Reagan s'achève à la fin de 1988]. *Est-il plus important de réaliser ces* [accords] *sous le mandat de certaines personnes, ou, à long terme, de s'assurer que ce que nous faisons est bon pour l'avenir de l'Europe occidentale ? »*

L'acceptation de la « double option zéro » ajoute le général, fait peser *« tous les risques sur les Européens »*, lesquels selon lui, *« ont eu à subir d'énormes pressions »* de la part de Washington.

Si Moscou propose maintenant de retirer 1 700 avions nucléaires tactiques en échange de 400 avions équivalents pour l'OTAN, il sera *« de plus en plus difficile aux gouvernements d'Europe de l'Ouest de refuser cette offre dans le contexte actuel »*, déclarait-il encore.

Par ailleurs, à Budapest, où il séjourne en visite officielle, M. Chevardnadze, ministre soviétique des affaires étrangères, a rappelé que les 72 fusées Pershing-1 A ouest-allemandes équipées de têtes nucléaires américaines constituent *« l'un des principaux obstacles »* à un accord américano-soviétique. *« Ils essaient de convaincre le public qu'il peut y avoir des têtes nucléaires qui n'appartiennent à personne, dont personne n'est responsable »*, a dit M. Chevardnadze, ajoutant que, dans le cas où un accord sur les FNI serait signé avant d'avoir résolu cette question, les 72 Pershing-1 A pourraient devenir une *« force très importante »*, menaçant principalement les alliés de l'Union soviétique. — *(AFP)*

Proche-Orient

La crise anglo-iranienne

Londres et Téhéran au bord de la rupture

LONDRES
de notre correspondant

Le gouvernement britannique a demandé, le jeudi 18 juin, à quinze diplomates iraniens de quitter Londres avant la fin du mois. Ainsi il ne restera plus qu'un seul représentant dans les locaux de l'ambassade de la République islamique. D'autre part, les derniers diplomates encore en poste à la mission que le Royaume-Uni conserve à Téhéran sous le drapeau suédois sont, sauf un, rappelés à Londres ; quatre sont rentrés jeudi.

Cette dédision est une manière d'essayer d'arrêter l'escalade des représailles et contre-représailles qui s'est produite depuis trois semaines entre les deux pays, en évitant une rupture complète des relations diplomatiques, qui avait été un moment envisagée. Le secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, a en effet exprimé l'espoir que *« de vrais rapport seront de nouveau possibles avec un pays aussi important que l'Iran »* une fois que *« les choses se seront apaisées »*.

Cependant on n'exclut pas au Foreign Office une détérioration plus grande de la situation. Les hommes d'affaires britanniques susceptibles de se rendre en Iran viennent une fois de plus d'être invités à différer leur voyage et les ressortissants britanniques se trouvant en Iran ont été prévenus qu'ils pourraient être amenés à devoir reconsidérer leur position dans ce pays.

Le 9 mai, M. Ahmed Qassemi, vice-consul iranien à Manchester, était arrêté pour vol à l'étalage et inculpé. Le 28 mai il était de nouveau interpellé pour avoir refusé de se présenter à la police. Le même jour, M. Edward Chaplin, numéro deux de la mission britannique à Téhéran, roué de coups, était enlevé puis relâché vingt-quatre heures plus tard, tandis qu'à Londres M. Qassemi déclarait avoir été *« maltraité »* par les policiers britanniques. Le 4 juin, le gouvernement de Mme Thatcher décidait la fermeture du consulat de Manchester et l'expulsion des quatre membres du personnel qui y étaient attachés (*le Monde* du 6 juin). Les autorités iraniennes allaient ensuite répliquer par le renvoi de cinq diplomates britanniques.

C'est à ce jeu de la réciprocité que le Foreign Office a voulu mettre fin le 18 juin, sans rompre formellement tout contact et sans remettre en cause l'existence des bureaux d'achat d'armes dont dispose l'Iran à Londres. Ces bureaux qui abritent un effectif total d'une soixantaine de personnes ont un rôle crucial pour l'approvisionnement – sur le marché international – des forces iraniennes dans la guerre contre l'Irak.

F. C.

LIBAN : un défi à l'autorité syrienne

Un journaliste américain et le fils du ministre de la défense enlevés près de Beyrouth

M. Ali Adel Osseirane, fils du ministre de la défense libanais, enlevé avec le journaliste américain Charles Glass ne veut pas être libéré sans lui, a indiqué le vendredi 19 juin un membre de sa famille à l'AFP. L'attitude de M. Osseirane *« embarrasse »* les ravisseurs qui se trouvent dans *« l'impasse »*, a précisé cette personne qui a préféré garder l'anonymat et n'a fait aucun commentaire sur l'identité des responsables de ce double rapt. *« Ali était responsable de Charles Glass, et ne veut pas le quitter »*, a-t-elle ajouté. *« Nous avons grand espoir que les ravisseurs relâcheront les deux hommes ensemble »*, a conclu la même source, qui affirme avoir eu *« des contacts indirects »* avec les kidnappeurs.

BEYROUTH
de notre correspondant

Après un répit de cinq mois – le dernier rapt, celui de trois professeurs américains et un Indien, remonte au 24 janvier 1987 ; à cette époque, des enlèvements en série s'étaient produits, englobant un Français, M. Auqué, le médiateur britannique, M. Terry Waite, et deux Allemands de l'Ouest, MM. Cordes et Schmidt, – l'affaire des otages occidentaux au Liban vient d'être relancée avec éclat : un journaliste américain, M. Charles Glass, a été enlevé mercredi après-midi 17 juin. Sa disparition n'a été connue que jeudi. Cet enlèvement, le premier d'un étranger à Beyrouth-Ouest (secteur musulman) depuis l'entrée des troupes syriennes, le 22 février dernier, quels qu'en soient les auteurs et les mobiles, apparaît en tout cas comme un défi à l'autorité syrienne.

Après une sanglante épreuve de force au lendemain de leur déploiement, qui fit vingt-deux morts à Basta dans les rangs du Hezbollah (parti de Dieu pro-iranien) – Damas avait démontré sa détermination à mettre tout le monde au pas, – un *modus vivendi* s'était établi entre la Syrie et les intégristes musulmans chiites liés à l'Iran. Damas mettait en veilleuse son intention de contrôler la banlieue sud chiite, fief du Hezbollah (et d'Amal, conjointement), et les alliés de Téhéran acceptaient l'autorité syrienne et ne prétendaient plus à un traitement privilégié, du moins dans le petit périmètre de Beyrouth-Ouest même.

Bien qu'il n'ait pas eu lieu dans Beyrouth, mais à son entrée sud, le rapt se situe dans une zone de déploiement de l'armée syrienne, qui a étendu son champ d'action, il y a près d'un mois, aux premiers 40 kilomètres de la route côtière sud, jusqu'aux abords de Saïda. Ouzaï, où s'est déroulé l'événement, se trouve, depuis le 22 février, dans la zone contrôlée par l'armée syrienne même si généralement elle fait partie de la banlieue sud chiite, politiquement elle n'est pas intégrée dans le territoire *de facto* autonome désigné sous cette appellation.

Circonstance aggravante : en même temps que le journaliste américain, les ravisseurs ont emmené le fils du ministre libanais de la défense, M. Ali Adel Osseirane (40 ans), et son chauffeur garde du corps, un gendarme, lui-même chiite, mais appartenant à l'aile la plus modérée. M. Osseirane père a entrepris des contacts dans les deux principales directions utiles en la matière : Damas, auprès du vice-président Khaddam et du général Ghazi Kanaan, maître des lieux à Beyrouth-Ouest, le Hezbollah auprès de son guide spirituel, Cheikh Mohamed Hussein Fadlallah. M. Osseirane s'est aussi entretenu avec son représentant de l'ambassade d'Iran.

Selon des informations non confirmées, il se pourrait que les ravisseurs relâchent le fils du ministre libanais et son garde du corps, mais pas le journaliste américain qui était son hôte. Au moment du rapt, les agresseurs cherchaient d'ailleurs à enlever M. Glass et c'est à la suite de son intervention (trop) énergique pour les en empêcher que M. Osseirane a été, lui aussi, embarqué.

Le fils du ministre libanais revenait d'une de ses propriétés du Sud proche de Saïda, où il avait emmené son hôte américain lorsque sa voiture a été coincée par un groupe d'éléments armés. M. Charles Glass a été extirpé de force et, s'étant débattu, a été assommé et placé dans le coffre du véhicule des ravisseurs, tandis que M. Osseirane et son garde, ayant tenté d'empêcher le rapt, étaient emmenés à leur tour. Trois voitures et une quinzaine d'hommes auraient participé à l'enlèvement. Les ravisseurs se sont immédiatement dirigés vers Borj-Barajneh, dans la banlieue sud toute proche, où ils sont pratiquement invulnérables. La plupart des autres otages étrangers s'y trouvent probablement. Avec M. Glass, le nombre des otages américains au Liban passe à dix et celui des étrangers à vingt (sans compter cinq exécutés et six relâchés), les autres étant dix Français, deux Britanniques, deux Allemands, un Irlandais, un Italien, un Sud-Coréen et un Indien. M. Glass est un vétéran de la couverture de la guerre du Liban. Son dernier reportage avait été, en 1985, le fameux détournement du Boeing de la TWA au cours duquel il avait interviewé le pilote. Ainsi, l'hypothèse émise aux Etats-Unis selon laquelle son rapt serait lié à l'affaire Hamade, le Libanais chiite détenu m en Allemagne fédérale pour terrorisme et dont Washington réclame l'extradition, l'accusant d'être aussi un des pirates de l'air de l'avion américain, paraît plausible. Mais il fallait, estime-t-on ici, en plus de ce mobile direct, une volonté de relancer le défi aux Américains à la suite de leur déploiement naval dans le Golfe, et, parallèlement, aux Syriens.

LUCIEN GEORGE.

● **Le président du Parlement reprend ses fonctions.** – M. Hussein Husseini, chef du Parlement libanais, qui avait annoncé sa démission le 5 juin, a présidé jeudi 18 juin deux réunions de commissions au siège du Parlement à Beyrouth. M. Husseini est ainsi revenu sur sa décision de quitter ses fonctions à la suite de l'assassinat du premier ministre Rachid Karame et l'implication, selon lui, d'une fraction de l'armée. M. Husseini avait également reproché au président Amine Gemayel son laxisme face à *« l'infiltration de l'armée »*. Le président Gemayel a, pour sa part, décidé que l'Etat libanais offrira une prime de 15 millions de livres libanaises (110 000 dollars) à toute personne qui donnera des indications permettant de démasquer l'assassin du premier ministre Rachid Karamé.

La crise des Emirats arabes unis

Le nouvel émir de Chardja décide de garder le pouvoir

Passant outre aux injonctions du Conseil suprême des Emirats arabes unis qui lui avait demandé de remettre ses pouvoirs à son frère Cheikh Sultan, déposé mercredi, le nouveau gouverneur de Chardja, Cheikh Abdel Aziz Ben Mohamed El Qassimi, a annoncé, jeudi soir 18 juin, son intention de demeurer à la tête de l'émirat. Après avoir reçu une délégation du Conseil suprême, il a souligné que la famille régnante à Chardja lui avait renouvelé son allégeance et qu'il n'existait *« aucun motif d'inquiétude concernant le maintien de l'ordre »*. Par ailleurs, il a publié un décret portant nomination de vingt et une personnalités, appartenant, dans leur quasi-majorité, à la famille Qassimi, aux postes de directeurs de département.

Le Conseil suprême fédéral, qui a tenu jeudi soir, dans la ville d'Al-Aïn (Abou-Dhabi), sa deuxième réunion en vingt-quatre heures, n'a pas pris de nouvelle décision sur la crise. De son côté, l'émir Sultan, de retour jeudi à Dubaï venant de Londres, a fait savoir qu'il était *« encore le souverain légitime »* et qu'il refusait de reconnaître l'autorité de son frère aîné.

La crise, qui semble ainsi se transformer en une épreuve de force à l'intérieur même des Emirats, suscite de vives inquiétudes en Arabie saoudite. Le roi Fahd a exprimé, dans un message adressé à cheikh Zayed, chef des Emirats, son souhait de voir intervenir une solution rapide à la crise de l'émirat de Chardja, soulignant l'urgence d'une *« initiative »* destinée à mettre fin à la tension entre les émirats de Chardja et de Dubaï. Le souverain a estimé que *« tout retard pris dans le règlement de cette crise ne serait pas dans l'intérêt des frères des Emirats et de la région et pourrait compliquer la situation et rendre difficile, voire impossible, une solution de nature à éviter à la région les interventions étrangères qui nous guettent »*.

A Téhéran, le ministère iranien des affaires étrangères a publié jeudi soir un communiqué soulignant la nécessité de rétablir rapidement la *« solidarité régionale »* afin de prévenir toute nouvelle tension dans la région du Golfe et accusant l'Irak et les super-puissances d'*« être à l'origine de toutes les actions de déstabilisation dans la région »*. L'émirat de Dubaï, hostile à ce changement à la tête de Chardja, est le pays du Golfe qui entretient les meilleures relations avec Téhéran. – (*AFP*.)

La capitale des « Eléphants blancs »

« Chardja n'est peut-être pas aussi connu que les autres ports du Golfe, mais il devrait le devenir bientôt », disait, en 1976, une publicité diffusée par l'émirat afin de séduire les hommes d'affaires. *« Chardja ou la croissance la plus rapide du Moyen-Orient... »*

C'était il y a dix ans. Un tout petit émirat qui voulait faire comme les grands ! Un morceau de côte aride sur l'ancienne baie des Pirates, plus trois enclaves à l'est sur le golfe d'Oman. En tout, 2 600 kilomètres carrés de désert et de montagnes caillouteuses. Mais des ambitions grosses comme ça !

Des ambitions nourries d'une jalousie ancestrale vis-à-vis de ses voisins plus favorisés – Abou-Dhabi et surtout Dubaï. Des rêves de développement enfiévrés par la manne pétrolière tombée du ciel au début des années 70. Des prétentions qui se concrétisaient par une série de constructions aussi spectaculaires que disproportionnées.

Un aéroport, totalement reconstruit en 1978 dans un style mauresque flamboyant, mais qui, pour son malheur, n'est qu'à une heure et demie de voiture de celui de Dubaï. Un port ultramoderne mais désert, conçu pour accueillir des cargos géants qui ne sont pas venus.

Sans oublier une bonne dizaine d'hôtels, dont quatre palaces, dont le luxe n'a d'égal que la faible fréquentation. Six hôpitaux – pour cent cinquante mille habitants. Un nouveau souk climatisé, mi-halle mi-palais, dont les six cents échoppes restent pour la plupart désespérément vides, etc.

La chute des prix du pétrole, la récession du Golfe et la diminution inéluctable de sa production pétrolière, ont eu raison des ambitions commerciales de l'émirat. La loi interdisant depuis 1985 la consommation d'alcool a ruiné ses espoirs de développement touristique. Chardja ou les illusions perdues... En fait de plaque tournante, le petit émirat est aujourd'hui la capitale des « Eléphants blancs », ces grands ouvrages somptueux mais inutiles, les monuments de l'âge pétrolier...

VÉRONIQUE MAURUS.

Asie

Le gouvernement sud-coréen s'efforce d'endiguer les manifestations de rue

(Suite de la première page.)

Dans le centre de Séoul, enfin, une cinquantaine de policiers isolés ont été malmenés par les manifestants et leurs équipements ont été brûlés. Plusieurs autobus et des véhicules de la police ont subi le même sort. Les manifestants étaient essentiellement des étudiants mais s'étaient joints à eux de jeunes ouvriers de la banlieue de la capitale. Au cours des dernières vingt-quatre heures, plus de six cents policiers ont été blessés.

Le gouvernement de M. Chun est dans une situation délicate ; il a été pris de court par l'ampleur des manifestations qui durent depuis la désignation, la semaine dernière, de M. Roh Tae Woo comme candidat à la succession de M. Chun. Sous la pression américaine et dans le souci de ne pas inquiéter la communauté internationale à la veille des Jeux olympiques, il a cherché depuis quelques jours à éviter une répression trop dure des manifestations, mais l'utilisation excessive des gaz lacrymogènes a provoqué une irritation certaine dans la population de Séoul.

Les réactions que provoque aux Etats-Unis cette semaine de manifestations incitent en outre le pouvoir à une certaine prudence. Mais le gouvernement se trouve aujourd'hui confronté à une situation qui risque de lui échapper, la confusion qui règne dans certaines villes de province comportant des risques de dérapage importants. La pression de la rue et l'impasse au niveau politique en raison du refus de l'opposition de reprendre le dialogue avec le parti au pouvoir (le Parti pour la justice et la démocratie) ne laissent guère au gouvernement d'autre choix que la fermeté. M. Roh Tae Woo, qui essaye de se forger une image politique différente de celle de M. Chun, paraît favorable à un compromis, comme l'annonçait, jeudi, un quotidien progouvernemental, mais l'opposition, jouant sur l'agitation étudiante, semble, quant à elle, chercher à faire monter les enchères. M. Kim Young Sam, président du Parti pour la réunification et la démocratie, a rejeté la proposition de rencontrer M. Roh, déclarant qu'il entend avoir comme interlocuteur le président lui-même.

M. Roh avait proposé une reprise du dialogue sur la révision de la Constitution (le débat avait été clos, par le président Chun, le 13 avril dernier). M. Kim a mis comme condition à toute reprise du dialogue la levée de l'assignation à résidence de M. Kim Dae Jung, autre grande figure de l'opposition, et la libération des personnes arrêtées depuis le 10 juin. Au total, sept mille personnes ont été appréhendées, dont certaines ont été relâchées au cours de la semaine dernière.

PHILIPPE PONS.

Les gaz lacrymogènes omniprésents

Séoul *(Reuter)*. – Quand les policiers antiémeute sud-coréens tirent des grenades lacrymogènes contre les étudiants qui manifestent à Séoul, les habitants de la capitale baissent la tête et se ruent vers un abri. Depuis dix jours, ils étouffent et crachotent sous le gaz omniprésent qui envahit les rues, se glisse dans les maisons et pénètre même dans les bureaux climatisés grâce aux appareils d'air conditionné.

Les gaz lacrymogènes sont l'arme la plus puissante des policiers antiémeute, et c'est une arme qui peut être meurtrière. Pour les manifestants qui affrontent en première ligne les forces de l'ordre, elle peut être fatale, comme pour cet étudiant atteint à la tête par une grenade la semaine dernière et qui se trouve entre la vie et la mort dans un hôpital de Séoul.

Personne dans la capitale n'est à l'abri des vapeurs méphitiques qui collent à la peau, aux cheveux et aux vêtements, et restent présentes même lorsque les rues ont été nettoyées au jet d'eau après une journée d'émeutes. Les violences, longtemps confinées aux campus universitaires, ont gagné les rues de Séoul et des autres grandes villes transformées en champs de bataille, où les citoyens ordinaires sont pris au piège. Manifestants et gens de la rue ont inventé des moyens de se protéger : lunette de plongée ou morceaux de plastique transparents scotchés sur les yeux, visage recouvert d'un masque barbouillé de dentifrice à l'intérieur et vestes chaudes à manches longues malgré la canicule. Les journalistes, eux aussi, s'équipent pour « couvrir » les émeutes : casque intégral et masque à gaz.

Des parlementaires américains demandent des sanctions économiques contre Séoul

Washington *(AFP, Reuter)*. – Le sénateur Edward Kennedy et six autres parlementaires américains, estimant le « *moment venu* » pour une transition démocratique en Corée du Sud, ont introduit, jeudi 18 juin, un projet de loi visant à imposer des sanctions économiques contre ce pays. Un haut responsable du département d'Etat a, d'autre part, exprimé le soutien du gouvernement de M. Reagan à un projet de résolution du Congrès appelant à une reprise du dialogue entre le gouvernement et les groupes d'opposition. M. Reagan aurait écrit au président Chun pour lui demander de modérer les réactions de la police et d'ouvrir de nouvelles négociations avec l'opposition.

« *La patience vis-à-vis de la Corée du Sud est en train de s'épuiser*, a déclaré M. Kennedy au cours d'une conférence de presse. *Le temps est venu pour une transition de la dictature vers la démocratie.* » Il a indiqué que la mesure introduite, jeudi, devant les deux Chambres vise notamment à imposer aux Etats-Unis de voter contre les prêts des institutions multilatérales à la Corée du Sud et à éliminer les avantages tarifaires pour les produits coréens exportés aux Etats-Unis. Le sénateur démocrate du Massachusetts a précisé que ses collègues et lui s'efforceraient de faire inclure ces dispositions dans une loi sur le commerce à l'étude au Congrès.

« *Le régime du président Chun Doo-Hwan est coupable de torture physique et psychologique, d'arrestations et de détentions arbitraires, de violations du droit d'assemblée et du droit de liberté de la presse* », a dit M. Kennedy. Il a estimé que, faute de réformes de la part du gouvernement de Séoul, la Corée du Sud risquait de connaître une instabilité et une violence accrues, qui pourraient compromettre la tenue des Jeux olympiques de 1988.

La sous-commission de la Chambre des représentants sur l'Asie et le Pacifique a, pour sa part, adopté une résolution appelant à une reprise du dialogue politique entre le gouvernement sud-coréen et l'opposition. Le président Chun avait interrompu en avril les négociations avec l'opposition sur une réforme constitutionnelle.

Les partisans de cette résolution, qui critique également les violations des droits de l'homme dans les deux Corées, estiment qu'elle sera adoptée par l'ensemble de la Chambre avant la fin du mois. Le gouvernement américain, inquiet des troubles, a de nouveau appelé jeudi les responsables politiques coréens à « *trouver les moyens de parvenir à des réformes réellement démocratiques par un processus pacifique* ».

INDE : les élections dans l'Haryana

Humiliante déroute du parti de M. Gandhi

NEW-DELHI
de notre correspondant

Déroute totale : 78 résultats connus sur 87, 70 sièges pour l'opposition, 3 pour le parti de Rajiv Gandhi. Ce n'est plus une défaite, c'est une spectaculaire, une humiliante débâcle que le vieux Congrès des Nehru-Gandhi a subie, le mercredi 17 juin, en Haryana. Même le ministre en chef de la région, qui avait été choisi il y a un peu plus d'un an par M. Gandhi en personne, a mordu la poussière. Il perd non seulement sa charge, mais aussi son siège de député régional. Idem pour le président de l'assemblée locale et la quasi-totalité des ministres en place.

Aucune des promesses faites par les candidats du Congrès concernant le terrorisme sikh, qui allait « *être abattu* » (l'Haryana, voisin du Pendjab, est à majorité hindouiste), la distribution d'eau et d'électricité aux zones rurales, l'allocation de nouvelles terres aux paysans pauvres, rien n'a pu convaincre les électeurs. Le raz de marée électoral en faveur de l'opposition, et surtout en faveur de son flamboyant chef local, M. Devi Lal, a tout submergé sur son passage, y compris les traditionnelles allégeances de castes sur lesquelles une majorité des 36 élus précédents du Congrès comptaient pour conserver leur siège. Beaucoup, dans la majorité gouvernementale, y compris sans doute le premier ministre, étaient mentalement préparés à la victoire de l'opposition. Personne cependant n'avait imaginé pareille déroute, et, vendredi matin, le parti était en virtuel état de choc.

Défait par les communistes dans deux Etats-clés, vaincu par des partis régionalistes dans quatre autres depuis dix-huit mois, empêtré dans deux grands scandales financiers à propos de contrats de défense, publiquement accusé pour la première fois de corruption personnelle, chef suprême d'une diplomatie contestée et titulaire d'une quinzaine de portefeuilles ministériels, dont celui des finances, parce qu'il n'a pas trouvé de remplaçants aux ministres qu'il a démissionnés ou qui sont partis d'eux-mêmes, Rajiv Gandhi a-t-il perdu le « droit moral » de gouverner le pays ? Beaucoup d'analystes le pensent et l'écrivent. L'opposition l'affirme haut et clair et réclame la dissolution immédiate de l'Assemblée nationale et la convocation de nouvelles élections. Générales celles-là.

« *Le mandat national obtenu en décembre 1984 par le Congrès à la suite de l'assassinat d'Indira Gandhi est désormais répudié* », a déclaré M. Bahuguna, chef du Lok Dal, le parti régional et traditionaliste qui vient d'écraser celui du premier ministre. « *Si Rajiv Gandhi avait la moindre dignité, il convoquerait immédiatement de nouvelles élections nationales.* » Le premier ministre devait en principe répondre à ce nouveau défi vendredi après-midi. La veille au soir, il avait passé près d'une heure en compagnie du président sortant de la République, M. Zail Singh, un homme avec lequel M. Rajiv Gandhi a eu beaucoup de démêlés ces derniers mois. La rencontre, officiellement qualifiée « *de routine* », entre les deux plus hauts dignitaires de l'Etat indien a suscité beaucoup de spéculations dans le microcosme de New-Delhi.

En principe, la position du premier ministre ne peut pas être remise en cause par le verdict d'une ou même de plusieurs consultations régionales. Le premier ministre dispose toujours à la Chambre fédérale du peuple d'une majorité des deux tiers, et les prochaines élections générales n'auront lieu qu'à la fin de 1989. A moins, bien sûr, qu'un grand nombre de députés du Congrès (un tiers au moins précise la loi antidéfection) affolés par la perspective de perdre leur mandat décident d'abandonner le premier ministre à mi-parcours et de joindre leurs forces à l'opposition.

Indira Gandhi, elle-même, avait poussé par deux fois le vieux parti du mahatma à la scission. Chaque fois, elle était revenue plus forte. Ces précédents en feront réfléchir beaucoup, même si des règlements de comptes sont à prévoir à l'intérieur du parti. De nouvelles têtes vont tomber, c'est certain, mais la position de Rajiv Gandhi en tant que président du Congrès n'apparaît pas immédiatement menacée. La raison en est simple : il n'y a pas présentement en Inde d'alternative viable à la dynastie des Nehru-Gandhi. Ni dans l'opposition, fragmentée, percluse de querelles intestines et idéologiquement divisée, ni dans le Congrès, une organisation attrape-tout que le premier ministre lui-même disait en 1986 « *dénuée de principes et de dignité* ».

PATRICE CLAUDE.

Amériques

CHILI : la répression à Santiago

L'Eglise, les syndicats et les partis réclament une enquête sur la mort de douze personnes

SANTIAGO-DU-CHILI
de notre correspondant

Prises de position et manifestations se multiplient dans la capitale chilienne pour demander que toute la vérité soit faite sur les douze morts violentes qui se sont produites à Santiago les 15 et 16 juin, lors d'une action répressive de grande envergure (*le Monde* du 18 juin). L'Eglise, le mouvement syndical, les formations politiques – y compris de droite – exigent qu'une enquête impartiale soit menée.

Mercredi, plusieurs centaines de personnes ont déployé des banderoles devant le palais présidentiel pour dénoncer « *les douze assassinats commis par la dictature* ». Dans de nombreuses facultés, des échauffourées ont opposé étudiants et forces de l'ordre, et plusieurs organisations annonçaient, pour vendredi 19, une « *journée de défense de la vie* ».

La version gouvernementale selon laquelle les douze victimes – qui auraient été membres du Front patriotique Manuel-Rodriguez (FPMR) – ont trouvé la mort au cours d'affrontements avec les services de sécurité a été accueillie avec la plus grande incrédulité. « *La version officielle est obscure, contradictoire et ne correspond pas aux déclarations des témoins* », souligne le Parti démocrate-chrétien. L'économiste Ignacio Valenzuela, par exemple, que les autorités présentent comme le responsable de la logistique du FPMR, a été abattu à quelques mètres de la demeure de sa mère. Toutes les entrées de projectiles sont situées dans son dos.

La commission chilienne des droits de l'homme dénonce, pour sa part, les « *faux affrontements* » et rappelle que quatre-vingt-douze personnes ont trouvé la mort dans des circonstances analogues depuis 1981. Elle observe que c'est la Centrale nationale d'information (CNI), le service spécialisé dans la répression des opposants, qui a planifié et exécuté l'opération Albanie – son nom de code, – alors qu'un décret gouvernemental rendu public il y a un mois retire à la CNI la faculté de procéder à des arrestations. Il est vrai que le décret n'a toujours pas été publié au *Journal officiel*...

Dans les milieux politiques, on craint que le général Pinochet ne cherche délibérément à créer un climat de violence qui lui permettrait de se présenter comme le seul recours contre la subversion. « *Les douze morts de juin donnent le vrai coup d'envoi de la campagne de Pinochet* », commente sans cacher son anxiété un dirigeant de l'opposition.

GILLES BAUDIN.

• Le gouvernement chilien refuse d'extrader deux généraux vers les Etats-Unis. – Le Chili a rejeté mercredi 17 juin une requête des Etats-Unis, qui demandaient depuis le mois dernier l'extradition de deux anciens chefs de la police secrète, les généraux Manuel Contreras et Pedro Espinozas. Ils sont accusés par la justice américaine du meurtre en 1976 d'Orlando Letelier, ambassadeur du Chili aux Etats-Unis à l'époque du président Salvador Allende. Les autorités chiliennes avaient déjà rejeté une requête semblable en 1978. L'ambassadeur américain à Santiago s'est déclaré déçu mais a ajouté que son gouvernement « *n'en resterait pas là* ». – *(API, Reuter.)*

Politique

Le débat sur la Sécurité sociale à l'Assemblée nationale

M. Séguin se pose en conservateur de « la cathédrale »

Le débat d'orientation sur les problèmes de la Sécurité sociale a commencé, le jeudi 18 juin, à l'Assemblée nationale. Il devait s'achever, vendredi, avec les votes successifs du projet de loi Séguin sur le financement de la Sécurité sociale et de la proposition de loi organique de M. Michel d'Ornano (UDF). Cette dernière, dans sa version remaniée par la commission des lois, prévoit que *« le Parlement est saisi chaque année d'un projet de loi sur les finances sociales qui porte approbation d'un rapport sur les comptes prévisionnels des régimes de base de la Sécurité sociale »*. Cette proposition de loi ne pourra toutefois être adoptée définitivement qu'à la prochaine session parlementaire, c'est-à-dire après la tenue des « états généraux », comme le souhaitait le ministre des affaires sociales et de l'emploi, M. Philippe Séguin. Le ministre a, pendant deux heures, brossé à la tribune ce qu'il est convenu d'appeler une fresque de l'histoire de la Sécurité sociale. En amoureux des vieilles pierres, M. Séguin a affirmé vouloir à tout prix préserver la *« cathédrale »* Sécurité sociale. Pas question pour lui d'abattre des pans de mur pour sauvegarder le reste de l'édifice. En revanche, certains élus de la majorité ne partagent pas ce culte sacré et seraient prêts à sacrifier un tympan plutôt que de continuer à dépenser à fonds perdus des milliards pour rafistoler une toiture qui s'effondre chaque année un peu plus. Pour l'opposition, le ministre et ses alliés de la majorité sont à mettre dans le même sac, les seconds disant tout haut ce que penserait en secret le premier. Les députés socialistes et communistes ont recours, au cours du débat, à diverses motions de procédure pour s'opposer au projet.

« Je vous parlerai franc et net ! », a clamé M. Séguin devant un auditoire très réduit à cause des célébrations commémoratives du 18 juin. Le ministre a décrit les étapes successives de la construction de la Sécurité sociale avant d'examiner ses maux : les différentes étapes qui *se sont succédé de 1945 à nos jours « loin de conduire*, selon le ministre, *à une construction baroque ont débouché sur un édifice cohérent et harmonieux. »* Mais cette construction est menacée sur sa face nord par l'explosion des dépenses de santé — *« tous les pays sont frappés »* — et sur sa face sud par l'augmentation du chômage et l'abaissement de l'âge de la retraite. *« Le chômage n'est certes pas la cause de la crise mais il l'a transformée en fracture »*, a affirmé le ministre, qui a estimé, en outre, que le retour spontané à l'équilibre de nos finances sociales était *« exclu »*. M. Séguin a appuyé sa démonstration en citant le rapport du comité des « sages » qui concluait au caractère structurel du déficit de la Sécurité sociale.

Le ministre des affaires sociales a vigoureusement pris à parti les élus socialistes. Il a accusé les gouvernements socialistes de *« manipulations de trésorerie après avoir inventé l'année comptable de gauche à onze mois et l'année comptable de droite qui doit en assumer treize ». « Le temps n'est plus aux procès d'intention*, a toutefois proclamé le ministre, *Il faut s'interroger tous ensemble sur l'avenir. Pour moi, les choses sont claires. Je suis attaché à la Sécurité sociale. Je le suis par fonction, je le suis par instinct. La sécurité sociale est une conquête sociale dont nous avons tous eu besoin à un moment ou à un autre de notre vie. L'institution fait partie de notre quotidien, de notre patrimoine, de notre éthique. »*

Il est donc exclu, pour le ministre, de procéder à un *« bouleversement des principes »* de la Sécurité sociale qui risquerait de *« rompre avec l'essentiel »*. C'est, a-t-il expliqué, ce qui a conduit le gouvernement à opérer un double choix : consulter la nation tout entière sur ses options, confirmer que la protection sociale passe nécessairement par le maintien de la Sécurité sociale.

Le ministre s'est montré persuadé que l'audit permis par les États généraux clarifiera la situation. Il a précisé que si, à l'issue des états généraux des mesures *« dont l'opportunité est établie, pouvaient faire rapidement l'objet d'un consensus minimum nous ne reculerions pas devant leur mise en œuvre »*. Enfin, M. Séguin a insisté sur le fait qu'il n'était pas question de transgresser vis-à-vis des étrangers le principe de l'égalité de traitement devant la protection sociale.

Dénégations barristes

Sans critiquer le principe de la tenue des états généraux, certains députés de la majorité regrettent que le ministre des affaires sociales ne fasse pas preuve dans le traitement de ce dossier d'un esprit résolument novateur. Ainsi, dans les couloirs de l'Assemblée nationale M. Edmond Alphandéry (UDF) regrettait *« le conformisme »* de M. Séguin. Le député barriste, qui tout au long de l'intervention du ministre piaffait sur son banc en multipliant les signes de dénégation, se plaint de voir le gouvernement procéder une nouvelle fois à des *« replâtrages »*. *« On ne veut pas toucher aux grands principes de la sécurité sociale. C'est tabou. Or il est impossible de vouloir équilibrer durablement les comptes de la Sécurité sociale sans toucher au dogme. »* Le député estime également que l'affirmation par le ministre du caractère intangible des tables de la loi de la Sécurité sociale *« laisse mal augurer des états généraux »*.

Le rapporteur général de la commission des finances, M. Robert André-Vivien (RPR, Val-de-Marne) est apparu, en revanche, sur la même longueur d'onde que M. Séguin : *« Les économies sociales d'aujourd'hui sont les emplois de demain et le progrès social d'après-demain. »* Quant à M. Michel Ghysel (RPR, Nord), rapporteur de la commission des affaires sociales, il a estimé que le projet Séguin était *« courageux et responsable »*, et que les états généraux étaient une *« preuve de confiance dans la démocratie »*.

Le président de la commission des finances, M. Michel d'Ornano, (UDF, Calvados), a défendu, pour sa part, sa proposition de loi autorisant les parlementaires à un droit de contrôle du budget social de la nation.

« La baleine qui accouche d'une souris »

Il a expliqué, d'autre part, qu'il ne s'attendait pas à ce que sa proposition soulève une telle *« levée de boucliers »*. Il a catégoriquement repoussé les accusations selon lesquelles son texte initial aurait conduit à une étatisation du système et à un contournement des partenaires sociaux. L'essentiel de sa proposition ayant été, selon lui, préservé malgré les coupes faites avec son accord par la commission des lois, il a affirmé que ce qui était important c'était que *« le Parlement, disposant des documents nécessaires* [soit] *informé et* [que] *les commissions compétentes* [puissent] *examiner les conséquences, mener des investigations et entendre les partenaires sociaux »*.

Le rapporteur de la commission des lois, M. Alain Lamassoure (UDF, Pyrénées-Orientales) a précisé, quant à lui, que la proposition de M. Michel d'Ornano avait un triple objet : rendre les décisions du Parlement plus éclairées et plus cohérentes ; pousser les gestionnaires et leurs tutelles à un effort de prévisions introduire un meilleur partage des responsabilités entre le législatif et l'exécutif sans toucher au partage des tâches entre l'État et les partenaires sociaux.

Les députés socialistes et communistes ont dressé un réquisitoire sévère contre la politique du gouvernement. *« Le déficit actuel est dû essentiellement à votre politique et à votre mauvaise gestion (...). Le gouvernement Fabius avait laissé les caisses pleines ; vous les avez vidées »*, a protesté M. Coffineau, qui a jugé scandaleux que le gouvernement se soit attaqué au remboursement à 100 % de certaines longues maladies : *« Vous avez déclenché une véritable catastrophe. »*

Le député communiste, M. Jean Giard (Isère) s'est élevé contre le fait que l'essentiel des mesures proposées par M. Séguin soient, en fait, prises par décret : *« Sur 21 milliards, le vote du Parlement ne concerne que 3 milliards de francs. » « Décidément*, a ajouté le député, *en matière de Sécurité sociale, c'est la baleine qui accouche d'une souris. »*

M. Jean-Pierre Sueur (PS, Loiret), a reproché au gouvernement de demander au Parlement de légiférer alors que les états généraux n'avaient pas encore eu lieu. Il s'est également étonné que M. Lamassoure, signataire de la proposition de loi de M. d'Ornano, ait choisi ensuite de porter une autre casquette, en l'occurrence celle de rapporteur de la commission des lois, pour reconnaître que cette proposition de loi organique posait, dans sa version originelle, un certain nombre de problèmes.

Enfin, tard dans la nuit, M. Alphandéry a regretté à la tribune que le gouvernement ait choisi, pour combler le trou de la Sécurité sociale, la voie de l'augmentation des prélèvements obligatoires, et d'un prélèvement supplémentaire (1%) sur le capital, alors qu'il s'était engagé pendant la campagne électorale à ne pas suivre ce chemin.

PIERRE SERVENT.

Ambiguïtés

Le double débat sur le projet de mesures fiscales d'urgence présenté par M. Séguin et sur la proposition de contrôle parlementaire sur la Sécurité sociale présentée par M. d'Ornano — et considérablement amendée par la commission des lois — a, une fois de plus, mis en évidence, l'art de torturer les chiffres pratiqué avec allégresse par les différents orateurs, comme l'imprécision des relations entre l'Etat et la Sécurité sociale.

Tout le débat entre M. Séguin et M. d'Ornano repose en fait sur l'ambiguïté actuelle des rapports entre l'Etat et les partenaires sociaux en matière de Sécurité sociale. Théoriquement, c'est aux partenaires sociaux de veiller à l'équilibre des dépenses et des recettes du régime général. Dans les faits, c'est l'Etat qui fixe les prestations et les cotisations — même si c'est après consultations et discussions avec les partenaires sociaux administrateurs des caisses, comme pour le « plan Séguin » d'économies sur l'assurance-maladie.

A partir de là, M. d'Ornano, supposant le problème résolu, voudrait aller au-delà d'un contrôle normal, et même obligatoire, du Parlement sur l'emploi des impôts qu'il autorise le gouvernement à lever ou à modifier (0,4 %, prélèvement sur les revenus du capital, modification de la TVA), en faisant approuver chaque année recettes et dépenses des différents régimes par le Parlement.

Quant à M. Séguin, non seulement il n'appréciait guère un regard parlementaire sur son action, mais il ne pouvait accepter que l'on tranche avant que les états généraux n'aient répondu à la question qui leur a été posée par le gouvernement sur la clarification des rôles respectifs de l'Etat et des partenaires sociaux. Quant à la manipulation des chiffres, elle a été illustrée par la discussion entre M. Séguin et les socialistes. Le ministre des affaires sociales, accusé de façon excessive par le PS d'avoir mal géré l'assurance-maladie, a rendu à celui-ci la monnaie de sa pièce. Pourtant, les données sont claires : publiées par la Caisse nationale d'assurance-maladie, elles ne correspondent pas aux chiffres donnés de part et d'autre.

Pour l'hospitalisation, défalquées les différentes opérations de « décalage », la croissance des dépenses a été de 3 % en francs constants en 1986, après une baisse de 0,9 % en 1985 ; sur l'ensemble de l'assurance-maladie, elle a été de 5,5 % en 1986, après 3 % en 1985. Il y a donc eu une progression, dont M. Séguin s'est lui-même inquiété.

GUY HERZLICH.

Les mesures

Les mesures d'urgence présentées par M. Séguin comportent d'un côté des dispositions fiscales ou budgétaires, de l'autre des relèvements de cotisation.

Côté fiscal, sera maintenu en 1988 le prélèvement de 0,4 % sur les revenus imposables décidé l'an dernier (rapport 5 milliards de francs). S'y ajouteront un prélèvement de 1 % sur les revenus du capital (mobilier et immobilier), qui devrait rapporter 1,7 milliard de francs versés à la Caisse nationale d'assurance vieillesse ; un relèvement de 2 % du prix des tabacs, qui devrait apporter 500 millions de francs de taxes, reversées à la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM), qui avec une baisse de 1,5 point du taux de la TVA sur les médicaments, économisera encore 500 millions de francs à la CNAM.

D'autre part, grâce à des économies sur son propre budget, l'Etat reprendra à sa charge les dépenses de sectorisation psychiatrique (3,2 milliards de francs) transférées à la CNAM le 1er janvier 1986.

Côté cotisations, le plus gros viendra d'un relèvement de 0,4 point de la cotisation d'assurance-maladie, qui devrait rapporter un peu plus de 8 milliards de francs (5,5 milliards sur les salariés du privé ; 1 milliard sur les retraites y compris les complémentaires ; 0,5 milliard sur les fonctionnaires des collectivités locales, les ouvriers de l'Etat, l'EDF ; autant que sur les autres régimes spéciaux, notamment les militaires ; 0,4 milliard sur les salariés agricoles, 120 millions sur chômeurs).

S'y ajoutera un relèvement de 0,2 point de la cotisation d'assurance-vieillesse des salariés (rapport : 2,4 milliards de francs). Ces deux augmentations seront appliquées aussi aux non-salariés, mais ni les modalités ni le rendement n'en sont encore connus.

BIBLIOGRAPHIE

La genèse de la Constitution

Un grand absent

D'où vient la Constitution de 1958, clé de voûte de l'édifice institutionnel de la Ve République ? Il est malaisé de la savoir. Élaborée dans l'urgence et dans une discrétion qui confinait au secret, au milieu d'un maelström d'événements confus et souvent dramatiques, la Loi suprême est-elle dépourvue d'origines ?

Entre le début du mois de juin et le référendum du 28 septembre 1958 qui en approuve le texte, la Constitution naît d'un bouillonnement fébrile et complexe. Obscur aussi puisque, fait exceptionnel, explicable sinon justifiable par des circonstances qui ne l'étaient pas moins, le Parlement fut tenu à l'écart de cette « fabrication ».

Le mérite des *Documents pour servir à l'histoire de l'élaboration de la Constitution du 4 octobre 1958*, dont la Documentation française publie le premier volume est d'apporter — près de trente ans après — un certain nombre d'éclairages indédits sur la genèse de la Constitution.

La modestie — justifiée — du titre dit assez que cette histoire reste à écrire. Si elle peut l'être encore, après la disparition de nombre d'acteurs essentiels et l'accumulation des strates innombrables de la mémoire sélective et des interpétations successives ou rétroactives.

Telles quelles, ces six cents pages de documents, procès-verbaux de réunions et documents divers rendront toutefois bien des services à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire du texte constitutionnel.

De ce premier volume, qui embrasse la période allant *« des origines de la loi constitutionnelle du 3 juin 1958 à l'avant-projet du 29 juillet 1958 »*, on retirera d'abord, paradoxalement, l'impression d'une absence insolite : celle du général de Gaulle. L'ensemble est bien ouvert par le discours prononcé à Bayeux le 16 juin 1946 par le chef de la France libre. Mais dans la préhistoire du texte constitutionnel proprement dit, nulle trace ou presque des interventions du général de Gaulle, malgré les recherches patientes dans les archives publiques (ou privées, quand elles ont bien voulu s'ouvrir).

Cette bizarrerie est aussi un double enseignement. A partir des « impulsions », du canevas fournis et commentés, le plus souvent oralement, par le général de Gaulle et son garde des sceaux, M. Michel Debré, cette élaboration, jusqu'à la réunion du comité consultatif constitutionnel dont les travaux seront publiés, dans le deuxième volume, fut l'œuvre très collective, et vingt fois remise sur le métier, d'un groupe de travail qui ne cessait de dialoguer avec un comité ministériel. Il faut dont prêter beaucoup au général de Gaulle : une volonté, une vision, mais pas tout.

D'autre part — et c'est peut-être la révélation la plus éclairante de ce volume, — la Constitution de la Ve République doit plus qu'on ne l'a dit pendant des années aux volontés et aux projets de révision de celle de la IVe qui revenaient régulièrement sur le devant de la scène, avant de s'embourber dans le *« système »*.

Au fil des pages de cet ensemble ne se succèdent pas que de secs documents de travail utiles aux seuls spécialistes. Il y manque, certes — c'était fatal, — quelque chose du souffle qui pouvait rassembler à l'époque les artisans souvent volontairement modestes d'un texte aussi décisif.

Mais, côté politique, les propos tenus par les uns ou les autres il y a près de trente ans, résonnent quelquefois aujourd'hui d'étrange manière. A l'Assemblée nationale, le 1er juin 1958, avant de refuser à de Gaulle l'investiture, M. François Mitterrand, député de la Nièvre, s'expliquant sur son opposition, affirme : *« ... Si le général de Gaulle est le libérateur des peuples africains, le mainteneur de la présence de la France partout au-delà des mers, s'il est le restaurateur de l'unité nationale, s'il prête à la France ce qu'il lui faut aussi de continuité et d'autorité, je me rallierai, mais à une condition... »*

Un trublion l'interrompt. L'orateur réplique, perd le fil, conclut. Personne ne connaîtra la *« condition »* de celui qui depuis 1981 *« veille au respect de la Constitution »* après en avoir âprement combattu la genèse et le contexte originel.

MICHEL KAJMAN.

★ *Documents pour servir à l'histoire de l'élaboration de la Constitution du 4 octobre 1958 »*. Volume I : *« des origines de la loi constitutionnelle du 3 juin 1958 à l'avant-projet du 29 juillet 1958 »*. La Documentation française, 613 pages, 300 F (240 F jusqu'au 30 septembre). Ce volume a été élaboré sous la direction du comité national chargé de la publication des travaux préparatoires des institutions de la Ve République, créé en 1984. M. Didier Maus, avec l'aide de M. Olivier Passelecq, a coordonné la préparation matérielle de cette publication.

EN BREF

● **Les travaux du Sénat.** — Le Sénat a adopté trois projets : l'un portant approbation du protocole additionnel à la convention de 1979 sur la pollution atmosphérique transfrontalière à longue distance, relatif au financement à long terme du programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe : l'autre autorisant un accord de coopération culturelle et technique entre la France et le Zimbabwe ; le dernier approuvant une convention sur la représentation en matière de vente internationale de marchandises.

● **M. Millon : M. Barre et M. Léotard se complètent.** — *« Si la majorité est battue, elle le sera par elle-même »* a déclaré M. Charles Millon lors d'une interview à *l'Express*. Le député de l'Ain s'est déclaré convaincu que MM. Barre et Léotard *« peuvent travailler ensemble et se compléter »* et s'est également félicité de la récente rencontre entre M. Chirac et M. Barre. M. Millon a affirmé que des réseaux barristes REEL *« disparaîtront après mai 1988, à la suite, je l'espère, de l'élection de Raymond Barre »*. *« Ce sera alors aux partis de constituer et d'animer (...) la nouvelle majorité présidentielle »* a-t-il ajouté.

La France « en état de péril », selon les gaullistes de progrès. — A l'occasion du 47e anniversaire de l'appel du 18 juin 1940, les gaullistes de progrès ont lancé, jeudi, un appel au rassemblement des Français *« au service du seul bien public »*. Se référant à l'action du général de Gaulle, en juin 1940, ils ont mis l'accent sur *« les périls qui menacent aujourd'hui la France »*, en évoquant notamment *« le chômage, le désordre dans un Etat incapable de se faire respecter, l'insécurité croissante et les assauts des catégories privilégiées au nom de leurs seuls intérêts contre l'Etat démocratique »*.

Politique

M. Jacques Chirac cherche à redonner confiance aux cadres du RPR

M. Jacques Chirac préside le vendredi 19 juin, à Paris, la réunion du comité central du RPR. Celui-ci doit statutairement procéder à la désignation des membres du bureau politique après les assises nationales des 23 et 24 mai. Mais c'est aussi l'occasion pour le président du RPR de s'adresser pour la première fois depuis un mois et à huis clos aux cadres du parti.

Ces derniers ont été troublés par la succession des « affaires » Noir et Léotard, désolés par le comportement du gouvernement, inquiets des intentions prêtées à leurs alliés, et désorientés par certaines attitudes de M. Chirac.

Une reprise en main s'impose donc : cette tâche est d'autant plus difficile que M. Chirac est surtout jugé depuis un an à travers son action de premier ministre, non seulement par les électeurs potentiels du RPR mais aussi par ses sympathisants.

Quant aux militants du mouvement, ils voient surtout en lui le candidat à la prochaine élection présidentielle et ils attendent le signal d'entrer en campagne électorale. Or celui-ci ne viendra officiellement que dans quelques mois. Il faut donc entretenir l'ardeur combattante d'une troupe au bivouac tentée par la démobilisation, et empêcher que celle-ci ne se transforme en débandade.

C'est donc à la préparation matérielle de la prochaine campagne que vont être conviés les cadres du mouvement pendant l'été et l'automne. M. Toubon, secrétaire général est chargé de cette mise en forme interne.

Tous les partis politiques sont d'ailleurs dans la même situation et tous leurs chefs sont confrontés à des problèmes comparables. Tant il est vrai que les partis politiques sont des armées de réserve qui ne s'activent qu'à l'approche des combats électoraux pour encadrer les recrues vers les bureaux de vote. M. Chirac espère ranimer la flamme en manifestant son autorité. Ainsi mercredi, lors de la réunion du groupe RPR de l'Assemblée nationale, il a affirmé sa résolution quant à la réforme du système de sanction à appliquer aux agents des services publics en cas de grève. Chassant, sur ce sujet, l'impression de confusion ou d'hésitation qui semblait s'installer, il a totalement satisfait les députés.

Le premier ministre n'ignore pas non plus que se répand dans l'opinion le sentiment que *« la politique du gouvernement ressemble un peu à de la navigation à vue et qu'elle n'est pas assez coordonnée »*, selon l'expression de son porte-parole M. Denis Baudouin. A la demande de M. Chirac, celui-ci a donc affirmé qu'il n'en est rien, que *« l'action du gouvernement est cohérente et toujours commandée par le schéma directeur arrêté lors de sa constitution en mars 1986 »*.

Respecter les objectifs apaiser les inquiétudes

Il a toutefois reconnu que des *« difficultés »* se présentaient pour lesquelles, chaque fois, les solutions recherchées par le gouvernement s'inspiraient de deux principes : *« respecter l'objectif de redressement économique et apaiser les inquiétudes des uns et des autres »*. Il a cité comme illustration de cette règle les mesures décidées pour la Sécurité sociale et celles concernant la grève des fonctionnaires.

M. Baudouin a surtout rappelé que l'action du gouvernement devait être jugée en fonction de plusieurs considérations. *« La date de l'élection présidentielle,* a-t-il souligné, *s'impose à tous. Bien que le gouvernement ne soit pas en campagne électorale (...), le premier ministre a eu à faire face à des foucades ou à des escapades des uns ou des autres qui souhaitent parler de l'élection présidentielle. C'est maintenant remis en ordre, mais cela a pris un peu de temps »*. M. Baudouin a ensuite évoqué les événements imprévus auxquels le gouvernement a dû faire face, comme la grève des *« aiguilleurs du ciel qui a désorganisé le vie économique de nombreuses entreprises »*. Au total, pour M. Baudouin, ces actions diverses rappellent la manière impressionniste, et *« c'est lorsque le tableau est terminé que l'on s'aperçoit de la qualité de l'œuvre »*.

En affirmant que la politique du gouvernement est *« cohérente, volontariste et que ses résultats seront positifs »*, M. Chirac veut surtout faire dire par son porte-parole qu'à dix mois de l'élection présidentielle, ses partisans doivent garder confiance.

ANDRÉ PASSERON.

M. Le Pen en campagne

« L'homme le plus diffamé du siècle... »

DOLE
de notre envoyé spécial

Refroidi par le nu, lui, jamais ! Qu'on se le dise ! M. Le Pen sous l'outrage n'a pas l'intention de se suicider. Au contraire. Notre King Kong de la politique verrait plutôt dans cette infamie galopante le gage de succès futurs. *« Moi je ne m'appelle pas Salengro* (1) confie-t-il ? *Quand on en est à montrer mes fesses et celles de ma femme, c'est vraiment qu'on n'a plus beaucoup d'arguments à m'opposer. »*

Mercredi 17 juin, sur le vol matinal et irrégulier de Paris-Mulhouse. Comme chaque semaine depuis son entrée en campagne présidentielle, M. Le Pen s'en va porter la bonne parole en terre de mission. Après la Creuse, la Normandie, la Picardie, la Lorraine, direction la Franche-Comté. Une heure de retard : la faute, bien sûr, à ces maudits aiguilleurs. L'argument est tout trouvé. Tout au long de cette journée éreintante, M. Le Pen le ressassera à plaisir pour fustiger la France des fonctionnaires. Mais pour l'heure l'objet de ses pensées est ailleurs. Son garde du corps lui annonce que celui de son épouse permettra à *Playboy* de rééditer exceptionnellement son dernier numéro. Quelqu'un exhibe devant ses yeux la une toute fraîche du *Canard enchaîné*.

M. Le Pen se déchaîne, hésitant entre l'ironie et la colère : *« Ça permettra au moins aux lecteurs du* Canard *de savoir que, comme le pape, il n'y a aucun doute pour ce qui me concerne sur l'état de ma personne. »* Plus solennel : *« Le fait que cette affaire ait été rapportée par la télévision et relayée dans la presse politique montre bien que l'on a gravi un échelon supplémentaire dans la décadence de la déontologie politique. »* Il parle de complot : *« Je suis convaincu que Jean-François Kahn a joué un rôle dans la manipulation de ma femme. Il a été vu récemment et par deux fois déjeunant avec ma femme à Marseille. »* Plus grave enfin : *« Cette histoire donne le ton de la campagne présidentielle. Elle sera sanglante parce que les mêmes arguments peuvent être employés par d'autres contre d'autres. »*

Ces confidences, M. Le Pen se gardera bien sûr tout au long de cette traversée de la Franche-Comté de les traduire en propos publics. Au Front national, on a le culte du chef. Chacun feint de ne connaître la revue en question ni d'Eve ni d'Adam. La chose étant entendue, M. Le Pen en vint cependant de lui-même à répondre aux campagnes de dénigrement, finissant par se décerner le titre ô combien envieux à ses yeux de *« l'homme politique le plus diffamé de ce siècle. »* Il conclut sa diatribe par cette image odorante : *« Souvenez-vous que pour avoir les plus belles fleurs il faut toujours leur mettre du fumier au pied. »*

Faire comme les grands

A en croire son entourage, la fleur Le Pen est en pleine éclosion : les fédérations du RPR implosent ; les petits patrons et commerçants accourent ; les élus locaux de la majorité s'affolent pour les prochaines élections municipales. En Franche-Comté comme ailleurs, assurent les fantassins du Front national, là où Le Pen passe, l'herbe ne repousse plus comme avant. Ils n'ont pas tout à fait tort.

M. Le Pen crapahute au pas de charge. Mercredi, il a visité trois départements : Territoire de Belfort, Doubs, Jura, tenu deux conférences de presse, avalé un déjeuner-débat à Belfort. Cent soixante couverts. Des commerçants, des artisans : les trois quarts d'entre eux sont venus sans avoir la carte du Front national en poche. Dans la traversée du Doubs, autre signe : la progression du convoi de M. Le Pen est facilitée par la gendarmerie. *« C'est vrai que nous avons avec eux certaines complicités »*, se flatte un localier de l'étape. Arrivée à Dole : nouvelle rencontre avec des petits patrons et, au premier rang, le président de la chambre de commerce du Jura. Meeting le soir sous chapiteau : six cents personnes, 30 francs l'entrée, gratuit pour les chômeurs. Des adjoints de la ville étiquetés « divers droite » sont sur les bancs.

De plus en plus, M. Le Pen cherche à normaliser sa campagne, même si cela ne va pas sans quelques difficultés. Une visite à la Saline royale d'Arcs et Senans est au programme. Craignant que M. Le Pen profite de l'occasion pour faire des déclarations politiques, le directeur a interdit l'entrée au public dans l'après-midi. Un guide extérieur doit venir à la rescousse. Une heure plus tard, M. Le Pen fait un détour par le domaine viticole d'Arbois du célèbre Henri Maire. *« C'est un vieux radical qui vous reçoit »*, annonce d'entrée le maître des lieux. Il n'y a personne dans les caves : *« Je n'ai pas voulu d'ennuis avec mes syndicats »*, confiera un peu plus tard le propriétaire. Trois cents manifestants protesteront, à l'appel de la gauche, contre la venue du président du Front national à Dole. Qu'importe. La caravane Le Pen passe !

De l'est à l'ouest, du nord au sud, le candidat en campagne ne varie guère son discours. Profitant plus que jamais de la position de celui qui se considère comme seul contre tous. Seul candidat à dire la vérité. Seul candidat chef d'entreprise. Seul candidat d'une droite *« populaire et nationale »* capable de mettre un terme à plus de trente années de dérive socialiste. Giscard, Chirac, Mitterrand, Juppé, Jospin, Toubon, Fabius : tous coupables. *« Nos gouvernants,* se plaint-il, *ont une tendresse particulière pour nos adversaires, comme s'ils étaient gênés d'être ce qu'ils sont. »*

Dernier exemple de *« cette espèce de perversion de l'esprit »* : les 2,5 millions de francs alloués par M. Chirac *« à ce canard socialiste, aptère et moribond », le Matin de Paris*. Fait nouveau : M. Le Pen n'épargne plus M. Barre.

La guerre est déclarée !

Il reste convaincu que M. Chirac est désormais hors course et, plus encore, qu'il ne faut plus ménager M. Barre que l'on a vu applaudir M. Malhuret à l'Assemblée lorsque le secrétaire d'Etat aux droits de l'homme réclamait que les thèses du Front national soient délégitimées. La guerre est déclarée !

En avant pour les 20 % ! Fervent adepte de la méthode Coué, M. Le Pen a l'intention d'être partout, de débattre avec qui ose l'affronter ; de courir la province jusqu'à la fin de ce mois, de tourner sur les plages entre le 15 juillet le 15 août comme au bon temps de Tixier-Vignancour en 1965. Vingt-six étapes avec derrière lui un chapiteau de trois mille places. La fête des bleu, blanc, rouge en septembre pour battre tous les records et faire la nique au RPR.

M. Le Pen veut livrer bataille *« à visage découvert et à poitrine nue »*. Lui rétorque-t-on qu'il part peut-être un peu tôt ? Il veut que *« les Français ne meurent pas idiots », « non pas vaincre les Français mais les convaincre »* et surtout prendre le temps de se faire connaître.

« Je ne pense pas que tout le monde m'aime, mais quand on me connaît, on m'aime beaucoup mieux. » Vaste programme en effet !

DANIEL CARTON.

(1) Député socialiste du Nord (1928-1936) et maire de Lille, Roger Salengro, ministre de l'intérieur du gouvernement du Front populaire de Léon Blum, se suicida à la suite d'une campagne de diffamation lancée par des journaux d'extrême droite.

Le PS voudrait combattre l'extrême droite sur le terrain

Le bureau exécutif du PS, réuni le mercredi 17 juin, a débattu de la question de l'extrême droite, autour d'un rapport présenté par M. Michel Delebarre, membre du secrétariat national chargé des relations extérieures, au nom du groupe de travail constitué au sein du bureau sur ce sujet. Un débat jugé plutôt satisfaisant par tel membre du bureau, ou au contraire, à en croire tel autre, dénué d'intérêt, mais qui fixe les grandes lignes de l'attitude que va adopter le PS face au phénomène Le Pen.

M. Henri Emmanuelli, membre de ce groupe de travail et membre du secrétariat national chargé de la communication, résume en quelques points ces lignes de force : *« Si le PS,* observe-t-il, *ne se porte pas au front* [contre M. Le Pen], *il ne faut pas compter sur les forces de droite pour le faire. »* Il ne s'agit pas, pour le PS, de s'insérer dans un *« front constitué »* avec les autres forces politiques. Mais le PS n'entend pas mener ce combat seul : il souhaite y associer les *« forces spirituelles »* du pays.

Enfin, compte tenu de la diversité du phénomène Le Pen, les dirigeants socialistes reconnaissent que *« le combat idéologique en termes nationaux n'est pas suffisant »*. Si des électeurs modérés ou proches du centre peuvent être sensibles, sur le plan des valeurs, à l'idée du « rempart » que voudrait constituter le PS contre l'extrême droite, ce discours n'est pas suffisant pour l'électorat populaire tenté par M. Le Pen : cet électorat-là doit être reconquis – ou préservé quand le mal n'est pas encore fait – par des *« actions de proximité »* sur le terrain. La difficulté tient au fait que l'investissement militant dans les milieux populaires dont était capable le PCF n'a jamais été la spécialité du PS.

En tout état de cause, à en croire les dirigeants socialistes, le débat Jospin-Le Pen sur RTL, le lundi 22 juin, constitue une étape d'un combat qu'ils veulent mener sans faiblesse, une véritable confrontation, plus qu'un débat classique.

Cette échéance constitue pour M. Jospin une sorte de pari. Par solidarité avec le premier secrétaire, aucun dirigeant socialiste n'a regretté, mercredi, au bureau exécutif, la décision de M. Jospin, qui va à ce débat, selon l'un de ces proches, *« encouragé par ses pairs »*. Mais plusieurs s'interrogent, en privé, sur son opportunité, notamment parce que M. Le Pen est un adversaire redoutable auquel ne s'appliquent pas les canons habituels de la joute politique.

Si M. Jospin réussit ce débat, il sera chaudement félicité. S'il le rate, nul doute que le reproche – sur le thème *« je l'avais bien dit »* – en sera fait, plus ou moins discrètement, au premier secrétaire.

J.-L. A.

PCF : les dirigeants du Doubs sont la cible de la direction

La direction du PCF ne supporte plus les dirigeants communistes du Doubs. Au risque – calculé ? – de provoquer une fuite, elle l'a fait savoir, par écrit, à plus de deux cents militants, exceptés les dirigeants concernés, en des termes d'une rare clarté. Une lettre, datée du 4 juin et signée par M. Gaston Plissonnier, membre du secrétariat du comité central chargé de la coordination du travail du bureau politique, dont il est le doyen, donne aux cadres communistes francs-comtois la version de la place du Colonel-Fabien sur *« le grave désaccord du comité central avec les pratiques et le fonctionnement appliqués par les dirigeants de la fédération du Doubs »*.

M. Plissonnier fait d'abord référence à une rencontre qui s'est déroulée le 8 avril entre le secrétariat de la fédération du Doubs, *« à sa demande »*, et une délégation du comité central (MM. Paul Laurent, René Le Guen et Guy Poussy). Cette entrevue – au cours de laquelle, disent des communistes de Besançon, M. Laurent, membre du secrétariat aurait *« conseillé »* à ses interlocuteurs de quitter leurs postes de responsabilité – était le point d'orgue d'une *« dégradation progressive des rapports entre comité central et direction fédérale »*, écrit l'auteur de la missive.

Ce dernier dénonce *« une véritable agression contre la direction* [nationale] *élue par le 25e congrès »*, contenue, selon lui, dans un texte adopté par le comité fédéral du Doubs, le 4 février précédent ; il accuse le secrétariat fédéral d'avoir voulu faire du *« comité fédéral du Doubs un comité central bis »*.

Au cours de cette rencontre, les délégués du comité central semblent avoir exigé un soutien sans faille pour la direction. La lettre de M. Plissonnier – c'est probablement sa finalité principale – explique que les dirigeants fédéraux entravent le bon fonctionnement de la fédération.

Pis, la fédération *« n'a pas appliqué »* dans le Doubs le processus de désignation du candidat à l'élection présidentielle qui avait été décidé à Paris.

Cette lettre soulève plusieurs questions parmi les communistes du Doubs. Un secrétaire de cellule estime que la direction du Parti veut mettre cette affaire sur la place publique afin de discréditer les dirigeants fédéraux qui, *« conformément aux statuts, conservent leurs désaccords à l'intérieur du parti »*.

Elément sans doute capital, la direction, qui a un respect scrupuleux du « centralisme démocratique » et du fonctionnement hiérarchique du parti, s'adresse directement aux cadres communistes du Doubs pour leur signifier qu'il n'est pas utile de réélire la direction fédérale actuelle avant le prochain congrès. Ils sont implicitement prévenus qu'elle ne serait pas reconnue par le comité central.

OLIVIER BIFFAUD.

EN BREF

● **M. Mitterrand au Mont Valérien.** – M. François Mitterrand a présidé, jeudi 18 juin, les cérémonies au Mont Valérien célébrant le 47e anniversaire de l'appel du général de Gaulle à la Résistance le 18 juin 1940. Le chef de l'État était accompagné du premier ministre ainsi que de plusieurs membres du gouvernement.

● **Election définitive du premier secrétaire de la fédération du PS des Ardennes.** – Invalidée par la direction nationale du PS (*le Monde* du 27 mai), l'élection, le 20 avril dernier, d'un rocardien, M. Louis Auboin, à la tête de la fédération des Ardennes du PS, a été confirmée par un nouveau vote et entérinée par le bureau exécutif national du PS. Le candidat rocardien a été élu contre le candidat du courant AB (mitterrando-mauroyiste) avec l'appoint des voix de l'ex-CERES.





Politique

La situation en Corse après l'assassinat de Jean-Paul Lafay

Six personnes recherchées, six incarcérées à la suite de la visite de M. Robert Pandraud

AJACCIO
de notre envoyée spéciale

Cinq heures à Ajaccio : le séjour en Corse, jeudi 18 juin, de M. Robert Pandraud a été bref, mais le ministre chargé de la sécurité a tenu cependant, avant de monter dans le Mystère-20 qui devait le ramener à Paris, à préciser devant la presse les motifs et les résultats de sa visite : *« Je suis ici pour activer la lutte antiterroriste, et mettre en pratique ce qui avait été dit par M. Pasqua. »*

M. Pandraud a donc présidé une réunion de travail en compagnie de M. Pierre Tulli, conseiller technique au cabinet du garde des sceaux, de MM. Joël Thoraval et Marcel Morin, préfet de région et préfet délégué à la police, de M. Alain Marsaud, chef de la section antiterroriste du parquet de Paris, et de la plupart des responsables de la magistrature, de la police et de la gendarmerie afin de mettre au point *« les mesures à prendre pour accélérer l'enquête »* sur l'assassinat du docteur Jean-Paul Lafay.

« Je ne vous dirai rien, bien entendu », a déclaré M. Pandraud, qui a néanmoins annoncé *« l'affichage, dès le début de la semaine prochaine, des portraits de certains individus recherchés, apposés dans l'île, à Paris, à Nice et à Marseille »*. Cet affichage vise-t-il les assassins du docteur Lafay ? M. Pandraud répond : *« Ce sont des gens tous recherchés comme suspects pour d'autres actes commis antérieurement. Je vais vous en donner les noms. »*

Le premier cité, Charles-Joseph Pieri, avait été incarcéré en 1983 pour le meurtre d'un légionnaire, mais il s'évada de la prison de Bastia le 24 janvier 1984, l'évasion étant revendiquée par l'ex- FLNC. Le deuxième, Jean-Baptiste Acquaviva, et le troisième, Jean Albertini, sont recherchés pour l'attaque d'une gendarmerie à L'Ile-Rousse, en 1984, peu après la découverte d'une cache d'armes dans le cimetière de cette ville. Le quatrième, Olivier Sauli, prit la fuit à la fin de 1985, après une perquisition au cours de laquelle des documents clandestins furent saisis. Le cinquième, Jean-André Orsoni, est en fuite à la suite de la découverte dans un box d'Ajaccio, en juin 1984, de nouveaux documents importants du mouvement clandestin indépendantiste et d'explosifs. Le sixième, Jean Casanova, est recherché pour l'attentat commis il y a trois mois contre une ferme de Ghisonnaccia.

La « loi du silence »

Quant au démenti de l'ex-FLNC sur l'assassinat du docteur Lafay, M. Pandraud s'est borné à indiquer que le vétérinaire *« avait déjà fait l'objet de menaces et d'attentats revendiqués par l'ex-FLNC »*. Il a réitéré ensuite l'appel lancé par M. Pasqua à la population pour qu'elle coopère avec la police : promesse de prime, numéro de téléphone pour des renseignements éventuels. Le ministre souligne : *« La loi du silence n'est pas aussi générale. Les primes peuvent donner certaines vocations. Le métier de terroriste est si lâche qu'il peut entraîner toutes les perversions. »*

M. Pandraud enverra-t-il dans l'île des renforts supplémentaires ? *« Vous le verrez-bien »*, répond-il avant d'ajouter : *« Nous avons de lourdes présomptions contre certains individus. Beaucoup sont des condamnés amnistiés et, dans cette organisation, il n'y a pas beaucoup d'anciens combattants. »*

« Avant de conclure, dit enfin M. Pandraud, *je vais répondre à une question que vous ne m'avez pas posée. Je puis vous assurer qu'il n'y a aucune barbouze en Corse. »*

Dès le départ de M. Pandraud, dix des onze personnes interpellées au cours des incidents de mardi dernier ont été présentées au parquet, où M. François Muguet, procureur de la République au tribunal d'Ajaccio, a notifié à six d'entre elles des inculpations qui vont de l'outrage à magistrat et de rébellion aux violences à *agent de la force publique* et à la participation, au maintien ou à la reconstitution de ligue dissoute. Les six inculpés ont été incarcérés ; il s'agit de MM. Franck Fois, Jean-Philippe Arrighi, Jean-Claude Mondoloni, prêtre de Morosaglia, Paul Buresi, Jean-Baptiste Rotily-Forcioli et Jean-Pierre Gilquin. Quatre autres personnes ont été remises en liberté : Mlles Aude Huillet et Muriel Giammari et MM. Jean-Louis Laredo et Jean-Paul Nebbia. La onzième, M. Jean Brignoli, qui souffre d'un traumatisme crânien, est hospitalisée.

Dans l'île, où le climat reste tendu, M. Jean-Paul de Rocca-Serra, *président de l'Assemblée* régionale de Corse et député (RPR) de Corse-du-Sud, a lancé à la population un appel solennel dans lequel il déclare notamment : *« Samedi, le docteur Lafay sera inhumé à Corte, dans cette terre corse à laquelle il s'était profondément attaché. Tous ceux qui le peuvent doivent l'accompagner jusqu'à sa dernière demeure, pour manifester à sa famille leur émotion et leur soutien. »*

DANIELLE ROUARD.

● **Deux dons de l'assemblée régionale de Corse.** — La commission des finances de l'assemblée *régionale de Corse présidée par* M. Pascal Arrighi a fait un don d'une somme de 500 000 francs à la famille du docteur Lafay. La même somme a été attribuée à l'Association d'aide aux victimes du terrorisme dont le docteur Lafay était président.

Les déclarations au « Monde » de M. Charles Pasqua

« Mardi 16 juin, vous avez déclaré à Danielle Rouard, notre envoyée spéciale en Corse : *« Je pars heureux de Corse, car je crois que ma mission est remplie : les Corses ont repris espoir. »* Juste après, intervenaient les incidents d'Ajaccio, puis, plus tard, l'assassinat du docteur Lafay. N'avez-vous pas sous-estimé la situation ?

— Ne confondez pas l'essentiel et l'accessoire. Mon voyage avait deux objectifs. Le premier, c'était d'affirmer la volonté de l'Etat de voir rétablir en Corse la sécurité. C'est la première des libertés. La Corse a besoin de paix, autant sinon davantage que toute autre région de France. L'insécurité en Corse est un facteur d'appauvrissement économique et, par conséquent, compromet l'avenir, notamment celui de la jeunesse.

» Deuxièmement, mon voyage avait pour but d'indiquer aux Corses la *place que l'île pouvait* occuper à l'avenir dans l'ensemble français. Dans notre philosophie politique, nous ne sommes pas partisans de l'interventionnisme étatique. Mais, compte tenu de ce que la Corse est une île, il y a des secteurs dans lesquels l'Etat doit intervenir, notamment celui des infrastructures.

» Ce message est bien passé, et c'était l'essentiel. Le corollaire était naturellement l'appel aux Corses pour qu'ils assument leurs responsabilités. L'Etat ne se désengage pas, il assumera les siennes. Mais j'ai voulu rappeler aux Corses, et d'abord aux élus, que le courage était une qualité traditionnelle de mes compatriotes. Et je voudrais bien qu'ils s'en souviennent. C'est parce que j'ai été entendu que les séparatistes ont voulu troubler la réunion d'Ajaccio. J'aurais pu faire prendre des mesures préventives — on me l'a d'ailleurs conseillé — qui consistaient à faire arrêter au préalable un certain nombre de gens. Je ne l'ai pas fait. Car je suis respectueux de la liberté d'expression, ce qui, manifestement, n'est pas le cas de tout le monde.

— Pourtant, votre voyage a quand même été terni. Comme si on vous avait fait un sinistre pied de nez...

— Non, le voyage s'est très bien passé. Les incidents d'Ajaccio m'ont laissé de marbre. Pour m'empêcher de parler, il en faut d'autres! Ce qui m'a profondément peiné, c'est l'assassinat du docteur Lafay. Cela veut dire qu'un certain nombre de gens, qui se réclament du nom de Corse, ont oublié les vertus essentielles de la race. Un Corse ne tire jamais dans le dos des gens ; quand on est amené à tirer sur quelqu'un, on le fait de face! On ne se cache pas le visage, on ne manque pas aux lois élémentaires de l'hospitalité en agressant des femmes et des enfants, on ne s'en prend jamais aux enseignants, parce que, pour nous, Corses, l'enseignement est la seule manière de s'élever dans la vie!

» Autant de choses intolérables, extrêmement difficiles à admettre pour quelqu'un qui veut rester fidèle aux traditions corses. Mais, sans ces incidents, ce voyage aurait été un grand succès. Il aurait servi à apporter à la Corse un dessein et à la jeunesse une espérance. C'est ce que les séparatistes ont voulu *empêcher. Et ils n'y arriveront pas.*

— Savez-vous qui a tué le docteur Lafay ?

— Evidemment non. Si je le savais, les assassins seraient déjà en prison. Ce que je sais, c'est qui sont les inspirateurs. Tout le monde les connaît comme moi.

— Un sigle ? Des noms ?

— Les inspirateurs, ce sont des gens bien précis, que les Corses connaissent, qui sont les porte-parole officiels des thèses séparatistes. Ils portent la responsabilité de cet assassinat. Il faudra bien que tout le monde rende des comptes. Non seulement ceux qui ont été le bras, mais aussi ceux qui sont le cerveau.

» Cela prendra le temps qu'il faudra. La lutte contre le terrorisme est une affaire de longue haleine. Il y faut de la détermination, de la ténacité et de la philosophie. Il y a des succès et des échecs. Il faut accueillir les premiers avec modestie. Les seconds, il faut les assumer avec philosophie, parce que cela fait partie des choses inévitables. Mais à condition d'en tirer les enseignements qui permettront d'obtenir de nouveaux succès, comme nous en avons obtenu contre le terrorisme interne et le terrorisme international. Souvenez-vous! Que n'a-t-on dit quand j'ai déclaré qu'il fallait terroriser les terroristes! Il faut du temps. Il faut que les forces de police aient confiance et sachent que nous partagerons avec elles les échecs comme les succès.

« Le soutien populaire »

— Durant votre voyage, vous avez déclaré, en substance, que vous connaissez les poseurs de bombe. Alors pourquoi ne pas les arrêter ?

— N'oubliez pas le contexte. Je parlais devant des assemblées d'élus. Quand je leur ai dit : *« Les plastiqueurs, on les connaît »*, cela signifiait — et chacun a bien compris : *« Vous les connaissez. »* Et j'ai ajouté : *« Le véritable soutien d'un pouvoir démocratique, ce ne sont pas les gendarmes ou les CRS, c'est le soutien populaire. C'est donc aux Corses eux-mêmes de dire : assez ! »*

» Les services de police ont des noms. Mais nous sommes dans un système démocratique, et ce n'est pas parce que les gens sont suspectés qu'ils peuvent être arrêtés. Cela limite nos capacités d'intervention. Cela étant, en Corse comme ailleurs, nous avons obtenu des résultats, et l'action de la police sera conduite avec fermeté, sans se laisser impressionner.

— Vous ne pouvez contester cependant la forte augmentation du nombre des attentats dans l'île, en 1986 et depuis le début de cette année...

— Je ne conteste pas du tout, bien que l'année où il y en a eu le plus reste 1982. Ce que je constate surtout, c'est que l'organisation séparatiste devient de plus en plus une organisation criminelle. Elle n'hésitait pas à plastiquer et à racketter. Elle a franchi, depuis un certain nombre de mois, un nouveau seuil. Le moment est donc venu pour les pouvoirs publics d'utiliser tous les moyens que nous donne la loi et de se montrer impitoyable.

— Ce qui signifie, concrètement ?

— Toutes les mesures que donne la loi. Rien de plus, rien de moins. Et nous allons procéder, comme nous l'avons fait en d'autres circonstances, à l'affichage des portraits des individus recherchés. De même que nous allons offrir des primes.

— Vous avez parlé de *« pantalonnade »* à propos de l'attitude des élus nationalistes durant votre visite. Encore une fois, n'était-ce pas une sous-estimation de l'adversaire ?

— J'ai qualifié ainsi l'attitude de représentants des séparatistes qui se mettaient des bâillons et des menottes. Alors que ce sont des gens qui appartiennent à la même mouvance — et je suis aimable en disant cela — que ceux qui, notamment, s'attaquent aux enseignants, à ceux qui sont susceptibles de prodiguer le savoir. Cela veut dire qu'on est entré dans une dérive fasciste et totalitaire ! Que ces gens-là se bâillonnent pour donner l'impression que leur liberté est en péril, oui, c'est vraiment une pantalonnade !

« Un souhait naturel »

— Vous êtes corse vous-même. Y a-t-il, selon vous, une spécificité du terrorisme dans l'île ?

— Oui, dans une certaine mesure. Il y a d'abord eu une revendication régionaliste, le souci de trouver des racines, de défendre la langue, les traditions, la culture corses. C'était un souhait naturel. Moi qui parle corse aussi bien sinon mieux que ceux qui veulent me donner des leçons, je sais que rester fidèle à ses racines, c'est une richesse.

» Mais de cette revendication légitime, du régionalisme, on est passé à l'autonomisme, puis au séparatisme et à la volonté d'imposer ce point de vue par la force. Cela, c'est inadmissible. Oui, il y a un certain particularisme dans l'inspiration, mais les méthodes sont désormais celles du terrorisme que nous connaissons ailleurs. Nous savons qu'il y a entre les séparatistes corses et les terroristes internationaux d'autres pays un certain nombre de connexions.

— L'aspiration indépendantiste ne se limite pourtant pas au terrorisme. Il y a quand même une implantation, des associations, des cercles culturels, des syndicats, etc.

— C'est une tentative pour avoir une apparence normale, ce qui rend l'organisation séparatiste encore plus dangereuse. Mais ce qui compte, c'est l'influence réelle. Aux dernières élections régionales, autonomistes et nationalistes ont fait moins de 10 % des voix. A Ajaccio, contre moi, ils étaient plus près de cinquante que de cent. Non, leur audience décroît dans l'opinion. C'est bien pourquoi les éléments les plus radicaux se lancent dans l'action violente.

» N'oubliez pas non plus que certains d'entre eux ne perdent pas de vue l'aspect lucratif de leurs activités. On plastique, on rackette, on incite les gens à quitter, à vendre à bas prix, et on rachète. De cela aussi nous allons nous occuper. En Corse comme ailleurs, le crime ne doit pas payer.

— La criminalité en Corse ne se réduit cependant pas au terorisme. Diriez-vous, comme l'un de vos prédécesseurs, qu'il existe une mafia corse ?

— Je constate avec regret que lorsqu'un gangster — et cela arrive — est d'origine corse on ne manque pas de le signaler. Si c'est d'aventure un académicien ou un magistrat, on oublie bien de le dire. Il est vrai que, dans le bassin méditerranéen, les gens sont peut-être un peu plus violents qu'ailleurs. Et c'est vrai qu'en Corse il y a une tradition d'être un peu porté à se faire justice soi-même. Cela vient de ce que la Corse a été occupée pendant des siècles. Mais il n'y a aucune comparaison avec ce qui existe en Sicile, où il y a un mélange entre le gangstérisme et la classe politique. Cela, ça n'existe pas en Corse ! Pas plus que sur le continent !

« Ne pas tout attendre de Paris »

— Sur le fond du problème, la situation économique, le sous-emploi, l'absence de débouchés, n'avez-vous pas le sentiment d'être dans l'impasse ?

— Pas du tout. Au risque de paraître prétentieux, je crois être un de ceux qui voit clairement ce que devrait être l'avenir de la Corse. Nos compatriotes ont toujours été partagés entre deux sentiments. Le premier, c'est de diriger eux-mêmes leurs affaires, et ce n'est pas propre aux autonomistes ou aux séparatistes ! Ce qui avait d'ailleurs incité nos prédécesseurs à proposer un statut particulier qui n'a, en fait, rien résolu. Parce que, dans le même temps, les Corses ont toujours tendance à se retourner vers l'Etat et à dire : que fait Paris ? que pense Paris ?

» Moi, je suis allé dire à mes compatriotes : cessez de tout attendre de Paris, commencez par réfléchir vous-mêmes. Et j'ai donné mes propres idées. La Corse a des potentialités, le tourisme notamment. Il faut aussi se dire que la Corse est en Méditerranée. Notre peuple avait autrefois une mentalité d'explorateur, qui l'a mis en contact avec d'autres civilisations, d'autres peuples. Pourquoi avons-nous de meilleures relations avec le Maghreb et les Africains ? Parce que nous *sentons mieux les choses ! La* Corse pourrait ainsi devenir le lieu privilégié de recherche du tronc commun des civilisations méditerranéennes. Ce n'est pas seulement intellectuel : il devrait être possible d'y installer un institut de la coopération, d'y former les volontaires qu'aujourd'hui on envoie sans qu'ils connaissent les cultures et les usages. Nous, gaullistes, croyons que la coopération est une chance pour la France et que celle-ci ne serait plus elle même si elle n'avait pas de politique africaine et méditerranéenne. La Corse a un rôle capital à jouer en ce domaine.

» Mais il ne faut pas que les Corses pensent que nous allons tout régler à leur place. Aucun gouvernement ne peut tolérer qu'un médecin qui n'avait qu'une seule ambition — vivre paisiblement en Corse, aider les Corses — et qui cherchait simplement le respect des droits de l'homme soit assassiné lâchement de deux balles dans le dos. Je l'ai dit, et j'ai constaté, avec satisfaction, que le président de la République pensait de même. Mais si nous, l'Etat, devions venir à bout tous seuls de cette affaire, alors les Corses n'auraient pas lieu d'être fiers. »

Propos recueillis par
EDWY PLENEL.

La plaidoirie de Me du Granrut au procès de Klaus Barbie

De claires réponses aux arguments juridiques de la défense

La détention de Barbie en France est-elle illégale ? Condamné en 1952 puis 1954, l'ancien officier SS peut-il être jugé de nouveau ? Qu'est-ce qu'un crime contre l'humanité ? L'ancien bâtonnier de Paris a répondu avec précision à toutes ces questions.

LYON
de notre envoyé spécial

Une plaidoirie a magistralement dominé la journée du 18 juin au procès Barbie, où continuent de s'exprimer les représentants des parties civiles. Ce fut, de l'avis unanime, celle de Me Bernard de Bigault du Granrut, ancien bâtonnier du barreau de Paris. *A priori*, il n'avait pas la meilleure part puisqu'il lui revenait « *de dire en droit pourquoi Klaus Barbie et, avec lui, le nazisme, doivent être condamnés* ». Et chacun sait que dire le droit dans le cadre de ce procès d'assises n'est pas une sinécure.

Bien peu dans l'assistance prisent le juriste, au motif souvent fallacieux que son propos ne peut intéresser que d'autres juristes. L'ancien bâtonnier en avait conscience et maintes fois il devait répéter : « *Je risque d'être aride et peut-être ennuyeux.* » Il ne fut ni aride ni ennuyeux. Pour la première fois de claires réponses, parce que simples, étaient données aux arguments juridiques que la défense entend, son tour venu, invoquer et qu'elle a d'ailleurs commencé d'invoquer, avec le refus de comparaître que Klaus Barbie a décidé depuis le 13 mai, en soutenant que sa détention par la France était illégale et qu'il se trouvait soumis à la loi du vainqueur.

C'est cela qu'entendait réfuter par avance Me du Granrut. Il avait à traiter trois chapitres. Le premier portait précisément sur les conditions de l'arrestation de Barbie par les autorités françaises, le 5 février 1983. Le second concernait l'affirmation adverse que l'ancien SS ayant été jugé par contumace en 1952 puis en 1954, les condamnations alors prononcées et aujourd'hui prescrites, interdisent de nouvelles poursuites. Enfin, il s'agissait de bien préciser ce qu'il faut entendre par crimes contre l'humanité, imprescriptibles par leur nature conformément à la loi française du 26 décembre 1964.

Après avoir discrètement, pudiquement, fait comprendre que, s'il intervenait dans cette affaire, il avait des raisons personnelles, ayant d'une part plaidé pendant l'Occupation pour des communistes devant les sections spéciales de Vichy et, d'autre part, comptant dans sa famille nombre de parents arrêtés et déportés, Me du Granrut en vint à son sujet...

L'expulsion par la Bolivie, le 5 février 1983, de Klaus Barbie vers la France était-elle une extradition déguisée ? Non, et voici pourquoi : Barbie se trouvait réfugié dans ce pays depuis 1951. On le savait. C'est pourquoi, après les condamnations par contumace de 1952 et 1954, qui visaient des assassinats, des incendies volontaires, des pillages, des séquestrations, mais aucun fait de déportation, une demande d'extradition fut formulée par la France. La Bolivie devait la rejeter le 4 décembre 1974, aucune convention d'extradition n'existant entre les deux pays.

Mais, ajouta Me du Granrut, la France ne restera pas, pour autant, inactive puisque, à Lyon, le 12 février 1982, une information était ouverte contre Barbie pour des faits ignorés des juges militaires de 1952 et 1954. Cette information étaiat suivie, le 3 novembre 1982, de la délivrance d'un mandat d'arrêt international. C'est ce mandat qui fut exécuté le 5 février 1983, à Cayenne, en Guyane français où arrive Barbie, expulsé de Bolivie par le nouveau président Zuaro, qui succédait à des dictatures précédentes. En agissant ainsi, le nouveau gouvernement démocratique de Bolivie aurait-il violé le droit international ? Nullement, répond l'avocat et, déjà, la Cour de cassation française, comme la Cour européenne des droits de l'homme, ont rejeté les arguments de Barbie.

La Bolivie, en 1983, poursuit Me du Granrut, n'a fait que se conformer aux déclarations des alliés qui, successivement, le 25 novembre 1941, le 13 janvier 1942 à Londres et le 30 octobre 1943 à Moscou, avaient, en pleine guerre, dénoncé les crimes nazis pour annoncer solennellement que « *les coupables, officiers ou soldats allemands membres du parti nazi, responsables de ces abominations et de ces crimes, comme ceux qui y auraient participé, seraient poursuivis jusqu'aux extrémités de la Terre pour être ramenés dans les pays où ils avaient accompli leurs forfaits et jugés selon les lois en vigueur dans ces pays* ».

Comment, dès lors, pourrait-on parler de rétroactivité, car, plaide Me du Granrut, c'est dans la suite normale de ces déclarations alliées que furent signés, le 8 mai 1945, les accords de Londres et que fut élaboré le statut du tribunal militaire international de Nuremberg, définissant les crimes contre la paix, les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité.

Les engagements de la Bolivie

C'est dans le même esprit, rappelle-t-il encore, que fut votée, le 13 février 1946, la résolution des Nations unies, invitant tous les Etats membres à prendre les mesures nécessaires pour la remise des criminels nazis aux pays où ils avaient opéré. Cette résolution, a rappelé l'ancien bâtonnier, la Bolivie l'avait votée ; c'est donc tout simplement pour cette raison que le gouvernement bolivien de 1983 pouvait expulser à bon droit Klaus Barbie vers la France.

Il n'y a là aucune extradition déguisée, aucune violation du droit international. La Bolivie n'a pas fait preuve de complaisance. Elle a simplement tenu ses engagements de 1946. Il n'y a eu ainsi aucun détournement de procédure, et Barbie se trouve aujourd'hui légitimement détenu en France, dès lors qu'il est assuré d'avoir un procès équitable, au sens de la Convention européenne des droits de l'homme.

L'ancien SS ne pourrait-il plus être jugé parce qu'il le fut par contumace en 1952 et en 1954 ? Là encore, Me du Granrut répond : « *Il est exact qu'on ne peut le juger pour des faits qui ont entraîné les premières condamnations. On ne peut davantage retenir, aujourd'hui, contre lui des actes qui seraient des crimes de guerre ignorés des premiers juges, parce que les crimes de guerre se trouvent juridiquement prescrits. Mais le tri a été opéré au moment de l'instruction.* »

Ce qui est invoqué aujourd'hui contre Barbie, ce sont uniquement des crimes contre l'humanité, tels qu'ils sont définis par le statut du tribunal militaire international de Nuremberg, dans son article 6-C. Quant à la loi française de 1964, qui constate l'imprescriptibilité de ces crimes, elle n'a fait qu'intégrer dans notre droit national cette législation internationale.

Le groupe des bourreaux

Qu'est-ce alors qu'un crime contre l'humanité ? « *Il ne faut*, dit Me du Granrut, *ni trop restreindre la notion ni trop l'étendre.* » Pour lui, trop la restreindre eût été, comme l'avait estimé la chambre d'accusation de Lyon, la ramener à la seule déportation des juifs. « *Avec eux*, dit-il, *il est vrai que nous avons l'illustration la plus caractérisée, la plus permanente, la plus atroce du crime contre l'humanité ; mais ce n'est pas parce qu'il y a une graduation dans l'atroce que l'atroce ne demeure pas. Nous en avons la preuve avec le train du 11 août 1944, qui mêle juifs et résistants, tous devant être, pour les nazis, à tout prix déportés.* »

Saisi par l'émotion, Me du Granrut a donné lecture à ce moment du passage par lequel M. Christian Le Gunehec, conseiller rapporteur à la chambre criminelle de la Cour de cassation, donnait son sentiment sur le sujet : « *S'il existe une hiérarchie dans l'horreur ou dans la cruauté, le crime contre l'humanité supplante le crime de guerre dans la mesure où il n'est pas seulement une violation de lois et coutumes de la guerre que les hommes auraient mis en place pour se donner bonne conscience et légitimer un recours à la force rendu absolument nécessaire, mais surtout une atteinte aux droits fondamentaux de l'homme : le droit à l'égalité sans distinction de race, de couleur ou de nationalité et le droit au respect des opinions politiques ou religieuses de chacun.*

» *C'est le crime qui n'a pas seulement pour objet de blesser ou de donner la mort, mais celui qui accompagne de telles blessures ou de telles morts d'une violation volontaire, délibérée et gratuite de la dignité de celles ou de ceux qui en sont les victimes, parce que celles-ci appartiennent à un groupe humain qui n'est pas celui des bourreaux ou qui n'en acceptent pas la domination.* »

Donc, ne pas trop restreindre. Mais ne pas non plus trop étendre, comme voudrait le faire la défense, qui invoque les atrocités commises pendant la guerre d'Algérie et du Vietnam, mais, relève Me du Granrut, « *à aucun moment celles accomplies au Cambodge par le régime de Pol Pot* ».

En conclusion, l'avocat dira : « *Vous êtes aujourd'hui, jurés du Rhône, les jurés de la France tout entière et aussi, je dois le dire, les jurés, les mandataires, les représentants de la communauté internationale ; et c'est une décision de portée internationale que vous avez à rendre en vous rappelant que, hélas, l'humanité n'a jamais progressé qu'au travers de ses malheurs.* »

C'est aussi au nom de la FNDIRP et de Mme Lesèvre que Me Joe Nordmann prenait la parole. Il entendait, après « *la grande plaidoirie de Me du Granrut, juriste et homme de cœur* », montrer en quoi le cas Barbie illustre bien le droit et en quoi l'ancien SS s'était bien voué à cette politique d'hégémonie du IIIe Reich, condition nécessaire pour l'accomplissement d'un crime contre l'humanité.

Il rappela ainsi longuement la carrière, l'adhésion de Barbie d'abord aux Jeunesses hitlériennes, puis aux SS, « *la garde prétorienne de Hitler* », et, enfin, au SD, la police du parti. « *Il était donc avant la guerre un policier déjà investi d'un pouvoir de vie et de mort, voué au culte du chef, obsédé de la pureté de la race aryenne, convaincu qu'il faut éliminer sans merci les adversaires. Le nazisme n'a pu exister que par des hommes comme Barbie.* »

Me Nordmann ne pouvait manquer, non plus, de rappeler que, s'il a fallu attendre près de quarante-cinq ans pour juger Barbie, c'est « *parce que, alors que se déroulait le procès de Nuremberg, il y avait, à une centaine de kilomètres de là, des hommes qui, eux, s'intéressaient à Barbie, non pour le châtier mais pour utiliser ses compétences éprouvées d'anticommuniste* ».

Il devait aussi s'appliquer à établir que, dans le combat contre le nazisme, « *si aucun des combattants ne ressemblait à l'autre, si d'Estienne d'Orves était différent des communistes décapités à Paris à la prison de la Santé, si le MOI et les otages de Châteaubriant se différenciaient d'autres résistants, si tous ne combattaient pas pour un même avenir, tous combattaient un ennemi commun* ».

Le « bluff » de Me Vergès

Enfin, Me Paul Vuillard, ancien bâtonnier de Lyon, a montré qu'à quatre-vingt-deux ans il demeurait un octogénaire performant pour représenter ici « *des associations de résistants sans obédience politique ni confessionnelle* ».

« *Pourtant*, ajouta-t-il aussitôt, *il n'y aura pas ici de scission de la Résistance française ; elle constitue un bloc indissoluble que rien ne pourra détruire.* »

Il entreprit alors de faire revivre les martyres subis par ceux qui furent aux mains de Barbie et qu'avaient relatés tant de témoins. Il y apporta beaucoup d'émotion et une certaine solennité. Il parla aussi de ce qu'il avait connu lui-même à Lyon au temps des années noires. Pour finir, il avait réservé une apostrophe à l'adresse de Me Jacques Vergès, « *qui entendait renverser les rôles, faire du procès de Barbie celui de la Résistance et de la France et qui resta muet devant Jacques Chaban-Delmas et se garda bien de mettre en accusation Raymond Aubrac* ».

« *Tout cela*, lança-t-il, *n'était donc que du bluff !* »

Hélas, Me Vergès, en cette journée du 18 juin, n'était pas à son banc. Il y avait seulement laissé Me M'Bemba, avocat au barreau de Brazzaville, qui doit plaider lui aussi pour la défense de Barbie.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Des caméras pour l'histoire

LYON
de notre envoyé spécial

« *Claude, tu es à l'antenne, ne bouge pas !* » Dans la cabine vidéo qui surplombe légèrement la cour d'assises, le réalisateur Daniel Borgeot lance ses ordres, rapides, précis. Depuis le 11 mai, trois magnétoscopes engrangent méthodiquement les images d'un film-fleuve : le procès Barbie. Un reportage à chaud, mais qui ne pourra être consulté par les historiens et autres chercheurs que dans vingt ans, avec l'autorisation de la chancellerie.

Me Serge Klarsfeld se lève. C'est le premier avocat des parties civiles à plaider. Nouveau plan de la caméra 2. L'avocat évoque la rafle d'Yzieu, rend hommage à Mmes Halaunbrenner et Benguigui. La caméra 1 cherche aussitôt leurs visages dans l'assistance. Grâce à leur casque, les cameramen sont reliés en permanence au réalisateur et reçoivent ses demandes. Un travail silencieux, discret. Les caméras sont presque dissimulées de part et d'autre du prétoire, derrière le ministère public et les bancs de la défense. Au-dessus des jurés, une troisième caméra, commandée à distance, a pu filmer la centaine de témoins qui ont déposé ces dernières semaines.

La peine et les larmes

Derrière sa console, Daniel Borgeot choisit ses images, tente de varier les plans. A ses côtés, Christine Deport, premier substitut, veille au bon déroulement des opérations. « *La philosophie générale s'est dégagée progressivement*, explique-t-elle. *La chancellerie a consulté deux historiens. Le premier nous a conseillé d'être froids, objectifs; le second était plus favorable à un enregistrement proche du reportage. Nous avons opté pour un moyen terme.* »

C'est ainsi que les trois caméras installées dans le prétoire, plus une quatrième de référence, disposée au fond de la salle d'audience, glissent de temps en temps sur les jurés, les sténotypistes, surprennent parfois Me Vergès regardant ostensiblement le plafond lorsque ses contradicteurs prennent la parole, cherchant à rendre au plus près l'ambiance de la cour.

« *Je ne prends pas forcément ceux qui parlent*, dit Daniel Borgeot; *il ne faut pas laisser s'installer une routine.* »

Le risque est minime. Le matériel et les techniciens mis à la disposition du ministère de la justice par FR 3, après un accord, permettent d'obtenir une gamme très large d'images. Le meilleur poste d'observation des audiences est à coup sûr cet espace de quelques mètres carrés où cinq écrans de télévision vous propulsent vers les visages des principaux acteurs du procès. « *J'avoue que, pendant les dépositions des témoins des parties civiles, j'étais bien content d'être très occupé*, raconte Daniel Borgeot. *Dans la cabine, l'émotion était énorme : il n'y a que nous qui les avons vusdéposer en très gros plan, avec leur peine sur le visage, parfois les larmes. Nous avons pu mettre côte à côte les images de quelques témoins et celle de Barbie.* »

Toutes les heures, le technicien vidéo présente au magistrat les trois cassettes qui viennent d'être enregistrées. Les bandes s'accumulent ainsi sur son bureau tout au long de l'audience, sous la protection discrète de la DST. En fin de journée, le premier substitut les remet au greffier. Les fameuses cassettes sont alors précieusement rangées dans un carton, dûment cerclé et scellé, le procès-verbal est rédigé et le colis expédié aux archives départementales, puis place Vendôme à Paris.

La chancellerie devra veiller à ne pas s'endormir sur ce très long documentaire. Pour que les cassettes puissent être visionnées en l'an 2007, il faudra impérativement les « *repiquer sur des supports inaltérables d'ici quelques années* », selon les spécialistes. Leur conservation est à ce prix.

LAURENT GREILSAMER.

Menacés de sanctions disciplinaires

Les deux avocats bordelais de François Korber renoncent à défendre leur client

BORDEAUX
de notre correspondant

Les deux avocats bordelais de l'ex-candidat RPR à Bordeaux François Korber, Me Denys Sutter et Daniel Lalanne, du barreau de Bordeaux, renoncent à défendre leur client, accusé de trafic d'or et de devises et du meurtre d'un de ses collaborateurs. Ils ont officiellement fait part de leur décision à François Korber et au président de la cour d'assises de la Gironde, M. Jean-Pierre Bouscharain, le 16 juin. Les deux avocats ne s'estimeraient plus dans les meilleures conditions pour défendre leur client. Pour sa part, le troisième avocat de François Korber, Me Thierry Lévy, du barreau de Paris, n'avait pas encore pris de décision le 19 juin.

Le 10 juin, le bâtonnier de Bordeaux, Me Alfred Peyrelongue avait été saisi d'une demande de sanctions à l'encontre des deux avocats de son barreau, formée par le procureur général de Bordeaux (*le Monde* du 13 juin). Parallèlement, une procédure similaire a été engagé contre l'avocat parisien, Me Thierry Lévy, sur intervention du parquet général de Bordeaux auprès du procureur général près la cour d'appel de Paris.

Ces demandes de sanctions sont consécutives aux incidents ayant conduit au renvoi de l'audience de la cour d'assises de la Gironde, qui devait juger François Korber, le 11 mai dernier. Les trois avocats, récusés par leur client, avaient refusé de l'assister, bien qu'ils aient été commis d'office. En conséquence, l'affaire avait dû être renvoyée à une autre session (*le Monde* du 21 mai).

Pour le parquet général de Bordeaux, l'attitude des avocats constituerait une faute déontologique puisqu'elle permettrait à un accusé de choisir les magistrats amenés à le juger.

Mes Sutter et Lalanne ont comparu devant le conseil de l'ordre du barreau de Bordeaux, le 16 juin, quelques heures après s'être officiellement dessaisis de l'affaire Korber. Le conseil de l'ordre a mis son jugement en délibéré jusqu'au 22 juin, jour où François Korber doit comparaître de nouveau devant les assises de là Gironde.

GINETTE DE MATHA.

Au tribunal d'Evry

Neuf mois de prison ferme pour deux brigadistes italiens

Deux ressortissants italiens, membres des Brigades rouges italiennes, Roberto Peli, trente et un ans, et Umberto Passigatti, vingt-sept ans, arrêtés au mois d'octobre 1986 à Gif-sur-Yvette (Essonne), ont été condamnés, mercredi 17 juin, à neuf mois de prison ferme pour vol, recel de voiture, détention et usage de fausses pièces d'identité par la cinquième chambre correctionnelle du tribunal de grande instance du tribunal d'Evry.

Avant d'être condamné, Umberto Passigatti a pris la parole après la plaidoirie de son avocat, Me Chalanset, pour lire au tribunal un texte de quatre pages, violente diatribe contre les conditions de détention qui ont, assure-t-il, été les siennes à Fleury-Mérogis. Il a notamment dénoncé le « mitard », où il a passé plusieurs jours en raison de sa conduite indisciplinée : « *On assassine tous les jours des détenus politiques à Fleury-Mérogis* », a-t-il affirmé.

Aux assises du Vaucluse

Peines de réclusion criminelle pour deux des accusés présents à la tuerie du Sofitel d'Avignon

François Arpino, quarante-quatre ans, et Gérard Rolland, trente-six ans, ont été respectivement condamnés à dix-huit ans et quinze ans de réclusion criminelle, le jeudi 18 juin, par la cour d'assises du Vaucluse, siégeant à Carpentras, qui les jugeait pour leur participation à la tuerie du Sofitel d'Avignon et l'exécution d'un de leurs complices.

Les deux accusés, qui ont bénéficié de circonstances atténuantes, ont été reconnus coupables de la tentative de hold-up commise le 5 août 1985, qui a mal tourné avec le meurtre de sept personnes. Le jury de la cour d'assises a cependant estimé qu'ils n'avaient pas participé à la tuerie. François Arpino a également été reconnu coupable du meurtre de son complice Jack Gouttenoire et Gérard Rolland a été condamné pour complicité dans cette même affaire.

EN BREF

● ***GRENOBLE : acquittement d'un policier poursuivi pour coups et blessures.*** — Le tribunal correctionnel de Grenoble a acquitté, mercredi 17 juin, un policier grenoblois, M. Michel Minier, trente et un ans, sous-brigadier, qui était poursuivi pour coups et blessures volontaires à la suite d'une plainte déposée par un ingénieur, M. Victor Gallet, cinquante-neuf ans.

M. Gallet se plaignait d'avoir été passé à tabac au début du mois d'août 1986 à la suite d'une interpellation consécutive à une altercation entre automobilistes (*le Monde* des 10-11, 13 et 15 août 1986). Quatre jours après son séjour dans les locaux du commissariat de police, l'ingénieur avait subi une intervention chirurgicale pour une rupture de la vessie et une occlusion intestinale (*le Monde* du 16 août 1986).

● ***Le président de la CNIL a remis son rapport annuel à M. François Mitterrand.*** — M. Jacques Fauvet, président de la Commission nationale informatique et libertés (CNIL) a remis, jeudi 18 juin, son rapport annuel au président de la République. Il sera rendu public le 1er juillet. « *Le trait le plus marquant* [de ce rapport], a dit M. Fauvet, *porte sur la confidentialité des données, notamment dans le domaine médical et sur la sécurité des systèmes informatiques du fait du développement de la télématique et du réseau téléphonique qui n'est pas très sûr, puisqu'on peut le pirater.* »

● **SIDA : trois journalistes suisses inculpés.** — Trois journalistes ont été inculpés le mercredi 18 juin à Zurich, pour avoir refusé de donner le nom d'une prostituée toxicomane qui avait continué à exercer son métier après avoir été déclarée séropositive par un test de dépistage du SIDA. Le procureur public de Zurich a déclaré qu'il avait essayé de retrouver l'identité de la femme, connue seulement sous le nom d' « Yvonne », après qu'elle eut déclaré, lors d'une interview à la télévision, en février, qu'elle continuait à exercer son métier malgré un test de SIDA positif. Cette prostituée pourrait être inculpée pour propagation d'une maladie humaine, acte incriminé par le droit suisse.

Société

ÉDUCATION

Les inscriptions à l'université Paris-VI

Querelle autour du minitel

« Voilà, monsieur Garnier, on a écrit un texte de quelques lignes. On va vous le lire et on vous demande de le signer. Comme ça, les choses seront claires : « Tous les bacheliers qui sollicitent une inscription à Paris-VI en juillet, faisant partie ou non du recensement par minitel, auront, comme le dit la loi, le droit de s'inscrire dans l'université de leur choix. »

– *Pas question. Je suis revenu de la réunion de la conférence des présidents d'université pour m'expliquer avec vous. Je suis prêt à recevoir une délégation de quatre ou cinq étudiants. Mais pas à discuter avec un comité d'occupation. C'est une question de principe.* »

Pendant trois heures, le vendredi 18 juin en fin d'après-midi, le dialogue de sourds s'est poursuivi entre M. Michel Garnier, président de l'université Paris-VI, et une cinquantaine d'étudiants de l'UNEF-ID (Indépendante et démocratique) qui occupaient son bureau. Ils entendaient ainsi dénoncer le système mis en place par cette université pour recenser puis inscrire par minitel les futurs bacheliers (*le Monde* du 21 mai).

Pour eux, il s'agit d'un système de préinscription qui, sous couvert d'efficacité de la gestion des inscriptions, permet en réalité d'opérer une sélection des bacheliers sur la base de leurs notes et de leur section de baccalauréat. En outre, et c'est indéniablement là que le bât blesse, en supprimant les files d'attente, les tensions et les mécontentements qui accompagnent traditionnellement les inscriptions dans quelques universités parisiennes, le système inauguré cette année à Paris-VI prive du même coup les syndicats étudiants d'un moment privilégié de sensibilisation et d'adhésion. Et il supprime, soulignaient hier les « occupants », *« tout moyen de défense collective pour les non-inscrits. »*

A quoi M. Michel Garnier oppose une série de chiffres qu'il veut rassurants. *« Nous avons reçu 3 500 candidatures directes, auxquelles sont venues s'ajouter 1 600 demandes, grâce au système RAVEL mis en place par le rectorat. Les élèves de terminale peuvent encore demander à s'inscrire à Paris-VI jusqu'au 25 juin. Nous aurons donc 5 500 demandes environ au bout du compte.* »

A partir de là, il faut tenir compte des échecs au bac, qui élimineront quelque 1 500 demandes, puis des nombreuses doubles inscriptions à l'université et dans les classes préparatoires ou les IUT (estimées cette année à 2 000). *« Il me restera donc à loger*, conclut M. Garnier, *à peu près 2 100 étudiants, c'est-à-dire exactement la capacité d'accueil à Jussieu et dans le nouveau centre que nous aurons cette année à Versailles (300 places).* »

Les étudiants appellent déjà à une manifestation, le 10 juillet, des lycéens qui ne pourraient s'inscrire à l'université, faute de s'être fait connaître dès à présent.

G. C.

RELIGIONS

Vatican

Mgr Séjourné quitte la secrétairerie d'Etat

Chef de la section française de la secrétairerie d'Etat, Mgr René Séjourné a été nommé, le vendredi 19 juin, évêque titulaire de Lapico et reste à la disposition personnelle du pape. Il devient recteur de Saint-Louis-des-Français, la paroisse des Français de Rome, succédant à Mgr André Boissonnet, nommé à ce poste par l'ambassadeur de France près le Saint-Siège et par la conférence épiscopale française en accord avec le diocèse de Rome.

[Né le 20 mai 1930 à Aviré (Maine-et-Loire), Mgr Séjourné a été ordonné prêtre du diocèse d'Angers en 1955 et est entré en 1967 à la secrétairerie d'Etat. C'est en 1972 qu'il a succédé à Mgr Paul Poupard, futur cardinal, comme chef de la section française, chargé de la diplomatie du Saint-Siège dans tous les pays francophones.]

● **Une mise en garde de l'Eglise d'Angleterre contre la franc-maçonnerie.** – Dans un rapport adopté, le jeudi 18 juin, à Londres, l'Eglise d'Angleterre déconseille l'appartenance des fidèles anglicans à la franc-maçonnerie, jugée incompatible avec le christianisme. Le rituel secret maçonnique y est vivement mis en cause. L'Eglise d'Angleterre rejoint ainsi des initiatives semblables prises par d'autres Eglises méthodiste et catholique. La Grande-Bretagne compte cinq cent mille francs-maçons, groupés dans huit mille cinq cents loges. Cousin de la reine Elisabeth, le duc de Kent est grand-maître de l'une des obédiences britanniques.

Le code de la nationalité sous l'œil des « sages »

(Suite de la première page.)

On les avait pourtant avertis, de divers côtés, qu'ils maniaient là un brûlot. D'abord, parce que la nationalité porte une charge symbolique considérable, étant liée à des concepts comme le sol, le sang, l'identité, l'assimilitation, le loyalisme, le mérite... Mais aussi parce que la réforme concernait essentiellement des enfants et des adolescents – ceux qui sont nés en France de parents étrangers.

Ces enfants sont français à la naissance si l'un de leurs parents est lui-même né en France (ou dans un ex-territoire français, comme l'Algérie jusqu'en 1962). Le gouvernement a renoncé à changer cette disposition. En revanche, il veut empêcher de devenir automatiquement français à dix-huit ans ceux dont les deux parents sont nés hors de France. Ces enfants-là devraient faire en quelque sorte une demande de naturalisation au moment de leur majorité.

Devant le concert de protestations, le garde des sceaux a commencé par gommer tel article, atténuer tel autre, polir et repolir ses phrases pour s'apercevoir finalement qu'il ne s'en sortirait pas. D'un côté, on criait à la capitulation. De l'autre, au racisme. M. Chirac a fini par « geler » cette réforme en annonçant, le 12 mars, la création d'une commission de « sages » qui se mettrait à la tâche dans les plus brefs délais. Il lui a fallu plus de trois mois pour concrétiser cette idée.

Pour faire bonne figure, la commission devait compter un Maghrébin. C'est un médecin lillois, le docteur Salem Kaacet qui a été choisi. Diverses personnalités, de gauche ou de droite, se sont récusées, par manque d'enthousiasme ou de temps. D'autres avaient été écartées d'office, malgré leur compétence en la matière, pour s'être engagées dans le débat. Cela n'empêche pas le professeur Pierre Chaunu de figurer sur la liste, lui qui vient d'apposer sa signature à une motion d'universitaires (*le Monde* du 17 juin), réclamant une réforme du code de 1973 et... *« déplorant que ce problème fondamental soit soustrait à la souveraineté nationale et délégué à de prétendus sages ou consciences »*... M. Le Pen a saisi la balle au bond : dans un communiqué, il estime, lui aussi, que la réforme du code relève de la souveraineté nationale et *« observe avec intérêt que l'un des membres de cette commission (...) partage ce point de vue »*.

Après l'élection présidentielle ?

Les seize « sages » n'ont pas pour mission de réécrire le texte mais de fournir des observations. A la fois sur le code actuel et sur le projet gouvernemental. S'ils rendent leur copie en septembre, un nouveau projet de loi pourrait être soumis au Parlement à la session d'automne. Dans le cas contraire, l'affaire risquerait fort d'être reportée après l'élection présidentielle de 1988. *« La commission en a au moins pour trois mois de travail »*, dit-on dans l'entourage de M. Chalandon.

Trois mois au bas mot, car elle n'est pas chargée seulement d'étudier les acquisitions automatiques de nationalité, la réforme des procédures de naturalisation et la lutte contre les mariages blancs. On lui a demandé aussi d'examiner une question très délicate qui ne figurait pas dans le projet de loi : la double nationalité et ses conséquences sur le service militaire.

C'est une vraie question, souligne Jacqueline Costa-Lascoux, directrice de recherche au CNRS, dans un excellent ouvrage collectif qui paraît ces jours-ci en librairie (1). *« Il est clair que l'un des problèmes essentiels des années à venir sera celui de l'augmentation, démographiquement sensible, de la catégorie des plurinationaux. »* Ne compterait-on pas déjà en France près d'un million de Franco-Algériens, qui sont français aux yeux de Paris mais algériens pour le gouvernement d'Alger ?

Cette double nationalité présente quelques avantages, surtout psychologiques, mais beaucoup d'inconvénients, remarque Jacqueline Costa-Lascoux. Ce statut ambigu fait peser des soupçons de non-intégration chez ses titulaires dans chacun des deux pays. Mettre fin à cette situation du jour au lendemain par un accord entre Etats apparaît impensable. Mais on peut imaginer des solutions intermédiaires, comme par exemple l'extension de la double nationalité pour une durée limitée ou une « mise en sommeil » de la nationalité d'origine, qui ne reprendrait effet qu'en cas de retour au pays...

Une douzaine de pays ont conclu un accord avec la France, permettant aux titulaires d'une double nationalité d'effectuer leur service national dans un seul des deux Etats. Un jeune Franco-Algérien par exemple, peut choisir de faire son service dans l'un ou l'autre des deux pays. Or, une campagne a été lancée par le Front national, sur le thème : il n'est pas normal qu'un nombre croissant de Français choisissent de faire leur service militaire en Algérie.

En réalité, la grande majorité des conscrits beurs optent pour le drapeau tricolore. Mais il est vrai que, pour la classe d'âge de vingt ans par exemple, la proportion de ceux qui ont choisi l'Algérie est passée de 14,4 % en 1985 à 20 % en 1986 et 26 % en 1987. Comment l'interpréter ? Un examen plus attentif des chiffres permet de constater que ceux qui accomplissent effectivement leur service militaire en Algérie sont en baisse constante en raison des exemptions : 537 en 1985, 329 en 1986, 132 en 1987. Est-ce à dire que ces jeunes sont d'autant plus attirés par le service militaire algérien qu'ils ont moins de chances de le faire ?

Il faudrait trois ans aux « sages » et non trois mois pour étudier de près la psychologie de ces binationaux assis entre deux chaises. Dans l'ouvrage collectif *Questions de nationalité*, M. Abdelmalek Sayad, chargé de recherche au CNRS, décrit de manière saisissante ces enfants d'Algériens qui découvrent à seize ans qu'ils sont français, *« qu'ils le veuillent ou non, qu'ils s'en félicitent ou qu'ils le déplorent ; et souvent s'en félicitant et le déplorant en même temps sans avoir, pour autant, le sentiment de se contredire »*. Adapter équitablement à ces jeunes un code de nationalité infiniment complexe ne sera pas facile. On souhaite un bel été aux seize « sages » de la commission !

La réforme du code de la nationalité n'est pas un moyen de résoudre le problème de l'immigration, déclare M. Albin Chalandon dans une interview du *Figaro* du 19 juin. Il est difficile de lui donner tort sur ce point, même si la nécessité d'une réforme reste à démontrer. Le débat sur la nationalité, lancé par le gouvernement pour répondre au Front national masque, en effet, les vrais problèmes de l'immigration qui sont ceux de l'emploi, du logement, de l'école – et de la délinquance qui relève directement des trois premiers. A quand une commission de « sages » pour l'immigration ?

ROBERT SOLÉ.

(1) *Questions de nationalité. Histoire et enjeux d'un code.* Ouvrage collectif, sous la direction de Smaïn Laacher, éditions CIEMI-L'Harmattan, 257 pages, 98 F.

Seize membres

« Vous savez combien la question de la nationalité est juridiquement complexe et met en jeu tout à la fois des problèmes historiques, sociologiques, démographiques, religieux et bien sûr humains » a écrit le garde des sceaux dans une lettre récente aux membres de la Commission de la nationalité. *« La préparation du projet de loi élaboré a montré que la question de la nationalité suscitait chez nos concitoyens des réactions passionnées et diverses, souvent d'ailleurs fondées sur des informations inexactes. J'ai donc souhaité qu'un groupe de travail étudie cette question en toute indépendance et avec la sérénité et la hauteur de vue qui conviennent à un sujet dont la complexité apparaît de plus en plus au fur et à mesure de son étude »*.

Outre son président, M. Marceau Long, soixante-et-un ans, vice-président du Conseil d'Etat, ancien PDG de l'ORTF et d'Air-France, la commission compte les personnalités suivantes :

Docteur Léon Boutbien, ancien député socialiste ;

M. Jean-Jacques de Bresson, conseiller d'Etat honoraire ;

Mme Hélène Carrère d'Encausse, universitaire ;

M. Pierre Catala, universitaire ;

M. Pierre Chaunu, universitaire, membre de l'Institut ;

M. Berthold Goldman, universitaire ;

M. Salem Kaacet, assistant de cardiologie ;

M. Pierre-Patrick Kaltenbach, conseiller référendaire à la Cour des comptes ;

M. Emmanuel Le Roy-Ladurie, professeur au collège de France ;

M. Yvon Loussouarn, universitaire ;

M. Jean Rivero, universitaire ;

Mme Dominique Schnapper, universitaire ;

M. Alain Touraine, universitaire ;

Me Jean-Marc Varaut, avocat ;

M. Henri Verneuil, réalisateur de films.

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

Information

L'INFORMATION vit de la violation des lois. Si celles-ci étaient respectées à la lettre, les journaux, qu'ils soient de droite ou de gauche, populaires ou plus guindés, ne contiendraient que des communiqués officiels et des petites annonces. Autrement dit, il suffirait d'un seul journal (à moins que ce ne soit déjà trop) pour donner ce qu'il serait, alors, abusif de nommer encore « information ».

C'est ce que vient une fois de plus de mettre en lumière l'inculpation notifiée à deux journalistes, l'un de *Libération*, l'autre du *Quotidien de Paris*, à qui il est reproché (prenons notre élan) une *« complicité de recel de violation du secret de l'instruction »*.

Bien qu'elle soit représentative d'un climat qui n'est pas très favorable à la liberté de l'information (expression plus précise que l'abstraite « liberté de la presse »), climat qu'illustrent les plaintes déposées naguère par M. Chirac, M. Pasqua ou, sur un autre registre, par M. Le Pen, cette poursuite doit être accueillie avec sérénité, si ce n'est avec humour.

En tout cas avec modestie, dans la mesure où une telle inculpation n'a pas de quoi faire rougir ceux qu'elle vise. L'inculpation n'est rien, son motif est tout. Comme disait quelqu'un, *« le crime fait la honte et non pas l'échafaud »*.

Etre accusé d'avoir trop dit, quand c'est exactement, quand rien n'entache la découverte des faits ou des documents, cela joue plutôt contre celui qui s'en plaint que contre celui qui a dévoilé un injuste mystère.

L'inculpation n'est qu'un geste de procédure, qui ne préjuge de rien. Surtout lorsqu'il s'agit d'affaires de presse où les cartes biseautées et les fausses fenêtres sont monnaie courante.

∴

IL est évidemment pour le moins paradoxal d'avouer, c'est-à-dire de rappeler, que la presse, vertueuse par son objet sinon par sa nature, n'acquiert sa personnalité que grâce à l'illégalité. Telle est pourtant la réalité.

Car contrairement à ce que voudrait faire croire le solennel intitulé de la loi du 29 juillet 1881 *« sur la liberté de la presse »*, celle-ci n'est encadrée que d'interdits. La loi protège le silence et non pas la parole, le secret et non pas l'information.

Outrance d'une plume qui est juge et partie ? Nullement. L'Etat, les institutions, les entreprises, les particuliers ont sous la main un arsenal de dispositions permettant (et c'est bien la première chose qui soit permise) de réduire les journaux à des pages blanches.

En son temps, le ministère de la justice s'est efforcé de rassembler les articles énonçant ces interdits. Il a mis des semaines à accomplir ce travail, et rien n'assure qu'il soit complet.

Qu'il s'agisse de Greenpeace, de Chaumet, des « avions renifleurs », ou de la plus lointaine Garantie foncière, ou encore de quelques autres dossiers qui n'avaient pas, eux, de coloration pénale, tous ont été « sortis », comme on dit dans le métier, en infraction avec les lois.

Quelqu'un a « parlé » qui ne le devait pas, qui s'est rendu coupable d'une indiscrétion industrielle, politique, judiciaire ou commerciale, à ce titre justiciable de la rigueur des lois.

N'en a-t-il pas d'ailleurs toujours été ainsi ? Saint-Simon, journaliste à sa manière, puisqu'annalyste, a vécu d'espionnage mondain (à l'époque grande affaire politique), de secrets dévoilés et de confidences trahies. Faut-il le promettre au pilon ?

Fallait-il de nos jours garder le silence sur la triste mascarade de Greenpeace, sur la peu ragoûtante déconfiture Chaumet, sur les grotesques « avions renifleurs », sur le sordide Carrefour du développement ?

Répondre oui ramènerait la France légèrement en deçà des régimes de censure. C'est pourtant ce qu'ordonnent la logique et la lettre des lois. Répondre non, c'est consentir à l'idée que la presse ne peut satisfaire à sa mission d'information qu'en contournant constamment les lois, en jouant avec elles ou en se jouant d'elles.

Modérons tout de suite ce qu'a d'excessivement dramatique une vision purement légale du régime de la presse. Il est vrai que, en dehors de la diffamation et des textes qui l'accompagnent, les lois du silence sont rarement mises en œuvre. Mais elles pourraient l'être.

Légalement, tout journal, toute publication, de droite, comme de gauche, hostile au gouvernement ou soutenant sa politique, celui-ci ou celui-là, vit au péril du « papier bleu », en sursis.

Que n'attendez-vous, rétorquent les âmes pieuses, que « l'affaire» vienne au grand jour d'une audience publique ! Ah, ouiche ! Quand elle sera bien enrubannée, aseptisée, embaumée de procédure, que ses aspects les plus scandaleux (lâchons le mot) auront été ramenés à de beaucoup plus tolérables « infractions » ! A moins qu'entre-temps un *gentlemen's agreement* ne soit intervenu, qui sera baptisé non-lieu.

Et que ferait-on, même, de ce qui n'a pas de caractère pénal : un détestable projet de loi préparé en catimini, ou bien l'élaboration d'une mise en fiches systématique des citoyens ? Faut-il remettre la liberté de ceux-ci à la seule vigilance du Conseil constitutionnel, à la seule audace du Conseil d'Etat, à la seule diligence des tribunaux ordinaires ? Courage ! Fuyons !

Il ne s'agit naturellement pas de faire ici l'éloge d'un journalisme dont les membres seraient autant de cow-boys ou de justiciers, épiant les consciences, sondant les intentions, réunissant en eux seuls le prêtre et le gardien de la paix. Le ciel nous en préserve ! Mais qu'il nous garantisse aussi des journalistes obéissants.

Qu'on ne vienne pas davantage nous bassiner avec ce « journalisme d'investigation », nouveau venu dans les gadgets langagiers, qui excite les nostalgies contraires des jeunes et des vieux, et qui n'est ni plus ni moins que le journalisme tout court.

Chaque membre de cette profession a vocation à découvrir des informations et à ne pas les garder pour lui. Mais il se trouve que les puissances estiment avoir intérêt à se cacher et que les journaliste sont là pour les en empêcher. C'est tout. Mais c'est l'essentiel.

IL est vrai que, souvent, le public peut avoir l'impression que ces révélations ne le concernent pas, ou de très loin ; que ce sont des querelles entre grands ou entre riches dont il n'est qu'un témoin impuissant, un spectateur passif ; que, de toute manière, il ne peut rien en découler pour lui, et surtout rien de bon ; que ces gens-là finiront toujours par s'entendre entre eux, si ce n'est sur le dos du public.

Ce n'est d'abord pas exact parce qu'il n'est pas de l'intérêt public, il n'est pas de l'intérêt du public que la poursuite des coquins ait lieu *à l'abri* des lois, lesquelles assureraient dans ces circonstances une fonction ambiguë.

Sans vanter les mérites du pilori (qui n'en a aucun), on ne peut, à rebours, justifier un secret de fer dont, par définition, le bénéfice est à sens unique.

Il n'est pas non plus exact de soutenir que les affaires relatées par les journaux ne mettent en scène que les grands. Il y a au moins une catégorie d'affaires qui se nourrit presque uniquement de petits, ce sont les excès (litote...) commis par des agents de l'autorité, pas seulement s'ils sont policiers.

Croit-on sincèrement que la SNCF aurait spontanément étalé sur la place publique les violences constatées sur la ligne de Juvisy (la moindre de ces violences étant née d'un défaut de ticket de quai et la plus grave ayant causé un mort) si la presse, cette plaie, n'avait pas raconté ce qui s'était passé, risquant ainsi de porter atteinte, dans un premier temps, à l'honneur de la SNCF ?

Croit-on que l'institution policière communique scrupuleusement les violences imputables à certains de ses membres ? Ne croit-on pas, pour parler net, que le magistrat, qui a en charge (parfois...) ce type d'affaire a les coudées plus franches lorsque, celle-ci étant connue, il n'a ni la crainte ni l'espoir qu'on lui suggère de « l'oublier » ?

∴

FAUT-il en rappeler quelques-unes ? La rue de Mogador, la rue Rossini, Fontenay-sous-Bois, Malik Oussekine, et combien d'autres dont il serait intéressant, par parenthèse, de savoir où elles en sont.

La dernière en date, c'est celle de ce jeune Turc qui a perdu la vie pour avoir volé une voiture. On ne peut même pas dire que, en dehors de Montargis, cela ait fait grand bruit.

Il est juste de convenir que le magistrat instructeur n'a pas lambiné, que la police ne semble pas lui avoir mis de bâtons dans les roues, et que cette promptitude a été de nature à éviter que les esprits ne s'enflamment. Mais, à quatorze ans, la vie, pour une bagnole ! Et c'est le propriétaire d'une voiture ancienne qui l'écrit.

On dira tout ce qu'on veut, que Montargis n'est pas Paris, que les manif Devaquet ébranlaient le gouvernement et que la mort d'un Turc ne l'empêche pas de dormir, que Muhammer Inik n'est pas Malik Oussekine, que l'un était innocent et l'autre, tout de même ! coupable ; on dira tout ce que l'on veut que cela n'y changera rien : un tel meurtre, c'est plus qu'une affaire policière, c'est une affaire d'Etat. Tout est vraiment cul par-dessus tête quand un policier trouve normal de tirer à vue, si ce n'est pis, dans ces conditions.

Pour cet adolescent, on ne citera pas Eluard, comme Georges Pompidou après le suicide de Gabrielle Russier : *« La victime raisonnable au regard d'enfant perdu, celle qui ressemble aux morts qui sont morts pour être aimés. »*

Oui, pourquoi réciterait-on ces vers ? L'enfant mort n'était-il pas coupable ?

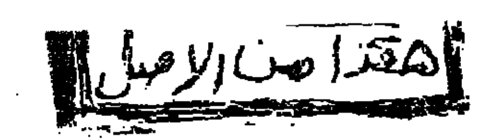
Elephant Man n'est pas à vendre

Le show-biz est sans pitié. Michael Jackson vient de proposer 1 million de dollars pour acquérir le cadavre de John Merrick, conservé au London Hospital Medical College. Digne refus des Britanniques.

John Merrick, mort en 1900, atteint d'une maladie incurable, la neurofibromatose, avait connu une triste célébrité sous le nom d'Elephant Man. Un film récent de David Linch a repris l'histoire exemplaire de cet homme au visage monstrueux et à l'âme pure : une vie horrible portée à bout de bras, un triomphe de la nature humaine.

Michael Jackson, qui joue les monstres dans un vidéo-clip à succès, *Thriller*, sans doute marqué par son rôle, voulait exposer la dépouille mortelle de Merrick dans une chambre des horreurs aménagée dans sa maison de Los Angeles.

On se souvient du cri de Merrick dans le film de Lynch : *« Je ne suis pas un animal ! »*



Lettres

Deux élections à l'Académie française

Georges Duby : un historien insatiable

L'élection de M. Georges Duby à l'Académie française, le jeudi 18 juin, en remplacement de Marcel Arland, n'a surpris personne : il était le seul candidat. Et c'est sans doute cette candidature unique qui a mécontenté les six académiciens qui ont voté blanc. Cinq d'entre eux ayant surchargé leur bulletin d'une croix hostile. Mais l'historien du Moyen Age a tout de même triomphé dès le premier tour, avec une majorité confortable (24 voix sur 30).

Pour M. André Frossard, élu le même jour, on a noté le nombre inhabituel et croissant de bulletins blancs tous marqués d'une croix, six, sept et dix au troisième tour, qui a tout de même assuré son élection au siège du duc de Castries, avec 17 voix. Il en avait obtenu 11 puis 14 au tour précédent. M. François Chalais en a recueilli 7, puis 3, et enfin aucune. M. Jean Elleinstein 6, 6 et 3. M. Charles Dédéyan avait retiré sa candidature.

J.-M. D.

Georges Duby fit avec application et succès ses classes d'historien tout au long des années 40. Docteur heureux et précoce, le voici à trente-deux ans, en 1951, touchant au havre de sa chère Provence d'adoption : il ne quittera sa chaire d'Aix qu'en 1970 pour le Collège de France. Mais aujourd'hui encore, membre de l'Institut et prêt à endosser l'habit vert, lauréat à répétition, figure éminente, parisienne et internationale, de la « jet society » historienne, diva médiatique et président de la Sept, il répugne à quitter des yeux la Sainte-Victoire. Quelque chose d'intime le lie à ces calcaires-là, à cette lumière spirituelle qui entretient peut-être aussi sa passion pour l'art moderne, son culte des eaux-fortes de Soulages et des métamorphoses de Masson.

Il était promis à une carrière sans encombre d'historien des *Annales* dans le sillage du grand aîné, Marc Bloch. Pour sa thèse de doctorat, il s'était plongé avec délice dans les cartulaires (1) assemblés par les bons moines de Cluny et il leur avait arraché le secret des premiers âges féodaux, de châtellenie en principauté, jusqu'à l'intervention du roi capétien.

En grattant les chartes et en quantifiant utilement, il avait ordonné le paysage des liens d'homme à homme et des forces productives quelque part entre la Saône embrumée et les croupes ensoleillées du Beaujolais. Sa *Société aux seizième et dix-septième siècles dans la région mâconnaise* (A. Colin, 1953), il la lut, enfiévrée, accrochée au sol, promise aux hiérarchies, à travers les lunettes assez marxiennes qu'on portait volontiers en ces années d'après-guerre. Mais, outre sa plume acérée, il avait déjà révélé dans cet exercice d'école une insatisfaction féconde.

En s'aventurant avec prudence et nuances hors de son terroir de Bourgogne, Duby, toujours en bon élève, creuse l'étude des fondements matériels de la société médiévale, distribue des produits et classe les producteurs, lit les bocages et les champs ouverts, mais préserve sa joie à soupeser la masse documentaire avec un regard d'enfance. Il aurait pu sombrer dans la monotonie de la quantification, sophistiquer jusqu'à l'épuisement, comme tant d'autres épigones de l'esprit des *Annales*, l'illusion positiviste du chiffre de longue durée.

Chantier médiéval

Mais un jour – un beau jour pour l'histoire, et pas seulement pour celle du Moyen Age, – sans doute après avoir caressé de l'œil un Derain ou un Poliakoff, il sut que le temps des abbayes romanes et des cathédrales mêlait plus que tout autre le matériel et le mental, que les valeurs et les formes ordonnançaient la matière première de l'histoire. Dès lors, il partit à l'aventure, en raids victorieux, entraînant une foule d'élèves et multipliant les textes de vaillance où il rendait compte de la chevauchée.

Dès 1967, il achève pour Skira un *Moyen Age* en trois volumes (repris en 1984) qui bat fièrement son nouveau pavillon. Il a rôdé chez les anthropologues et les linguistes, salué bien bas la trilogie de Dumézil qu'il expérimente dans son chantier médiéval (*les Trois Ordres, ou l'Imaginaire du féodalisme*, Gallimard, 1978), scruté les images et repéré les structures de la parenté. Son Moyen Age est au croisement des traces du mental qui façonne le réel et du quotidien qui révèle les seuils de l'indicible, un peu comme dans les collages cubistes. Le rite est signe social, l'image trahit un ordre, l'esprit travaille le matériel : l'orgue de Duby souffle à plein jeu, à grand clavier complet, elle mélodie et bombarde à cœur joie. De *Guerriers et Paysans* (Gallimard, 1973) au *Chevalier, la femme et le prêtre* (Hachette, 1981), on admirera le doigté et le coup de pédale.

Désormais, tous les genres historiques peuvent être ravivés sous sa plume. Son *Dimanche de Bouvines* (Gallimard, 1973) transfigure l'événement au feu de la mémoire collective, jusqu'en pleine bataille de la Marne de 1914. Son *Guillaume le Maréchal* (Fayard, 1984) campe le héros inconnu dont la biographie résume une époque. De l'image au livre pour enfants, à la BD ou à la série télévisée, il n'y a qu'un pas, que Duby franchit avec plaisir. Il anime sur ces entrefaites de vastes entreprises collectives d'édition qui gagnent à l'histoire un vaste public, une *Histoire de France* chez Larousse, une *Histoire de la France rurale*, puis de la *France urbaine*, au Seuil. Insatiable, il lance des manuels scolaires, des atlas, des albums, des vidéos et mille autres « produits », avant de tenter l'aventure d'une capitainerie dans l'industrie culturelle des nouvelles lucarnes.

Au point que d'aucuns lui reprochent *in petto* d'être devenu insensiblement un entrepreneur trop avisé en histoire courante, de disperser son talent aux mille feux des médias. Mais sans son vif regard sur toutes choses, l'histoire n'aurait peut-être pas connu la vogue que l'on sait depuis une quinzaine d'années. Et tous ceux que le succès chagrine peuvent ouvrir en confiance et en humilité ces livres d'un historien qui a su reconstruire pas à pas son horizon, rehausser sa palette et brosser sa lumière en pleine pâte. Un ultime plaisir leur est promis : celui du style, entêté de Cézanne. A relire les premières pages du *Temps des cathédrales*, on sait ce qu'est écrire l'histoire.

JEAN-PIERRE RIOUX.

(1) Titres de propriété et privilèges d'un monastère.

[Né à Paris le 7 octobre 1919, lycéen à Mâcon, agrégé d'histoire et géographie, docteur ès lettres, M. Georges Duby est tour à tour assistant à la faculté des lettres de Lyon (1944), chargé d'enseignement aux facultés des lettres de Besançon (1950) et d'Aix (1951), où il est promu dès 1953 maître de conférences puis professeur d'histoire du Moyen Age avant d'accéder au Collège de France en 1970. Membre associé de plusieurs académies étrangères (Académie royale de Belgique, Académie médiévale américaine, American Philosophical Society, British Academy, Accademia Nazionale dei Lincei), il est notamment directeur du Comité d'étude des sociétés méditerranéennes et membre du directoire du CNRS.

Ses essais font autorité. Retenons-en les principaux titres : *la Société aux onzième et douzième siècles* (prix Gobert 1954 de l'Académie des inscriptions et belles-lettres) ; *Histoire de la civilisation française ; l'Economie rurale et la vie des campagnes dans l'Occident médiéval* (prix Gobert 1962 de l'Académie des inscriptions et belles-lettres) ; *Fondements d'un nouvel humanisme et l'Europe des cathédrales ; Adolescence de la chrétienté occidentale ; Guerriers paysans, septième-douzième siècles* (prix Paul-Valéry de la Fondation de France, 1973) ; *le Dimanche de Bouvines* (27 juillet 1214, Prix des Ambassadeurs, 1973) ; *les Procès de Jeanne d'Arc ; l'An Mil ; le Temps des cathédrales (l'Art et la Société, 980-1420) ; Saint Bernard, l'art cistercien ; le Chevalier, la femme et le prêtre* (le mariage dans la France féodale) ; *les Trois Ordres ou l'Imaginaire du féodalisme* (Prix des critiques, 1878).

M. Georges Duby a dirigé la publication de *l'Histoire de la France* (trois tomes), de *l'Histoire de la France rurale*, et de *l'Histoire de la France urbaine*. Il a collaboré à l'*Histoire générale des civilisations* et à l'*Encyclopédie* de « la Pléiade » : *l'Europe au Moyen Age : Art roman, art gothique* (prix Bernier 1980 de l'Académie des beaux-arts). L'Académie française lui a, en outre, décerné son grand prix Gobert, 1978.]

André Frossard : l'épée et le carquois

André Frossard s'était déjà présenté à l'Académie française en avril 1985. Battu par Michel Mohrt, il commentait son échec, le lendemain, en première page du *Figaro*, mi-amer, mi-narquois : « *Cela prouve que la providence qui veille sur moi tient à me faire passer le goût des honneurs. Je ne peux que remercier ceux qui l'ont aidée dans cette lourde tâche et reporter mon amitié sur les autres.* » La providence a donc changé d'avis.

« Cavalier seul », André Frossard fabrique ses billets quotidiens dans le silence de son appartement de Neuilly, loin de la rumeur du monde. La plume de ce pince-sans-rire qui passe pour bougon, sinon pour bourru sait griffer et même faire mal. Méchant ? Il s'en défend d'une voix de confessionnal : « *Je n'attaque que les idées, pas les personnes*, nous assurait-il en 1985. *Et je me retiens beaucoup : pour une flèche envoyée, j'en garde neuf dans mon carquois.* »

Qu'on le comprenne bien : dans ces brûlots de vingt lignes, André Frossard fait de l'humour, pas de l'ironie : « *L'humour, c'est un regard qu'on porte sur soi. L'ironie porte sur les autres.* » Dieu sait pourtant... Mais non : « *C'est le regard que je porterais sur moi-même si j'étais l'autre.* » Avec des justifications aussi élégantes, Mauriac égratignait chrétiennement, avant lui, dans un journal du même nom.

Un homme de droite ? « *Certainement pas un homme de gauche*, répond le billettiste. *Mais il m'arrive d'être à gauche... et parfois à droite.* » La politique est couverte de péchés par le catholique de soixante-douze ans dont le père, Ludovic-Oscar Frossard, fut le premier secrétaire général du Parti communiste français. Il se demande encore comment il avait été amené à se présenter – pour se faire battre – aux élections législatives de 1951. Cette expérience malheureuse l'a guéri, dit-il, de la politique active qu'il accuse de ... mener au pouvoir. Ne rend-elle pas inévitables « *des compromis, des transactions avec la morale chrétienne ?* »

Car Frossard est chrétien, entièrement, définitivement, depuis que la grâce l'a saisi, à vingt ans, au cours d'une visite fortuite dans une chapelle parisienne. « *Entré là sceptique et athée d'extrême gauche, je suis ressorti quelques minutes plus tard catholique, apostolique et romain* », racontera-t-il en 1968 dans son best-seller *Dieu existe, je l'ai rencontré*.

Ce converti est bien sévère pour les chrétiens « en recherche » et sait se montrer injuste envers ceux qui tentent d'adapter l'Eglise à la société actuelle. En Jean-Paul II, il a trouvé un modèle et un ami. De ses entretiens privés avec le pape, il devait tirer un autre livre à succès, *N'ayez pas peur !* Son dernier ouvrage a été consacré au Père Maximilien Kolbe, persécuté par les nazis, mort à Auschwitz et canonisé en 1982.

Jeune résistant, André Frossard avait vu le nazisme de près. Arrêté par la Gestapo en 1943, détenu pendant huit mois à Lyon dans la sinistre « baraque aux juifs », il devait raconter cette expérience dans *la Maison des otages*. Et la résumer de manière saisissante, oralement cette fois, au procès de Klaus Barbie, le 25 mai dernier.

Mais ce gaulliste a peu d'attirance pour les discours. C'est un homme de plume, non de tribune. « *J'adore clôturer des travaux, annoncer que c'est fini, que tout le monde peut rentrer chez soi, qu'il n'est plus temps de jacasser, mais de méditer* », affirmait-il en octobre 1982. Nulle formule n'illustre mieux le personnage affiché de ce cavalier solitaire qui se déclare effaré par son époque et fasciné par les mystiques. Un ciseleur de phrases qui pousse la coquetterie jusqu'à se montrer avare de mots.

ROBERT SOLÉ.

[Né le 14 janvier 1915 à Colombières-Chatelot (Doubs), André Frossard était rédacteur à *l'Intransigeant* dès 1934. Après la Libération, il est successivement rédacteur en chef de *Temps présent* (1945-1948), puis de *l'Aurore* (1948-1962), où sa verve caustique s'exerce en outre sous le pseudonyme de « Rayon Z ». Dans le même temps, il collabore, entre autres, à *Paris-Match* et au *Bulletin de Paris*, et est directeur de la rédaction du *Nouveau Candide* (1961). A partir de juin 1962, faisant « cavalier seul », il est billettiste au *Figaro*. En 1965 il a lancé un libelle mensuel, *Ça ira*.

Ses principaux ouvrages sont : *la Maison des otages* (Fort Montluc 1943-1944) ; *le Sel de la Terre ; Histoire paradoxale de la IVe République ; Voyage au pays de Jésus ; Dieu existe, je l'ai rencontré* (Grand Prix catholique de littérature 1969) ; *les Greniers du Vatican ; Votre très humble serviteur Vincent de Paul ; la France en général* (prix Edmond Michelet 1975) ; *Il y a un autre monde ; les Trente-Six Preuves de l'existence du diable ; l'Art de croire ; l'Evangile selon Ravenne : N'ayez pas peur !* (Entretiens avec Jean-Paul II) ; *la Baleine et le Ricin.*]

Sports

COUPE DU MONDE DE RUGBY

La ligne noire d'Auckland

Depuis l'affaire du *Rainbow-Warrior* aucun membre du gouvernement français ne s'était rendu en Nouvelle-Zélande. M. Christian Bergelin, secrétaire d'Etat à la jeunesse et au sport, a mis fin à ce gel des relations, en arrivant le 18 juin à Auckland pour assister à la finale de la Coupe du monde de rugby le 20 juin entre les All Blacks et le XV de France. La visite, qualifiée de *« privée »*, a néanmoins décidé M. Mike Moore, ministre des loisirs du sport et du commerce extérieur, à assister à la rencontre. Pour marquer leur condamnation de la tournée des « Cavaliers » en Afrique du Sud en 1986, les membres du gouvernement néo-zélandais n'avaient jusqu'alors assisté à aucun match de cette Coupe du monde.

AUCKLAND
de notre envoyé spécial

« Remember Nantes. » Le rappel de la défaite des All Blacks lors du second test-match de leur tournée en France, l'automne dernier (16-3), barre la « une » des journaux néo-zélandais depuis le début de la semaine. *« Le souvenir de cette rencontre est encore frais dans mon esprit, comme si c'était hier »*, confiait le jeune pilier Steeve McDowell. Pourtant, ni lui ni ses coéquipiers ne manifestent la moindre inquiétude de retrouver la France, samedi.

Jusque-là, ils ont traversé la Coupe du monde d'un pas conquérant, et ils n'ont aucun doute sur son issue. La certitude de la victoire est inscrite en filigrane dans leurs rares discours. Elle se lit sur leurs visages sereins et déterminés. Elle est palpable à l'entraînement où, par habitude, on rabâche les mêlées tout en élaborant des dispositifs défensifs pour endiguer les feintes des trois-quarts français.

Cette confiance, Brian Lochore, le peu loquace entraîneur néo-zélandais, l'explique d'une phrase : *« Depuis un an, notre équipe a beaucoup plus changé que le XV de France, qui a pourtant fortement évolué. »* Graham Mourie, ancien capitaine des All Blacks, risque une explication : *« L'équipe entière joue durement, selon un schéma collectif qui utilise mieux les talents individuels. »*

Il prend l'exemple de John Kirwan, le blond ailier néo-zélandais qui, à vingt et un ans, est en passe de devenir, grâce à ses exploits de la Coupe du monde, la nouvelle diva du rugby mondial. *« Depuis plusieurs années, ses capacités étaient évidentes*, dit-il. *Mais il ne marquait pas d'essais au niveau international. Aujourd'hui, son succès est dû autant à ceux qui lui procurent de bons ballons qu'à ses qualités personnelles. »*

Les pénétrations plein champ, qui envoient régulièrement à l'essai les ailiers Kirwan et Green, voire les centres Stanley et Taylor, sont certes l'aboutissement du travail d'un paquet d'avants, considérablement mûris depuis un an, mais aussi le fruit d'une disposition tactique très particulière des lignes arrière.

Dans toutes les équipes du monde, les demis de mêlée et d'ouverture forment un couple qui s'appelle « charnière » dans le jargon ovale. De même les centres droit et gauche sont unis, permutant leurs positions dans la ligne de droite, selon le côté où se jouent les mêlées et les touches. Or, chez les Néo-Zélandais, le demi d'ouverture est toujours associé au même premier centre ! Dans la composition de l'équipe, ils forment un couple, les « five-eight » (5/8). En conséquence, les ailiers jouent toujours avec le même deuxième centre.

Cette disposition, demi d'ouverture - premier centre, et deuxième centre - ailier, confère une unité à toute la ligne des trois-quarts : quelle que soit la position d'attaque, des automatismes peuvent alors se créer. Cela compense avantageusement le manque de créativité des attaquants néo-zélandais.

Moral d'acier

Lancé à pleine vitesse par l'ouvreur, Grant Fox, le premier centre, Joe Stenley, pénètre profondément dans le camp adverse, puis reçoit rapidement le soutien de sa première ligne. Répétée inlassablement, cette phase de jeu finit par payer lorsque la balle arrive jusqu'à Kirwan, Green ou l'arrière intercalé Gallagher.


AFP

Jacques Fouroux, entre Daniel Dubroca et Pierre Berbizier.

Cette innovation tactique s'ajoute à l'arsenal des All Blacks, dont l'arme maîtresse depuis toujours est la condition physique. Décevants dans ce domaine aussi l'an dernier, ils ont fait appel depuis plusieurs mois à Jim Blair, le préparateur physique de l'équipage de *New-Zeland* lors de la Coupe de l'America.

Cet Ecossais de cinquante-deux ans, qui a émigré aux antipodes en 1962, a mis au point pour chaque joueur de la sélection un programme individualisé dans lequel il a largement utilisé les exercices de plyométrie. Cette technique, employée notamment pour l'entraînement des triple-sauteurs, a pour effet d'accroître la puissance dynamique des muscles. Grâce à Jim Blair, les deuxième ligne auraient amélioré leur détente de plusieurs centimètres.

La confiance insolente des All Blacks avant la finale repose donc sur un certain nombre de données objectives. Mais, au-delà, chaque joueur a une certitude ancrée au plus profond de lui-même : *« Quand on joue pour la Nouvelle-Zélande, il faut gagner parce que les All Blacks ont toujours gagné »*, racontent les anciens internationaux en évoquant *« la pression des ancêtres »*.

Quand un gamin de Wellington ou de Christchurch, vers six ou sept ans, passe sous la toise et sur la bascule pour être incorporé dans sa première équipe, il reçoit en plus du short et du maillot un véritable héritage : il y a la fameuse tournée de 1905, les exploits des « invincibles » de 1924, le grand chelem de Mourie, et bien d'autres sujets de fierté.

Une partie de la conscience nationale néo-zélandaise s'est forgée sur les champs de bataille européens. Une autre, sur les terrains de rugby du monde entier. *« Ce qui caractérise un All Black*, estime Graham Mourie, *c'est que dès son plus jeune âge il pratique un rugby de compétition. »* Certains matchs scolaires sont retransmis à la télévision. D'ailleurs, tous les All Blacks ont joué dans l'équipe première de leur lycée. C'est là, à raison de deux entraînements hebdomadaires intensifs, qu'ils ont appris les rudiments de la philosophie All Black, c'est-à-dire à sacrifier leur propre personnalité au profit de l'équipe.

Pour Jacques Fouroux, les joueurs de l'équipe de France, pris individuellement, ne sont pas inférieurs aux Néo-Zélandais. Mais, dit-il, *« pour battre cette équipe, il faut, à un moment donné, devenir All Black dans sa tête »*.

Selon lui, *« Laurent Rodriguez et Philippe Sella sont des All Blacks, par leur éducation. Pourtant, même s'ils leur ressemblent par leur physique et par le mental, il y aura toujours une différence dans la façon de jouer. En France, les clubs tiennent aux joueurs des langages différents, alors que le rugby pratiqué du nord au sud de la Nouvelle-Zélande est toujours le même »*.

La dernière et unique victoire française à l'Eden Park d'Auckland remonte au 14 juillet 1979 (24-19). Ce jour-là, 55 000 spectateurs avaient assisté aux essais d'Averous, Caussade, Gallion et Codorniou. Combien seront-ils, ce samedi 20 juin, pour la finale de cette première Coupe du monde ? Le rugby, sport par excellence des colons, semble en léger déclin, face à des sports plus raffinés, plus à la mode, et surtout moins enclins à conserver des relations avec le pays de l'apartheid. La tournée des Cavaliers en Afrique du Sud a été, à cet égard, très mal ressentie par une large part de l'opinion publique.

A la Auckland Grammar School, un lycée de garçons qui cultive les valeurs traditionnelles au point d'avoir conservé les châtiments corporels, le nombre des footballeurs aurait aujourd'hui dépassé celui des rugbymen, au grand dam du directeur, un ancien All Black.

Parmi la foule qui se pressera néanmoins à la finale, il y aura des spectateurs doublement intéressés par le succès néo-zélandais. Ce sont les petits épargnants qui ont investi dans les « rugby bonds » de la Banque de Nouvelle-Zélande. En effet, la BNZ a émis des bons de caisse à quatre mois, dont le taux d'intérêt avait été fixé à 18 % au début de la Coupe du monde, et qui devait monter d'un demi-point à chaque victoire des All Blacks, avec une prime de 1 % supplémentaire s'ils remportaient la finale. Un placement de père de famille, à ce qu'il paraît.

J.-J. B.

Le credo de Jacques Fouroux

Les avants français auront-ils récupéré samedi 20 juin des formidables efforts produits sept jours auparavant contre les Wallabies ? Ce sera nécessaire pour tenir tête aux All Blacks en finale de cette première Coupe du monde. En tout cas, l'entraîneur du XV de France, Jacques Fouroux, accorde une importance primordiale à ce secteur de jeu.

AUCKLAND
de notre envoyé spécial

« Le pack français, conquérant en mêlée mais aussi en touche, a ouvert la voie du succès contre l'Australie. Comment expliquer cette métamorphose par rapport au match contre les Fidji ?

— Contre les Fidjiens, le pack n'avait pratiqué qu'épisodiquement le jeu qu'il a joué tout au long du match contre l'Australie. Par ailleurs, une donnée technique a changé beaucoup de choses : l'entrée de Condom à la place de Haget en deuxième ligne. Contre les Fidjiens, Lorieux, contraint de sauter en milieu d'alignement, n'avait pas pris 20 % de ballons et aucun sur remise en jeu adverse. L'incorporation de Condom a permis d'améliorer le système.

» De plus, sur lancers adverses, sa présence a créé une diversion : l'adversaire ne pouvait plus se contenter de lancer sur notre point faible. Il était confronté à plusieurs choix, y compris jouer de longues touches. Or notre originalité est d'avoir trois troisièmes lignes de grande taille capables de sauter en fond de touche. Cette disposition nous permet d'aligner cinq sauteurs contre trois ou quatre au maximum.

— En ce qui concerne votre façon originale de faire effectuer les remises en jeu par le demi de mêlée tandis que le talonneur est à la réception, Alan Jones, l'entraîneur australien, a dit qu'il n'en comprenait pas les raisons ?

— Tant mieux, le plus tard sera le mieux. Pourtant, les Irlandais et les Ecossais ont admis cette année que c'était l'évidence. Le demi de mêlée n'est plus sous la pression des avants adverses lorsqu'il reçoit la balle. L'affrontement se fait avants contre avants. Couvert selon le cas par Ondarts ou Rodriguez, aidé par Dubroca, Berbizier peut organiser le jeu en toute sérénité. Depuis trois ans, ce dispositif permet à l'équipe française d'être celle qui marque le plus d'essais à ses adversaires.

— Le reproche fait à ce système est d'introduire une phase statique supplémentaire après la touche.

— On n'a pas intérêt à écarter trop vite la balle en fond de touche. En effet, tandis que vos partenaires sont polarisés par le saut, les adversaires n'ont qu'un souci : monter en défense. Avec notre système, la défense se trouve face à deux éventualités. Soit Dubroca donne directement au demi d'ouverture. C'est ainsi qu'ont été conçus les deux merveilleux essais français contre l'Irlande au parc des Princes l'an dernier. Soit il s'engage dans l'espace vide. Il crée alors un point de fixation sur les trois-quarts centre adverse et il sème le désordre dans la défense.

» Cette conception tactique dicte le choix des joueurs car ils ne sont pas nombreux à pouvoir l'appliquer ; elle n'est pas rodée dans les clubs, où l'on continue de faire lancer le talonneur. Pourtant, ce système est d'une logique sans faille. Le fiasco de Farr-Jones, le demi de mêlée australien, distribuant sous la pression de mauvais ballons, malgré des deuxièmes lignes de plus de deux mètres, en est une indiscutable confirmation.

— Face à un pack australien très lourd, la mêlée française n'a pourtant éprouvé aucune difficulté à s'imposer. Surprenant ?

— Non. C'est le résultat de cinq ans de travail collectif. Nous bénéficions d'une première ligne très technique, de bons pousseurs en deuxième ligne, mais aussi d'une disponibilité totale de la troisième ligne. Avec Champ et Erbani, arc-boutés sur les flancs de la mêlée, nous poussons vraiment à huit.

» Nous avons choisi de produire notre effort dans les mêlées stratégiquement et psychologiquement importantes. C'est-à-dire près des lignes de but ou bien alors au centre du terrain, là où la défense adverse ne peut pas deviner de quel côté partira l'attaque. Cette incertitude empêche l'adversaire de se concentrer à 100 % sur la poussée. Lorsque Rodriguez voit les « flankers » adverses aux aguets se détacher légèrement, il donne le signal convenu, et nous poussons alors à huit contre six. S'ils reviennent au paquet, Berbizier peut alors ouvrir en toute sécurité.

— Dans la circulation de la balle entre les avants, il y a encore des imperfections qui pourraient coûter cher face aux All Blacks.

— C'est vrai. Les All Blacks ont pour seul principe de ne pas perdre le ballon, alors que les Français succombent souvent à la griserie des grands espaces. C'est une question de culture. L'école du joueur de rugby français, c'est la place du village et un béret roulé en boule qui vole de main en main. Ici, ce sont des terrains d'entraînement trempés par la pluie, balayés par le vent, où l'on se dispute âprement et inlassablement le ballon pour l'accaparer. Dans ce domaine aussi, les progrès seront liés au travail, à la rigueur, au réalisme, des mots qui ne font pas recette dans le patrimoine rubystique français, où l'on préfère parler de *« french flair »* et d'inspiration, mais des mots qui, depuis sept ans, constituent mon credo. »

Propos recueillis par
JEAN-JACQUES BOZONNET.

Les équipes

NOUVELLE-ZÉLANDE : John Gallagher — John Kirwan, Warwick Taylor, Joe Stanley, Craig Green — (o) Grant Fox, (m) David Kirk (cap) — Michael Jones, Wayne Shelford, Alan Whetton — Murray Pierce, Gary Whetton — John Drake, Sean Fitzpatrick, Steve McDowell. (*Remplaçants :* Andy Dalton, Richard Loe, Zinzan Brooke, Bruce Deans, Frano Botica, Bernie McCahill.)

FRANCE : Serge Blanco — Patrice Lagisquet, Philippe Sella, Denis Charvet, Didier Camberabero — (o) Franck Mesnel, (m) Pierre Berbizier — Dominique Erbani, Laurent Rodriguez, Eric Champ — Alain Lorieux, Jean Condom — Jean-Pierre Garuet, Daniel Dubroca (cap), Pascal Ondarts. (*Remplaçants :* Philippe Dintrans, Jean-Louis Tolot, Francis Haget ou Jean-Luc Joinel, Rodolphe Modin, Marc Andrieu, Jean-Baptiste Lafond.)

ARBITRES : Kerry Fitzgerald (Australie), assisté sur les touches par Brian Anderson (Ecosse) et Jim Fleming (Ecosse).

Les regrets des Springboks

Johannesburg. — L'Afrique du Sud, tenue à l'écart de la première Coupe du monde de rugby pour cause d'apartheid, suit les déroulements de cette compétition avec un mélange de regret et d'espoir. Regret, parce que convaincue que le trophée lui serait revenu. Espoir, en raison des rumeurs sur la venue prochaine, dans le pays, du vainqueur ou de l'un des dauphins, ou encore d'une sélection multinationale.

Les bruits circulant depuis des mois au sujet d'une tournée étrangère en Afrique du Sud, dans la foulée de la Coupe du monde, se sont gonflés ces derniers temps en Nouvelle-Zélande et en Australie, et la presse sud-africaine leur donne un large écho.

Les propos du Français Guy Laporte, selon lequel quelque deux cents joueurs ont été contactés en vue d'un voyage chez les Springboks, ont été relayés par ceux du pilier italien Tito Lupini, venu en Afrique du Sud après l'élimination de son équipe en Nouvelle-Zélande. Très connu dans le pays où il a joué plus de cinquante fois, Lupini a déclaré qu'il se passait *« beaucoup de choses »* dans les coulisses de la Coupe du monde concernant l'Afrique du Sud. Toutefois, il a reconnu ignorer si une tournée serait entreprise par une équipe nationale — All Blacks, Wallabies, Français... — ou par une sélection mondiale, style « XV du Président ».

Pour tous les Blancs du pays — joueurs ou hommes de la rue, — pour lesquels le rugby est quasiment une religion, il ne fait aucun doute que la question de la suprématie mondiale ne sera pas tranchée tant que le futur détenteur du trophée n'aura pas affronté les Springboks.

Les commentateurs sportifs se font un malin plaisir de souligner que les All Blacks néo-zélandais, qui effectuent une promenade de santé, ont pour ossature les « Cavaliers » rebelles venus l'an dernier se faire étriller en Afrique du Sud par les Springboks (trois défaites, une victoire).

Quant aux meilleurs joueurs sud-africains, les résumés des matches du premier tour qu'ils ont vu grâce à des cassettes reçues de Nouvelle-Zélande, loin de les impressionner, les ont, au contraire, confirmés dans leur conviction que les Springboks auraient été difficiles à battre.

« Tout ça ressemble à une plaisanterie », a commenté le capitaine des « Boks », Naas Botha, avant de juger *« ridicules »* les records de points tombés au premier tour de la Coupe. *« Les All Blacks, les Wallabies et les Français sont forts, et les équipes britanniques semblent bonnes, mais les autres ne sont même pas du niveau de la Currie Cup* [championnat interprovinces sud-africain] *»*, a-t-il encore estimé. — *(AFP.)*

LES HEURES DU STADE

Automobilisme

Championnat du Monde de F1. Grand Prix des Etats-Unis à Detroit, dimanche 21 juin. (Canal Plus à 19 h 10).

Championnat de France de production. Circuit des Essarts dimanche. (FR3, Sports-loisirs à 14 h 50).

Baseball

Coupe d'Europe. Vélodrome de la Cipale à Paris. Jusqu'au dimanche 21 juin.

Boxe

Championnat d'Europe des mi-lourds : Rufino Angulo, Alex Blanchard. Stade Coubertin, Paris mardi 23 juin. (TF1 à 22 h 30).

Canoë

Internationaux de France de descente. Thonon-les-Bains, dimanche 2 juin.

Cyclisme

Championnats de France. Lugny (Haute-Saône et Loire) à partir du mardi 23 juin.

Midi libre. Jusqu'au mercredi 24 juin.

Escrime

Championnats de France épée. Besançon, samedi 20 et dimanche 21 juin.

Golf

US Open. San-Francisco, jusqu'au dimanche 21 juin. (Canal Plus samedi 20 à 1 h et dimanche 21 juin à 23 h 30.

Rugby

Coupe du monde. Finale Nouvelle-Zélande - France, samedi 20 juin à Auckland. (Antenne 2 à 5 h, rediffusion à 15 h.)

Tennis

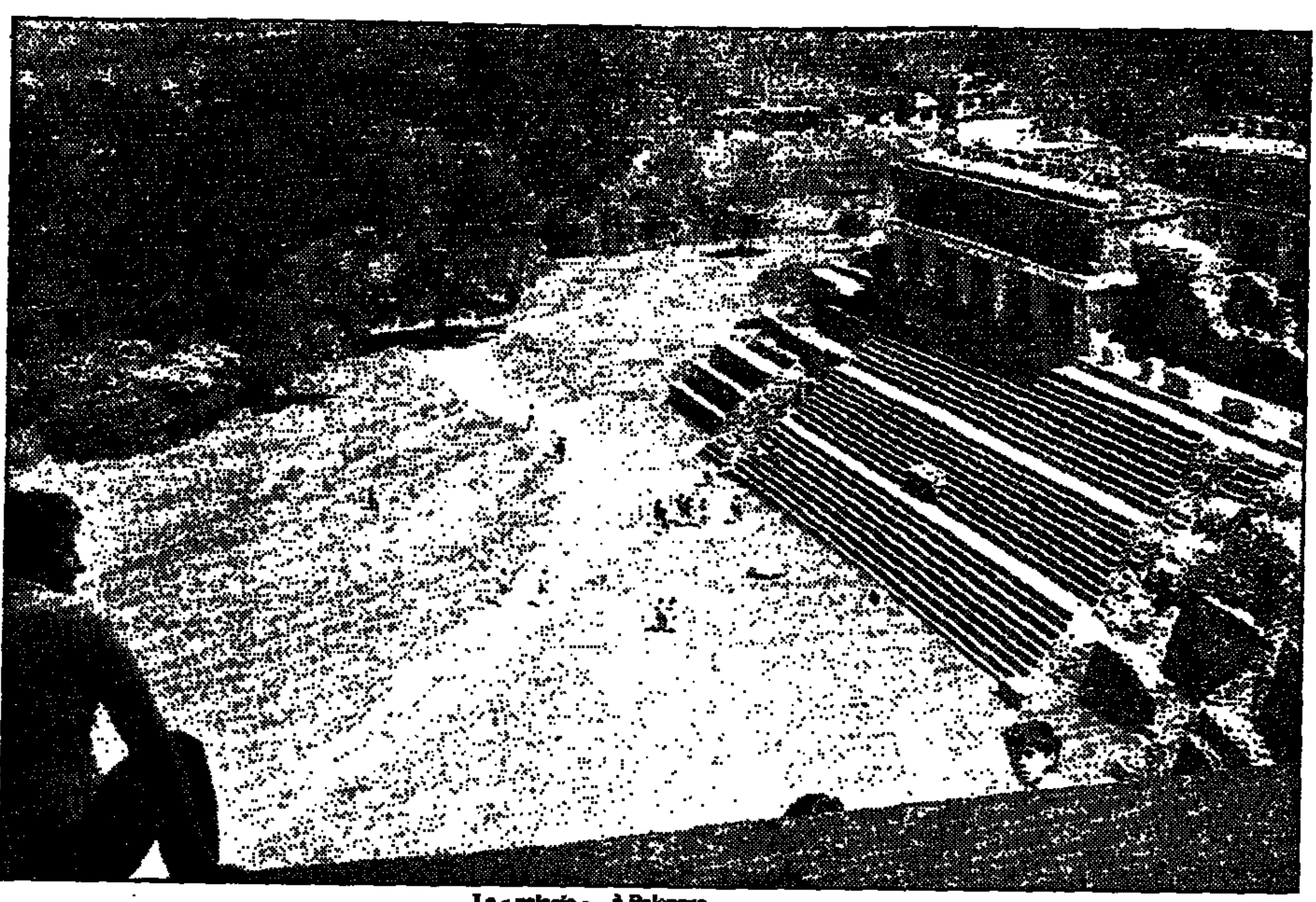
Internationaux de Grande-Bretagne. A Wimbledon du lundi 22 juin au dimanche 5 juillet. (Antenne 2 de 15 h à 18 h.)

Voile

Championnats du monde des séries olympiques (470, Finn, FD Tornado...) A Kiel en RFA à partir du 21 juin.

Le Monde
SANS VISA

Temples et palais mayas dans la jungle à Palenque, vains palaces d'Acapulco. Et si, pour mourir, les civilisations préféraient le Mexique ?



J.-K./MAGNUM

Le « palacio » à Palenque

Mexique en contre-plongée

par Bruno Frappat

LE Mexique est une lente et suffocante remontée dans le temps. Il séduit parce qu'il inquiète. Il rend humble parce qu'on y ressent, plus qu'ailleurs au monde, le cycle obsédant des civilisations vouées à disparaître après avoir brillé, l'espace d'un instant, à l'échelle du cosmos. Ce pays est une leçon, la plus dure pour tout ce qui prétend à la durée : excès de la nature, brûlure du soleil, fureurs des eaux, assauts et folies des hommes et de leurs inventions, tout se lie et se conjugue pour assurer la mortalité des civilisations. Jusqu'à la croûte terrestre qui nargue sans cesse les hommes par ses fureurs fameuses. Tout ici est prétexte à une archéologie du provisoire.

Comment méditer plus à loisir que sur le pont du *Capitaine-Beulo* ? Ce petit bateau-mouche est amarré, sur le rio Grijalva, au centre de Villahermosa, la capitale de l'Etat du Tabasco, ville de quatre cent mille habitants qui a profité du « boom » pétrolier des années 70. On peut embarquer à 15 heures, l'heure du déjeuner et, dans la touffeur d'un après-midi tropical (il fait entre 35 et 40 degrés), partir pour une paisible croisière sur les eaux boueuses du fleuve. Il suffit de regarder les rives, cinémascope naturel, tandis qu'un orchestre local, le « grupo Venus », fifre et tambourine infatigablement.

Fleuve en forêt

Regardons : c'est le Mexique qui passe, avec la lenteur des puissants continents ! D'abord la ville, au sens où on l'entend habituellement. Circulation, ponts, buildings, habitations point trop crasseuses. Et puis, insensiblement, la rive se désorganise sous le ciel gris. Le béton se mite par endroits. Les jardins deviennent terrains vagues, les bâtiments bicoques et les quais rivages escarpés, creusés en escaliers dans la terre. La végétation, chassée du centre, reprend ses aises, s'étale avec plus d'opulence, de plus en plus haute, gorgée d'incessantes pluies. L'homme et la nature se partagent le territoire dégoulinant.

A quelques kilomètres du centre, la ville n'est plus là, mais l'homme y est encore, multiple, logé dans des cahutes, un bric-à-brac de constructions branlantes, bidonville à fleur d'eau. Le sol n'est que boue. Des enfants à demi-nus jouent sous la pluie dans des flaques d'eau chaude. Un homme se shampouine dans l'eau grasse du fleuve. Partout pend le linge qui sèche (?) dans la moiteur. Des femmes aux robes colorées portent des seaux. Au pied de chaque bicoque, un tas d'ordures plonge vers la rivière et, dans les interstices de ces cônes de déjection artificiels, jouent et pataugent des enfants aux corps bronzés. Passe une pirogue : un pêcheur et sa femme. On les salue, ils s'en moquent, ramant lentement. Le ciel est gris plombé, l'eau jaune-marron : ils sont séparés par le liseré de plus en plus affirmé de la forêt tropicale.

Peu à peu, la verdure l'emporte. Les bicoques s'espacent, les humains se font rares. Plus de gamins dansant sur le rivage au son de notre orchestre. Les musiciens s'arrêtent, enfin ! Le bateau glissera longtemps encore, entre deux rives qui paraissent se resserrer dans un silence végétal. Voilà : nous sommes les derniers hommes ! Ou les premiers dans ce Mexique primordial.



BERNARD-PIERRE WOLFF

Sur la plage d'Acapulco.

Avec un peu d'imagination, on se croirait embarqué sur les pirogues de *l'Oreille cassée* à la rencontre des Arumbayas... Le rio Grijalva a un charme pesant. On croit que dans ce silence peu à peu obtenu – il y a deux heures qu'on navigue ainsi – le ciel va finir par nous tomber sur la tête. Et puis, soudain, le *Capitaine-Beulo* fait demi-tour, comme s'il était apeuré lui-même par les mystères de la jungle qu'il commence à pénétrer.

Le paysage défilera dans l'autre sens : de la vie sauvage à la civilisation, ou prétendue telle. Du calme de la selva au vacarme de la ville, tellement rassurant.

En partant de Villahermosa, il est une autre manière de quitter le monde et de pénétrer un Mexique fantasmatique : par la route qui, en direction du sud-est et du Guatemala, passant tout près de Palenque – on y reviendra – mène aux chutes d'Agua Azul, dans l'Etat du Chiapas, le plus méridional du pays. Il y faut de la patience, des bons pneus et des reins solides. Dans les plaines du Tabasco règnent les marécages, sorte de mer stagnante sur laquelle, à la saison des pluies, trônent les cocotiers, les « flamboyants » si bien nommés, et où s'agrippent sur des mottes de terre rouge des familles dont l'environnement immédiat tient de la décharge publique et de l'atelier de réparation automobile.

Peu à peu émergent des collines abruptes, plus bosses qu'ondulations. A la dureté d'une chaussée infernale s'ajoute la sécheresse de virages plus nombreux. Après quelques heures de navigation cahotante les villages se font rares. Le ciel bas entreprend de rejoindre la terre. On ne verra pas le soleil. C'est l'obscurité en plein après-midi, le déluge quotidien. Les pluies ont raviné les routes, fleuves de boue où l'on roule à 10 à l'heure.

Parfois une âme passe, paysan au dos nu, dégoulinant d'eau tiède, portant fagot, barda, gros sac, outil sommaire. La forêt se fait montagnarde. Par endroits elle est brûlée sur de larges surfaces et sur le sol charbonneux poussent des plants de maïs, espacés comme des arbres dans un verger. On tue la forêt pour nourrir l'homme.

Arrivera-t-on jamais ? De gros camions fendent parfois les flots, projetant cailloux et boues. Toutes les heures, un village de dix maisons, toits de palme ou de tôle ondulée, toujours surmontés d'antennes de télévision. Et puis l'interminable plongée dans une gorge enfouie dans les nuages chauds. On irait vers le centre de la terre, le bout du monde. Et on y arrive en effet, harassé, aux premiers instants du couchant. Une fin de journée pathétique dans un paysage monstrueux : les chutes d'Agua Azul, magnifiques, obsédantes, larges et jaunes. Autour, la terre détrempée qui fume. Trois baraquements sur la boue posés. La forêt, le ciel, rien et tout : six enfants aux pieds nus, proposant en s'épouillant des « tortillas » et des bananes à des grosses Américaines qui éclatent de rire en plongeant dans l'eau froide.

Les enfants d'Agua Azul

Les moustiques attaquent. Une vache solitaire broute parmi ses bouses. L'heure est moite, l'air graisseux comme les tables du bar où l'on n'ose poser ses coudes. On sera humain : 100 pesos à chacun des enfants d'Agua Azul, petits mendiants du bout du monde, habitant un pays impossible, aquatique et terreux, parmi les insectes performants. La nuit tombe vite sous les tropiques. On quittera Agua Azul, ses bêtes, ses chutes et ses rares habitants, avec l'impression d'avoir vu un recoin du monde.

Dans l'ensemble, les Américains préfèrent Acapulco, à 800 kilomètres de là, à l'ouest, sur la côte du Pacifique. Les riches aiment à s'y ennuyer au bord des piscines d'hôtel. Comment mieux résumer la version officielle d'Acapulco qu'en citant cette phrase d'un article écrit par un journaliste qui vient d'être primé par les officiels mexicains : *« Acalpuco, le climat le plus idéal au monde, les plages dépassant les hyperboles des rédacteurs de brochures, un style de vie de loisir et de plaisir total ».* Journalisme de loisir, plaisir partiel...

Prières à la Vierge de Guadalupe

Laissons notre officieux à ses éblouissements et risquons un aveu : Acapulco, quel ennui ! Quand la torpeur vous saisit au bord des piscines ombragées, quand les rouleaux du Pacifique cessent de vous amuser, quand vous lasse la contemplation des corps roussis sur place, quand s'atténue l'intérêt d'observer les parachutes ascensionnels – jouets pour enfants riches, – quand vous sort par chaque pore la suée de la vacuité, le moment est venu de s'interroger sur la civilisation des loisirs.

Il y a, pour tenter de fuir, deux lieux privilégiés et deux seulement. L'un s'impose au touriste. L'autre, il faut le chercher bien. Au bout de la ville, vers l'ouest, la Sierra Madre occidentale plonge dans la mer par des falaises escarpées. En haut d'un de ces gouffres, on a placé un hôtel et ses terrasses en forme d'amphithéâtre : l'hôtel *El Mirador*. La nuit venue, les touristes y dînent aux lumignons tandis qu'en bas se préparent les jeunes plongeurs de la fameuse Quebrada. Ils sont beaux et musclés, ils ont quinze ans, vingt ans peut-être. Un escalier acrobatique permet aux touristes d'accéder à des plates-formes d'où ils pourront assister à des plongeons insensés, du haut des rochers, à 35 mètres au-dessus d'une eau agitée.

Musique hollywoodienne. Eclairages de même. De loin on distingue, dans les rochers, un oratoire. Chacun sait que les plongeurs y font une courte prière à la Vierge de Guadalupe avant de livrer leur corps au tourisme. Sauts de l'ange, sauts d'enfer. Vivats crispés. Frayeurs momentanées dans la nuit maritime. Feu d'artifice. Les plongeurs remontent à toute vitesse vers les touristes, les dépassent et quand le flot des badauds venus de tous les continents montera à son tour vers la place où attendent les taxis, les jeunes héros du saut, soigneusement postés, inévitables, tendront la main. On ne saurait alors refuser une obole à ces condamnés : tôt ou tard ils deviendront aveugles et sourds, et ils mourront jeunes. Manière de louer son corps et son courage.

Autres lieux, autres corps. A *la Huerta*, une boîte mal famée, au nord d'Acapulco, dans une banlieue inaccessible où se risquent peu d'étrangers, le bordel est circulaire. Sous une toiture qui n'est pas sans rappeler celle de la tente d'Abraham – qu'il leur pardonne – dans une semi-obscurité glauque et une musique rock, quelques femmes rôdent parmi les tables. La plupart sont énormes, fessues, joufflues. Provocantes bien sûr : des seins remuent à l'air libre, des fessiers monstrueux s'exhibent. Des clés cliquettent au bout des doigts. Quelques clients alanguis choisissent au passage dans cette ronde de gros oiseaux de nuit, étoiles plus dérisoires qu'attirantes. Dans le jardin, dehors, quand l'affaire est conclue, on voit devant des cases une petite lumière passer du vert au rouge : occupé ! Il y a aussi, vers la sortie, un drôle de petit réduit où brûlent quelques cierges. C'est un oratoire à la Vierge de Guadalupe.

Elle est décidément requise de bien des façons et pour bien des exploits, la Vierge. Notre Dame des plongeurs, sainte protectrice des prostituées de la Huerta, vos bras sont-ils si larges et votre bienveillance si œcuménique qu'ils puissent protéger tant d'âmes, dans tant de corps vendus ?

Jaguar dansant

Qu'au moins reste l'admirable vision de la danseuse du Cencali. C'était dans un hôtel de Villahermosa. Quinze touristes avaient été conviés à assister à des danses folkloriques. On s'apprêtait à s'assoupir dans une ambiance de catalogue quand surgit la merveille des merveilles. Une jeune danseuse, seize ans, dix-sept ans peut-être, souple comme le jaguar qui donna naissance au peuple des Olmèques, longue comme un jour sans tortilla, rythmée, en jambes. Une inimitable grâce métisse. Jubilation d'un corps dans l'espace, sans lascivité, sans ambiguïté. On se prit à songer qu'elle ferait, ailleurs qu'à Villahermosa, une carrière fabuleuse. Et l'on se risqua à demander son nom à la maîtresse de ballet. C'était sa fille. On n'eut droit qu'au nom de la maman (pudeur ou soupçon ?). Le voici, à tout hasard et pour prendre date : Biby Graytan Barragan. Si vous passez à Villahermosa et si vous n'exigez pas de voir danser cette prodigieuse fleur des tropiques, vous aurez fait le voyage pour rien et commis, par abstention délictueuse, un crime contre l'esthétique.

Remontées dans le temps des paysages. Fascination ambiguë des corps. Rapports terrifiants des hommes et de la nature. Traces laissées par l'homme. C'est le destin du Mexique que d'avoir fait surgir, depuis des centaines d'années, des civilisations florissantes qui, toujours, de demi-millénaire en demi-millénaire, se sont perdues, mangées par les forêts, assassinées par les guerres, rongées par les moisissures et la folie.

Traces : mystères des mots et des choses sculptées dans la pierre, le stuc, l'argile, le basalte. Enfouies et désenfouies. Paysages de méditation. Strates de peuplements toujours recommencés. Noms de peuples et traces de peuples : Olmèques, Mayas, Teotihuacan, Aztèques, Zapotèques, Huaxtèques... Vagues successives sur un rivage toujours à découvrir.

Il y a, à Villahermosa, dans un jardin public, quelques-unes des fameuses « grosses têtes » laissées par les Olmèques dans le célèbre site de la Venta (site aujourd'hui livré aux sociétés pétrolières). Elles ont des moues impénétrables. Si les moustiques en laissent le loisir, on peut en faire lentement le tour, respectueusement. Chaque angle de vue ajoute au mystère de ces lèvres épaisses, de ce regard brutal et insensible, à la force sérieuse de cette masse posée.

(Lire la suite page 14.)

ESCALES

D.R.

Sculpture, gravure, ciselure

Profiter de ses vacances pour s'initier à l'art de la sculpture, de la gravure ou du tissage, voilà qui est d'autant moins sot que le cadre ne manque pas de finesse : un hameau restauré au cœur du Bergeracois. Depuis onze ans déjà, les Ateliers de La Salle (Cunèges, 24240 Sigoulès) accueillent des stagiaires de tous âges et de tous niveaux, à raison de cinq heures par jour d'apprentissage ou de perfectionnement. André Bonhomme (tél. : 53-58-43-82) enseigne la sculpture, la gravure et la ciselure, Nicole Jouenne (tél. : 53-58-81-46) le tissage et la tapisserie haute lice. Enseignement personnalisé : pas plus de quinze personnes par stage.

Cet été, quatre dates sont proposées : 6-18 juillet, 20 juillet-1er août, 3-15 août, 17-29 août. Pour deux semaines, le prix demandé – 3 300 F par personne – comprend les heures d'atelier, les repas (préparés et pris en commun) et l'hébergement dans des maisons du hameau de La Salle. Prévoir, pour l'achat des matériaux, de 100 F à 250 F en plus si l'on veut réaliser une œuvre personnelle.

Chevaux tyroliens

Découvrir les montagnes tyroliennes en compagnie d'un cavalier expérimenté. Galoper d'un lac haut perché à une hutte d'alpage isolée. Savourer une pause casse-croûte à la tyrolienne (jambon cru fumé) dans la *Stube* (salle de séjour) de la ferme d'accueil où, le soir venu, on trinque avec les hôtes : c'est ce que propose, cet été, l'Office national autrichien du tourisme (47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris ; tél. : 47-42-78-57).

Une brochure spéciale, *Vacances d'équitation à la ferme*, présente les trois fermes choisies à cet effet. A la disposition des cavaliers, plusieurs chevaux « à sang chaud » (une des fermes offre des « Haflinger » connus pour leur bienveillance à l'égard des enfants) et, parfois, manèges et terrains pour le saut. Une semaine de vacances coûte entre 1 300 F et 2 340 F par personne, prix comprenant l'hébergement en chambre double avec petit déjeuner campagnard, demi-pension ou casse-croûte, 8 à 10 heures d'équitation, une promenade d'une journée et une fête barbecue. Possibilité de se renseigner directement au 19-43-52-22-39-18-82.

Modélisme au sommet

Situées dans le massif des Arves en Maurienne, les stations savoyardes du Corbier et de La Toussuire accueilleront, du 19 au 26 juillet, le deuxième Festival international de la télécommande et du modélisme (FITEM). Se succéderont à cette occasion lancements de missiles, récupérations de navette spatiale, ballets d'hélicoptères, évolutions de deltaplanes et de montgolfières. Une nouveauté : le rail, avec des maquettes animées et des locomotives à vapeur.

A noter que les sites et les infrastructures offertes par les stations (pistes pour avions, voitures de vitesse et véhicules tout-terrain, plans d'eau pour bateaux) seront ouverts jusqu'au 30 août, ce qui permettra aux fanas de pratiquer leur « hobby » sans sacrifier les vacances familiales. Enfin, les jeunes de plus de douze ans pourront s'initier à la construction et au pilotage de modèles réduits en participant aux stages organisés à cet effet du 13 au 17 juillet et du 27 au 31 juillet.

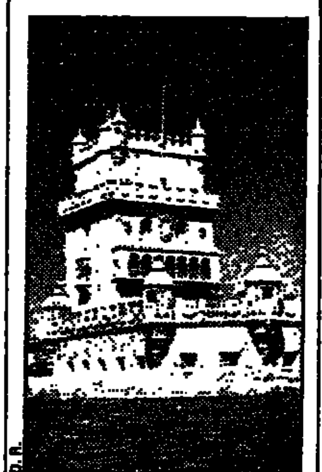
Prix du stage de cinq jours : 900 F ; 2100 F avec hébergement en pension complète. Renseignements : offices du tourisme du Corbier (79-64-28-58) et de La Toussuire (79-56-70-15).

C'est à Lisbonne...

Le Tentation de saint Antoine, triptyque de Jérôme Bosch, est au musée national, à Lisbonne, rue des Volets-Verts. Le dimanche matin, pendant l'office, au monastère des Jeronimos, il n'est pas interdit de lever le regard vers la nef, ample, défiée, dégagée du surabondant décor sculptural de cette architecture de style manuélin. Vasco de Gama a sa tombe dans le cloître. En face, sur le quai, la tour de Belem veille sur de prochains départs vers les Indes de la mémoire. C'est à Lisbonne...

On peut, moyennant 2 350 F par personne, s'y rendre par exemple avec un forfait week-end de Jet Tours (19, avenue de Tourville, 75007 Paris, tél. : 47-05-01-95 et dans les agences de voyages) qui comprend les vols Paris-Lisbonne et retour sur vol régulier, deux nuits à l'hôtel Florida (ou 2 600 F si l'on choisit le Méridien), les petits déjeuners et une assurance.

La découverte est libre de contraintes : vieux quartiers de la ville, l'Alfama, églises baroques, cafés de la grande place, marché de Ribeira Nova... On prendra l'ascenseur construit par Eiffel qui conduit de la rue principale directement au sommet de la colline où se trouve, à demi en ruines, l'église des Carmes, haut lieu du fantastique : le toit s'est effondré à la Toussaint de 1755, la terre a tremblé. Jamais on ne l'a reconstruit, mais le décor convient parfaitement aux collections archéologiques qu'il « abrite ».



D.R.

La brochure des week-ends Jet Tours (dans les agences de voyage) comprend vingt-trois destinations européennes avec forfait avion-hôtel, les formalités, les centres d'intérêt, le plan de la ville et la description détaillée des hôtels d'accueil. De 1 180 F (Londres) à 3 380 F (Sofia).

Barbara Hendricks à Marrakech



MARC GUILLAUMOT

Pour un mélomane, c'est tentant : il pourra écouter Barbara Hendricks, le pianiste Christian Ivaldi, la soprano Mariana Nicolesco, le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France dirigé par Pierre-Michel Durand et de jeunes talents : le violoniste Olivier Charlier et le violoncelliste américain Gary Hoffman. Ce sera à Marrakech, à la bonne saison (du 29 octobre au 5 novembre), dans le cadre mauresque de la cour du palais de la Bahia, pour la première édition d'un tout nouveau festival : la Semaine musicale de Marrakech.

Pour cette manifestation touristique et culturelle, Vendôme International (96, avenue d'Iéna, 75116 Paris ; tél. : 47-20-60-39) propose des forfaits modulés qui comprennent les vols Paris-Marrakech-Paris, l'hébergement en chambre double et demi-pension, les transferts locaux, les taxes de séjour et assurances et, bien entendu, les entrées aux concerts.

Particularité de ce programme : le choix entre des hôtels de différentes catégories – prix en conséquence. A la Mamounia somptueusement rénovée mais clinquante(15 375 F une chambre avec vue sur l'Atlas), on peut préférer l'Essaadi (5 étoiles, 9 220 F), le PML N'fis (4 étoiles, 7 320 F) ou le Shems(4 étoiles, 6 940 F), par exemple. Sont compris également un concert de musique andalouse à la Palmeraie, la visite guidée des sites historiques de Marrakech et une vente aux enchères publiques d'antiquités d'art islamique. Des soirées, dîners et excursions (notamment à Ourika) sont prévus moyennant des suppléments.

Le monde en fêtes

Pour ceux qui aiment l'atmosphère des fêtes populaires et traditionnelles, Itinérances (5, rue Racine, 75006 Paris ; tél. : 43-26-02-00) a sélectionné un certain nombre de rendez-vous aux quatre coins du monde. Pour une immersion dans l'ambiance particulière qui, le temps d'une fête ou d'un festival, règne dans une ville, une région ou un pays tout entier.

Cela va de l'Esala Pérahéra, cet été au Sri-Lanka (dans le cadre d'un circuit de 18 jours, 9 200 F), avec procession d'éléphants à la lueur des torches dans les rues de Kandy, au carnaval de Kalibo, aux Philippines, en janvier 1988 (17 jours, 12 200 F), où se déroule une fête païenne exubérante et bariolée, en passant par la fête de Pushkar, en Inde, fin octobre (circuit Rajasthan de 26 jours, 13 825 F), où, parallèlement à un pèlerinage, se déroule une foire rassemblant plusieurs milliers de chameaux, et la fête de Timimoun, en novembre, dans le Sahara (8 jours, 7 440 F), au cours d'une méharée dans le Grand Erg occidental.

Mexique en contre-plongée

(Suite de la page 13.)

On ne lui fera rien dire à cet imperturbable. A ses pieds un gigantesque cortège de fourmis rouges, chacune d'elles transportant la jeune pousse vert tendre d'un arbre. On dirait un défilé propitiatoire. Depuis combien de siècles cet hommage minuscule et aussi muet que la tête qui le surmonte et ne le voit pas ?

Temple-visage à Palenque

Et puis le meilleur pour la fin. Palenque, qui vaut à soi seul la traversée de l'Atlantique, du temps et de l'espace. Ce site maya n'est pas le plus grandiose mais, de l'avis de beaucoup, il est le plus beau. Intime et fort. Plusieurs temples sont posés, chacun sur sa colline verte. On est dans la jungle, la selva *la Candona*, à la limite des montagnes et de la plaine qui regarde vers le golfe du Mexique. La mer végétale lèche les pierres qu'on a libérées d'elle. On ne décrit pas Palenque : on le déguste. On s'y arrête pour l'éternité, la gorge nouée et l'esprit vacillant.

Bien sûr, les jambes peuvent gravir tous les monuments, la pyramide (temple des inscriptions), le « Palacio » et ses dédales étouffants ou aérés, tous les petits temples piquetant la jungle alentour. Mais le plus beau n'est peut-être pas là. Il est dans un recoin. Quand on a gravi les marches du Temple du soleil et qu'on regarde vers la montagne, on peut voir, à 100 mètres, au plus haut du parc archéologique, le « Templo de la Cruz ». Il est comme englobé dans la verdure. On dirait une figure humaine avec des yeux, une bouche et, sur son toit, comme une crête de coq, coiffure punk avant la lettre. Au-dessus de lui une chevelure d'arbres, comme lui tombant autour des oreilles jusqu'aux épaules que forme la colline où il est bâti. Ce temple est humain et arrêté. Humain par son aspect, son allure de visage, arrêté parce que la forêt qui l'environne ne le menace plus vraiment : l'homme y veille.

Petit temple maya lové dans son berceau végétal, temple-regard qui plonge vers la plaine fumant d'humidité, temple petit au regard du reste, mais immense par le passé qu'il suggère, le mystère qu'il entretient. Vrai temple en somme, où rêver et songer en regardant au loin la houle bleue et verte du ciel et de la forêt.

Le Mexique est un défi lancé par l'homme à la nature, et réciproquement. Toujours la nature a paru l'emporter, et toujours l'homme a fini par surmonter ses défaites. Il ne se lassera donc jamais de perdre ? Sédiments laissés par les précolombiens. Vague hispanique important ici tant d'aspects de l'Europe, dont une langue et une foi. Affirmation de la « mexicanité » au milieu d'une invasion culturelle – au sens large – venue d'Amérique du Nord. Il n'est pas d'exemple qu'une civilisation ait laissé ici autre chose que des traces dans le paysage et des blessures dans l'homme.

Piscines rituelles

A qui le tour ? A quand l'archéologue découvrant, dans mille ans, sur les rives du Pacifique les ruines des vains palaces d'Acapulco et leurs piscines rituelles ? A quand l'enfouissement brutal de Mexico, la plus grande ville du monde, et la plus meurtrie ? Celle où – justement – on plante des arbres sur les emplacements des immeubles détruits par le tremblement de terre de 1985.

BERNARD PLOSSU

Ce qui rend le Mexique très fort, comme on le dit d'un café, c'est qu'on y vérifie la prosopopée de Paul Valéry sur le caractère mortel des civilisations. Dans son roman *Sous le volcan*, qui se passe au Mexique dans les années 40, Malcolm Lowry fait dire au Consul, son héros : « *Cela ne me dérangerait sans doute pas d'être enterré dans un cimetière américain. Mais je crois que, pour mourir, je préfère le Mexique.* » On peut penser que, pour mourir, les civilisations, elles aussi, préfèrent le Mexique. Il a fait ses preuves.

Sur une petite place d'Acapulco, ce soir-là, vers onze heures, dans l'atmosphère pesante d'une nuit chaude, le restaurant Caballero accueillait ses derniers clients venus d'Europe. Entre les attablés et la place, une simple barrière de bois. Et sur cette barrière, la joue posée sur ses bras, un enfant regardait les dîneurs. Il était vêtu d'un vague torchon noué autour de la taille. Pieds nus. Les cheveux plutôt clairs. Il regardait, l'œil lointain, les convives gênés. Il resterait ainsi deux bonnes heures, disponible mais ne quémandant rien, observant sans mot ces animaux étranges dont il n'espérait rien. Et nous regardions, confus, le Mexique nous regarder muet.

BRUNO FRAPPAT.

Carnet de route

4 625 000 étrangers ont visité le Mexique en 1986, soit près de 10 % de plus qu'en 1985, année du tremblement de terre de Mexico. Ces touristes ont dépensé 1 milliard 792 millions de dollars. Pour 1987, le flux touristique paraît s'accroître dans des proportions importantes, selon les déclarations du ministre du tourisme faites au début du mois à Acapulco, à l'occasion du XIIe Tianguis (marché) touristique du Mexique, et l'on devrait dépasser le record de 1983 (4 749 000 visiteurs).

La grande majorité des touristes étrangers sont des Américains du Nord, mais les Européens sont de plus en plus nombreux. En tête de ceux-ci figurent les Allemands (125 000 en 1986) puis les Français (environ 95 000) avant les Britanniques (60 000) et les Espagnols (35 000).

● **VOYAGE.** – Pour se rendre au Mexique depuis Paris, les vols ne manquent pas. La ligne d'Air France (avec escale à Miami le dimanche et le lundi, et à Houston le mercredi, le vendredi et le samedi) fonctionne cinq jours par semaine. Aeromexico a trois vols hebdomadaires, le mardi, le jeudi et le samedi (avec escales à Madrid et Miami). American Airlines organise chaque jour des vols pour Mexico avec escale (et changement d'avion) à Dallas. Il existe également des vols *KLM* (Paris-Amsterdam-Houston-Mexico), Iberia, Lufthansa, Panam.

Le tarif de base pour un aller-retour (et pour un séjour de treize jours à deux mois) est de 5 995 F.

● **DÉPLACEMENTS.** – Compte tenu de la taille du pays, il est recommandé d'utiliser, sur place, l'avion pour les déplacements de ville à ville. Les liaisons sont régulières et nombreuses. Aeromexico dispose, pour ces liaisons, d'un système de forfait (Demex) avec kilométrage illimité.

● **SÉJOUR.** – En raison du taux de change du peso mexicain, les frais de séjour – sauf si l'on choisit les palaces... – sont peu élevés, et certaines dépenses paraîtront même dérisoires. Les cartes de crédit (American Express, Visa...) sont recommandées. Il est plus facile de changer – notamment dans les grands hôtels – des dollars américains que des francs français.

● **CLIMAT.** – Tropical. L'été est la saison des pluies, abondantes et quotidiennes. Prévoir des lainages pour la ville de Mexico où les nuits peuvent être très fraîches en raison de l'altitude (plus de 2 200 m).

● **MEXIQUE EN FRANCE.** – Ambassade : 9, rue de Longchamp, Paris 16e (45-53-76-43) ; consulat et office de tourisme, 4, rue Notre-Dame- des-Victoires, Paris 2e (42-61-51-80). Institut mexicain du commerce extérieur : 5, rue de la Baume, Paris 8e (45-63-54-39). Centre culturel du Mexique : 28 bd Raspail, Paris 7e (45-49-16-26). Aeromexico : 12, rue Auber, Paris 9e (47-42-40-50).

● **FORFAITS.** – De très nombreux voyagistes, et notamment tous les grands « généralistes », proposent des séjours et des circuits organisés au Mexique. Citons, parmi d'autres, Nouvelles frontières (45-68-70-00) ; UNICLAM (43-29-12-36) ; Carrefour du Mexique (42-96-67-15) ; El Condor (43-20-90-46 et 45-74-46-13) ; Club Méditerranée, qui disposera bientôt de six villages au Mexique (42-96-10-00) ; Syltours (42-82-01-11) ; Voyages Saulnier, en croisière (42-60-37-51) ; Aviatour (48-78-86-91) ; Le Voyage SA (48-24-09-90) ; CERT-Voyages (43-55-34-73), etc.

● **LIVRES.** – Compte tenu de la durée du voyage pour se rendre au Mexique, il ne faut pas hésiter à emporter de la lecture...

Parmi les guides – fort nombreux, – on peut signaler le *Guide bleu Mexique-Guatemala* (Hachette, 943 p., 200 F), le *Guide Delta* (Arthaud, 408 p., 88 F), et le *Guide Nagel* (752 p., 218 F).

Pour tenter de comprendre encore mieux le passé, on peut se référer aux nombreux ouvrages de Jacques Soustelle et notamment à sa *Vie quotidienne des Aztèques à la veille de la conquête espagnole* (Hachette, 318 p., 74 F).

Enfin, parmi les œuvres des nombreux écrivains qui ont tenté de pénétrer l'âme mexicaine, on retiendra comme lectures impératives les trois livres suivants : *Sous le volcan*, de Malcolm Lowry (Grasset, nouvelle traduction, 446 p., 110 F), *Matinées mexicaines et pensées*, de D.H. Lawrence (Stock, 140 p., 37 F) et la meilleure réflexion, selon nous, sur le Mexique d'hier et d'aujourd'hui : *le Labyrinthe de la solitude*, d'Octavio Paz (Gallimard, 256 p., 85 F).

Terre-Neuve entre deux icebergs

Destination des pêcheurs au long cours qui donna son nom à leurs bateaux, Terre-Neuve, province canadienne, fut aussi la première pierre de l'Empire britannique.


MASTERFILE-ZEFA

PORT aux Basques, La Grand'Terre, Trois Cailloux, Maison d'Hiver... Non ! ces appellations, ces toponymes, ces hameaux ne sont pas inscrits sur une carte d'état-major du plateau de Millevaches, du parc d'Armorique ou du pays de Jean Giono ; ils appartiennent à une contrée lointaine que les romans et les souvenirs populaires ont longtemps assimilée au deuil et à la peine : Terre-Neuve.

D'une longue histoire qui l'a ballottée entre les empires et les convoitises britanniques et français, avant qu'elle rejoigne en 1949 la Confédération du Canada (ce qui en fait la plus jeune des dix provinces du pays), Terre-Neuve garde non pas tant dans ses paysages – encore que ses falaises rappellent parfois la Bretagne ou le Cotentin – mais surtout dans le nom de bien des localités les traces de la « douce France ».

Aujourd'hui, la France est à la fois lointaine et proche de cette vaste province canadienne qui, au sens administratif, comprend non seulement l'archipel déchiqueté de Terre-Neuve lui-même, mais l'immense Labrador plus au nord. Les « cailloux » de Saint-Pierre-et-Miquelon où vivent six mille habitants au moral d'acier surgissent à quelques encablures de la côte sud, mais le très aigre contentieux sur la pêche place les insulaires de cette collectivité territoriale d'outre-mer dans une situation précaire.

Terre-Neuve et le Labrador maintiennent ici et là de vivaces et militantes communautés francophones qui résistent au « monstre de l'assimilation ». A Saint-John's, la capitale, la Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador, qui édite *le Gaboteur* et qui a pignon sur la principale artère de la ville, évalue à 2 655 le nombre de francophones sur un total de 560 000 habitants, rassemblés essentiellement dans le sud-ouest et le nord-est de l'île ainsi qu'au Labrador.

Couleurs d'Acadie

Et il s'est passé le 30 mai, dans la presqu'île de Port-au-Port, un événement de nature à aiguiser l'intérêt des professeurs de droit international et constitutionnel : la levée du drapeau des francophones de la province, en présence de ministres et autres personnalités officielles. Un drapeau aux couleurs de l'Acadie et de la France, le tricolore servant de toile de fond au jaune de l'étoile acadienne dans un mouvement de voiles gonflées par le vent. Quelques jours auparavant, devant des familles répondant aux noms de Benoît, Morazé, Briand, Cornec, Aucoin, les gouvernements fédéral et provincial avaient officiellement annoncé la construction à la Grand' Terre de la première école francophone de la province.

Frondeuse envers Ottawa, n'ayant guère d'autres ressources que l'exploitation du bois et la pêche à la morue, Terre-Neuve fait figure, avec un taux de chômage beaucoup plus élevé qu'ailleurs, de région en « queue de peloton » dans la Confédération canadienne. Il est vrai que d'une certaine manière, lorsque la brume légendaire, le ciel bas ou le vent rageur s'en mêlent, les bas quartiers livides du port de Saint-John's où sont mouillés des chalutiers soviétiques, coréens, canadiens (mais les français sont interdits de séjour!) poussent le promeneur à la sinistrose.

Ce soir de mai, dans un bar sordide de Waterstreet, quelques pauvres hères jettent un œil vers deux marins occupés à jouer aux fléchettes. Dehors, l'énorme et vieille Buick bleu ciel de la compagnie de taxi Bugden's, moteur ronflant, attend les rares clients.

« Un tour de ville s'il vous plaît, il fait plus chaud dans votre voiture... » Les réservoirs d'essence de la société Irving incrustés dans la falaise de l'autre côté du port dessinent des pions blancs au-dessus des brise-glace canadiens rangés à couple, coque vermillon contre coque vermillon. Les rues pentues derrière le confortable hôtel Newfounland, entièrement rénové, sont bordées de maisons de toutes les couleurs, aux façades de bois et aux doubles fenêtres.

Parcs, jardins sans clôtures, lac au cœur de la ville sur les rives duquel a été installée la nouvelle prison, fjord minuscule et baraques où les pêcheurs vendent saumons, turbots, homards juste sortis de l'eau, université Mémorial avec ses douze mille étudiants et son département de recherche ethnologique sur les diverses communautés de pêcheurs de la province, aéroport très actif, bâtiment en modules du centre océanographique du ministère des pêches : Saint-John's, qui se targue d'être la plus ancienne ville d'Amérique du Nord, n'est, en fin de compte, pas si déplaisante. Et les spécialités d'escalopes de morue ou de homard du restaurant Amiral Fishing, fréquenté par l'élite de la cité, laissent un fort agréable souvenir.

Il faut, au crépuscule ou à l'aube, monter sur les hauteurs de Signal Hill et s'arrêter au pied de la tour de pierre qui rappelle l'endroit où, en 1901, Marconi reçut un message télégraphique sans fil en provenance de la Cornouaille britannique. Ce fut un événement. Saint-John's de Terre-Neuve est en effet le point du territoire américain le plus proche de l'Europe.

Autre originalité : cette province orientale n'est, par rapport à Ottawa, en avance ni d'une heure ni de deux, mais d'une heure et demie...

Pied-à-terre viking

Contrairement à la légende, le climat n'est pas glacial, alors que, dans les provinces centrales, le thermomètre peut descendre en dessous de – 20 °C. Ici, on connaît des – 2 °C, voire – 9 °C, avec, certes, des icebergs au large et des ports pris par les glaces l'hiver, des brouillards épais et des tempêtes qui agrémentent les histoires que racontent les vieux marins malouins, mais l'été est tempéré, bien qu'humide.

Deux immenses parcs naturels mettent en valeur l'extraordinaire beauté sauvage et pure de sites dont certains sont probablement encore vierges. Fjords, baies, promontoires, lacs innombrables, rivières à saumon, excursions avec les pêcheurs pour observer les baleines, troupeaux de caribous, traque à l'ours noir, sentiers serpentant parmi les saracénies (les fleurs fétiches de l'île) apporteront aux chercheurs de silence absolu et aux amateurs de dépaysement une satisfaction pleine et entière.

Avec en prime la possibilité d'aller soit par bateau, soit par avion à Saint-Pierre-et-Miquelon, qu'on aperçoit par beau temps depuis Fortune, goûter le sel de la vraie France, l'un des derniers « confettis de l'Empire », et acheter un souvenir qui fera écarquiller les yeux : un porte-monnaie ou un porte-lunettes en peau de morue.

Difficile de déterminer avec précision quel fut le fondateur de Terre-Neuve. Tout au nord de la péninsule a été repéré le site du plus ancien établissement européen connu dans le Nouveau Monde. Sous des tertres recouverts d'herbe sont enfouis les seuls vestiges authentifiés d'un pied-à-terre viking en Amérique du Nord datant des environs de l'an mil, à l'époque d'Eric le Rouge. De nombreux objets et les fondations de demeures ont été retrouvés. Les répliques de trois de ces maisons ont été reconstruites et ce site de l'anse aux Meadows fut le premier à être inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Découverte officiellement par John Cabot en 1497, qui avait appareillé de Bristol, Terre-Neuve fut vraiment fondée à la fin du seizième siècle par Sir Humphrey Gilbert. C'était un explorateur-né dans le Devon, qui fut le premier à proposer une colonisation anglaise en Amérique du Nord. En 1583, il passe deux semaines dans la région puis impose son autorité aux pêcheurs. Il repart alors vers l'Angleterre proposer à Elisabeth Ire un plan de colonisation pour la saison suivante, mais, au cours du voyage de retour, son vaisseau s'échoua et il se noya.

Face au port de Saint-John's, une plaque commémorative rappelle en anglais et en français, comme il se doit au Canada : *« C'est ici que, le 5 août 1583, commença l'Empire britannique... »*

FRANÇOIS GROSRICHARD.

Repères

A partir d'Halifax, nœud aérien de l'Est canadien, lui-même bien relié à la fois à Montréal et à l'Europe (Londres et Amsterdam), de multiples lignes d'Air Nova, de Canadian Pacific ou d'Air Canada desservent Terre-Neuve en une heure de vol. Saint John's, Gander, Deer-Lake sont les principaux aéroports.

Terre-Neuve est aussi accessible par ferry depuis Sydney en Nouvelle-Ecosse et depuis Blanc-Sablon au Québec, sur le golfe du Saint-Laurent. L'île est traversée d'est en ouest par la route transcanadienne et parcourue par un assez bon réseau secondaire.

Les terrains de camping, les hôtels et motels sont nombreux.

Les cartes que distribue l'office de tourisme font apparaître les sites historiques et intéressants, en précisant chaque fois si ces lieux d'excursions et ces villes ont été créés et revendiqués au cours des seizième et dix-septième siècles par les Français ou par les Anglais.

● Département du développement et du tourisme : P.O. Box 2016, Saint John's, New-Foundland, Canada A1C 5R8. Télex : 0164949.

● Ambassade du Canada en France : 37, avenue Montaigne, 75008 Paris.

● Air Canada : 31, rue Falguière, 75015 Paris.

● Canadian Pacific (CP Air) : 15, rue de la Paix, 75002 Paris.

● Air France : 119, Champs-Elysées, 75008 Paris.

JEUX

échecs

N° 1233

LE RETOUR DE LA HOLLANDAISE

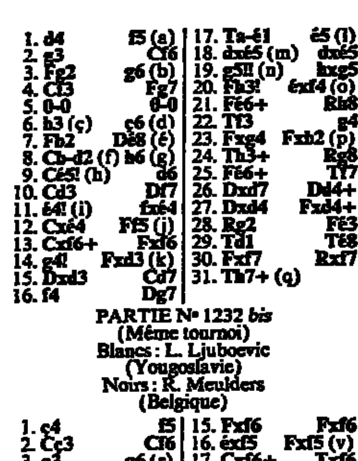
(Tournoi SWIFT, Bruxelles, 1987)

Blancs : M. Tal (URSS)

Noirs : R. Meulders (Belgique)

Défense hollandaise
Variante de Léningrad

ECHECS N° 1233



1. d4	f5 (a)	17. Ta-é1	é5 (l)
2. g3	Cf6	18. dxé5 (m)	dxé5
3. Fg2	g6 (b)	19. g5!! (n)	hxg5
4. Cf3	Fg7	20. Fh3!	éxf4 (o)
5. 0-0	0-0	21. Fé6+	Rh8
6. h3 (ç)	ç6 (d)	22. Tf3	g4
7. Fb2	Dé8 (é)	23. Fxg4	Fxb2 (p)
8. Cb-d2 (f)	h6 (g)	24. Th3+	Rg8
9. Cé5! (h)	d6	25. Fé6+	Tf7
10. Cd3	Df7	26. Dxd7	Dd4+
11. é4! (i)	fxé4	27. Dxd4	Fxd4+
12. Cxé4	Ff5 (j)	28. Rg2	Fé3
13. Cxf6+	Fxf6	29. Td1	Té8
14. g4!	Fxd3 (k)	30. Fxf7	Rxf7
15. Dxd3	Cd7	31. Th7+ (q)	
16. f4	Dg7		

PARTIE N° 1232 *bis*
(Même tournoi)
Blancs : L. Ljuboevic
(Yougoslavie)
Noirs : R. Meulders
(Belgique)

1. ç4	f5	15. Fxf6	Fxf6
2. Cç3	Cf6	16. éxf5	Fxf5 (v)
3. g3	g6 (r)	17. Cxf6+	Txf6
4. Fg2	Fg7	18. Df4! (w)	Tb-f8
5. d3 (s)	d6	19. Dxd4	ç5
6. é4	Cç6	20. bxç5	bxç5
7. Cg-é2	0-0	21. Dé3	Fh3
8. 0-0	é5	22. Fd5+	Rh8
9. Cd5	Fé6	23. Tf-é1	Dg7
10. Fg5	Dd7	24. Tç2	h5
11. Dd2	Ta-b8 (t)	25. Tç-é2	Tf6-f7
12. Ta-ç1	b6	26. Dç1	Fg4
13. b4	Cd4 (u)	27. Té7!! (x)	
14. Cxd4	éxd4		abandon (y)

NOTES

a) Le retour de la « défense hollandaise » dans les grands tournois, depuis près de deux années, est probablement dû à l'entreprenante Ecole anglaise qui comptera bientôt dix grands maîtres, à Short, Mestel, mais aussi aux Soviétiques comme Psahis et Beliavsky.

b) La « variante de Leningrad » qui combine la « Hollandaise » avec l'« Est – indienne ».

ç) Au lieu d'entrer dans la variante principale issue de 6. ç4, les Blancs opposent le F-D sur la grande diagonale, une stratégie tranquille qui oblige leur adversaire à lutter immédiatement sans le concours de la théorie.

d) Déjà une inexactitude. 6..., d6 est préférable, par exemple, 7. Fb2, Cé4 ou 7..., a5 et 8..., Ca6.

é) Une manœuvre douteuse qui vise à passer la D sur l'aile – R afin d'obtenir une attaque typique de la « Défense hollandaise » par h6-g5 – Dh 5.

f) Les Blancs, avec des moyens simples, ont déjà obtenu le contrôle du centre. Il est clair que le renoncement de l'avance du pion ç au profit du fianchetto – D a porté ses fruits et a troublé les Noirs.

g) Logique mais non nécessaire. La suite d'inexactitudes (ç6 – Dé8 – h6) ne paraît pas extrêmement grave mais l'ancien champion du monde va en profiter rapidement pour prendre un net avantage. 9..., Ca6 était à envisager.

h) La conquête de la case é4.

i) Avantage spatial et avantage de développement dans les mains de Tal sont des atouts décisifs.

j) Ou 12..., Cxé4 ; 13. Fxé4, Ff5 ; 14. Dé2 et la pression des Blancs subsiste.

k) Abandonnant les cases blanches mais 14..., Fd7 ; 15. f4 n'est pas gai non plus.

l) Il est clair que l'ouverture des lignes est souvent dangereuse pour le camp le moins développé mais on comprend que les Noirs ne veuillent pas mourir asphyxiés.

m) Une position à étudier. Les Blancs gagnent.

n) Une manœuvre en trois temps. Ouverture de la colonne h. Passage du F-R sur la diagonale a2-g8 et de la T-R en h3 via f3.

o) Si 20..., Ta-d8 ; 21. Fé6+, Rh8 ; 22. fxé5, Fé7 (ou 22..., Fxé5 ; 23. Dh3+, Dh7 ; 24. Fxé5) ; 23. Dh3+, Dh7 ; 24. Fxé5) ; 23. Dh3+, Dh7 ; 24. Fxd7, Txd7 ; 25. é6+ (et non 25.Dxd7 ?, Fç5+). Si 20..., é4 ; 21. Fé6+ Rh8 ; 22. Dh3+, Dh7 ; 23. Dxh7+, Rxh7 ; 24. Fxf6, Cxf6 ; 25. fxg5, Cd5 ; 26. Txé4.

p) Si 23..., Cé5 ; 24. Th3+, Rg8 ; 25. Txé5, Fxé5 ; 26. Fé6+, Tf7 ; 27. Fxé5, Dxé5 ; 28. Dxg6+.

q) Les Noirs abandonnèrent après 31..., Rf6 ; 32. Txb7, Fb6 ; 33. Td6+, Rg5 ; 34. h4+, Rh6 ; 35. Rf3, Té3+ ; 36. Rxf4, Tç3 ; 37. Td-d7.

r) Fidèle à la variante de Leningrad, le maître belge se prépare à affronter les variantes théoriques qu'il a préparées.

s) Mais, même tactique que Tal, le grand maître yougoslave sort des sentiers battus.

t) La position est à peu près égale. 11..., Tf7 paraît meilleur.

u) Une sortie téméraire. 13..., Cé7 suivi de ç6 était à envisager.

v) Une faute qui coûte un pion mais la reprise avec le pion g n'était pas non plus agréable.

w) Le pion d4 est perdu en raison de la menace 19. g4.

x) Un coup de tonnerre.

y) Si 27..., Txé7 ; 28. Txé7, Dxé7 ; 29. Dh6+.

Solution de l'étude n° 1232.
M. Liburkine. 1934.

(Blancs : Rd6, Th5, Pb5. Noirs : Ra8, Cb8 et f8, Pb6.)

Cette étude se présente aussi sous la forme: Blancs (Rd6, Th3, Pb4). Noirs (Ra8, Cf8 et a6, Pb6). Après 1.b5, Cb8, nous retrouvons le diagramme de l'étude n° 1230.

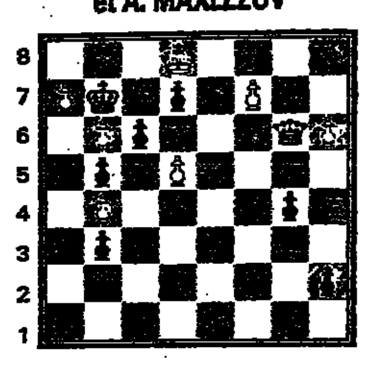
1. Th8, Cf-d7 (si 1..., Cb-d7 ; 2. Ré7!) ; 2. Rç7, Ra7 ; 3. Té8!! (si 3. Td8?, Cç5! ; 4. Txb8, Cé6+ ; 5. Rç8, Cç5 nulle et si 3. Th7?, Cç5! ; 4. Ta1+, Cç-a6+! ; 5. bxa6, b5 nulle), Cf6! (maintenant 3..., Cç5 est insuffisant à cause de 4. Té7, Cd3 ; 5. Rç8+, Ra8 ; 6. Tb7 et les Blancs gagnent) ; 4. Txb8, Cé8+! (une jolie défense car, après 5. Txé8, pat et après 5. Rç8, Cd6+ ; 6. Rç7, Cxb5+, nulle) ; 5. Rd7!!, Cç7! ; 6. Ta8+!! La pointe gagnante, Cxa8+ (ou 6..., Rxa8 ; 7. Rxç7, Ra7 ; 8. Rç6 ou encore 6..., Rb7 ; 7. Ta7+!) ; 7. Rç8!, Cç7 ; 8. Rxç7 et les Blancs gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE

N° 1233

Y. MAXIMOVSKY et A. MAXLEZOV



BLANCS (7) : Rd8, Pa7, b6, b4, d5, f7, h6.

NOIRS (8) : Rb7, Dg6, Pb5, b3, ç6, d7, g4 et h2.

Les Blancs jouent et gagnent.

---

bridge

N° 1231

DONNE EXTRAORDINAIRE

Dans cette donne jouée il y a deux ans dans la Coupe de France, un championnat auquel participent des milliers d'affiliés, le chelem qui paraissait normal était infaisable, et c'est celui où un des adversaires avait *six* atouts qui était réalisable !

♠ A
♡ A
♢ A 7 6 4 3
♣ A 6 5 4 3 2

Ouest : ♠ --- ♡ 9 4 ♢ R D 10 9 5 ♣ R D 10 9 8 7
Est : ♠ V 8 6 5 4 3 ♡ V 7 6 5 ♢ V 2 ♣ V

♠ R D 10 9 7 2
♡ R D 10 8 3 2
♢ 8
♣ ---

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Desrous.	C. Descart	Roudin	Damman
♠	2 SA	contre	passe
4 ♡	passe	4 ♠	contre
passe	passe	passe	

Ouest ayant entamé le Roi de Carreau, comment Gérard Desrousseaux en Sud a-t-il fait *deux levées de mieux* (petit chelem) au contrat de QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Réponse :

Le déclarant met l'As de Carreau et tire l'As de Trèfle sur lequel il défausse un Cœur (le 2), puis il coupe un Trèfle (premier raccourcissement). Il remonte au mort par l'As de Cœur et coupe un Carreau (deuxième réduction) ; il réalise Roi, Dame de Cœur et coupe un Cœur avec l'As de Pique (tandis qu'Est, qui n'a plus que des atouts, doit sous-couper). *Sud coupe enfin un carreau avec le 9 de Pique* (troisième réduction) et joue son dernier Cœur, le 10 :

♠ V 8 6 4

♠ R D 10 ♡ 10

Est coupe, mais il doit rejouer atout dans la fourchette.

La clef du coup est : 1) de se raccourcir *trois fois* et de jouer à la fin le dernier Cœur ; 2) de jouer As, Roi et Dame de Cœur avant qu'Est n'ait le temps de défausser deux Cœurs ; 3) de couper le quatrième Cœur avec l'As d'atout.

Remarque : Si cette donne ne vous paraît pas extraordinaire, cherchez *le meilleur contrat que Est-Ouest peuvent réussir :* tout simplement *3 SA*, car Nord ne pourra rien faire d'autre que ses quatre As !

LA THÉORIE ET LA PRATIQUE

Même en regardant les quatre jeux, il est difficile de trouver la ligne de jeu gagnante dans ce chelem du championnat de France 1981. Or, à la table, le déclarant, s'il raisonne bien, « devrait » pouvoir gagner le contrat car les annonces d'Est lui permettent de reconstituer les mains adverses.

♠ 7
♡ A 6 3
♢ A 8 4 3
♣ A R 9 5 4

Ouest : ♠ 8 4 ♡ D 7 5 2 ♢ 9 7 6 2 ♣ D 7 2
Est : ♠ A V 9 6 5 3 ♡ --- ♢ R D V 10 5 ♣ V 8

♠ R D 10 2
♡ R V 10 9 8 4
♢ ---
♣ 10 6 3

Ann. : O. don. Tous vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
passe	1 ♣	1 ♠	2 ♡
passe	3 ♠	4 ♢	4 ♠
passe	6 ♡	passe	passe

Ouest a entamé le 8 de Pique pris par l'as d'Est qui a contre-attaqué le Roi de Carreau. Le déclarant a coupé et il a joué le Valet de Cœur pour le 2, le 3 de Cœur et le 3 de Pique. *Comment Michel Bessis propose-t-il de jouer* pour gagner ce PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

Note sur les enchères

Le cue bid à Pique de Sud (4 Piques) est discutable malgré la chicane à... Carreau. Il est facile en effet de prévoir que les distributions vont être irrégulières et que les Cœurs ou les Trèfles seront mal répartis. Evidemment, avec l'As de Pique au lieu de Roi Dame, le chelem aurait été un excellent pari.

CHAMPIONNAT D'EUROPE

Le Championnat d'Europe aura lieu à Brighton du 1er août au 15 août avec la participation d'une trentaine de pays. Les deux équipes de France ont été formées en prenant, dans les catégories hommes et dames, les trois paires les mieux classées dans les épreuves de la sélection.

Open : 1) Abécassis et Soulet ; 2) Chemla et Perron ; 3) Cronier et Lebel.

Dames : 1) Bessis et Willard ; 2) Bordenave et Cronier ; 3) Chevalley et Gaviard.

PHILIPPE BRUGNON.

---

dames

N° 304

TOUS OBJECTIFS ATTEINTS

Championnat inter-clubs, des Pays-Bas 1986-1987

Blancs : Pieters
Noirs : Hermelink
Ouverture : Barteling

1. 33-28	18-22	19. 26×28	3-9 (h)
2. 38-33 (a)	12-18	20. 31×22	20-24
3. 43-38	7-12 (b)	21. 29×20	13-18
4. 49-43	1-7	22. 22×13	9×49! (i)
5. 31-26	19-23	23. 20×9	4×13
6. 28×19	14×23	24. 42-37 (j)	13-19
7. 32-28 (c)	23×32	25. 37-32	11-17! (k)
8. 37×28	16-21	26. 36-31	19-24 (l)
9. 41-37	21-27	27. 39-34	10-15
10. 28-23! (d)	18×29	28. 46-41	24-30!
11. 34-23	10-14	29. 35×24	49-35! (m)
12. 40-34	5-10	30. 41-36	35×19
13. 45-40	20-25	31. 31-27	19-14! (n)
14. 37-31 (e)	13-18	32. 38-33	14-3 (o)
15. 50-45	18×29	33. 45-40	25-30! (p)
16. 34×23	15-20	34. 34×25	15-20
17. 33-29	9-13	35. 25-14	3×35! (q)
18. 40-34 (f)	17-21! (g)	Abandon.	

NOTES

a) Dans le jeu moderne on s'engage aussi dans le début délicat 2. 31-26 (22×33) ; 3. 38×29 (20-24) ; 4. 29×20 (15×24) ; 5. 32-28 (12-18) ; 6. 37-32 (7-12) ; 7. 41-37 (2-7) ; 8. 46-41 (10-15) ; 9. 39-33 (5-10) ; 10. 42-38 (15-20), etc. [Sadowskaja-Altsjoël, tournoi international, féminin, de Minsk, novembre 1986.]

b) Ou 3... (18-23) ; 4. 49-43 (7-12) ; 5. 34-30 (20-24) ; 6. 30-25 (1-7), les Noirs tentent la faute 7. 39-34 livrant une combinaison à variantes 7... (24-30) ! ; 8. 35×24 (19-39) ; 9. 43-39, b1 (22-27) ! ; 10. 31×22 (16-21) ; 11. 28×19 (17-30) ; 12. 25×34 (14×23) !, N+1 ; *b1)* 9. 28×19 (39×28) ; 10. 32×23 (13×24), N+1 avec la menace de gain d'un second pion.

Un coup similaire avait été exécuté par l'ancien champion du monde B. Springer; le Blanc 46 se trouvant alors à 49.

c) Ou 7. 33-28 (22×33) ; 8. 39×19 (13×24) ; 9. 36-31 (9-13) ; 10. 44-39 (10-14) ; 11. 50-44 (4-9) ; 12. 32-28 (5-10) ; 13. 41-36 (14-19) ; 14. 46-41 (10-14) ; 15. 38-33 (18-23) ; 16. 42-38 (23×32) ; 17. 37×28, etc. [H. Kane-V. Galperin, championnat du monde, 1986, Groningen.]

d) Un avant-poste avec audace et réalisme, les Noirs ne possédant pas de formation pour déloger cet imposteur, sinon en plaçant un pion passif à 25.

e) L'enchaînement par le trèfle.

f) La montée du pion 46 le long de la grande diagonale semblait tout indiquée.

g) Sur le coup fautif des Blancs, les Noirs exécutent une combinaison accessible aux jeunes initiés, qui doivent réfléchir en termes de temps de repos.

h) Le trèfle se révèle une arme à double tranchant, puisqu'il offre le recours au temps de repos.

i) Dame.

j) Toute l'énergie des Blancs se porte sur la tentative de prendre la dame aux moindres frais.

k) Pour s'opposer à 32-27 puis 38-32, prise de la dame.

l) Faisant naître la menace de (24-30) ; 35×24 puis (49-35), la dame prend toutes ses facultés de rayonnement et constitue aussitôt un danger mortel.

m) Cet objectif est maintenant réalisé.

n) Recherchant l'abri sûr.

o) Autre objectif atteint et nouveau terrible danger.

p) Tous objectifs atteints, les Noirs s'en donnent à cœur joie.

q) La dame rafle quatre pions.

JEAN CHAZE.

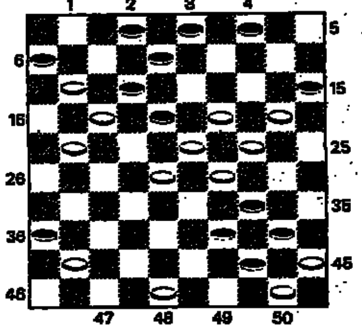
● Pour obtenir la liste des principaux ouvrages didactiques et recueils en langue française, les lecteurs peuvent s'adresser directement à Jean Chaze, « La Pastourelle », bâtiment D, boulevard de Paste, 07000 Privas. Sur demande sont joints gracieusement deux opuscules conçus par la FFJD pour franchir rapidement le premier cap de l'initiation.

PROBLÈME

Friancraich (URSS)

1er prix (B)

CONCOURS R. FOURGOUS, 1986



Les Blancs jouent et gagnent.

La catégorie « B » de ce concours, dont les principaux résultats ont été donnés dans la chronique 301, était réservée aux problèmes comptant entre onze et treize pions pour chaque camp, dans la position initiale. Très élaboré, très fouillé (pour éviter les doubles solutions), reposant sur un florilège de subtilités à la lisière, autre source de richesse et de complexité, de fausses solutions, le mécanisme de ce problème du prestigieux compositeur Friancraich damerait le pion à nombre de spécialistes, sans le recours à la solution.

● Solution : 19-14! (36×47) 14-9 (3×25) 48-43! (39×48) [seconde dame noire] 50×30 (25×34) 21-16! [la pointe la plus remarquable] (12×21) 23×3 (34-32) 16×38 (47×20) 3×25 [prise de la première dame] (6×17) 45×34 (48×30) 25×11!! [et non 25×6, =] fin de la combinaison s'ouvrant sur un final à une dame face à trois pions (4-9, m) 11-16!! [et non 11-22, =] (9-13, m) 16-27!! (2-7, m) 27×9! [et non 27×4, =] (7-12) 9-25! (12-17, a) 25-39 (17-21) 39-43 (21-26) 43-48 (15-20) 48-42 (20-25) 42-48, +.

a) (12-18) 25-39! (15-20) 39-25! (20-24) 25-9 (18-23) 9-13 (24-29) 13-9 (29-33) 9-14 (23-29) 14-20, etc., +.

---

mots croisés

N° 462

Horizontalement

I. Il n'y a pas de comptes où elle n'intervienne. – II. Parfois à la hauteur. Anti-héros type. – III. Sont à Dieu pour le poète. Il y a de quoi en faire une tragédie. – IV. Note. Schismatique. A ses séductions. – V. Mis au bon endroit. Direction. – VI. Traite un peu cavalièrement. Abrutit. – VII. Sert de garantie. – VIII. Pour un débit de boisson ou un débit de poisson. S'il n'y en avait qu'à Jumièges ! – IX. Victime d'une overdose de calcium. Dans les taxis. – X. Possessif. On y sauvera les vestiges pharaoniques. – XI. Travaux des bois.

Verticalement

1. Ignorantus, ignoranta, ignorantum. – 2. On se doit de la surpasser. Un bain troublé. – 3. Bugle. Prévenue. – 4. On peut compter sur leur obstination. Pour une princesse. – 5. Ne va pas sans discipline. A perdu l'éclat du neuf. – 6. On voit qu'elles ont déjà beaucoup vécu. – 7. Pronom. Pas très heureux. – 8. Compris dans le tarif. Caoutchouc, au moins en apparence. – 9. En un sens, c'était tout un poème. Ce n'est pas lui qui dirige. – 10. Ne sévit pas qu'à Brest. Tient des deux. – 11. Mis en marche. Excuse absolutoire pour le 1. – 12. Peuvent gêner les esprits ou les sentiments.

SOLUTION DU N° 461

Horizontalement

I. Roland Garros. – II. Ecolier. Eero. – III. Cautérisa. Bu. – IV. Irai. Antigel. – V. Distance. Osa. – VI. In. Urgents. – VII. Vaud. Emoussé. – VIII. Redresseur. – IX. Sot. Eanes. Ré. – X. Trimait. Ovin. – XI. Encaissèrent.

Verticalement

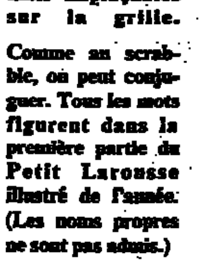
1. Récidiviste. – 2. Ocarina. Orn. – 3. Louas. Urtic. – 4. Altitude. Ma. – 5. Nie. Ar. Deai. – 6. Dérangerais. – 7. Grincements. – 8. Sténose. – 9. Réai. Tussor. – 10. Ré. Gosse. Ve. – 11. Orbes. Surin. – 12. Soulagèrent.

FRANÇOIS DORLET.

---

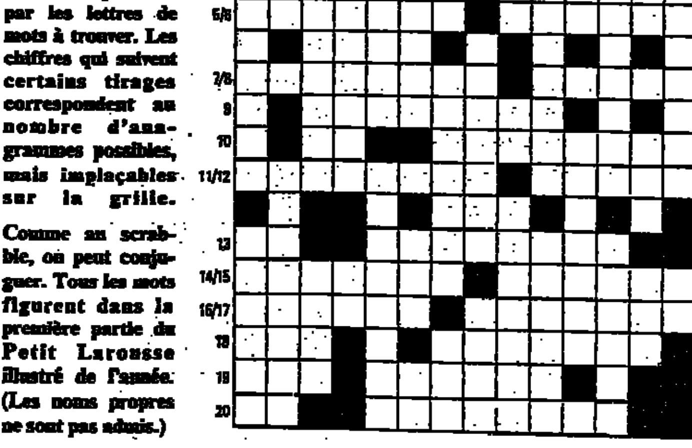
anacroisés ®

N° 462



Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)



Horizontalement

1. AEELOSU. – 2. ADEELSU. – 3. AENNRTT. – 4. EEERSUV (+ 1). – 5. EEINOTT (+ 1). – 6. BEEENS. – 7. ACEEMRST (+ 1). – 8. AEIRRT (+ 6). – 9. AEEHNRTT. – 10. ABEEILLR (+ 2). – 11. DEEEIRTU. – 12 EEGISZ. – 13 CEEMOSST. – 14 AHIPRSS. – 15. AACILOS (+ 1). – 16. EEEGNR (+ 2). – 17. EELNNOTT (+ 2). – 18. AHNSSTU. – 19. EEENOU. – 20. EEGINORS (+ 2).

Verticalement

21. AEENRSTU (+ 1). – 22. AEORSS (+ 1). – 23. AAEEGNRR (+ 1). – 24. EEHOORRT. – 25. ACINRTTU. – 26. AALTTT. – 27. CEEINNSU. – 28. EEEIMN. – 29. BEIMRSU. – 30. EENORST. – 31. CEEEOSU. – 32. ABDEISTT. – 33. ENNORS (+ 1). – 34. AILNSST. – 35. EEILLLNT. – 36. AEEELT (+ 1). 37. AEEERSST (+ 1). – 38. AEELRTUZ.

SOLUTION DU N° 461

1. MADRURE. – 2. OPILION, araignée. – 3. UNIATES (SUAIENT, USAIENT). – 4. SALIFIA. – 5. FIGURINE. – 6. UNANIME. – 7. NAQUIMES (MANIQUES). – 8. SHUNTER (HUNTERS). – 9. REDOULS (LOURDES, SOLDEUR). – 10. REUSSITE (TIREUSES, TRIEUSES). – 11. USAGERS (GAUSSER). – 12. ECANGUER. – 13. ANTEFIXE. – 14. VANESSE (ENVASES). – 15. ELLIPSE (PEILLES, PILLEES). – 16. ECOLAGE. – 17. MUCRONS, petite pointe. – 18. CHACUNE. – 19. SAHRAOUI. – 20. DISTIQUE. – 21. EUNUQUE. – 22. MESURAGE (MAUGREES, MARGEUSE, REMUAGES). – 23. GUERISON (SOIGNEUR). – 24. TAIGAS (AGITAS, GATAIS). – 25. PATINEE. – 26. DARTRES (RETARDS). – 27. EMPOISE (EPISOME, IMPOSEE, IPOMEES). – 28. BLOCAUX. – 29. NANDOUS. – 30. INTENSE (SENTINE, TIENNES).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

Gâteau blond de Bresse

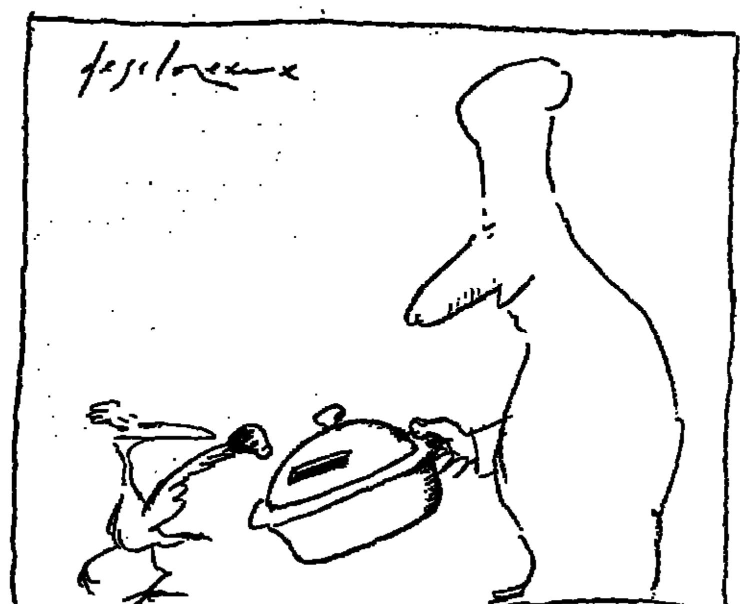
« UN plat a enchanté ma jeunesse », m'écrit un lecteur. Un plat que faisait sa maman et qu'il a recherché en vain : le gâteau de foie à la lyonnaise dont il se souvient nappé d'une sauce tomate avec quenelles et olives. Et il ajoute croire se souvenir aussi qu'il y entrait moitié foie de porc, moitié foie de volaille, avec du persil.

C'est là une des variations sur le célèbre gâteau de foie blond de Bresse. Paul Blanc, à Thoissey (son *Chapon fin* existe toujours, une étoile au Michelin, deux étoiles au *Bottin gourmand)*, ajoutait, lui, pour 6 foies blonds, 150 g de moelle de bœuf, avec aussi 50 g de farine, 10 œufs, 2 cuillerées de crème double, 3/4 de litre de lait, sel, poivre, muscade, pincée de persil, un soupçon d'ail. Le gâteau, sorti de son moule beurré (après cuisson au bain-marie) est démoulé et nappé d'un coulis de tomate fraîche « monté au beurre » ou encore d'une réduction à glace de porto crémé, voire d'un mélange des deux.

J'en sais même qui ajoutent quelques lames de truffe par-dessus, histoire de faire riche !

L'indispensable est évidemment les foies. On les dit blonds parce que leur couleur est en effet dorée, leur taille importante, issus de volailles de Bresse bien élevées et bénéficiant du label.

On se souvient alors, à leur vue, des vers de Gabriel Vicaire :



Et soudain, frais et joyeux
Comme une épouse nouvelle
Un chapon des bords de Veyle
S'épanouit à nos yeux...

Donc il vous faut des foies blonds et qui doivent se suffire à eux-mêmes (foin du foie de porc et foin de moelle de bœuf). Mais souvenons-nous que la Bresse est aussi le pays de la sauce Nantua. Plus exactement le Bugey voisin et que l'on y associera gastronomiquement. Qu'elles soient blanches de Bourg, grises de Bény, noires de Louhans, les « pattes bleues » donc donnent leurs foies. Et le Bugey sa sauce aux écrevisses (qu'aujourd'hui les restaurateurs parisiens, faute de bonnes écrevisses, font aux langoustines, ce qui n'est pas, mais pas du tout, la même chose !).

Il était donc logique que, dans les grands restaurants, les repas de fête, le gâteau de foie blond soit nappé de Nantua.

Mais, dans les fermes, chez les humbles, il n'est pas rare de la voir remplacée par une fondue de tomate fraîche. C'est là, à mon avis, la meilleure façon d'honorer la volaille. En l'arrosant d'un vin du pays, le Manicle (ne cherchez point dans les ouvrages multiples et autres répertoires, il n'y figure pas !) où encore le Montagnieu, quel régal tout bonnement simple, rustique et franc !

Mais à Paris ?

Diable ! Essayez donc, au *Bellecour* (22, rue Surcouf, tél. : 45-51-46-93), la double carte (mais c'est celle des lyonnaiseries qu'il faut choisir, bien sûr !), ou quelquefois le gâteau de foie de volaille se glisse entre le sabodet, la salade de clapotons et le tablier de sapeur.

Et notez aussi *Le Pays de Bresse* (40, rue Pergolèse, tél. : 45-00-21-40), où les « pattes bleues » triomphent sous toutes leurs recettes et le gâteau de foies blonds tomaté s'arrose du beaujolais de l'année.

LA REYNIÈRE.

P.-S. – M. Robert Lepin trouvera des recettes de gâteau de foie blond dans *la Cuisine lyonnaise*, de Félix Benoit et Henry Clos-Jouve (Solar), *Lyon à table*, de Bernard Frangin (Albin Michel) et *la Cuisine de Lyon*, d'André Mure (Stock).

SEMAINE GOURMANDE

Les Cyprès

C'est tout petit et « sympa ». Marie-Laure Watrinelle, élève de Christiane Massia, a en cuisine, le talent de ne pas forcer son talent ; de savoir préparer un foie gras de canard que le verre de sauternes fait exploser, de proposer l'aile de raie au beurre de pamplemousse, mais le rognon tout bonnement à la moutarde meldoise, ainsi qu'un magret au beurre rouge qui s'accorde avec son saint-émilion Château La Tonnelle. Compter 175-200 F. Mais, le soir, un menu « gourmets » ravira les couples en fête par son prix raisonnable, la qualité des plats, le bonheur des desserts. Marie-Laure songe à déménager... Profitez donc de l'occasion pour pouvoir dire plus tard, lorsque Marie-Laure figurera dans les guides et sera à la mode : « A ses débuts, moi, j'y fus ! »

● *Les Cyprès*
40, rue des Dames, Paris-17e,
tél. : 43-87-86-19.
Fermé samedi soir et dimanche.
Parking boul. des Batignolles.
AE-CB.

Morens

On va fêter, je crois, la trentième année d'un règne sans histoire. Bravo pour M. Morens, qui, dans ce cadre rassurant (et si agréable l'été), perpétue la sage cuisine classique, de la sole meunière au merlan frit, de la raie aux câpres au steak au poivre, du carré d'agneau rôti au ris de veau braisé grand-mère. Excellents desserts et bon service. Carte des vins riche en bordeaux, notamment. Comptez 350 F.

● *Morens,*
10, avenue de New-York,
Paris-16e,
tél. : 47-23-75-11.
Fermé vendredi soir et samedi
AE-DC.

Michel Clavé

Quel dommage ! Voilà un bon cuisinier qui vient de se mettre à son compte. On voudrait n'en dire que du bien ! Pourtant, à lire, sur une carte, un « rubanné de saumon », une « mitonnée » de champignons, un « dômier » de volaille, un « rectangle » d'agneau... On se croit chez Bélise.

Sans doute me suis-je régalé du tartare de poisson aux pommes tièdes et concombres, mais il y avait là, tout au plus, quatre petites cuillères de poisson et onze branches (2 mètres carrés) de pommes de terre et de concombre. Bien disposées, je dois l'avouer.

Bon. Michel Clavé m'a promis de revoir la question et tout ce que j'ai dégusté chez lui était fort bon, comme aimable fut l'accueil. J'ai arrosé cette dînette d'une demie givry 1983 de chez Louis Latour (bonne origine). J'ai noté le menu « affaire » du déjeuner (160 F, mais sans fromage) et le « dégustation » (195 F) sans plus de fromage, hélas !

Et je vous conseille d'aller l'encourager. Sa cuisine le mérite.

● *Michel Clavé,*
10, rue Villebois-Mareuil, Paris-17e,
tél. : 45-72-39-30.
Fermé samedi midi et dimanche.
AE-CB-DC.

Restaurant Poquelin

Ah ! la belle – et bonne – carte ! Ici tout est clair, tentateur, et les nouvelles belles assiettes, signées Léonard, ne servent pas que d'appâts : elles sont bien garnies, que ce soit des foies gras variés au torchon, en dégustation (105 F) ou du thon rouge cru à la tomate (60 F), du saumon à l'unilatéral beurre de persil (103 F), ou du poulet fermier (de Loué) crème estragon (80 F) jusqu'au roquefort Coulet (le meilleur et de loin !) avec son verre de porto (46 F), et aux desserts succulents. Bonne cave. Accueil charmant de Maguy, la patronne. Avec un menu de choix de deux plats, fromage ET dessert à 173 F. A la carte comptez 350 F.

● *Restaurant Poquelin,*
17, rue Molière, Paris-1er,
tél. : 42-96-22-19.
Fermé samedi midi et dimanche.
parking : Pyramides
DC-AE-CB.

Quai Voltaire à Dammarie-les-Lys

Car ils en ont un aussi, là-bas ! Sur ce quai Voltaire, donc, et en bord de Seine, une municipalité intelligente a aidé la création d'un joli restaurant qui doit, ce printemps, attirer son monde.

Chef-patron, Joël Leduc, un garçon que nous connûmes furtivement chez Lapérouse et qui, depuis, surmontant quelques avatars, se révèle ici au mieux de sa forme. Pour une quarantaine de couverts seulement il cuisine un foie gras qui enchanta un ami (et que l'on peut acheter à 600 F le kilo), du turbot au saint-émilion, de la barbue à la vinaigrette de poivron, un blanc de volaille au gingembre, des noisettes d'agneau aux gousses d'ail.

Plats entre 60 et 100 F (les entrées à partir de 40 F et les desserts de 35 à 40 F).

C'est une découverte à faire aux premiers beaux jours.

● *Quai Voltaire,*
249, quai Voltaire,
à Dammarie-les-Lys (77190),
tél. : 64.39.31.55.

L. R.

LIRE

Routes d'Asie

CONTINUANT sur sa lancée asiatique, Arthaud offre à l'amateur de découvertes lointaines la Corée du Sud et, plus classique, l'Inde du Nord. Moins connu sans doute que son voisin le Japon et moins couru que la Chine, le Pays du matin calme vaut cependant plus qu'un simple détour. Ses particularismes sont indiqués succinctement dans ce guide qui répond aux exigences de base du voyageur. Renseignements pratiques et points de repère se complètent judicieusement, et les clefs proposées pour la lecture peuvent se révéler bien utiles. Un dépaysement à goûter si possible avant l'échéance des Jeux olympiques en 1988.

Inépuisable univers que celui de l'Inde, où chacun découvre peut-être ce qu'il cherche, et plus encore. Maintenant qu'elle est plus ouverte à toutes les bourses, le guide se démultiplie par tranches, tant elle est diverse et difficile à condenser en un volume. Nul ne saurait en dresser un tableau exhaustif, et donc le choix de la partie septentrionale se justifie. Suffisamment diverse pour fournir matière à l'aventure, elle est l'occasion ici d'une approche chaleureuse et scrupuleuse. Les renseignements pratiques sont précieux, mais il faudra parfois vérifier sur place, car ils changent parfois inopinément et sans préavis.

Avec le Népal et la Thaïlande, les Editions du Jaguar donnent à la fois le guide et l'album de souvenirs, comme de coutume dans leur collection. La structure adoptée pour approcher le sujet est judicieuse, d'autant qu'elle permet de situer lieux et gens dans le temps historique, mais aussi dans l'environnement géographique, culturel et politique. Avec clarté et concision, l'essentiel est indiqué dans le domaine artistique, ce qui n'est pas négligeable dans des pays où les concepts de beauté et d'expression sont très différents de la vision occidentale. Enfin, les quelques conseils de comportement social ne sont pas superflus, afin de ne pas heurter des populations éminemment accueillantes, parfois désarçonnées par des attitudes de l'étranger de passage. L'illustration photographique est de qualité. Unique regret, le format par ailleurs agréable est un peu encombrant quand on aime voyager léger.

J.-C. B.

★ *Corée du Sud*, de Christine Rivet. Arthaud, 200 p., 90 F.
★ *Inde du Nord*, de Yves Beigbeder. Arthaud, 310 p., 130 F.
★ *Le Népal aujourd'hui*, de Maurice Piraux, photos de Bruno Morandi. Editions du Jaguar, 224 p., 130 F.
★ *La Thaïlande aujourd'hui*, de Gérard Pouradier, photos de Suzanne Held. Editions du Jaguar, 240 p., 130 F.

MIETTES

● **Salons Sem...** – Ainsi sont baptisés les nouveaux salons de *Maxim's* (au deuxième étage) ouvrant sur une terrasse aménagée en jardin. Les caricatures de Sem sont en effet indissolublement liées aux beaux jours (et aux belles nuits) de *Maxim's*.

● **Arrivée.** – J'ai signalé l'arrivée de Claude Verger à Mougins. A *La France* (tél. 93-90-00-01), il propose un menu-carte à 140 F, où l'on retrouvera son lapereau du Gâtinais aux navets sautés à cru mais aussi les asperges du pays en feuilleté, le fromage blanc campagnard et sa fameuse tarte légère aux pommes.

● **Transformation.** – *L'Ambassade d'Auvergne* (rue du Grenier-Saint-Lazare), elle aussi, va se transformer afin de fêter ici ses vingt ans. La famille Petrucci ferme tout ce mois de juin mais nous retrouverons tout l'été sa bonne cuisine du terroir..

● **Etonnement.** – Un lecteur (animateur du Club des quatre, randonnées et expéditions à Marseille) s'est étonné auprès de *Michelin* du médiocre classement du restaurant *Fiard* (tél. 74-84-62-02) à Beaurepaire (38270). Une valeur sûre (comme dit le *Bottin gourmand)* de cuisine classique et sérieuse signée J.-C. Zorelle.

● **Coteaux du Lyonnais...** C'est une récente appellation contrôlée. Issus du gamay rouge et nés sur un croissant nord-ouest/sud-ouest de Lyon, ces vins, comme par exemple le *Domaine de Sainte-Agathe*, sont agréables, fruités et... pas encore de prix excessif.

● **Le nouveau Laurent a dix ans.** Le nouveau chef, Bernard Guilhaudin, enrichit à cette occasion la carte célèbre, notamment d'un feuilleté de gambas fraîches, d'un gaspacho aux raviolis de pétoncles, d'un filet de saumon froid à la coriandre, d'une joue de bœuf en feuille de choux en sa gelée et d'un quartet de chocolats. Ces plats font merveille dans le jardin élyséen que l'on sait. *Laurent*, 41, avenue Gabriel (tél. 47-23-79-18).

● **A Bruxelles**, Théo Bogaerts, l'âme du célèbre restaurant *le Cygne* (sur la Grand-Place) s'en va. Mais, m'assure Jacques Kother, du *Guide des connaisseurs*, la succession est pleinement assurée par le nouveau directeur, Philippe Dekens. *Le Cygne*, 9, Grand-Place (tél. 511-82-44).

● **Le prochain Trophée Coq Saint-Honoré**, délaissant les poulets de Loué, demandera aux chefs concurrents de mitonner à partir des pintades fermières, de Loué toujours. Renseignements : M. André Collignon, 33, rue de la Sourdière (tél. 42-60-77-22).

● ***Jusqu'au 26 juillet***, à l'Espace Noga Hilton, à Genève, exposition des essais photographiques *« A manger des yeux »*, de Reinhart Wolf. *Noga Hilton*, 19, quai du Mont-Blanc, Genève (tél. 31-98-11).

L. R.

Culture

Désaccord entre le directeur et les pensionnaires

Dialogue de sourds à la villa Médicis

Profondément rénovée par André Malraux et Balthus, qui en fut le directeur de 1961 à 1978, l'Académie de France à Rome – la villa Médicis – est de nouveau remise en question. Jean-Marie Drot, son responsable depuis 1984, est au cœur de cette crise.

« *La villa Médicis, qu'habitent les pensionnaires et le directeur de l'Académie de France, fut bâtie en 1557 par Annibal Lippi ; Michel-Ange y ajouta une aile et quelques embellissements ; elle est située sur cette portion du monte Pincio qui domine la ville, et de laquelle on jouit d'une des plus belles vues qu'il y ait au monde.* » Hector Berlioz, l'auteur de ces lignes, put admirer le panorama à loisir : sa cantate *Sardanapale* lui valut un prix de Rome et un séjour dans la Cité des papes.

En fait, il supporta mal « la caserne académique » et obtint l'autorisation de quitter l'Italie avant l'expiration de « son temps d'exil ». Un demi-siècle plus tard, Claude Debussy, lui aussi couronné, gémissait de la même façon : « *Cette vie de sous-officier à solde entière ne me dira jamais rien (...). Je ne pourrais jamais vivre et travailler ici* », écrivait-il à son ami Eugène Vasnier.

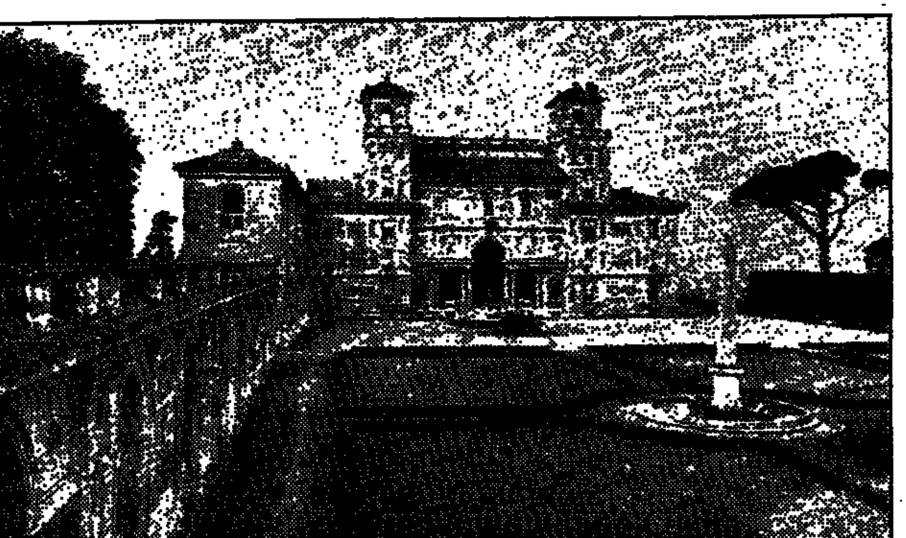
Depuis le début du siècle, la villa, considérée comme un bastion de l'académisme, n'est pas tenue en très haute estime par les artistes. Avec le peintre Balthus, elle retrouve une partie de son lustre. Sous son long principat, elle fait même figure d'ambassade de la culture française sur les bords du Tibre. Le bâtiment, soigneusement restauré, accueille, tous les ans, deux ou trois expositions prestigieuses qui font courir le public romain.

André Malraux profite du vent frais de mai 1968 pour retirer la tutelle de l'Académie de France à l'Institut. Elle est désormais directement rattachée au ministère de la culture. Enfin, il élargit à la littérature et au cinéma les disciplines qui peuvent ouvrir les portes du séjour transalpin.

« Privilèges d'un autre âge »

Aujourd'hui, rien ne va plus. André Chastel a fait savoir à François Léotard qu'il suspend sa participation au conseil d'administration de l'Académie dont la majorité vient d'ailleurs de refuser de voter le budget. Une bonne moitié des pensionnaires grognent plus que jamais. Ils s'ennuient et sont coupés de tout, disent-ils. La nouvelle administration néglige leurs travaux, et les activités récentes qui se développent les perturbent. Sont-ils bien venus de se plaindre ?

Claude Mollard, alors délégué aux arts plastiques, dénonçait naguère à la télévision, ces « *privilèges d'un autre âge* » qui coûtaient fort cher aux contribuables. Pure démagogie. Les vingt et un pensionnaires reçoivent chacun 15 000 F par mois. Ce qui est fort honnête, mais ne représente pas une fortune. En revanche, il est sans doute indirectement responsable de la crise qui secoue la villa puisque c'est lui qui, dit-on, fit nommer à sa tête Jean-Marie Drot, l'homme par qui le scandale arrive.


Photo de François Delebecque, ancien pensionnaire de la villa Médicis

Longtemps réalisateur et producteur d'émissions de télévision – on lui doit treize heures d'entretiens avec André Malraux, – il fit un séjour remarqué, en Grèce, au début du septennat de François Mitterrand comme conseiller culturel auprès de l'ambassade de France. Depuis 1984, il dirige l'Académie de France à Rome.

Ogre débonnaire, les yeux bleus de porcelaine à fleur de peau, le crâne dégarni, callé dans un fauteuil, il évoque les différentes missions de la villa depuis sa fondation par Louis XIV : « *Pour les artistes français, jusqu'au début du dix-neuvième siècle, venir à Rome c'était participer à une aventure : celle de la création. Ensuite, c'est devenu un retour aux sources : celles de l'histoire de l'art. Aujourd'hui, c'est un lieu unique de rencontre et de découverte. Rencontre d'individus venus d'horizons divers et pratiquant des disciplines différentes. Découverte d'un pays, l'Italie, qui a toujours quelque chose à nous apprendre.* »

Cette année, il organise pour la deuxième fois consécutive, dans les jardins de la villa, un Festival qui mêle la musique contemporaine (Boulez) et classique (Rameau), la danse (Jean-Claude Gallotta et Roland Petit) et le cinéma (*Intolérance*, de Griffith, et un film sur la Callas). Un programme ambitieux qui nécessite la construction d'un amphithéâtre de mille cinq cents places devant la célèbre loggia. Cette architecture provisoire – elle doit rester en place un bon mois – a déclenché les foudres du conseil d'administration et le blocage du budget. Ce qui, visiblement, n'empêche pas Jean-Marie Drot de dormir.

Son Festival est essentiellement financé par des mécènes italiens, dont Assitalia, une grosse compagnie d'assurances, et le groupe ENI. Mais aussi la municipalité de Rome, qui en profite, disent les mauvaises langues, pour se débarrasser d'une partie de ses obligations.

Quelques sociétés françaises ont même rejoint cette année le peloton italien.

A Rome, où les détracteurs de Jean-Marie Drot sont nombreux, surtout dans la colonie française, les reproches pleuvent. « *Ici, il y a peu de grandes expositions*, explique un universitaire. *La villa Médicis, où l'on pouvait admirer régulièrement des rétrospectives consacrées à Poussin, Matisse, Picasso ou Piranèse, jouait un rôle irremplaçable. Depuis l'arrivée de Jean-Marie Drot, les Romains sont décontenancés par cette politique branchée sur un pseudo-modernisme, un éclectisme qui cache la pauvreté des réalisations, des expositions qui échouent là après avoir parcouru la moitié de l'Europe, parce que c'est gratuit.*

» *Enfin sa volonté d'accueillir de la peinture italienne contemporaine se traduit par des choix contestables. La villa prenait en charge une partie du charme de Rome. Elle se banalise. Elle a perdu ce côté un peu grandiloquant, archaïque peut-être, mais flamboyant. Son directeur est un homme qui déborde d'énergie, mais il ne comprend pas que Rome n'a pas besoin d'un centre culturel supplémentaire ni d'un petit Beaubourg.* »

« Ouvrir portes et fenêtres »

Les académies étrangères installées à Rome – il y en a une demi-douzaine – voient d'un mauvais œil leurs plates-bandes piétinées par ce Français boulimique et se plaignent d'un manque élémentaire de concertation. Ne parlons pas des centres culturels. Paul Bédariada, directeur de l'un des deux centres français, fulmine : « *Rome est une ville largement universelle et n'a pas attendu Jean-Marie Drot pour le devenir.* »

Il déplore la médiocre qualité des expositions ; la place excessive accordée à l'audiovisuel : « *C'est un homme de média, obsédé par eux et qui se fait dévorer par eux. Il est bon de communiquer, mais encore faut-il avoir quelque chose à dire.* »

Jean-Marie Drot balaie ce déluge de récriminations d'un revers de sa large main : « *Le président de la République, qui m'a nommé, sait très bien que je suis un homme de communication. Il a suivi mon action à Athènes et m'a envoyé ici avec, pour mission, d'ouvrir grand les portes et les fenêtres de la vieille maison. En réalité, je ne fais qu'appliquer à la lettre le décret de 1971, qui définit l'orientation de la villa. Son article 2 précise – je cite – que l'Académie de France a pour mission principale de favoriser la création artistique et littéraire dans tous les domaines et d'organiser des expositions, des concerts, des projections cinématographiques, des colloques ou des séminaires sur des sujets relevant des arts, des lettres et de leur histoire.*

» *C'est exactement mon rôle depuis plus de quatre ans, le ministre de la culture, François Léotard, soutient lui aussi mon travail : il m'a envoyé une lettre pour manifester l'intérêt qu'il porte au prochain Festival d'été. On me cherche donc une mauvaise querelle. Il s'agit en réalité, au-delà des clivages politiques, de l'éternelle dispute des anciens et des modernes. Or, il est indispensable aujourd'hui d'aller de l'avant. Plus que jamais la France doit être attentive à toutes les civilisations.*

» *La villa Médicis est une fenêtre ouverte sur l'Italie. Au lieu de gémir, profitons de ce dialogue franco-italien pour faire avancer l'Europe des cultures. C'est pour nous une question de vie ou de mort. Si nous ratons ce train, dans dix ans la communication sera américaine ou japonaise, mais certainement pas européenne. Il faut transformer peu à peu la villa Médicis en une sorte de Royaumont de l'Europe dont les activités seraient financées à la fois par la France et l'Italie, mécénat inclus.* »

Jean-Marie Drot ne cherche pas à se justifier. Il persiste et signe. Ce dialogue de sourds peut donc continuer longtemps. Jusqu'au mois de décembre en tout cas. A cette date un nouveau mandat lui sera proposé. A moins qu'un autre candidat ne lui soit préféré. Et ils ne manquent pas.

EMMANUEL DE ROUX.

Les états généraux de la culture

Cahiers de doléances

A l'appel de M. Jack Ralite, ancien ministre communiste et maire d'Aubervilliers, les états généraux de la culture se sont tenus mercredi 17 juin au Théâtre de Paris.

« Si l'Etat nous lâche, qu'allons-nous devenir ? » Un désengagement progressif du pouvoir central, celui par voie de conséquence des instances locales, les effets pernicieux du mécénat sur la liberté de créer, voilà ce dont on a beaucoup parlé lors des états généraux de la culture du 17 juin.

Cinéastes, hommes de télévision, écrivains, danseurs, musiciens, photographes, chanteurs, architectes, plasticiens, graphistes, metteurs en scène, acteurs, tous graves face à l'adversité, sceptiques sur leur avenir et, semble-t-il, un peu incertains sur les moyens de l'assurer, s'étaient rassemblés et ont débattu, sept heures durant, dans un Théâtre de Paris bondé. Cela à l'appel de M. Jack Ralite, député et maire PC d'Aubervilliers, dont l'appartenance politique ne fut pas une seule fois évoquée.

Ces états généraux qu'avaient cautionnés près de deux mille signataires, et qui avaient été précédés de larges consultations à la base, discipline par discipline, ne furent pas la récupération politicienne des inquiets que l'on aurait pu craindre. Dans la tradition républicaine, les porte-parole de chaque corps de métier, et ceux de quelques délégations régionales (Poitou-Charentes, Val-de-Marne) ont simplement exprimé pêle-mêle leurs expériences et leurs doléances : grande misère des acteurs débutants compagnies théâtrales privées à l'abandon, troupes chorégraphiques aux abois au moment même où elles commençaient à exister, chaînes de télé bradées, cirques en perdition, jeunes architectes confrontés pour plus de la moitié d'entre eux au chômage, chanson francophone en péril. Les coupables furent dénoncés – sondages d'audience, objectifs de rentabilité, « marchandisation de la culture » – et quelques grands principes – primat de l'œuvre sur l'argent, élan du pluralisme – consignés dans une « Déclaration des droits de la culture » adoptée, après quelques modifications de détails, à l'unanimité.

Quelle en sera l'efficacité ? « *Il est des textes qui, par leur nature, sont une forme d'action* », a dit M. Ralite. Quelques voix se sont élevées pour souhaiter un sujet de mobilisation plus concret. Rendez-vous fut pris au Zénith, pour la rentrée.

Et puis, quelques phrases furent lancées sans fard, et reçues sans tollé : « *Instaurons pour nos formations musicales, un protectionnisme de bon aloi.* » « *Le concept de décentralisation n'est-il pas périmé ?* » Ainsi fut définitivement dissipé le souvenir de mai 68.

Le chanteur Gilbert Lafaye, en revanche, fit un tabac, préconisant un « *sursaut éthique* », et Vitez un flop, en déclarant que « *culture et politique avaient parti lié* ».

En vingt ans, la crainte de l'avenir aidant, le vocabulaire a décidément beaucoup changé.

ANNE REY.

M. Mitterrand visite le chantier de l'Opéra de la Bastille

« *Etes-vous pour l'Opéra de la Bastille ? – Oui. – Etes-vous pour la salle modulable ? – Oui. – Etes-vous pour que ce soit bien ? – Oui. – Etes-vous contre les absurdités ? – Oui.* » En quittant le chantier de l'Opéra de la Bastille, M. François Mitterrand a lui-même mimé ce dialogue. Il venait de le visiter, vendredi matin, en compagnie de l'architecte du projet Carlos Ott, du compositeur Pierre Boulez, de Marc Bleuse, directeur de la musique au ministère de la culture, et de toute l'équipe de l'Etablissement public de l'Opéra-Bastille. Il s'est attardé devant le cube inachevé de béton, future salle modulable et a contemplé la dalle sur laquelle devaient s'élever les ateliers de l'Opéra, et dont la destination est encore inconnue.

La commission Jacob rendra son avis sur ce point le 26 juin. Au ministre François Léotard de décider ensuite. Le maintien des ateliers à cet endroit est officiellement exclu. Cependant, M. Soubie, présent sur le chantier, et dont le rapport a été approuvé par le ministre, précisait bien que le futur complexe Garnier-Bastille aurait besoin d'un atelier de construction de décors. Où l'implanter ? Boulevard Berthier, où existent déjà de vieux bâtiments rattachés à Garnier ? Leur indispensable modernisation est estimé à 80 millions de francs. Sur le lieu de production, à la Bastille ? La vente du terrain du boulevard Berthier pourrait être une bonne opération financière, 250 à 300 millions de francs. Elle pourrait largement financer la construction des ateliers tels qu'ils étaient prévus à l'origine.

« *C'est la bonne logique économique et artistique* », soulignait Pierre Boulez.

E. de R.

Le troisième Festival de la butte Montmartre

Un festival de quartier qui prend de l'ampleur. Sur le thème « Un créateur, un lieu », le Festival de la butte Montmartre est d'un éclectisme de bon aloi, et les troupes du cru y côtoient les étrangers. Ainsi, au chapitre théâtre, la compagnie le Jardin des Abbesses crée *Fabien*, de Marcel Pagnol, l'Espace acteur *les Trains sans gare*, de Guy Shelley, tandis que le Théâtre national de Cracovie présente *Bal à l'Opéra*, une comédie musicale satirique, et que la compagnie Fievet Palies crée *Teresada*, de Louise Doutreligne, chronique de la vie de sainte Thérèse d'Avila. Mêmes rencontres contrastées en danse : la compagnie Claude Brumachon, lauréate du concours de Bagnolet en 1984, ou la compagnie Icosaèdre (prix de Paris 1985) côtoient les plus jeunes. Le Théâtre des Arènes, le musée de Montmartre et l'église Saint-Pierre accueilleront l'Orchestre symphonique des universités de Jussieu, l'Ensemble instrumental Jean Walter Audoli (pour deux concerts), une création d'André Stocchetti, *la Butte enchantée*, et Horizons Sonores XXI pour un concert consacré aux enfants de la Butte, des romantiques à nos jours... Les tout-petits pourront eux aussi aller voir « leurs » spectacles. Et le Studio 28, la seule salle d'art et essai du dix-huitième arrondissement, programme une semaine de cinéma sur le thème « Paris vu par... ».

★ Renseignements et réservations : syndicat d'initiative de la place du Tertre. Tél. 42-62-21-21.

● **Francis Huster dauphin de Jean-Louis Barrault.** – Francis Huster renonce à la direction du théâtre de l'Athénée et rejoint la Compagnie Renaud-Barrault. C'est Jean-Louis Barrault qui l'a annoncé jeudi 18 juin. Le comédien appartiendra à la troupe à partir de septembre prochain (voir *le Monde* daté 5-6 avril). La Compagnie Renaud-Barrault se transformera en Compagnie du Théâtre du Rond-Point. Son ambition est de faire naître une troupe « *calquée sur le modèle de la Royal Shakespeare Company* ». Les spectacles mis en scène par Barrault et Huster seront montés en alternance. Dès l'automne le public pourra voir *Lorenzaccio* (Huster) puis *Antoine et Cléopatre* (Barrault).

Culture

MUSIQUE

L'Accroche Note à l'Espace instrumental



D. R.

Dans le cadre du cinquantenaire de l'exposition de 1937, l'Accroche Note présentait des œuvres de Cage et d'Aperghis. L'occasion de découvrir un groupe original dont on commence à parler beaucoup.

Composé d'un « noyau dur » : Armand Angster (clarinette), Françoise Kubler (soprano) et Jean-Michel Collet (percussions) qui, selon les circonstances, s'augmente d'un pianiste ou d'un contrebassiste, le groupe Accroche Note est né en 1980. Mais on a commencé à prendre conscience de son existence en 1983, au Festival de La Rochelle notamment, puis au cours des auditions successives de Musica, à Strasbourg, sur les ondes de France-Culture et, plus récemment, au Festival des musiques nouvelles de Vandœuvre-lès-Nancy où il faisait figure d'invité privilégié.

Désormais, l'Accroche Note a sa place parmi les ensembles constitués qui se consacrent à la musique contemporaine. Mais c'est une place à part, qu'il doit à la légèreté de ses effectifs, au pari de mettre en espace autant que possible les œuvres qu'il interprète – sous une forme qu'on pourrait appeler le théâtre instrumental – et surtout à la qualité toujours exemplaire de ses prestations. Qu'il s'agisse d'œuvre nouvelle écrite spécialement à son intention, ou de classiques (Kagel, Aperghis, voire Mozart ou Schubert), l'Accroche Notes ne cède jamais aux facilités de l'à-peu-près : les notes sont les notes, et il ne suffit pas de les interpréter pour s'arroger le droit de les oublier.

Ce n'est pourtant pas faute de savoir improviser, lorsque l'occasion se présente, dans le jazz ou, avec quelque contrainte, dans Cage ou Kagel, mais l'une des vertus de ces musiciens est précisément de pratiquer des genres différents, avec le même talent et la même exigence, sans les mélanger inconsidérément.

Il est vrai qu'ils n'ont nul besoin, de dissimuler derrière une musique d'une modernité cache-misère des insuffisances techniques ou stylistiques : Armand Angster est aussi remarquable quand il joue Mozart, Berg ou Donatoni. Françoise Kubler, qui reprend avec brio le répertoire de Cathy Berberian, ne s'y enferme pas, car elle possède une vraie voix de soprano, chaude et parfaitement homogène. En outre, elle chante juste et sans difficulté apparente les partitions les plus délicates. Jean-Michel Collet, enfin, est un amoureux de la percussion et il apporte à jouer de ses instruments le même soin qu'il prend à les collectionner.

A toutes ces qualités s'ajoute le sens aigu de la présence scénique, avec quelques clins d'œil car ils savent trop qu'un musicien ne sera jamais tout à fait un comédien, mais qu'il est toujours fructueux de repousser ses limites.

GÉRARD CONDÉ.

CINÉMA

« Tin Men », de Barry Levinson

Le charme discret de la médiocrité

Aventures et mésaventures de deux commis voyageurs qui à la mort préfèrent le rire.

Chacun a les rêves qu'il mérite. Ceux des *Tin Men* de Baltimore dans les années 60, ne volent pas haut : échapper au fisc, faire des bouffes avec les potes et surtout, se payer une Cadillac d'occase. Qui sont les *Tin Men ?* Ces hommes *(men)* tentent de vendre à l'esbroufe à des clients récalcitrants des panneaux d'aluminium (tin) censés rehausser le prestige et l'étanchéité des pavillons banlieusards. Même leurs magouilles sont modestes, même leurs arnaques sont minables.

Telle est la trame cousue de fer-blanc du film de Barry Levinson. Rien de grisant, apparemment, et des lenteurs chemin faisant. Mais il y passe tant de tonique compassion pour un poignée de matamores de drugstore et le refus de porter des jugements sur leurs mesquines tribulations est si réjouissant qu'on les suit avec une croissante sympathie.

Surtout Bill Babowsky (Richard Dreyfus) et Esnest Tilley (Danny DeVito). Le premier est un vendeur merveilleux, le roi du baratin, le second est le plus besogneux, il n'a pas la baraka. Ils se trahissent depuis que Tilley a embouti la Cadillac d'occase de Babowsky, qui, à son tour, détruit la Cadillac d'occase de Tilley, puis lui pique sa femme (Barbara Hershey) dont d'ailleurs il ne voulait plus. Cependant que leur vie privée se dégrade, leur vie professionnelle tourne au désastre : une commission d'enquête débusque leurs agissements frauduleux et leur retire leur carte de représentant. Les *Tin Men*, acculés, devraient en bonne justice se suicider.

Et bien non, car ce film n'est pas une tragégie, pas un drame non plus, c'est une comédie amère et gaie, l'avers chaleureux de *la Mort d'un commis voyageur*. Ici les commis voyageurs ne meurent pas. Galvanisés par leurs échecs, ils repartent main dans la main vers une vie que l'on imagine bien pourrie, bien ratée, mais qu'illuminent ces deux soleils qui un jour ou l'autre brillent pour tout le monde, l'amour et l'amitié.

Barry Levinson, natif de Baltimore, filme sa ville avec l'affection lucide d'un fils pour sa vieille mère : *« T'es moche, mais je t'aime... »* et il a trouvé des comédiens formidables. Barbara Hershey, attendrissante « dindonne » de la farce, retrouve presque sa qualité de jeu de *Hannah et ses sœurs*. Richard Dreyfuss, « bidonneur » de charme, reprend goût à son métier et çà se voit, quant à Danny DeVito, silhouette de teckel obèse, il vaut à lui seul qu'on aille applaudir *Tin Men*, hymne salubre à la médiocrité.

DANIÈLE HEYMANN.

« La Chambre de mariage » de Bilgé Olgac

La sage folle

Au Festival 1985 des films de femmes de Créteil, ce film avait reçu le Grand Prix du jury et une mention spéciale des femmes journalistes. Pourtant, il lui a fallu deux ans pour trouver une sortie commerciale. Mystères de la distribution, à une époque où l'on voit de plus en plus de films insipides, médiocres, inutiles, encombrer les écrans.

Cela débute par un fait divers horrible. Dans un village d'Anatolie, un mariage va être célébré selon les vieilles coutumes. Parmi les cadeaux se trouve une bonbonne de gaz. Une main maladroite l'allume : elle explose tuant la mariée et toutes les femmes qui se trouvaient avec elle dans la chambre des préparatifs. Une seule en réchappe, Elig, la folle du village, qui, avec quelques commères, représente désormais toute la population féminine.

De ce fait divers, provoqué par les inconvénients d'une règle trop strictement observée, la réalisatrice passe à la satire : les hommes, livrés à eux-mêmes, ne savent plus à qui s'adresser pour les travaux ménagers, les tâches quotidiennes. Il leur faut chercher des femmes dans les villages voisins. Cela ne marche pas très bien. Elig observe tout et met son grain de sel. Folle, elle l'est devenue depuis ses épousailles avec un vieillard mort en consommant le mariage. Elig (l'étonnante Perihan Savac) est une victime de la phallocratie. Et elle va prendre sa revanche en apportant aux machos une sagesse qui ne peut venir que de la nature féminine.

Bilgé Olgac tient compte d'une réalité sociale et de phénomènes culturels reliés à tout un réseau de coutumes. Mais elle traduit cela, avec humour, avec ironie, dans un conte folklorique trouvant, tout naturellement, sa moralité.

JACQUES SICLIER.

Les films arabes font lire et danser

Deux cadeaux cette semaine pour les cinéphiles arabomanes : d'abord la sortie d'un super numéro conjoint des revues *Cinémaction* et *Grand-Maghreb* sur le septième art arabe. Sous la direction de Guy Hennebelle, trente signatures sans parler de celles des photographes, font le tour de la cinématographie nilotique, maghrébine et autres. En annexe un dictionnaire de quatre-vingts cinéastes. Le tout est une vraie réussite.

Et comme travaux pratiques, la Cinémathèque organise, samedi 20 juin à partir de 21 heures et jusqu'à l'aurore, au Palais de Chaillot, la Nuit de la comédie musicale égyptienne et de la danse orientale. Des extraits d'une quarantaine de films, notamment égyptiens – avec Samia Gamal – y seront présentés. On peut prévoir que le spectacle sera aussi dans la salle...

J.-P. P.-H.

★ *Cinémaction*, 106, boulevard Saint-Denis, 92400 Courbevoie, numéro sur les cinémas arabes co-édité par le Cerf et l'Institut du monde arabe, 192 pages, 120 francs.

★ Nuit de la danse orientale, tous renseignements au (1) 45-53-21-86, poste 115.

Communication

L'introduction de TF 1 en Bourse

Une privatisation à risques

La commission des opérations de Bourse (COB) a donné son feu vert pour l'introduction de TF 1 au second marché, phase finale de sa privatisation. Un feu vert assorti d'un avertissement adressé aux acquéreurs éventuels des actions (40 % pour le public, 10 % pour les salariés).

La COB justifie en effet le choix du second marché, de préférence à la cote officielle, en invoquant *« les spécificités du marché audiovisuel et les modifications importantes récemment intervenues dans le secteur de la télévision »*. Elle ajoute : *« Dans ce contexte, il est apparu impossible à la société de fournir des données financières qui permettent d'apprécier sa capacité bénéficiaire dans les conditions habituellement requises pour l'admission à la cote officielle »*.

Dans la partie de bras de fer qui oppose M. Francis Bouygues au ministre des finances, M. Edouard Balladur avait gagné la première manche en imposant une mise en bourse rapide. Le patron de TF 1 vient de remporter la seconde en obtenant le second marché. L'avertissement de la COB est clair : le paysage audiovisuel français est agité de tels soubresauts que l'on ne peut garantir aux futurs acquéreurs de TF 1 la rentabilité de l'opération.

Le jugement de la COB rejoint les mises en garde multipliées par M. Bouygues et les dirigeants de la chaîne depuis quelques semaines. Ils les répètent dans la note d'information rédigée à l'intention de la COB. La rentabilité de TF 1, expliquent-ils en substance, est liée à un grand nombre de conditions. L'audience ne doit pas se partager également entre les six chaînes nationales, mais se concentrer sur deux ou trois télévisions « leaders ».

Les réseaux hertziens ne doivent pas être trop vite concurrencés par d'autres médias comme le satellite. Les chaînes publiques doivent réduire peu à peu leurs recettes publicitaires. La Cinq et M 6 doivent respecter leurs cahiers des charges et étendre leur zone de diffusion dans les limites fixées lors de l'autorisation. Enfin, la législation devrait rester stable pendant cinq ans.

La liste est impressionnante, et nombre de ces hypothèses demeurent aléatoires ou sont déjà battues en brèche. On comprend, dans ces conditions, que M. Bouygues et son équipe aient vigoureusement plaidé pour le second marché. En cas de mauvais résultats de TF 1, les risques de spéculation ou d'OPA y sont plus limités que sur le marché à terme. Le ministère des finances, rétient au départ, a dû s'incliner devant la COB et concéder à TF 1 une entrée « protégée » sur le marché boursier.

Rassurer les investisseurs

Les dirigeants de TF 1 espèrent pourtant qu'à l'horizon 1990 le marché audiovisuel ne sera stabilisé et que la chaîne conservera 33 % de l'audience et 40 % des ressources publicitaires. En attendant, pour rassurer les investisseurs, ils présentent des premiers résultats satisfaisants.

Sur les huit premiers mois de l'année, TF 1 devrait tenir ses prévisions publicitaires et réduire ses frais financiers. Les salaires des stars ont gonflé la masse salariale, mais de nombreux départs en pré-retraite devraient l'alléger.

De même, la note d'information présentée à la COB affirme que TF 1 a de fortes chances de voir renouveler son autorisation d'émettre au bout de dix ans en plaidant *« l'expérience acquise »*, les engagements respectés et les renouvellements de concessions très fréquents à l'étranger. Une promesse importante pour les investisseurs.

Les dirigeants de TF 1, comme le ministère des finances, affichent un optimisme serein sur le déroulement de la vente des actions au public. De récents sondages feraient état d'une forte demande. Reste à connaître le prix des actions, dernière manche du duel entre M. Bouygues et le ministère des finances. La commission de la privatisation se réunira dans les jours qui viennent pour réévaluer la chaîne en fonction du nouveau contexte audiovisuel et des prévisions des dirigeants de TF 1. M. Edouard Balladur et M. François Léotard devraient annoncer le prix de vente le 26 juin. La mise en vente des actions pourra alors débuter le 29 juin.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Cinq jours de répit pour le « Matin de Paris »

Le tour de table de la dernière chance

Elle est PDG d'une petite entreprise de la région de Dijon. Socialiste, le trépas du *Matin de Paris* serait pour elle un crève-cœur. Par téléphone, elle prend contact avec le groupe des « Dix » journalistes initiateurs d'un « tour de table » destiné à sauver le quotidien de gauche, et leur remet un chèque de 200 000 francs. En tout anonymat et sans contrepartie.

Les lecteurs du *Matin*, sollicités depuis le début de la semaine, ont adressé à leur quotidien favori 640 000 francs, base fondatrice d'une société des lecteurs encore à venir qui figurerait parmi les futurs actionnaires du journal. L'hebdomadaire *l'Evénement du jeudi*, dont le directeur, M. Jean-François Kahn, dirigea pendant quelques mois en 1983 la rédaction du *Matin*, a avancé 400 000 francs. Cette somme pourrait aussi donner à *l'Evénement* une place au sein des actionnaires. Cependant, hormis ce gros million de francs venu d'horizons divers, c'est l'engagement ferme de quelques industriels, financiers et acteurs du monde de la communication à figurer au futur capital du *Matin* ou leur caution bancaire fournie au quotidien, qui a fait pencher la balance du tribunal de commerce de Paris. Les 2,2 millions de francs débloqués par M. Jacques Chirac au titre des « aides à la presse » y sont aussi pour quelque chose (*le Monde* du 17 juin).

Le 18 juin, le tribunal décidait en effet de reporter au mardi 23 juin l'examen des noms avancés par les « Dix ». Par ce jugement qui continue à placer *le Matin* en *« période d'observation »*, le tribunal refusait de transformer celle-ci en liquidation. *« Même si* le Matin *perd entre 100 000 francs et 200 000 francs par jour, même si ses créances le mettent à l'extrême limite des dégâts*, expliquait un membre du tribunal, *l'arrêt de liquidation aurait tué le titre. Or, il n'est pas exclu que des propositions sérieuses se manifestent le 23. »*

Les « Dix » estiment devoir rassembler entre 40 et 45 millions de francs pour sauver durablement *le Matin*. Parmi les souscripteurs qui ont donné leur aval, figurent la troisième agence de publicité française, l'agence de M. Jacques Séguéla (l'inventeur de *« la force tranquille »*), Roux-Séguéla-Cayzac-Goudard (RSCG) ; le mensuel *Globe* et un groupe de personnes physiques encore anonymes. Mais d'autres actionnaires (une banque récemment privatisée, une entreprise déjà présente dans une chaîne de télévision privée, une mutuelle) sont aussi en négociations avec les « Dix ». Quant à M. Pierre Bergé, directeur général de Yves Saint-Laurent, s'il a fourni sa caution bancaire au *Matin* dès le 18 juin, il ne fait qu'*« envisager »* une participation future au tour de tableet attend pour s'engager « des financiers, un choix rédactionnel et un patron crédible ».

Les « Dix » contestés

Le moral est quelque peu revenu au journal. Même si l'administrateur judiciaire du *Matin*, Me Claude Levet, a annoncé aux salariés qu'il ne pouvait leur consentir qu'un acompte de 5 000 francs à chacun sur leur salaire de mai impayé. Les contrats publicitaires de longue durée promis au *Matin* par M. Michel-Edouard Leclerc (groupe Edouard Leclerc) ou par M. Alain-Dominique Perrin (directeur de Cartier International) comme les cautions sur œuvres d'art fournies par certaines galeries parisiennes renforcent encore l'idée d'une possible survie et éloignent la menace de la liquidation.

Tout n'est cependant pas réglé : les « Dix » sont toujours contestés par une partie des salariés du quotidien qui leur reprochent *« leur goût du pouvoir »* et les suspectent de *« vouloir ensuite nettoyer le journal »*. Les « Dix » ne cachent d'ailleurs pas qu'ils sauveront tout au plus 96 ou 106 postes sur 156.

Mardi 23 juin, les jeux seront faits. A moins que deux outsiders, le groupe Idétel-Intermédias qui édite *la Lettre socialiste* ou le groupe d'origine américaine Pacific, qui ont fait part au tribunal de leur intention de reprendre *le Matin*, ne sèment le trouble dans ce qui n'est pas encore une fête.

YVES-MARIE LABÉ.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LES JEANNE, Théâtre Grévin (42-46-84-47), 20 h et 21 h 45.
PASSAGÈRE, Roseau Théâtre (42-72-31-41), 18 h 30.
LE MISANTHROPE, Roseau Théâtre (42-72-41-31), 15 h.
LA PASSION DE JOB, Essaïon (42-78-61-73), 20 h 30.
L'ÉPROUVETTE, Potinière (42-61-44-16), 20 h 30.
FINIE LA COMÉDIE, (47-45-64-69), 21 h.
HAMLET OU LES ADIEUX AU THÉATRE, Bastille, (43-57-42-14), 21 h.
INVENTAIRE, Centre Pompidou, (42-77-12-33), 20 h 30.
MACBETH, Théâtre de la Phalène, (48-06-71-74), 20 h.

Les salles subventionnées

ODÉON-COMÉDIE-FRANÇAISE (43-25-70-32), 20 h 30 : la Ronde.
PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Madame de La Carlière, de Denis Diderot.
TEP (43-64-80-80), 20 h 30 : Fragment d'une pièce en train de s'écrire.
BEAUBOURG (42-77-12-33), vendredi : Pour Mircea Éliade, à 15 h et 17 h : Audiovisuel ; 19 h : Conférence : « Eliade et la culture profane » ; 21 h, table ronde : « Eliade, l'historien et philosophe des religions ». **Cinéma/Vidéo : Cycle du cinéma brésilien**, se reporter à la rubrique Cinémas/Cinémathèque ; **Vidéo-Information** : à 13 h : La torche : Hawaï en Bretagne, de Ph. Lallet ; à 16 h : Idomeneo, de Mozart ; à 19 h : Le baiser de Tosca, de D. Schmid ; **Cinéma du Musée** : à 15 h et 18 h : Dans le cadre de l'exposition « L'époque, la mode, la morale, la passion », Pour Jorg Immendorff.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (45-31-28-34), 20 h : Tango chéri ; 22 h 30 : « Suzanne Lenglen », la Diva du tennis.
MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), **Afrique-s à Paris. Festival de musiques, danses, rituels** ; 20 h 30 : Zambie (danses des Luvale-s, des Tonga-s, des Kaonde-s, des Lozi-s et des Lupala-s, rituels masqués des Makishi-s).

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les autres salles

ANTOINE (42-08-77-71), 21 h : Harold et Maude.
ARCANE (43-38-19-70), 21 h : En ce palais obscur.
ARTISTIC-ATHEVAINS (43-79-06-18), 20 h 30, les Criminels.
ASSOCIATION FRANCE-URSS (45-01-59-00), 19 h : Vladimir Maïakovski tragédie.
ATALANTE (46-06-11-90), 20 h 30 : Ce qui est resté d'un Rembrandt déchiré en petits carrés bien réguliers, et foutus aux chiottes.
ATELIER (46-06-49-24), 21 h : le Malade imaginaire.
BASTILLE (43-57-42-14), Hamlet ou les Adieux au théâtre.
BOUFFES - PARISIENS (42-96-60-24), 20 h 30 : le Tourniquet.
BOURVIL (43-73-47-84), 20 h 30 : Lady Penelope ; 22 h : Pas deux comme elle.
CARTOUCHERIE, **Aquarium** (43-74-99-61), 20 h 30 : Les Heures blanches. **Tempête** (43-28-36-36), 21 h : la Sente étroite du bout du monde-akihai.
20 h 30 : 4 litres bleus
CHATEAU ROUGE (42-52-44-94), 21 h : Les retrouvailles.
CITE INTERNATIONALE (45-89-38-69), **Grand Théâtre**, 20 h 30 : les Caprices de Marianne.
CITHEA (43-57-93-26), 21 h : Un amour.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 20 h 30 : Fleur de cactus.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Celluloïd.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Orlando Furioso.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : le Misanthrope.
DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Une grande famille.
DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 20 h 15 : Pas d'entracte pour Hamlet ; 22 h 15 : Verdun-Plage.
DIX-HEURES (42-64-35-90), 20 h 30 : Maman.
ÉDOUARD-VII (47-42-57-49), 20 h 30 : les Clients (dern. le 21).
ESCALIER D'OR (voir Th. subventionnés).
ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 22 h 30 : Théâtre interdit.
ESSAION (42-78-46-42), 19 h : le Chemin d'Anna Bargeton ; 18 h 30 : Récits aigres-doux.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (43-79-81-96), 20 h : Macbeth.
FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : Au secours, tout va bien.
GAITÉ - MONTPARNASSE (43-22-16-18), 21 h : le Perfectionniste.
GALERIE 55 (43-26-63-51), 21 h : I Do ! I Do !
GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : Palier de crabes ; 22 h : C'est ce soir ou jamais.
GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (40-13-02-42), 20 h 30 : L'île aux topies ;
GUICHET - MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h : l'Inconnu ; 21 h : Méfie-toi Phélès.
GYMNASE (42-46-79-79), 20 h 30 : la Famille Hernandez.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve : 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Sports et divertissements.
LA BRUYÈRE (48-74-88-21), 21 h : M. Jolivet.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : *19 h 30 : Baudelaire ; 21 h : Moi zéro* magnifique ; II : 20 h : Le Petit Prince ; 21 h 25 : Architruc.
MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Antigone.
MARIE - STUART (45-08-17-80), 20 h 30 : Mess.
MARIGNY (42-56-04-41), 20 h : Kean.
MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.
MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : Double mixte.
MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : Cabaret.
MONNAIE DE PARIS, 20 h 30 : la Mégère apprivoisée.
MONTPARNASSE (43-22-77-74), 21 h : Conversations après un enterrement.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.
POCHE (45-48-92-97), 20 h 30 : Coup de crayon.
POTINIÈRE (42-61-44-16), 20 h 30 : l'Eprouvette.
RANELAGH (42-88-64-44), 20 h 30 : les Petites Filles modèles (prolongations).
SALLE VALHUBERT (45-84-30-60), 20 h 30 : les Femmes savantes.
SAINT - GEORGES (48-78-63-47), 20 h : les Seins de Lola.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27), 20 h 30 : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ?
SPLENDID ST-MARTIN (42-08-21-93), 20 h 30 : Feydeau/Musset.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : Beau Rivage.
STUDIO DES URSULINES (43-26-19-09), 20 h 45 : Tazi.
TAC STUDIO (43-73-74-47), 20 h : la Double Inconstance.
TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), 22 h : l'Écume des jours ; 20 h : Huis clos.
TH. D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : C'est ce soir ou jamais ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
TH. DU MARAIS (46-66-02-74), 20 h 30 : Nuits câlines.
TH 13 (45-88-16-30), 20 h 30 : A Pied.
TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70). Petite salle, à 21 h : Marion ; **Maison internationale de théâtre**, 21 h : Récital Petique F. Amaurial. **Grande salle**, 18 h 30 : L'Ogre de Barbarie.
TH. DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Electre ; 18 h 30 : Deux larmes pour un sourire.
TOURTOUR (48-87-82-48), 20 h 30 : Nous, Théo et Vincent Van Gogh ; 22 h 30 : Le Horla.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 18 h 30 : Amour de Mortin.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 23 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier service.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : Nos amis les flics ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h 15 : Délire pour une femme presque seule.
LE GRENIER (43-80-68-01), 22 h : Dieu s'est levé de bonne humeur.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.
POINT - VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Pièces détachées ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 20 h 30 : spectacle Feydeau-Musset.
TINTAMARRE (48-87-33-82), 18 h 30 : La vie est un grand toboggan ; 21 h 30 : Bufo ; 22 h 30 : Des maux d'amour.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), *21 h* : l'Accroc-habitation.

La danse

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 22 h : Ovny Sophie, 20 h : Storie, 18 h 30 : Bambino, Bambino.
ESCALIER D'OR (voir th. subventionnés).
PALAIS DES GLACES (46-06-49-93), 19 h : Oripando Flamenco.
TH. 14 J.-M. SERREAU (45-45-49-77), 20 h 45 : Suzanne au bain.

Opérettes Comédies musicales

MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : Cabaret.
TLP DEJAZET (42-74-20-50), 20 h 30 : la Fugue du bac.

Opéras

PALAIS DES CONGRÈS (47-58-13-33), 20 h 30 : Boris Godounov.

Le music-hall

ESCALIER D'OR (voir th. subventionnés).
MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-41-42), 20 h 30 : Zambie.
LE MERLE MOQUEUR (45-65-12-43), 21 h 30 : J.-L. Blaire.
OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : Grand Music-Hall du Portugal.
TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (42-33-58-37), 24 h : Sexteto Tango.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h : J.-L. Parodi Quartet.
CIRQUE D'HIVER 22 h : Nuit Zaïre, Franco.
CITHEA (43-57-99-26), 19 h 30 : Sty Band, Stiky Doll.
DUNOIS (48-87-89-64), 21 h : F. Couturier, J.-P. Celea, D. Pifarely, F. Laizeau.
EXCALIBUR (48-04-74-92), 20 h 30 : Tremplin.
GALERIE DE NESLE (43-25-11-28), 20 h 30 : Haydee Alba.
MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), 22 h : Nana Vasconcelos.
MÉCÈNE (42-77-40-23), 21 h 30 : Rythm and Blues des Iles, 23 h : C. Mentholé.

Vendredi 19 juin

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : Mingus Dynastie.
PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 22 h : Quintet de Paris.
PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), 21 h : P. de Preissac Quintet.
PARC DE LA VILLETTE (42-40-27-28), 20 h 30 : P. Sinclair.
GRAND REX 20 h 30 : J. McLaughlin, P. de Lucia.
SUNSET (42-61-46-60), 23 h : Trio Persi, Jafet, Ceccarelli.
ZÈBRE, 20 h 30 : Corto, P. Laviosa.

En région parisienne

BAGNEUX, terrain Sueur, 21 h 30 : le Chapiteau de corde.
BOULOGNE-BILLANCOURT, Adagio (48-25-80-80), 21 h : G. Leroux ; trio TBB (46-03-60-44), 20 h 30 : J. Rivoire.
CHAMPIGNY/MARNE, Parc départemental du plateau (47-06-17-76), *20 h 30 : Hallali Romee, dir. P. Méfano.*
CHATENAY-MALABRY, théâtre de l'Ecole centrale (46-60-32-91), 19 h : Crispin.
CLICHY-LA-GARENNE, place des Martyrs, 18 h 30 : Parfum d'amnesium.
COLOMBES, salle du Centre administratif, 20 h 45 : Récital flute-piano (Prokoviev, Poulenc, Schubert).
LEVALLOIS-PERRET, petit théâtre (47-48-18-71), 20 h 30 : Coiffeur messieurs.
LIVRY-GARGAN, parc du château (43-83-90-39), 22 h 30 : Livry chante la marquise de Sévigné.
NANTERRE, Théâtre des Amandiers, (47-21-18-81), 21 h : C'est dimanche.
SAINT-OUEN, église, 20 h 30 : Ensemble instrumental Audonia, dir. M. Borusiac (Bach, Mozart).
VERSAILLES, théâtre (39-50-36-22), 21 h : Polyeucte ; Chapelle royale : 21 h : J.-P. Collard, A. Dumay, F. Lodeon (Brahms, Schubert).
VILLE-D'AVRAY (47-50-44-28), château, 21 h : P. Bocquillon, D. Vidal, J. Vandeville, C. Hugonnard-Roche.

PRINTEMPS DU THÉATRE A PARIS.

Bataclan : 21 h : CHESTERFIELD. La **Cigale** : 21 h : LE FILS. Grande Halle de La Villette : 21 h 30 : LA VERSION DÉFINITIVE. Théâtre de la Bastille, 20 h : NEL SEGNO ; 21 h : LES ADIEUX AU THÉATRE. Théâtre du Petit-Rond-Point, 21 h : MARION.

FESTIVAL DU MARAIS

Cave gothique de l'hôtel de Beauvais, 20 h 30 : MOUSTACHOS ET TILBURINA OU LA GRANDE ARMADA ; 19 h et 14 h 30 : LES TRIBULATIONS D'UN CHINOIS EN CHINE. Centre Wallonie-Bruxelles, 20 h 30 : JACQUES ET SON MAITRE.

FESTIVAL DE LA BUTTE MONTMARTRE

Arènes de Montmartre, 21 h 30 : LES TRAINS SANS GARE. Eglise Saint-Pierre, 20 h : *TERESADA.*

Les concerts

VENDREDI 19

Studio Regard du Cygne, 20 h 30 : H. Muzaïss (piano) (Hadjidakis, Liszt, Collet). M. Imbert (flûte), K. Weiss (clavecin) (Soler, Hotteterre).
Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris (musique française du XVIIe siècle).
Pleyel, 20 h 30 : J.-P. Rampal et ses amis (Bach, Mozart, Kulhau).
Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 20 h 30 : Orchestre de chambre B. Calmel, Chœur Arpeggione (Vivaldi).
Musée de Cluny, 17 h 30 : La Camerata de Paris.
Elysée-Montmartre, 20 h 30 : voir le 17.
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h : voir le 18.
Lucernaire, 18 h 30 : voir le 18.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

VENDREDI 19 JUIN

16 h, La nuit est mon royaume, de *G. Lacombe ; 19 h, Lettres d'amour de* C. Autant-Lara ; 21 h 15, My Best Gal, de A. Mann (v.o.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

VENDREDI 19 JUIN

15 h, la Montre brisée, de V. Sjöström ; 17 h 15, Tout va bien France, de J.-L. Godard ; 19 h 15, Annecy : les films primés en 1987.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
Salle Garance (42-78-37-29)
Le cinéma brésilien.

VENDREDI 19 JUIN

14 h 30, Nadando em Dinheiro, d'Abilio Pereira de Almeida et Carlos Thiré ; 17 h 30, Ladroes de cinema, de Fernando *Cony Campos ; 20 h 30, Quarup ; terra dos* Indios, de Zelito Viana.

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (43-33-10-82).
AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.
ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
L'APICULTEUR (Fr.-Gr.) (v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
ARIA (Brit., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36).
ARIZONA JUNIOR (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).
ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).
ATTENTION BANDITS (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) : Nation 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-46-01).
AUTOUR DE MINUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
BACKLASH (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
BEYOND THERAPY (Brit, v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-42-10-80) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LES BISOUNOURS N° 2 (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BUISSON ARDENT (Fr.) : 14-Juillet Montparnasse, 6e (43-26-58-00).
CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).
LA CHAMBRE DE MARIAGE (Turc, v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).
CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX (Pol., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90).
CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v.it.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Français, 9e (47-70-33-88).
CŒURS CROISÉS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).
CRIMES DU CŒUR (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).
CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).
LA DAME DE MUSASHINO (Jap., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).
LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
DOWN BY LAW (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).
LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
L'ÉTÉ EN PENTE DOUCE (Fr.) : Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. s.p.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
GOLDEN CHILD (A., v.f.) : Rex, 2e (43-36-83-93).
GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : Forum Arc en Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).
HISTOIRES FANTASTIQUES (A., v.o.) : Forum Arc en Ciel, 1er (42-97-53-74) ; St-Germain-Village, 5e (46-33-63-20) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
HOTEL DE FRANCE (Fr.) : Racine-Odéon, 6e (43-26-19-68).
JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Templiers, 3e (45-62-45-76).
LA JEUNE FILLE XIAO XIAO (Chin., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LES LETTRES D'UN HOMME MORT (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).
MACBETH (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).
MANNEQUIN (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).
MANON DES SOURCES (Fr.) : Élysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).
MAUVAIS SANG (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).
MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30). UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40).
LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 4e (42-72-87-30).
MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).
MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe 8e (45-62-45-76) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36).
NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).
LE NOM DE LA ROSE (Fr., v. angl.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90) ; Balzac, *8e (45-61-10-60) ; v.f.* : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
PEE-WEE BIG ADVENTURE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; v.o. et v.f. : Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
LA PETITE BOUTIQUE DES HORREURS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40)) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50)) ; *v.f.* : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Clichy-Pathé, 18e (45-22-46-01).
PIERRE ET DJEMILA (Fr.) Forum Orient, 1er (42-33-42-26) : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33).
PLATOON (A., v.o.) (*) : Forum-Orient, 1er (42-33-42-26) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.o. et v.f. : George-V, 8e (45-62-41-46).
QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
QU'EST-CE QUE J'AI FAIT POUR MÉRITER ÇA ? (Esp., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
RADIO DAYS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
REBEL (A., v.f.) : Hollywood Bd, 9e (47-70-10-41).
LE RETOUR DE JEAN MAURICE (Fr.) Studio 43, 9e (47-70-63-40).
ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LA RUE (*) (A., v.o.) : Forum Arc en Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-72-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01).
SABINE KLEIST, 7 ANS (All., RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).
STAND BY ME (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
LA STORIA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) Utopia, 5e (43-26-84-65).
SWEET COUNTRY (Grec, v.o.) : Mercury, 8e (45-62-96-82).
THAT'S LIFE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) (H. sp.).
THE AMERICAN WAY (A., v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).
THÉRÈSE (Fr.) : UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).
TRUE STORIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
UNE FLAMME DANS MON CŒUR (Suis.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; St-André-des-Arts, 6e (43-36-48-18) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).
UN HOMME AMOUREUX (Fr., v.angl.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).
LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).
WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

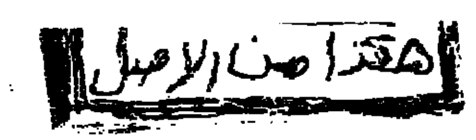
LES FILMS NOUVEAUX

ALADDIN. Film italien de B. Corbucci, v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).
FREDDY 3, LES GRIFFES DU CAUCHEMAR (*). Film américain de Chuck Russel, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; VF : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).
HANOI HILTON. Film américain de L. Chetwynd, v.o. : Forum Orient, *1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e* (42-25-10-30) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; VF : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).
MON BEL AMOUR, MA DECHIRURE (*). (Interdit aux moins de 13 ans.) Film français de J. Pinheiro. Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (45-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Nations, 12 (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
POULE ET FRITES. Film français de L. Rego. Forum Orient 1er (42-33-42-26) Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).
TANDEM. Film français de P. Leconte. Forum Horizon, 1er ((45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (43-26-83-93) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47.48.06.06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
TIN MEN, LES FILOUS. Film américain de B. Levinson. v.o. Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; VF : Rex, 2e (43-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-52-37).

Les séances spéciales

L'ANNÉE DERNIÈRE A MARIENBAD (Fr.) : Reflet-Logos, 5e (43-54-42-34), 12 h.
APOCALYPSE NOW (*) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 21 h 45.
ASCENSEUR POUR L'ÉCHAFAUD (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 18 h.
FAUBOURG SAINT-MARTIN (Fr.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), ven. 18 h 20.
L'HISTOIRE DU JAPON RACONTÉE PAR UNE HOTESSE DE BAR (Jap., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56). 18 h 15.
LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 19 h 45.





Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 19 juin

TF 1

20.35 Variétés : Grand public. Emission de Patrick Sabatier et Rémy Grumbach. Avec Michel Leeb, Alain Chamfort, Gilbert Montagné, Le Groupe Image, Cock Robin, France Gall, Johnny Hallyday ; Vidéo-clip exclusif de Lionel Richie ; Interview d'Elton John. **22.30 Série : Une occasion en or.** 3. Pavane pour violoncelle et corps. **23.25 Journal. 23.45 Magazine : Premier balcon.** De Joseph Poli et Dominique Darzacq. Actualité théâtrale. **23.55 Télévision sans frontière (TSF).** Tropical parade ; Rock à Bangkok.



A 2

20.30 Variétés : Hommage à Coluche. Pour le premier anniversaire de sa mort, Antenne 2 diffuse un cocktail de ses meilleurs films et des extraits de ses meilleurs sketches.



21.20 Apostrophes. Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « Tout nouveau, tout beau », sont invités : Jean Baudrillard *(Cool memories)*, Christian Combaz *(Eloge de l'âge, dans un monde jeune et bronzé)*, Lucas Fournier *(C'est nouveau, ça vient de sortir ; Traité de néophathie)*, Alexandre Lazareff et Jean-Pascal Tranié *(les Chemins de la réussite expliqués aux impatients)*, Henri Teissier du Cros *(Louis Armand, visionnaire de la modernité)*. **22.35 Journal. 22.45 Ciné-club : les Communiants** ■■■ Film suédois d'Ingmar Bergman (1962). Avec Gunnar Bjornstrand, Ingrid Thulin, Max von Sydow, Gunnel Lindblom (v.o.). *Un dimanche, de midi à 15 heures, dans un village suédois. Un pasteur qui ne croit plus en Dieu fait partager sa propre angoisse aux quelques fidèles qui lui restent et qui attendaient l'espérance. Inédit à la télévision, le plus dépouillé, le plus austère, le plus désespéré des trois « films de chambre ». Une tragédie intérieure où se reflète le malaise du monde occidental au début des années 60. Des acteurs, une écriture admirables* **0.15 La nuit du rugby.** Finale à *4.55* (fin à 6.30).

FR 3

20.35 Feuilleton : Florence ou la vie de château. Dernier épisode. **21.30 Nuit de la musique 1937-1987.** Hommage à Charles Trenet, à l'occasion de la Fête de la musique et du cinquantième anniversaire du Trocadéro. Spectacle nuit et lumière, pyrotechnie, jeux d'eau et laser de Franck Herscher. **22.55 Journal. 23.15 Nuit de la musique 1937-1987** (suite). Remise par Jacques Chirac de la médaille de la Ville de Paris à Charles Trenet.

CANAL PLUS

20.35 Document : Les 100 ans de Hollywood. 22.10 Flash d'informations. 22.20 Cinéma : L'assassin connaît la musique ■ Film français de Pierre Chenal (1963). Avec Paul Meurisse, Maria Schell, Sylvie Breal. *Un compositeur de musique cherche un endroit calme pour écrire une symphonie. Il épouse une jeune femme pas très futée, propriétaire d'un pavillon, et doit se débarrasser d'un certain nombre de gêneurs : d'après un roman de Fred Kassak, une comédie d'humour noir, insolite dans l'œuvre de Pierre Chenal.* **23.45 Cinéma : Réaction en chaîne** ■ Film australien de Ian Barry (1980). Avec Steve Bisley, Anna-Maria Winchester, Ross Thompson. **1.15 Cinéma : Intérieurs** ■■■ Film américain de Woody Allen (1978). Avec Kristin Griffith, Mary Beth Hurt, Richard Jordan, Diane Keaton (v.o.). **2.35 Cinéma : Une femme nommée Désir.** Film français (classé X) de Michel Barny (1986). Avec Sabina K., Christophe Clark, Melissa Braco, Laura Lancelot. **4.10 Cinéma : Cocaïne** ■■ Film américain de Paul Morrissey (1985). Avec Marilia Pera, Ricahrd Ulacia, Linda Kerridge, Geraldine Smith, Ulrich Berr. **5.40 Série : Rawhide. 6.30 Prochainement sur Canal Plus.**

LA 5

20.30 Série : L'inspecteur Derrick. 21.40 Série : Serpico. 22.40 Cinéma : Boniface somnambule □ Film français de Maurice Labro (1950) Avec Fernandel, Andrex, Yves Déniaud, Gaby Andeu. *Détective dans un grand magasin, Boniface y commet des vols – sans le savoir – en état de somnambulisme. Trois gangsters vont se servir de lui. Même genre de comédie ringarde que* l'Héroïque M. Boniface, *diffusé la semaine dernière.* **0.10 Série : Laurel et Hardy. 0.45 Série : Kung-fu. 1.40 Série : L'inspecteur Derrick. 2.40 Série : Hôtel.**

M 6

20.30 Série : Le Saint. Conférence à Genève. **21.20 Série : Cagney et Lacey.** ▶ **22.30 Ciné-Club : Œdipe roi** ■■■ Film italien de Pier Paolo Pasolini (1967). Avec Franco Citti, Silvana Mangano, Alida Valli, Julian Beck (v.o.). *La légende d'Œdipe, inspirée de Sophocle mais avec un prologue et un épilogue se rapportant aux obsessions de Pasolini par rapport à sa famille. Le film, tourné au Maroc, est une symphonie dramatique où le cinéaste se cherche à travers le personnage légendaire. Avec passion, avec défi, avec angoisse. Cette œuvre subjective, autobiographique, est un chant poétique et funèbre. On ne l'a jamais vue à la télévision.* **0.20 Magazine : La saga du rock** (rediff.).

FRANCE-CULTURE

20.30 Débat. Faut-il faire le procès des juges ? (1re partie). **21.30 Musique : Black and blue.** Quelques hommes venus des Caraïbes. **22.30 Nuits magnétiques.** Les gens... tout de même ; Les piscines. 4. La piscine idéale. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 5 octobre 1986 à Sarrebrück) : A Haunted Landscape, de Crumb ; Concerto pour violon et orchestre nº 4 en ré majeur, K 218, de Mozart ; Symphonie nº 3 en ut mineur, op. 44, de Prokofiev. **22.30 Les soirées de France-Musique** ; à 22.30, Les pêcheurs de perles ; à 0.30, Mélimélodame.

Samedi 20 juin

TF1

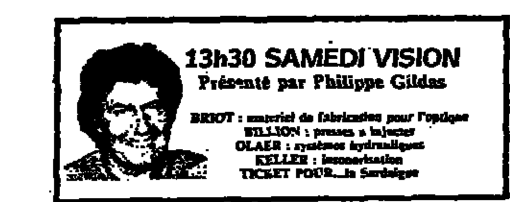
14.30 Magazine : L'aventure des plantes. De Jean-Marie Pelt et Jean-Pierre Cuny. 2. Quand on est mort, c'est pour la vie. **15.00 Dessin animé : GI Joe, héros sans frontières. 15.30 Tiercé à Saint-Cloud. 15.45 Magazine : Temps X.** Emission d'Igor et Grichka Bogdanov. Série : UFO ; Dossier : Le contrôle du comportement ; Futuroscope : le camion de l'an 2000. **17.05 Mini-mag.** De Patrice Drevet. **17.45 Feuilleton : Cogne et gagne** (12e épisode). **18.30 Série : Agence tous risques.** Les cloches de Sainte-Mary. **19.20 D'accord, pas d'accord. 19.35 Cocoricocoboy. 20.00 Journal. 20.30 Tirage du Loto. 20.35 Série noire : Aveugle, que veux-tu ?** Téléfilm de Juan Luis Bunuel. Avec François Cluzet, David Giardinelli, Sylvie Orcier. *La vengeance d'un gentil dessinateur publicitaire devenu aveugle.* **22.05 Droit de réponse.** Emission de Michel Polac. Revue de presse. **0.00 Journal. 0.15 La nuit de la musique du solstice d'été.** Avec l'orchestre et les chœurs du mai musical de Florence, l'orchestre Arturo Toscanini, Ruggero Raimondi, Renato Bruson, Katleen Battle, Shira Rabin, Salvatore Accardo.

A2

14.25 Les fables d'Esope : Le cheval et l'âne. 14.50 Les jeux du stade. 17.00 Série : Le juge et le pilote. Un filtre en or. **17.50 Magazine : Modes in France.** Les années 50. **18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.10 D'accord, pas d'accord. 19.15 Actualités régionales.** ▶ **19.40 Affaire suivante. SOIRÉE EXCEPTIONNELLE.** Paris, 22, avenue Montaigne. **20.00 Journal. 20.30 Variétés : Champs-Elysées.** Spécial Enrico Macias. **22.00 Défilé de voitures et Show mode. 23.00 Récital.** Teresa Berganza à la Comédie des Champs-Elysées. **0.30 Journal. 0.40 Les enfants du rock.** Concert David Bowie. **1.30 Nuit du cinéma. 2.05,** premier film : **Marie Walewska** ■ Film américain de Clarence Brown (1937). Avec Greta Garbo, Charles Boyer. *Le roman d'amour de Napoléon Ier et de la comtesse polonaise Marie Walewska, qui, en 1807, s'était sacrifiée pour sauver son pays. Malgré Garbo, l'action n'avance pas, se réduit à du théâtre filmé.* **4.00,** deuxième film : **l'Habit vert** ■ Film français de Roger Richebé (1937). Avec Elvire Popesco, Victor Boucher, Jules Berry. *Un duc, membre de l'Académie française, est amené à soutenir la candidature de l'amant de sa femme à un fauteuil vacant. L'esprit boulevardier Belle Epoque de Flers et Caillavet revu par Louis Verneuil.* **5.50,** troisième film : **l'Entreprenant M. Petrov** ■■ Film américain de Mark Sandrich (1937). Avec Fred Astaire, Ginger Rogers. *Un danseur classique se faisant passer pour russe cherche à séduire une danseuse américaine de music-hall, avec laquelle il rêve de faire des claquettes. Une des grandes comédies musicales tournées chez RKO par le couple fabuleux Astaire-Rogers.*

FR3

14.00 Espace 3 : Objectif santé. 14.15 Espace 3 : Portraits de la réussite. 14.30 Théâtre : Antoine et Cléopâtre. Cycle William Shakespeare (v.o.). **17.05 Les géants de la musique.**



Ouvertures de Rossini par l'Orchestre philharmonique de Berlin et par l'Orchestre philharmonique de Chicago. **18.00 Emissions régionales. 19.00 Flash d'informations. 19.15 Actualités régionales. 19.53 Dessin animé : Ulysse 31. 20.04 Disney Channel,** pour les tout-petits : Winnie l'ourson. **20.35 Disney Channel,** pour les jeunes et les moins jeunes. Dessins animés : Quel ressort ; Mickey gaucho ; Donald crève ; et à 21.00, un épisode du Trésor des récifs. **22.00 Journal. 22.25 Magazine : Le divan.** Invité : Guy Drut. **22.45 Série : Dynastie.** L'avertissement. **23.35 Boîte aux lettres.** Emission littéraire de Jérôme Garcin. Jean Vilar et Avignon, avec Claude Roy. **0.05 Base-ball à Vincennes. 1.05 Prélude à la nuit.** Sonate en sol majeur de Soler, par Rafaël Puyana, clavecin.

CANAL PLUS

14.00 Téléfilm : Verdict. 15.35 Série : Flash Gordon. 15.50 Série : Mr Gun. 16.15 Cabou cadin. 16.40 Série : Espion à la mode. 17.25 Documentaire : Les allumés du sport. 17.50 Téléfilm : Les hommes du Cat. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Top 50. 20.30 Téléfilm : Le viol de Richard Beck. 22.05 Documentaire : L'époque des Beatles. 23.00 Flash d'informations. 23.10 Cinéma : l'Inévitable catastrophe ■ Film américain d'Irwin Allen (1978). Avec Michael Caine, Katharine Ross, Richard Widmark, Richard Chamberlain. **1.00 Golf : U.S. Open. 3.00 Cinéma : Macadam.** ■■ Film français de Marcel Blistène (1946). Avec Françoise Rosay, Paul Meurisse, Andrée Clément, Simone Signoret. **4.40 Cinéma : Footloose.** □ Film américain de Herbert Ross (1983). Avec Kevin Bacon, Lori Singer, John Lightow, Diane Wiest, Christopher Penn.

LA 5

14.20 Téléfilm : La chute de la maison Usher. 16.00 Série : K 2000. 16.50 Dessin animé : Les Schtroumpfs. 17.15 Dessin animé : Robotech. 17.40 Dessin animé : Cathy, la petite fermière. 18.10 Série : Arnold et Willy. 18.40 Série : Happy days. 19.10 Série : Riptide. 20.00 Série : Laurel et Hardy. 20.30 Série : Supercopter. 21.25 Série : Kojak. 22.20 Série : Mike Hammer. 0.00 Série : Mission impossible. 0.55 Série : Laurel et Hardy. 1.30 Série : Supercopter. 2.25 Série : Mike Hammer.

M 6

14.30 Série : L'île fantastique. Photographie et poker. **15.30 Hit des clubs.** Les meilleurs titres français et internationaux de la semaine. **16.30 Téléfilm : La capture de Grizzli Adams. 18.00 Série : La petite maison dans la prairie.** Enfin chez soi (4e partie). **18.30 Série : Vegas.** Intoxication. **19.30 Journal. 19.55 Infoprix. 20.00 Magazine : Turbo. 20.30 Téléfilm : La brigade des fraudes. 22.00 Musique : Festival de rock de Montreux.** Avec Smokey Robinson, Whitney Houston, Aha, Boy George, Les communards, Samantha Fox, The Cure, Alison Moyet, Mel and Kim, Terence Trent d'Arby, Robbie Nevil. **23.45 Magazine : Jazz 6.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Nouveau répertoire dramatique. Les inséparables, de Jean-Pierre Sarrazac. **22.10 Démarches.** Jean-Christophe Bailly. **22.30 Musique :** Perspectives du vingtième siècle. Alto non-stop. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 17 juin à la salle Pleyel) : Musique pour cordes, percussion et célesta, de Bartok ; Coro, de Berio, par l'Orchestre de Paris, l'enselmble Intercontemporain et les BBC singers, dir. Pierre Boulez. **23.00 Nuits parallèles.** Histoires de marins.

Dimanche 21 juin

TF 1

8.00 Bonjour la France. Journal présenté par Jean-Claude Bourret. **9.00 Zappe ! Zappeur.** Emission de Christophe Izard. Avec les marionnettes d'Yves Brunier. Wally Gator ; Calimero ; Coloquinte et Potiron ; La vache Noiraude ; La maison de Toutou ; Dodu Dodo ; Satanas et Diabolo ; Hokey Garou ; Les Buzuck ; Antivol ; Simon le petit démon. **10.00 Série : Tarzan.** Le village condamné. **11.00 Trente millions d'amis.** Emission de Jean-Pierre Hutin. Junior passe à l'attaque ; Les chiens du « chat sauvage » ; Hôtel du pont volant : 30 millions d'étoiles. **11.30 Magazine : Auto-moto. 12.00 Magazine : Télé-foot. 13.00 Journal. 13.25 Série : Starsky et Hutch.** Les héros. **14.25 Variétés : A la folie pas du tout et Sport dimanche.** Emission présentée par Patrick Poivre d'Arvor et Jean-Michel Leulliot. Championnat du monde de moto-cross en Yougoslavie. **16.00 Tiercé à Auteuil. 16.15 Variétés : A la folie pas du tout** (suite). **18.00 Série : Pour l'amour du risque.** Un odieux complot. **19.00 Magazine : 7 sur 7.** Emission de Jean Lanzi et Anne Sinclair. Invité : Henri Krasucki. **19.55 Tirage du Loto sportif. 20.00 Journal. 20.30 Cinéma : le Gendarme et les Gendarmettes** □ Film français de Jean Girault (1982). Avec Louis de Funès, Michel Galabru, Guy Grosso, Maurice Rich. *La gendarmerie de Saint-Tropez est équipée d'un ordinateur et quatre charmantes auxiliaires féminines viennent y faire un stage. Elles sont enlevées successivement. Dernier film, bien essoufflé, d'une série trop longtemps exploitée.* **22.10 Sport dimanche soir. 23.10 Journal. 23.30 Magazine : C'est à lire.** Emission de Luce Perrot. Avec Paul-Loup Sulitzer.

A 2

8.50 Informations et météo. 9.00 Connaître l'islam. 9.15 Emissions israélites. A Bible ouverte ; Le Livre des nombres : tapis rouge pour Biléam ; La source de vie. **10.00 Présence protestante. 10.30 Le jour du Seigneur. 11.00 Messe,** célébrée en plein air au Perreux-sur-Marne. **12.05 Dimanche Martin.** Entrez, les artistes. **13.00 Journal. 13.20 Tout le monde le sait.** Invités : Corinne Charby, Gérard Blanc, Robin Cock, Jean-Paul Cesari, Bibi, Georges Blaness et Francis Linel, Frédéric Lodéon et Evelina Pitti, l'ensemble de musique de chambre Harmonia Nova. **14.30 Série : Les deux font la paire.** Scandale imprévu. **15.20 L'école des fans.** Invité : Dave. **16.25 Le kiosque à musique. 17.00 Série : Banacek.** Projet phœnix. **18.20 Stade 2. 19.30 Série : Maguy.** Fiançailles, aie ! aie ! aie ! Avec Rosy Varte, Jean-Marc Thibault, Marthe Villalonga, Henri Garcin. **20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : L'embrumé.** De Josée Dayan. Avec Patrick Bouchitey, Malka Ribowska, François Chaumette, Jean Topart. *Un jeune homme brillant et instable refuse de croire au suicide de son père. Il est persuadé que son oncle, avec lequel sa mère s'est remariée, l'a tué. Angoisse, suspense...* **21.50 Rugby : Coupe du monde.** ▶ **22.40 Projection privée.** De Marcel Jullian. Invité : Valéry Giscard d'Estaing. **0.05 Journal. 0.20 Jazz : Festival d'Antibes-Juan-les-Pins 1986.** John McLaughlin.

FR 3

9.00 Debout les enfants. Zorro ; Croqu'soleil ; Ulysse 31 ; En route pour Zanzibar. **10.00 Magazine : Mosaïque. 11.30 Allegoria.** Jeff Gravis. **11.33 Feuilleton : Flipper le dauphin. 12.00 Cheval, mon ami. 12.30 Espace 3. 12.45 Espace 3 :** Aramis, Athos, SA. **13.00 Flash d'informations. 13.04 Magazine : D'un soleil à l'autre. 13.30 Forum RMC-FR3. 14.30 Expression directe.** UDF ; CFDT. **14.50 Sports-loisirs.** Formule 3 aux Essarts ; Golf au Touquet ; Athlétisme à Montluçon ; Handball. **16.55 Amuse 3 :** Demetan. **17.20 Dessins animés :** Lucky Luke ; La famille Duloch. **17.55 Série : Yao. 18.25 RFO Hebdo. 18.55 Amuse 3** (suite). Signé Cat's Eyes ; Les petits malins. **19.45 Jeu : Cherchez la France. 20.00 Série : Benny Hill. 20.35 Série : Sur la piste du crime. 21.25 Série : La France à la carte.** Avec Pierre Salinger. 2. Lyon : Tous les chemins mènent à table. **21.55 Journal. 22.20 Dessin animé :** Tex Avery. **22.30 Cinéma de minuit : la Force des ténèbres** ■■ Film américain de Richard Thorpe (1937). Avec Robert Montgomery, Rosalind Russel, Dame May Whitty, Alan Marshall (v.o.). *Un employé d'un petit hôtel anglais, tue une dame riche dont il était le gigolo et conserve sa tête dans un carton à chapeau. Puis, il cherche à séduire une autre femme. Etonnant « film noir » avant la lettre où Robert Montgomery, jeune premier sympathique, avait tenu à jouer à contre-emploi. Pour mieux connaître Richard Thorpe.* **0.20 Prélude à la nuit.** Comment le roi alla à la guerre, de Kelemen ; Chanson des ivrognes, de Chrennikov, par N. Guzelen (basse) et N. Evros (piano).

CANAL PLUS

7.00 Ça cartoon ! 7.45 Cabou Cadin. 8.45 Cinéma : Justice de flic ■ Film français de Michel Gérard (1985). Avec Maurice Risch, Clémentine Celarié, Jean-Marc Maurel, Franck Dubosc. **10.15 Cinéma : James Bond 007 contre Dr No** ■■ Film anglais de Terence Young (1962). Avec Sean Connery, Ursula Andress, John Wiseman, Jack Lord. 12.00 Dessin animé. **12.05 Série : Rambo. 13.00 Flash d'informations. 13.05 Série : Rawhide. 14.00 Téléfilm : Le cinéma de nos souvenirs. 15.35 Série : Batman. 16.00 Basket professionnel américain.** Match des Play Off. **17.30 Cinéma : Touche pas à mon gazon** ■ Film américain de Ted Kotcheff (1976). Avec George Segal, Jane Fonda, Ed MacMahon, Hank Garcia. **19.05 Flash d'informations. 19.10 Automobile : Grand Prix de formule 1 à Detroit. 21.15 Cinéma : Les dieux sont tombés sur la tête** ■■ Film du Botswana de Jamie Uys (1981). Avec Marius Weyers, Sandra Prinsloo, Nic de Jager, Michael Thys. **22.55 Flash d'informations. 23.05 Magazine : Vidéoplaisir. 23.30 Golf : US Open.** Les deux dernières heures de la dernière journée. **1.30 Cinéma : Cocaïne** ■■ Film américain de Paul Morrissey (1985). Avec Marilia Pera, Richard Ulacia, Linda Kerridge, Géraldine Smith, Ulrich Berr.

LA 5

7.00, 9.25 Dessin animé : Robotech. 7.30, 8.55 Dessin animé : Les Schtroumpfs. 8.25, 9.50, 10.45 Dessin animé : Cathy la petite fermière. 10.20 Série : Arnold et Willy. 11.15 Série : Riptide. 12.05 Série : Supercopter. 13.00 Série : Laurel et Hardy. 13.30 Série : Hôtel. 14.20 Série : Mike Hammer (rediff.). **16.00 Série : Kung-fu. 16.50 Dessin animé : Les Schtroumpfs. 17.15 Dessin animé : Robotech. 17.40 Dessin animé : Cathy la petite fermière. 18.10 Série : Arnold et Willy. 18.40 Série : Happy Days. 19.10 Série : Riptide. 20.00 Série : Laurel et Hardy. 20.30 Cinéma : Et la tendresse, bordel ! 2** □ Film français de Patrick Schulmann (1982). Avec D. Bellego, C. François, F. Luchini, R. Coutteure. **22.15 Série : Mike Hammer. 23.55 Série : Mission impossible. 0.50 Série : Laurel et Hardy. 1.20 Série : Kung-fu. 2.15 Série : Kojak.**

M 6

11.15 Variétés : Faites de la musique. 12.45 Journal. 13.00 Série : Laredo. 14.00 Concert de jazz : One night with Blue note. Enregistré le 22 février 1985 au Town Hall de New-York. Avec Herbie Hancock, Cecil Taylor, Freddie Hubbard, Stanley Jordan, Bobby Hutcherson, Art Blakey, Mc Coy Tyner... **16.00 Musique : Revenez quand vous voulez. 18.00 Série : La petite maison dans la prairie. 18.30 Série : Végas. 19.30 Journal. 19.55 Infoconsommation. 20.00 Magazine : Carabine FM. 20.30 Téléfilm : Le fusil de septembre. 22.00 Journal et supplément sport. 22.15 Variétés : L'Europe en musique.** Georges Lang accueille au grand-duché du Luxembourg douze artistes, chacun représentant un pays de la Communauté européenne. **23.45 Musique : 6 Nuit. De 0.00 à 1.00, flashes d'informations et musique.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Les sens volés. **22.30 Spécial Fête de la musique.** Récital Charles Rosen : Frédéric Chopin. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de la basilique Saint-Denis) : Faust symphonie, de Liszt, par l'Orchestre national de France et le chœur de Radio-France. **23.00 Les soirées de France-Musique** ; à 23.05, Climats : Pakistan ; à 1.00, Champ d'étoiles, voyage à travers la chanson.

EN BREF

● **Le groupe Maxwell augmente son capital.** – British Printing and Communication Corporation (BPCC), le groupe de M. Robert Maxwell, va demander à ses actionnaires de souscrire une augmentation de capital de 630 millions de livres pour financer des projets de développement. M. Maxwell, qui détient 51,45 % de BPCC par l'intermédiaire de Pergamon Press, souscrira plus de la moitié de cette somme pour conserver le contrôle de son groupe. BPCC a réalisé en 1986 un bénéfice de 80,3 millions de livres sur un chiffre d'affaires de 461,7 millions.

L'augmentation de capital devrait permettre à BPCC de concrétiser ses développements internationaux, notamment l'OPA de 2 milliards de dollars sur l'éditeur américain Harcourt et la création d'une chaîne européenne par satellite.

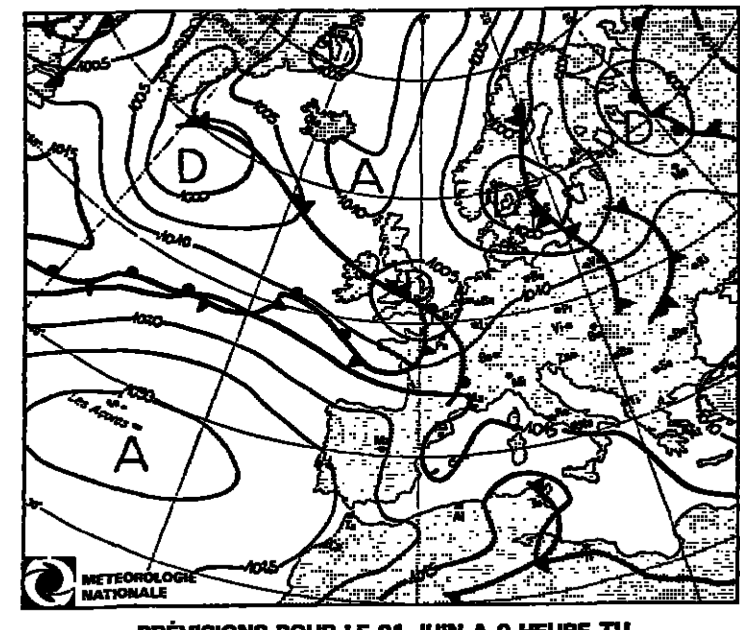
● **Troisième festival de vidéo-clips des grandes écoles.** – Pour la troisième année, l'Ecole nationale des ponts et chaussées organise, le 19 juin, le concours des vidéo-clips des grandes écoles qui prend, cette année, la dimension d'un festival grâce au concours de la Compagnie bancaire. Quinze vidéo-clips – présélectionnés selon la qualité du scénario – seront présentés au jury présidé par M. Jean-Marie Thomas, directeur des archives et de la programmation de la Vidéothèque de Paris. Des professionnels du spectacle et de la télévision, membres du jury, attribueront deux Grands Prix et le Prix de l'originalité aux équipes primées.

● **Mme Laurence d'Aramon** *(l'Argus de la presse)*, **présidente de la Fédération internationale des bureaux d'extraits de presse.** – Trente-cinq bureaux représentant vingt pays ont participé au 28e congrès de la Fédération internationale des bureaux d'extraits de presse (FIPEP) à Gruttythan (Suède) du 10 au 13 juin. Ces bureaux, qui collectent dans les journaux les coupures intéressant les entreprises abonnées à leurs services, ont élu leur nouveau bureau exécutif. La présidente en est Mme Laurence d'Aramon, directrice de *l'Argus de la presse* (Paris), l'un des plus importants bureaux européens, qui emploie 100 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires de 30 millions de francs en 1986.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 19 JUIN 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 21 JUIN A 0 HEURE TU

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 19 juin à 0 h TU et le dimanche 21 juin à 24 h TU.

Le pays restera sous l'influence d'un flux perturbé de nord-ouest. Une première perturbation très active évacuera l'est du pays samedi. Puis, après une amélioration relative, une nouvelle perturbation, traversera la moitié nord-est dimanche.

Samedi : de la Bretagne au Nord, au Bassin parisien et au nord de l'Aquitaine, après quelques éclaircies matinales, le temps sera le plus souvent très nuageux avec des averses fréquentes. En cours d'après-midi, le ciel se couvrira progressivement et le pluie deviendra plus continue.

Du sud de l'Aquitaine au Midi-Pyrénées, au Massif Central à la Lorraine, à l'Alsace, au Lyonnais et aux Alpes, le début de matinée sera pluvieux. Puis, un temps plus variable s'établira progressivement par l'ouest. Quelques éclaircies apparaîtront mais elles seront entrecoupées d'averses.

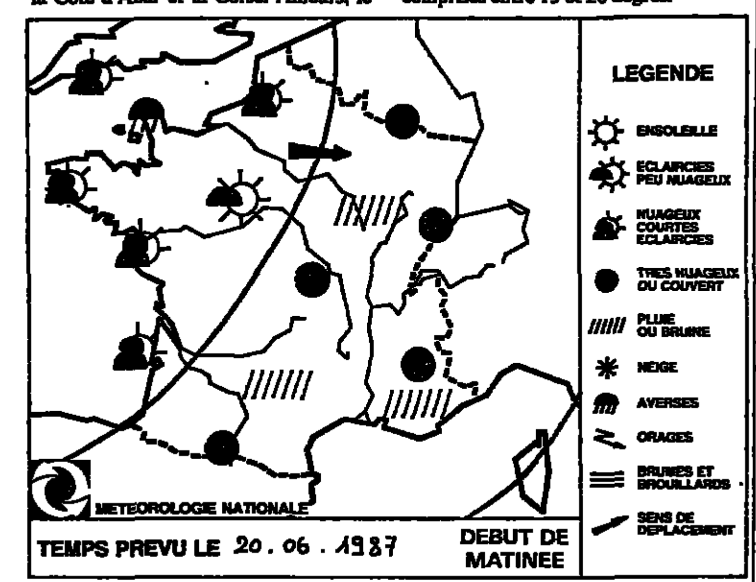
Près de la Méditerranée, les passages nuageux donneront quelques ondées sur la Côte d'Azur et la Corse. Ailleurs, le soleil fera de belles apparitions grâce au mistral et à la tramontane qui souffleront fort.

Les températures minimales iront de 9 à 12 degrés sur l'ensemble du pays, sauf près de la Méditerranée où elles seront voisines de 13 à 15 degrés. Les maximales seront comprises entre 14 et 18 degrés sur la moitié nord, entre 19 et 23 degrés sur la moitié sud.

Dimanche : du sud de la Bretagne au Limousin, à la Méditerranée et au Sud-Ouest, l'amélioration sera sensible grâce à la hausse du champ de pression. La journée sera bien ensoleillée. Mistral et tramontane souffleront assez fort.

Sur les autres régions, les nuages seront encore abondants. De faibles passages pluvieux toucheront les régions proches de la Manche, le Nord et les Ardennes.

Les températures minimales seront stationnaires. Les maximales seront en hausse sur la moitié sud-ouest. Elles iront de 19 degrés au sud de la Bretagne, à 25 degrés près de la Méditerranée. Sur le reste du pays, elles seront comprises entre 15 et 20 degrés.



TEMPS PREVU LE 20.06.1987 — DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 18-6 à 6 heures TU et le 19-6-1987 à 6 heures TU — le 19-6-1987

FRANCE							
AJACCIO	21	13	D	TOURS	18	11	P
BIARRITZ	18	12	P	TOULOUSE	21	11	P
BORDEAUX	20	12	P	POINTE-À-P.	32	24	D
BOURGES	17	11	P				
BREST	14	12	P				
CAEN	17	12	P				
CHERBOURG	15	11	P				
CLERMONT-FERR.	19	11	P				
DIJON	17	11	A				
GRENOBLE St-M-H	17	9	A				
LILLE	18	11	P				
LIMOGES	16	9	P				
LYON	17	10	P				
MARSEILLE-MAR.	25	15	C				
NANCY	15	11	P				
NANTES	19	12	P				
NICE	20	15	N				
PARIS-MONTS.	20	12	P				
PAU	20	12	P				
PERPIGNAN	25	13	C				
RENNES	18	12	P				
ST-ÉTIENNE	18	11	P				
STRASBOURG	16	10	C				

ÉTRANGER							
ALGER	29	19	D	LOS ANGELES	22	14	D
AMSTERDAM	16	8	P	LUXEMBOURG	16	9	P
ATHÈNES	22	20	D	MADRID	32	13	C
BANGKOK	34	28	C	MARRAKECH	32	17	D
BARCELONE	22	15	C	MEXICO	27	12	A
BELGRADE	22	10	N	MILAN	25	12	N
BERLIN	17	9	C	MONTRÉAL	26	13	D
BRUXELLES	17	10	P	MOSCOU	26	17	C
LE CAIRE	37	21	D	NAIROBI	25	18	D
COPENHAGUE	12	9	P	NEW-YORK	30	18	D
DAKAR	29	26	N	OSLO	14	9	P
DELHI	42	28	D	PALMA-DE-MAL.	25	12	D
DJERBA	25	19	N	PÉKIN	27	16	D
GENÈVE	15	8	C	RIO-DE-JANEIRO	21	18	C
HONGKONG	27	26	A	ROME	23	15	D
ISTANBUL	21	17	A	SINGAPOUR	33	27	C
JÉRUSALEM	29	18	D	STOCKHOLM	14	8	P
LISBONNE	24	15	C	SYDNEY	19	11	C
LONDRES	14	11	P	TOKYO	29	21	C
				TUNIS	28	15	O
				VARSOVIE	17	7	C
				VENISE	20	11	D
				VIENNE	18	9	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Temps pourri sur la France

Des parapluies à la saison des ombrelles

La France frissonne et se sent devenir éponge. Les chiffres relevés par la Météorologie nationale confirment — hélas — cette impression. Sauf sur la région méditerranéenne et la Corse, où la pluviosité est normale, partout ailleurs les pluies tombées pendant les dix-huit premiers jours de ce mois de juin pourri dépassent déjà largement les normales mensuelles.

Du 1er au 18 juin, sur l'Ouest et la Bretagne, il est tombé 75 mm d'eau (normale du mois entier : 50 mm); dans la région parisienne : 85 mm (normale mensuelle : 60 mm); dans le Nord-Est : 115 mm (normale mensuelle : 80 mm); dans la région lyonnaise et la Bourgogne : 110 mm (normale mensuelle : 80 mm); dans le Sud-Ouest : 90 mm (normale mensuelle : 65 mm); dans la région méditerranéenne : 30 mm (normale mensuelle : 45 mm). Parallèlement, l'ensoleillement est très inférieur aux normales. Un seul exemple : 71 heures à Paris du 1er au 17 juin (moyenne mensuelle : 230 heures).

Les températures maximales sont partout, sauf dans la région méditerranéenne, inférieures de 3 à 5 degrés aux moyennes. Cependant, les minima de la nuit sont à peu près normaux en raison de la couverture nuageuse épaisse et persistante.

La situation actuelle est inhabituelle mais pas exceptionnelle : les mois de juin de 1981, 1982, 1984, 1985, 1986 ont été, eux aussi, complètement ou partiellement très frais et très humides.

Ce temps s'explique par la présence, insolite à cette saison, d'un anticyclone situé très au large sur l'Atlantique à la latitude de l'Irlande, et par celle d'une dépression stationnaire sur la Scandinavie et la mer du Nord. L'un et l'autre dirigent sur la France un courant de nord-ouest très frais et très humide.

On peut espérer une modeste amélioration à partir du dimanche 21 juin — le premier jour de l'été astronomique. Les pluies devraient être intermittentes et moins abondantes mais le soleil chauffant des sols gorgés d'eau y produira une évaporation intense qui créera des nuages... Les températures devraient remonter un peu tout en restant encore fraîches pour la saison. L'anticyclone, en effet, semble devoir se rapprocher. Mais le grand beau temps ne reviendra que si les hautes pressions s'installent sur l'Europe occidentale.

Y. R.

PARIS

La capitale rénove ses équipements sportifs

M. Jacques Chirac a annoncé, le jeudi 18 juin, qu'il avait choisi le site de Charlety (13e arrondissement) pour créer le stade d'athlétisme qui fait défaut à la capitale. Ce temple de la « pointe », du saut et du lancer aurait environ 20 000 à 25 000 places. Ce projet va maintenant être étudié par la Fédération française d'athlétisme et par l'Etat, qui doit apporter une aide financière.

Le maire de Paris a précisé qu'après avoir privilégié depuis dix ans la construction d'équipements sportifs dans la capitale *« le moment était venu de mettre l'accent sur l'entretien et la rénovation du patrimoine » (1)*. Ainsi, le stade Pierre-de-Coubertin va être modernisé avec la construction d'une nouvelle salle, la piscine Georges-Vallerey-les Tourelles, construite en 1924 pour les Jeux Olympiques, est en cours de rénovation — les travaux s'achèveront en janvier 1988. Coût de l'opération : 52 millions de francs.

Des courts de tennis vont être créés sur la dalle de couverture de la liaison ferroviaire Ermont-Invalides. Enfin, le grand centre aquatique que la Ville va construire dans la plaine de Vaugirard (15e arrondissement) ouvrira ses portes en 1989. Si la vocation ludique d'un tel équipement est prépondérante, son caractère sportif n'a pas été négligé puisque l'escrime, le tennis, le squash et le golf y seront accueillis.

JEAN PERRIN.

(1) Le budget sportif de la ville de Paris avoisine les 600 millions de francs. Deux cents millions sont réservés à l'investissement, 350 millions au fonctionnement des équipements et 50 millions à l'aide directe aux associations et clubs de la capitale.

● **Récupération.** — Les petites piles plates ou « piles boutons », utilisées pour actionner montres, appareils photo ou calculettes, contiennent du mercure ou de l'oxyde d'argent qui, libérés dans la nature peuvent être dangereux. Récupérés, ces métaux représentent au contraire un matériau de grande valeur. C'est pourquoi la Croix-Rouge, associée aux Transformateurs (nouvelle appellation de l'Agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets), a décidé de lancer une campagne nationale de reprise de ces piles-boutons grâce à son réseau de bénévoles. L'objectif est de faire passer le taux de récupération de 8 % actuellement à 70 %. Le réseau couvre toute la France.

★ Croix-Rouge française, 1, place Henry-Dunant, 75008 Paris. Tél. : 40-70-10-10.

★ Les Transformateurs : 2, square La Fayette, BP 406, 49004 Angers Cedex. Tél. : 41-87-29-24.

WEEK-END D'UN CHINEUR

PARIS

Dimanche 21 juin

Hôtel des Monnaies, 14 heures : monnaies et médailles.

ILE-DE-FRANCE

Samedi 20 juin

Fontainebleau, 15 h 30 : tableaux modernes; **Rambouillet**, 14 heures : archives Raymond Loewy; **Mantes-la-Jolie**, 14 h 30 : gravures, affiches.

Dimanche 21 juin

Versailles Chevau-Légers, 14 heures : tableaux et sculptures modernes; **Fontainebleau**, 15 heures : tableaux modernes; **Vernon**, 14 h 30 : Montpellier; **L'Isle-Adam**, 15 heures : tableau de Val; **Saint-Germain-en Laye**, 14 heures : archéologie; **Rambouillet**, 14 heures : archives Raymond Loewy.

PLUS LOIN

Samedi 20 juin

Bernay, 14 heures : grands vins; **Seignelay** (89), 14 heures : livres; **Orléans**, 14 h 30 : timbres; **Calais**, 14 h 30 : vieux papiers; **Bar-sur-Aube** : cartes postales; **Bourges**, 14 h 30 : atelier Nepo; **Aix-en-Provence**, 9 h 30 et 14 h 30 : bibelots, objets d'art, tableaux; **Vichy**, 15 heures : véhicules de collection; **Auch-en-Gascogne**, 14 h 30 : archéologie; 21 heures : mobilier, objets d'art; **Reims**, 15 heures : affiches de cinéma; **Agen**, 9 h 30 : bijoux; 14 heures : tableaux, mobilier; **Marseille** (Prado), 14 h 30 : mobilier, argenterie; **Nîmes**, 14 h 30 : bandes dessinées; **Saint-Dié**, 14 heures : armes; **Lyon** (Me Dumas), 14 h 30 : art d'Asie; **Marseille** (Castellane), 10 h 30 : minéraux; 14 h 30 : mobilier, argenterie, Extrême-Orient.

Dimanche 21 juin

Saumur, 14 h 30 : archéologie; **Argentan**, 14 h 30 : mobilier, tableaux; **Sens**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art, dessins; **Joigny**, 14 h 30 : tableaux, mobilier, argenterie; **Seignelay**, 9 heures et 14 heures : livres; **Le Mans**, 14 heures : grands vins; **Bourg-en-Bresse**, 14 h 30 : tapis, mobilier; **Avranches**, 14 h 30 : jouets, curiosités; **Château de Chambord**, 14 h 30 : vente sur le thème de la chasse; **Romans**, 14 h 30 : argenterie, bijoux, mobilier; **Verdun**, 21 heures : mobilier, objets d'art; **Dijon**, 10 heures : bibelots; 14 heures : céramiques, mobilier, objets d'art; **Issoudun**, 14 h 15 : monnaies, mobilier, objets d'art; **Auch-en-Gascogne**, 14 h 30 : appareils photographiques anciens; **Cognac**, 14 heures : objets d'art, mobilier; **Pau**, 14 heures : tableaux modernes, mobilier, céramiques modernes; **Nice** (Westminster), 9 h 30, 14 heures : bijoux, tableaux anciens, mobilier, céramiques de Picasso; **Villefranche**, 14 h 30 : appareils de radio.

FOIRES ET SALONS

Paris, place Saint-Sulpice; **Paris**, Conciergerie : foire internationale du livre ancien; **Auvers-sur-Oise** (dimanche seulement) : marché des collectionneurs; **Le Croisic**, **Vannes-La Madeleine** (56), **Calais** (dimanche seulement) : bourse aux collections; **La Ferté-Bernard**, **Dijon** (dimanche seulement).

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde sans visa » page 16

PHILATÉLIE

Sous le soleil du Midi

Le lundi 29 juin, deux timbres-poste seront mis en vente générale : l'un consacré aux Baux-de-Provence ; l'autre, émis à l'occasion du Rassemblement mondial des rapatriés d'Afrique du Nord les 26, 27 et 28 juin à Nice. Evénement, les deux « premier jour » se dérouleront le même week-end sous le soleil de la région Provence-Côte d'Azur.

Les émissions qui se sont succédé à un rythme soutenu pendant tout le mois de juin vont laisser la place à une période bien plus calme : un seul timbre est prévu pour les vacances. Consacré aux championnats du monde de lutte, il sera émis le 24 août.

● **Les Baux-de-Provence.** — Commune de quatre cents habitants des Bouches-du-Rhône, située à 22 kilomètres d'Arles sur un rocher escarpé, Les Baux-de-Provence accueillent plus d'un million et demi de visiteurs chaque année.



Le vent, le soleil et l'histoire ont façonné le site représenté par le timbre, où les ruines du château féodal s'inscrivent dans un monde de rochers tourmentés. L'énorme donjon rectangulaire abrita jadis l'une des plus fameuses cours d'amour du Midi. Les ruines laissent encore deviner des appartements, des caves, une chapelle, un hôpital... témoins d'une citadelle qui compta jusqu'à quatre mille âmes.

L'étymologie du toponyme — *baou* ou escarpement en ligure (devenu *baucius* en latin) — témoigne que les Ligures s'y réfugièrent pour fuir les colons grecs de Marseille. Dans un vallon voisin des Alpilles est exploitée une argile rougeâtre, la bauxite, découverte en 1821, dont le nom dérivé de son toponyme a fait connaître Les Baux au monde entier.

Le timbre, d'une valeur faciale de 3 F, au format horizontal 40 × 26 mm (no PTT 1987-28), est dessiné et gravé en taille-douce par Claude Durrens, et imprimé en feuilles de cinquante.

★ Vente anticipée les 27 et 28 juin, de 9 h à 18 h, au bureau de poste temporaire ouvert dans la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville des Baux-de-Provence (Bouches-du-Rhône) ; le 27 juin, de 9 h à 11 h, à l'agence postale des Baux-de-Provence.

● **Vingt-cinq ans après, rassemblement mondial, Nice.** — Ce timbre, conçu à l'occasion du rassemblement mondial de Nice, symbolise la « longue marche » des « pieds-noirs » dans l'Hexagone. Ils furent plus d'un million, à partir de 1962, à découvrir un territoire dont les séparait souvent l'espace de cinq générations. Alsaciens-Lorrains refusant leur rattachement au Reich de Guillaume Ier, communards de 1871, Italiens opposés au fascisme, Espagnols hostiles à Franco... se retrouvèrent outre-Méditerranée. Arrachés à leur terre d'élection et « rapatriés » dans une métropole qui ne les attendait pas, ils ont cependant largement contribué à l'expansion française des années 60.

Le timbre, d'une valeur faciale de 1,90 F, au format vertical 26 × 40 mm (no PTT 1987-28 *bis*), est mis en page par Roger Druet, à partir du logotype de la manifestation, et imprimé en héliogravure en feuilles de cinquante.



★ Vente anticipée les 27 et 28 juin, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire ouvert au Palais des expositions à Nice (Alpes-Maritimes) ; le 27 juin, de 8 heures à 12 heures, au bureau de poste de Nice RP.

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*, 24, rue Chauchat, 75009 Paris, tél. : (1) 42-47-99-08.

En filigrane

● **Un timbre qui vaut de l'or.** — Les îles Salomon (Océanie) ont émis le 1er juin leur premier timbre en or titrant 23 carats. Tiré à 23 000 exemplaires seulement, ce timbre célèbre la victoire du navire *Stars and Stripes* dans l'édition 1987 de la coupe de l'America (Renseignements : Solomon Island Philatelic Bureau, GPO Honiara, PO Box G25, îles Salomon).



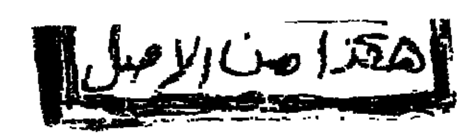
● **Expositions.** — Dans le cadre des manifestations destinées à célébrer l'Eté Peiresc (savant français, élève de Galilée, né en 1580 à Belgentier, mort en 1637 à Aix-en-Provence), le club philatélique de la vallée du Gapeau organise à Belgentier (Var), les 26 et 27 juin, une exposition philatélique thématique « Peiresc, humaniste et homme de sciences » avec bureau de poste temporaire (Renseignements : J. Roffinella, Le Sarraire no 8, 83210 Solliès-Pont).

Le foyer rural de Pérignat les Sarliève (Puy-de-Dôme) organise du 21 au 28 juin une semaine d'animation destinée à retracer le passé de Pérignat, commune dont les origines remontent au temps des Gaulois. A cette occasion, fonctionnera, le samedi 27 juin, un bureau de poste temporaire (Souvenirs philatéliques, renseignements : G. Sadot, résidence Les Tilleuls, rue J.-Jaurès, Pérignat-lès-Sarliève, 63170 Aubière).

Le 24e régiment d'infanterie de marine (Perpignan, Pyrénées-Orientales) a décidé d'ouvrir un bureau de poste temporaire le dimanche 28 juin à l'occasion de l'opération « Portes ouvertes » qu'il organise (Renseignements, souvenirs philatéliques : M. le chef des services administratifs du 24e RIMA, 66000 Perpignan).

Le club philatélique nazairien organise pour le soixante-dixième anniversaire de l'arrivée des troupes américaines à Saint-Nazaire, une exposition avec bureau de poste temporaire, le samedi 27 juin, dans le local d'exposition EDF-GDF, 21, avenue de la République à Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), l'exposition se prolongeant le 28 (Renseignements et souvenirs philatéliques : Mme Buchon, 31, Aucart, 44570 Trignac).

● **Bonnes affaires.** — Il n'est pas encore trop tard pour vous adresser à quelques négociants qui organisent des ventes juste avant les vacances. Dernier délai le 22 juin pour la vente sur offres de Jean-Claude Fourcaut à Paris (Tél. : 42-33-22-19) ; à noter un no 10 de Monaco en parfait état (cote : 25 000 F, prix de départ : 12 000 F). Soluphil à Paris vous laisse jusqu'au 29 juin pour une vente sur offres bien fournie en classiques de France (Tél. : 42-47-13-41) ; à noter un ensemble de blocs de huit de l'émission *Empire*, tirage des Arts et métiers superbe... Prix de départ de 12 500 F à 30 000 F.



Le Carnet du Monde

Naissances

– Jean-Didier HACHE et Catherine, née Matheson,
Ainsi que Marjorie Hélène,
ont le plaisir d'annoncer la naissance de

Georges Alasdair

à Edimbourg (Ecosse), le 4 mai 1987.

Mariages

– Le samedi 6 juin a été célébré, en la chapelle Notre-Dame d'Echternach (grand-duché du Luxembourg), le mariage de

Mlle Sophie CHARTIER
avec
M. Yves WAGNER.

– M. et Mme Roger BELHASSEN,
M. et Mme Ion MIHAILEANU,
sont heureux de faire part du mariage de

Any et Radu,

célébré dans l'intimité familiale, le 22 juin 1987, à la mairie du XVIe arrondissement de Paris.

19, rue de Bellefond,
75009 Paris.
5, impasse Marcès,
75011 Paris.

Décès

– M. et Mme Claude Benqué
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Benqué
et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Charles BENQUÉ,

leur père, grand-père et parent, survenu à Boulogne, le 18 juin 1987.
L'inhumation a eu lieu au cimetière Saint-Julien de Marseille.

8, parc Ernest-Renan,
92310 Sèvres.
2, place Wagram,
75017 Paris.

– Le président-directeur général,
Le conseil d'administration,
Et le personnel du GERSAR,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Christian DELABALLE,
ancien président-directeur général du GERSAR (1981-1984).

4, rue Galilée,
75116 Paris.

– Corte. Custac. Versailles. Bordeaux. Limoges. Orléans. Pierre-Buffière.

Mme Jean-Paul Lafay,
son épouse,
Philippe et Valérie,
ses enfants,
M. et Mme Paul Lafay,
ses parents,
Mme Elisabeth Bugnard,
sa belle-mère,
François et Elisabeth Lafay
et leurs enfants,
Etienne Lafay
et ses enfants,
Dominique Bugnard,
ses frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
Mme Philippe Brun,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Martial Beaugerie,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Marie Beaugerie,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Bernard Beaugerie,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Pierre et Jean Chaussade,
Mme Marguerite Roubeix
et ses enfants,
ses oncles, tantes et cousins,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa quarante-neuvième année, du

docteur Jean-Paul LAFAY,
vétérinaire à Corte (Corse),

le 17 juin 1987.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 20 juin, à 15 heures, à l'église de Corte, suivie de l'inhumation au cimetière de Corte.

Jean-Paul avait choisi de vivre en Corse, cette île qu'il aimait tant. Il a souhaité y reposer.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– Mme Roger Léonard,
M. et Mme Jean-Claude Léonard
et leur fils,
M. et Mme Jean-François Cazanbiel,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Bernard Lenclud
et leurs enfants,
Et toute leur famille,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

M. Roger LÉONARD,
grand-croix de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918, 1939-1945,
premier président honoraire
de la Cour des comptes,

survenu le 17 juin 1987, dans sa quatre-vingt-dixième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, le 23 juin, à 10 h 30, 88, rue de l'Assomption, Paris (16e).
Ni fleurs ni couronnes.

26, boulevard Suchet,
75016 Paris.

– Mme Paulette Schifres,
son épouse,
M. et Mme Michel Schifres,
ses enfants,
Lucas et Blaise Schifres,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacques SCHIFRES

Il a été inhumé dans l'intimité, au cimetière de Gagny.

Anniversaires

– Une pensée est demandée, de la part de son fils, à ceux qui ont connu

Roger COLIN,
ingénieur IEMN,

disparu le 20 juin 1982.

– Il y a dix ans disparaissait

Daniel SLAMA,
(X-67).

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

– L'Association culturelle israélite française du Québec rappelle, avec émotion et fidélité, le souvenir du

grand rabbin
docteur David FEUERWERKER,
ZTL
(2 octobre 1912-20 juin 1980),
officier de la Légion d'honneur,
héros de la Résistance,
officier d'académie,
chevalier de la santé publique,
médaille de vermeil
de la Ville de Paris,
créateur et premier titulaire
de l'aumônerie israélite
de la marine nationale,
lauréat de l'Académie française,
ancien rabbin des Tournelles,
fondateur-directeur
du Cercle d'études du Marais
(14, place des Vosges).

[A la Libération, il fonde, à Lyon, *l'Unité*, le premier hebdomadaire israélite en France. Auteur de *l'Emancipation des juifs en France, de l'Ancien Régime à la fin du Second Empire*. Il introduisit l'hébreu, langue vivante, au baccalauréat français.]

– Deux ans déjà, au solstice d'été, notre T.∴ Ill.∴ et B.∴ A.∴ F.∴

Francis VIAUD

passait à l'Or.∴ Et.∴.
Le V.∴ M.∴ en chaire,
Le Collège des Off.∴,
Ses FF.∴ de la R.∴ L.∴
« La lumière », Or.∴ de Neuilly-sur-Seine, se souviennent...
« Par notre chaîne d'union nous sommes rattachés à la lignée de nos ancêtres, nos vénérés maîtres qui la formaient hier. »

Soutenances de thèses

– Université Toulouse-II, Le Mirail. – Le samedi 20 juin, à 14 h 30, UER d'histoire, salle 1128, 1er étage, 5, allées Antonio-Machado. M. René Souriac : « Une autonomie provinciale à l'épreuve de l'absolutisme. Les Etats de Comminges (1540-1630) ».

– Université Toulouse-II. – Le samedi 20 juin, à 14 heures, salle du Château, 5, allées Antonio-Machado, Toulouse. M. Michel Lapeyre : « Discours et fantasmes. Etude clinique des conceptions sociales de quelques agriculteurs membres d'un GAEC ».

– Université Toulouse-II, Le Mirail. – Le samedi 20 juin, à 14 h 30, salle des professeurs, UER d'histoire, 1er étage, 5, allée Antonio Machado, Toulouse. M. Pierre Guichard : « La société musulmane valencienne et sa destruction à l'époque de la reconquête ».

– Université Paris-IV. – Le samedi 20 juin, à 14 heures, amphithéâtre Guizot, 17, rue de la Sorbonne. M. Philippe Hourcade : « Carrière et œuvre d'un homme de lettres sous Louis XIV, Eustache le Noble (1643-1711) ».

– Université Paris-III. – Le samedi 20 juin, à 13 h 30, salle Liard. M. Claude Ayme : « L'œuvre de Gilbert et Sullivan : image et reflet de la société victorienne ».

– Université Paris-IV. – Le samedi 20 juin, à 14 heures, amphithéâtre Quinet, 46, rue Saint-Jacques, escalier A. M. Gérard Capdeville : « Volcanus. Recherches comparatistes sur les origines du culte de Vulcain ».

– Université de Provence, centre d'Aix-en-Provence. – Le samedi 20 juin, à 14 h 15, salle des professeurs, 2e étage. M. Georges Comet : « L'homme et son outil : histoire technique des céréales (France, VIIIe, XVe siècle) ».

– Université Paris-I, Sorbonne. – Le samedi 20 juin, à 14 heures, amphithéâtre Turgot. Mme Mireille Cebeillac-Gervasoni : « Les magistrats des cités italiennes sous la République : le Latium et la Campanie : de la deuxième guerre punique à Auguste ».

– Université Paris-III. – Le samedi 20 juin, à 8 heures, salle Liard, 17, rue de la Sorbonne. Mme Nelly Wolf : « Le devoir démocratique en littérature. Images du peuple dans le roman ».



OFFRES D'EMPLOIS

Le Groupe EGOR rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine :

. SECRETAIRE GENERAL — Réf. SM 4/224 AL

Paris
. DIRECTEUR GENERAL ADJOINT — Réf. SM 29/1580 C
500 KF +

Cette banque privée familiale recherche son
. RESPONSABLE DU DEPARTEMENT FINANCIER — Réf. SF 37/1960 A

Valeurs mobilières
. ASSISTANT DE GESTION H/F — Réf. SM 11/252 AJ

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous proposons de nous adresser votre dossier de candidature en précisant la référence choisie à :

GROUPE EGOR
8, rue de Berri - 75008 PARIS

egor
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

FAIENCERIES DE GIEN
créées 1821 - plein essor depuis Reprise 1984
recherchent
CONTROLEUR DE GESTION
qui sera placé directement sous les ordres du PDG et assurera la Fonction après mise en place d'un Système en COUTS DIRECTS avec l'aide d'un Spécialiste Extérieur.
Il est demandé une EXPERIENCE PRATIQUE D'AU MOINS 3 ANS DANS FILIALE INDUSTRIELLE FRANÇAISE D'UNE MULTINATIONALE AMERICAINE, de bonnes connaissances en comptabilité, budgets et planification ainsi que des qualités de rigueur.
Adresser CV détaillé avec photo, rémunération demandée et date de disponibilité à N. 6012 PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire 75544 PARIS Cedex 11 qui transmettra
Réponse sous quinzaine et discrétion absolue assurées.

Pays d'accueil de Langres
recherche
ASSISTANT (E) TECHNIQUE TOURISME
Bac + 4, aménag., tourisme. Exp. en milieu rural appréciée
Adresser CV à :
OFFICE DE TOURISME
Pl. Bel-Air – 52200 Langres.

IMPORTANT GROUPE
DU SECTEUR
AGRO-ALIMENTAIRE
recherche
JEUNE (S) BTS
COMPTABILITÉ
pour compl. équipe comptable.
Des missions d'audit seront à effectuer dans les établissements de province.
Dynamisme, esprit d'équipe et de synthèse seront des qualités indispensables.
Adresser courrier manuscrit avec CV + photo et prét. à GMP – M. TAUPEL
15, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

Revue d'histoire, d'ethnologie et d'actualité maritime
recherche
POUR SON SIÈGE DE DOUARNENEZ
RÉDACTEUR
SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Outre une grande habitude de la rédaction, le goût et de solides connaissances (terminologie, techniques...) pour tous les sujets maritimes seront précieux.
ECRIRE AU CHASSE-MARÉE
BP 859 – 29171 Douarnenez

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F., 28 ans sérieuse réf., libre le 1er sept., ch. place stable
EMPLOYÉE DE BUREAU
connaiss. dactylo. Ecr. Mme D. Fleury, cité Franc-Moisin, bt 9, esc. 8, 93200 St-Denis.

Homme 38 ans
cherche emploi chauffeur VL
avec ou sans manutention,
très bonne connaissance
de Paris et sa banlieue.
Tél. : 48-34-61-31.

AVOCAT EXPÉRIENCE internat. FRANC./ARABE/ANGLAIS ch. poste resp. (1) 45-51-27-42.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

3e arrdt
CENTRE POMPIDOU
TERRASSE EXCEPT.
Gd stand., dble liv. + chbre 7e ét., asc., box fermé, 48-24-93-33.

4e arrdt
CITÉ VUE NOTRE-DAME
plein soleil superbe living + 1 ch., GD CHARME, CARACT., 1 720 000 F, 48-44-98-07.

30 M PLACE DES VOSGES
Dans hôtel particulier,
4 p., 2e étage, s/très gde cour.
Tél. ce jour : 48-33-37-79.

10e arrdt
Gd 2 p. tt cft, 50 m², 4e, asc., soleil imm. moderne près r. Lafayette, mo Louis-Blanc, 590 000 F. T. : 42-66-19-00.

11e arrdt
A SAISIR
– 3 p. occupé dame 86 ans 340 000 F
– 2 p. libre 310 000 F, asc., rue Jean-Macé.
Tél. : 42-80-64-74, pte 235.

15e arrdt
COMMERCE (au métro)
beau living d'angle + chambre tt cft. Parfait état : 895 000 F. Excl. BARDOT, 47-05-45-55.

16e arrdt
Propriétaire vend directement
Mo PASSY
Imm. récent, tt cft, 5e étage, liv., 2 chbres, entrée, cuis., salle de bns + douche, w.-c., placards, REFAIT A NEUF.
2, RUE RAYNOUARD,
samedi, dim., lundi : 15-18 h.

17e arrdt
VUE TOUT PARIS
2 PCES + TERR. 20 m²
PKG, CAVE : 1 500 000 F.
SAMEDI 14 H A 18 H 30,
196, BD PÉREIRE.

Mo ROME
bon imm. ravalé, calme, 2 p., sur rue, entrée, cuis., cabinet de toilette, w.-c.
PRIX INTÉRESSANT
3, RUE LAMANDE
Samedi-dimanche : 14-17 h.

PRÈS AV. TERNES
Mo ARGENTINE
imm. p. de t., sur rue calme, séj., 3 chbres, cuisine, bains, 2 w.-c., 110 m², bn aménag., chf. cent. ind., 8 *bis*, rue Labie.
Samedi 14 h-17 h.

20e arrdt
A SAISIR 499 000 F
Pierre de taille, asc.
Rue des Pyrénées,
occupé dame seule,
valeur libre 800 000 F.
42-80-64-74, poste 235.

92 Hauts-de-Seine
ROLAND GARROS
120 m², terrasse aménagée, jard. d'hiver, séj., 2 chbres duplex, garage ss-sol. Prix élevé justifié : 42-60-13-09.

Province
NICE vd studio meublé plein sud, terr., 5e, dernier étage, asc., park. : 270 000 F. Ecrire : LEHMANN BP 199, 06506 Menton.

Minitel
30 000 offres
Paris-province
36.15 Tapez
LEMONDE puis FNAIM

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables bien rémunérés à tous les Français hommes et femmes avec ou sans diplômes. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (D16), BP 402-09 PARIS CEDEX 09.

Fête des PÈRES et de la MUSIQUE
dim. 21 juin, au TROCADÉRO. 12-18 h animation (artistes-musiciens); 16 h dépôt solennel d'une gerbe (commémorer la perte des droits des pères et de l'enf.) sur le Parvis des Droits de l'homme.

travail à domicile

Exp. enseignement prend correct. copies, correspondance, lic. philo. en Sorbonne, maîtrise de droit mention (1987).
Tél. : (16) 47-41-74-98.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.
Part. à part. de préfé. vend RENAULT Nevada TD
Jan. 87, 6 cv, 2 000 km, blan., glac. tein., ss-glc. arr., rét. droit, gal. chro., lib. fi. juin.
Prix : 82 000 francs
Téléphone : 45-49-14-21

divers

NISSAN
A saisir
Véhicules de direction disponibles de suite.
MICRA, SUNNY (nouv. mod.)
BLUE BIRD, SYLVIA 300 ZX.
Paris Sud Service :
M. Desroches,
83, av. Aristide-Briand,
92120 Montrouge.

appartements occupés

COLOMBES
AV. HENRI-BARBUSSE
Imm. 76, 3 pièces 56 m² + 16 m² balc., terr. + park., urgt 550 000 F, 45-74-42-60.

locations non meublées offres

Paris
MADELEINE
2 P. refait neuf, calme
3 750 F. Tél. : 42-27-47-43.

Région parisienne
VILLEPREUX (78)
Maisons individuelles à louer avec jardins privatifs et cheminées

4 P.,	101 m²,	5 362 F C.C.
5 P.,	93 m²,	5 078 F C.C.
6 P.,	121 m²,	6 055 F C.C.

Chauffage individuel.
Permanence sur place le sam. de 12 à 16 h, 61, rue de la Croix-au-Moyne. (Autoroute de l'ouest, direct. Chartres, sortie Bois-d'Arcy, direct. Fontenay-le-Fleury et Villepreux.

CLICHY (92). 3 p., cuis., salle de bains, W.-C., sur rue, 49 m², 4e étage, chauff. indiv., refait neuf. 3 000 F + charges.
Tél. : 47-37-73-35, le soir.

locations non meublées demandes

Paris
UNION FONCIÈRE EUROPÉENNE
Locat. Vte gestion,
5, rue Berryer, 75008 Paris.
Rech. appts vides ou meublés pour sa clientèle, loyer garanti.
Tél. : 42-89-12-52.

propriétés

Languedoc près Béziers, mais. rurale 11 p. + dép., jardinet, intérieur à rénover, prox. mer, mont., 37500. 67-36-22-92. FOULHE, 34480 St-Geniès-le-Bas.

1 heure de Paris
autoroute de l'Est,
4 km Château-Thierry,
communications faciles,
train (direct Paris),
particulier
vend MAISON RURALE
Tout confort, chauff. fuel,
séj. chem., 3 chbres
+ gde cuisine,
cab. de toil. + sal. bains,
2 w.-c., cellier,
salle de jeux,
charpente neuve très b. isol.,
gd garage 2 voitures
+ dépend.,
jardin 800 m² ent. clos,
arbres fruitiers + terr.,
prix 570 000 F
à débattre.
Tél. à part. 19 h 30
au 23-70-83-85.
Visible durant week-end.

12 km Paris, IGNY,
val. de la Bièvre, lux. nf, 190 m² + ss-sol, récept. 90 m², pisc. chauffée, 710 m² paysager. Px : 1 900 000 F.
Tél : 60-19-18-85, ap. 18 h.

appartements achats

Rech. URGENT 110 à 140 m² Paris, préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 9e.
PAIE CPT – 48-73-57-80.

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, Paris
rech. à l'achat ou en location
BEAUX APPARTS DANS QUARTIERS RÉSIDENTIELS
Tél. : 45-62-16-40.

pavillons

RIS-ORANGIS
Quartier pavillonnaire,
calme, près centre et gare
PAVILLON 83, const. TRAD. cuisine équipée séparée par aquarium sur séjour double de 45 m² avec cheminée à récupération de chaleur, 4 chambres, mezzanine, 2 s. de bns, 2 w-c. sur sous-sol total, avec buanderie, garage 2 voitures, terrasse 36 m², sur 664 m² terrain clos. Tél. : 69-43-27-93 après 18 heures.

villas

Villa de grand standing entre Cavaillon et St-Rémy-de-Provence, 190 m² hab. dont 120 m² de pl.-pied, 1 500 m² clôt. et arb., tt cft, px : 1 250 000 F. 90-73-18-44.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de sociétés et tous services. 43-55-17-50.

DOMICILIATIONS
Forum des Halles. Bureaux, constitution de sociétés, télex, secrétariat.
ACCESS - 40-26-15-12.

MONTROUGE
Imm. indépendant rénové
800 m², 550 000 F
PARKINGS, ARCHIVES
PASSIM. 42-25-38-38

L'AGENDA

Alarme

CONTRE LE VOL ET LE VANDALISME

Partez tranquille en week-end ou en vacances.
NE SOYEZ PLUS CAMBRIOLABLES,
grâce aux systèmes d'alarme SANS FIL.
SANS INSTALLATION
le défenseur de votre habitation :

PROTECTION 2000
codage électronique secret,
matériel simple à utiliser et éprouvé,
même en présence d'animaux.
Adressez-vous à un PROFESSIONNEL qualifié.

SOCIÉTÉ SONODIR : 43-73-82-51.

Piano

Vds PIANO GAVEAU cadre fer, très beau son, 10 000 F. Tél. 45-43-66-23 ap. 18 h.

STAGES ADULTES PIANO
● juillet et août
● débutants et perfectionnement
« Petite académie de musique ».
Tél. : 45-24-63-93.

Camping-car

A VENDRE
Camping-car WV aménagé. 47 000 km. 30 000 F à débat. Tél. domicile : 43-79-14-80, bureau : 48-04-18-15.

Jeune fille au pair

Famille franç. Bogota, Colombie ch. J.F. franç. au pair, sér., parl. espagnol pr garder enfant d'août à décembre 87.
Tél. : 76-87-56-10.

Enseignement

ECE recherche
professeurs d'action commerciale, commerce international, spécialiste BTS, adres. CV à ECE, 17, place J. Amyot, 77000 Melun.

Vacances

Tourisme

Loisirs

Naturisme de village natur.
Cap d'Agde, villa 5 lits, 100 m plage. Tél. : 61-83-91-43.

PORTICCIO. Corse du Sud, à louer appartement 2 pièces, tout confort, terrasse avec vue sur le golfe d'Ajaccio, 800 m de la plage, piscine, tennis.

Mai	3.000 F	
Juin	4.000 F	le mois
Juillet	6.300 F	

Tél. après 20 h : 48-49-30-24.

Séjour enfants été 1987
(Ht-Doubs, alt. 900 m). Yves et Liliane (36 a.) accueillent vos enfants de amb. famil., de anc. ferme XVIIe rest., au milieu des pât. et forêts. 12 enfants maxi pour garantir qualité, chbres avec s. de bns. tennis, poney, randon. pédestres, découverte milieu rural, fabric. du pain.
Prix : 1 400 F/sem./enfant.
Tél. : 16 (81) 38-12-51.

A louer août-sept., maison de camp. (cuis., séj. rustique, cheminée, 2 chbres, salle de bns) en pleine nature boisée, 10 mn Bois de Douarnenez plages.
Mme LE PAGE, Le Grannec Cast, 29150 Chateaulin, 98-73-54-61.

A louer sur ROYAN
T 2 à la semaine ou au mois.
Tél. : (16) 46-82-69-54.

Après sa chute de 2,3 % le 18 juin

La Bourse retrouve son niveau de la fin 1986

L'annonce d'une aggravation du déficit commercial de la France en mai n'a pas été du tout appréciée, le jeudi 18 juin, au palais Brongniart. Le marché a baissé de 2,3 %. Pratiquement aucune des valeurs françaises cotées au RM (règlement mensuel) n'a été épargnée. Globalement, la Bourse, après sa montée du premier trimestre, a fini de perdre les derniers gains péniblement conservés pour se retrouver virtuellement à son niveau du 31 décembre 1986.

Plus inquiétante a été la réaction négative du marché obligataire et du MATIF (marché à terme des instruments financiers), que la remontée du dollar avait un peu revigorés ces derniers jours en faisant reculer le risque de tension sur le front monétaire, et qui se sont littéralement affaissés. L'un et l'autre se sont repliés de 1 point, le MATIF se retrouvant à proximité de ses cours d'inauguration du mois de février 1986.

La situation s'est révélée si mauvaise que la Caisse de refinancement hypothécaire a dû renoncer à son adjudication, prévue pourtant de longue date. Les résultats du commerce extérieur français, que l'ancien président de la République, M. Valéry Giscard d'Estaing, juge *« désastreux »*, sont-ils seuls responsables de cette dégradation accélérée de la situation boursière ? Ils ne constituent en fait qu'un des éléments ayant contribué au déclin financier de la place parisienne.

L'horizon ne s'obscurcit pas seulement sur le front économique. Les problèmes politiques agitent beaucoup les milieux boursiers, et la récente querelle Chirac-Léotard a été ressenti avec appréhension.

Sur un plan technique, le marché français souffre des excès commis pendant ces quatre années d'une incroyable boulimie d'actions. Ces derniers temps, le montant des positions acheteur à découvert avait considérablement augmenté, rendant la Bourse encore plus vulnérable, avec la crise de liquidités déjà accrue par une privatisation accélérée. Les performances accomplies par le London Stock Exchange, voire par Wall Street – les deux marchés sont parvenus à leur plus hauts niveaux historiques, – n'ont pas facilité les choses. Les investisseurs étrangers sentent qu'ils ont mieux à faire en allant placer leurs capitaux outre-Manche. Pas forcément par défiance, mais ils commencent à déserter la place. Les Japonais, en particulier, ont quitté jeudi le MATIF en rangs serrés.

La Bourse est-elle à la veille d'effectuer un nouveau plongeon comparable à celui qu'elle avait fait au lendemain de l'arrivée des socialistes au pouvoir en mars 1981 ? Malgré le risque de voir le nouvel actionnariat de la Bourse, qui n'a aucune expérience de la baisse, prendre ses cliques et ses claques, les professionnels ne le croient pas. L'activité, très modérée, n'incline pas au pessimisme. En période trouble, elle est autrement plus importante. D'autre part, l'allégement des positions pourrait, selon eux, favoriser une reprise des achats. Car les résultats des entreprises sont toujours excellents et peuvent susciter des envies de placement au moment où de nombreuses valeurs ont retrouvé des cours attrayants. Tous les espoirs d'une reprise d'été ne sont donc pas perdus. Mais l'alerte a quand même été chaude, et la Bourse mettra, à n'en pas douter, un certain temps avant de surmonter son dernier malaise.

ANDRE DESSOT.

● **UTA achète six Airbus A-340.** – La compagnie française UTA a commandé ferme six Airbus A-340 et pris des options sur six autres, devenant compagnie de lancement de ce nouveau quadriréacteur long-courrier aux côtés de Lufthansa et d'Air France. Les six premiers avions seront livrés de 1992 à 1994. Ils seront équipés pour transporter deux cent quatre-vingts passagers répartis en trois classes. C'est la première fois qu'UTA achète des Airbus, son réseau exclusivement long-courrier l'ayant poussé, jusqu'à ce jour, à utiliser des Boeing 747 et des DC 10. L'A-340 et son frère jumeau l'A-330 seraient commandés ou en option pour cent trente appareils.

L'OCDE inquiète du fort

Le monde industriel confronté à une très faible croissance

En un an, l'OCDE est passée de l'optimisme à la circonspection, de la prudence à un certain pessimisme. Ce dernier terme, les responsables des *« perspectives économiques »* des dix-huit mois à venir, publiées le vendredi 19 juin, le récusent comme excessif. Tout n'est effectivement pas totalement sombre dans la conjoncture mondiale : la croissance devrait se poursuivre pour la sixième année successive sur fond d'inflation douce. Mais comment qualifier les mises en garde des auteurs du rapport sur les conséquences d'un effritement persistant de la confiance des investisseurs, las d'attendre la concrétisation des promesses répétées de meilleurs équilibres mondiaux ?

Envolé l'espoir d'une accélération de la croissance due à la *« manne pétrolière »* de fin 1985, déçue, pour l'instant tout au moins, la maîtrise de déséquilibres *« rebelles »* entre les déficits américains et les excédents japonais ou allemands. Les pays industriels se voient condamnés au mieux à une expansion anémique jusqu'à la fin de 1988 s'ils ne réagissent pas rapidement et de façon coordonnée.

Par rapport aux précédentes *« perspectives »* de décembre, les experts du château de la Muette ont révisé en baisse d'un demi-point leurs estimations et penchent désormais pour une hausse moyenne du produit national brut de la zone OCDE de 2,25 % cette année et de 2,5 % l'an prochain. Lorsqu'on sait qu'à leurs yeux une remontée de plus de 3 % de ce PNB moyen, fondée sur une croissance américaine inférieure à celle des autres grands pays industriels, serait souhaitable, on mesure mieux l'effort demandé à chacun.

Un effort dont les caractéristiques sont désormais connues de chacune des organisations internationales, qui se contentent désormais d'en préciser quelques aspects. Après la Banque des règlements internationaux (*le Monde* du 14 février), l'OCDE préconise, en effet, un aménagement des politiques budgétaires susceptibles de relancer la demande interne dans les pays excédentaires comme la RFA et le Japon, mais aussi de donner un signal positif aux marchés financiers, toujours sceptiques sur l'évolution de la conjoncture, comme aux investisseurs, peu enclins à s'engager compte tenu des risques de change.

Assainir la situation américaine, desserrer les verrous japonais ou allemands, ces leitmotivs de temps incertains constituent des objectifs difficiles à atteindre. L'OCDE le reconnaît dans ses évaluations. *« Priorité absolue »*, sous peine d'ébranler *« gravement »* la confiance aux Etats-Unis comme à l'étranger, la réduction du déficit budgétaire américain n'est pas, pour le moment, sur la bonne voie. Pour l'exercice 1988, l'OCDE prévoit une impasse de 183 milliards de dollars, alors que la commission budgétaire du Congrès table sur 169 milliards, et la loi Gramm-Rudmann sur le retour à l'équilibre implique 108 milliards. Aucune issue ne semble viable sans une gamme de mesures aussi larges que conflictuelles en termes de politique intérieure, ce que ne mentionne pas, bien sûr, le rapport : réduction des dépenses civiles et militaires, et, surtout, augmentation des impôts.

Des propositions de relance

Non contents de dénoncer un tabou du président Reagan en prônant un alourdissement de la fiscalité, l'OCDE s'attaque à de fortes réticences japonaises en recommandant une augmentation du déficit public équivalent à 1 % du PNB pour *« orienter davantage l'épargne sur les investissements intérieurs et les importations »*. Même attitude à l'égard des autorités allemandes, appelées à accepter des *« réductions de subventions »* permettant de diminuer les taux d'imposition. Dans ce dernier cas, les préoccupations des experts du Château de la Muette sont illustrées par une réduction de moitié de leurs estimations sur la croissance probable en RFA, 1,5 % seulement en 1987.

Ces propositions de relance s'appuient sur une inflation révisée en légère hausse par rapport aux dernières *« perspectives »* mais suffisamment modeste pour permettre d'accompagner une accélération de la croissance par une politique monétaire d'*« aisance »*, voire, si les turbulences sont évitées sur les marchés des changes, par une nouvelle baisse des taux d'intérêt en dehors des Etats-Unis. La *« désinflation salariale »* devrait, elle aussi, toucher à sa fin, mais la remontée de la productivité constituera un bon antidote.

Ces propositions prennent toute leur signification lorsque les auteurs, inquiets des tensions qui se multiplient dans le commerce international, rappellent que les écarts entre excédents japonais ou allemands et déficits américains sont appelés à durer plus longtemps que prévu en raison de l'ampleur de la dépréciation du dollar (10 % en termes effectifs depuis le précédent rapport) : le solde négatif américain pourrait encore s'aggraver pour atteindre 147 milliards de dollars cette année avant de revenir à 126 milliards l'an prochain, alors que le solde positif japonais ne se contractera que lentement (95 milliards en 1987, 87 milliards un an plus tard), le mouvement s'annonçant plus net en RFA (37 milliards cette année, mais 29 milliards en 1988). En volume, les disparités sont beaucoup moins frappantes. Allemands et Japonais ont vu leurs exportations de produits manufacturés baisser respectivement de 6 % et 6,4 % dès 1986. Cette tendance illustre des ajustements qui se traduisent en pressions déflationnistes qu'il semble urgent de compenser.

Au total, le maître mot de ces *« perspectives »* est sans doute celui de *« confiance »*. Car, sans un retour à un minimum de confiance des investisseurs, tous les dérapages commerciaux ou monétaires sont possibles, avec le risque d'enchaînement infernal sur les taux d'intérêt et la dette du tiers-monde. Sans compter les répercussions sur des marchés de l'emploi déjà préoccupants : le chômage, de 8,5 % en moyenne, est appelé à baisser quelque peu en Amérique du Nord. Il touchera cinq cent mille Européens de plus au cours des dix-huit mois à venir et atteindra des niveaux sans précédent au Japon. Une menace que nul ne peut sous-estimer.

Résumé des projections (*)

	1985	1986	1987	1988
	Pourcentage de variation par rapport à la période précédente			
PNB en volume				
Etats-Unis	2,7	2,5	2 1/2	2 3/4
Japon	4,7	2,5	2	2
Allemagne	2,5	2,4	1 1/4	2
Total de l'OCDE	3	2,5	2 1/4	2 1/4
Inflation				
Etats-Unis	3,5	2,1	4	4 1/2
Japon	2,1	0,6	0	1 3/4
Allemagne	2,1	– 0,4	3/4	1 1/2
Total de l'OCDE	4,5	2,8	3 1/2	3 3/4
	Milliards de dollars			
Balance des opérations courantes				
Etats-Unis	– 117,7	– 140,6	– 147	– 126
Japon	49,2	86	95	87
Allemagne	13,2	35,8	37	29
Total de l'OCDE	– 58,9	– 19,7	– 23	– 30
	En % de population active			
Chômage				
Etats-Unis	7,2	7	6 3/4	6 1/2
Japon	2,6	2,8	3	3
Allemagne	8,3	8	8	8 1/4
Total de l'OCDE	8,4	8,3	8 1/4	8 1/4

(*) Les hypothèses sur lesquelles sont fondées les projections sont les suivantes :

– Les politiques en vigueur ou annoncées restent inchangées ;

– Les taux de change ne varieront pas par rapport à leur niveau le 21 avril 1987 ;

– Prix en dollars (OCDE importations, FOB) du pétrole faisant l'objet d'échanges internationaux : 18 dollars le baril.

La situation économique française s'est dégradée mais le deuxième semestre pourrait être meilleur

« La situation économique s'est quelque peu dégradée au cours des premiers mois de 1987 », écrit l'OCDE dans l'analyse qu'elle fait de l'état de la France. *« L'activité s'est ralentie (...), le chômage a rapidement progressé et la hausse des prix s'est accélérée. »*

Le tableau dressé n'est cependant pas complètement gris : *« L'évolution des salaires devrait continuer à faire preuve de modération »*, estime l'OCDE. Conséquence directe de cette sagesse : *« Une hausse des coûts unitaires de main-d'œuvre parmi les plus faibles des principaux pays de l'OCDE »*, ce qui constitue un atout important pour notre commerce extérieur et *« devrait permettre d'enrayer les pertes des parts de marché à l'exportation »*. D'un autre côté, la forte remontée des profits en 1986 pourrait inciter les chefs d'entreprise à accroître leurs investissements.

Si l'on fait l'addition de ces évolutions, les unes négatives, les autres positives, on voit que, *« après un premier semestre 1987 médiocre, on pourrait assister à une reprise de la demande et à un ralentissement de l'inflation »*. Cela pour la tendance, mais en moyenne annuelle, *« les résultats de 1987 se dégraderaient par rapport à ceux de 1986 tant en ce qui concerne l'activité que la hausse des prix »*. Aussi, l'OCDE prévoit-elle, sans grand risque de se tromper, que, *« dans ce contexte de croissance lente, le chômage continuera vraisemblablement de s'aggraver, les programmes actuels de stages permettant à peine de stabiliser l'emploi »*.

Autre déséquilibre : celui des comptes extérieurs qui risque de réapparaître. *« L'amélioration de la compétitivité devrait être compensée par la dégradation des termes de l'échange avec, en particulier, un alourdissement de la facture pétrolière, de sorte que l'excédent de la balance courante pourrait faire place à un léger déficit à la fin 1988 »*. L'OCDE avance le chiffre de 750 millions de dollars (4,5 milliards de francs) de déficit l'année prochaine, succédant à 2,5 milliards de dollars d'excédent (15 milliards de francs) en 1987 et 3,5 milliards de dollars d'excédents également (21 milliards de francs) en 1986. La balance commerciale passerait, quant à elle, d'un déficit de 4,5 milliards de dollars en 1987 (27 milliards de francs) à un déficit de 7,2 milliards de dollars en 1988 (43 milliards de francs).

Manifestement, l'OCDE s'inquiète des conséquences de la mollesse de l'activité et de l'attentisme des chefs d'entreprise.

Une croissance à peine supérieure à 1 %
(Variation en volume)

	1986	1987	1988
	%	%	%
PIB	+ 2	+ 1,2	+ 2
Importation	+ 7,1	+ 4	+ 4
Consommation	+ 3,1	+ 1,5	+ 1,7
Investissement productif	+ 6,4	+ 4	+ 4,7
Exportation	+ 0,1	+ 2,5	+ 3,7
Prix de détail	+ 2,2	+ 3,2	+ 2,5
Taux de chômage (en % de la population active)	10,5	11,2	12

AGRICULTURE

Sous la pression des agriculteurs

M. Edgar Faure annule la conférence pour l'aménagement rural

La première conférence nationale de l'aménagement rural, qui devait réunir, les 24 et 25 juin à Besançon, un aréopage de personnalités très distinguées dont le premier ministre lui-même, est annulée. La décision a été prise le mercredi 17 juin par M. Edgar Faure, président du conseil régional de Franche-Comté, président du comité d'organisation de la conférence et ancien ministre de l'agriculture.

Celui-ci, dans un communiqué, explique qu'il entend se montrer solidaire des paysans francontois. Cette décision plonge dans la consternation tous ceux qui, de la DATAR au ministère de l'agriculture, de M. Méhaignerie à la FNSEA, n'avaient ménagé ni leur peine ni leur temps depuis six mois pour réunir une documentation d'actualité, préparer une série de mesures à faire annoncer par MM. Guillaume et Chirac, mettre en valeur des expériences puisées dans les Alpes, le Massif central ou en Bretagne, démontrant que les campagnes ne sont pas toutes des déserts, et qu'à côté de l'agriculture des initiatives et des réussites contredisent ici et là les discours pessimistes.

Si M. Edgar Faure s'est résigné à tout annuler, c'est précisément à cause de la pression que faisaient monter depuis une semaine les agriculteurs de Franche-Comté. Dans cette région où la production laitière constitue l'essentiel des revenus des agriculteurs, les quotas sont ressentis comme un véritable garrot. *« Libérez nos quotas, sinon nous saboterons votre conférence »*, ont lancé en substance à M. François Guillaume, ministre de l'agriculture, les responsables régionaux de la FNSEA, amenant du même coup M. Lacombe, président de ladite FNSEA et co-organisateur de la conférence, dans une impasse.

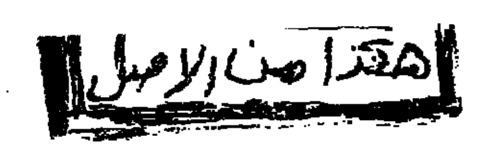
Redoutant un Fort Chabrol agricole, et en dépit des assurances données par le préfet qu'il prendrait toutes dispositions pour que l'ordre républicain soit respecté, M. Edgar Faure a jeté l'éponge. Par contrecoup, la reculade du président de Franche-Comté éclabousse les pouvoirs publics et la DATAR, celle-ci s'étant engagée à fond dans une partie qu'il était indispensable pour elle de réussir.

Paradoxalement, le monde agricole et rural a tué dans l'œuf une initiative dont le but était précisément d'essayer d'organiser sa survie. L'enjeu – le drame – est en effet considérable. En 1982, il y avait 1,2 million d'agriculteurs. Ils ne seront plus que 600 000 en 1995. Entre ces deux dates, 4,5 millions d'hectares auront été libérés par les exploitants, et le désert rural aura déployé son grand manteau sur des centaines de cantons.

FRANÇOIS GROSRICHARD.







Economie

ralentissement de la croissance occidentale

Bonn sourd aux appels à la relance

(Suite de la première page.)

Pour la deuxième année consécutive, les salaires augmenteront suffisamment pour permettre un gain de pouvoir d'achat évalué entre 2,5 et 3%. Une demande interne appelée à progresser plus vite que le revenu national, une tendance à la baisse des stocks, les meilleurs bénéfices depuis des années pour les sociétés, l'absence de goulets d'étranglement dans la production, une inflation marginale – sans doute de 1% en 1987, – tout semble en place pour assurer une expansion confortable. D'où vient que la croissance continue à se traîner aussi lamentablement ? Le diagnostic est connu. La thérapeutique est beaucoup moins évidente.

S'il n'a pas eu la même violence qu'avec le yen, le « choc dollar » a obligé la RFA à ajuster ses structures. L'appréciation de la devise allemande par rapport au billet vert a atteint 90% depuis février 1985. Pour un pays dont le tiers du produit national brut dépend des exportations, les conséquences ne pouvaient qu'être rudes, même si les milieux d'affaires comme les économistes s'accordent à reconnaître qu'il était urgent de rééquilibrer une croissance trop dépendante des marchés extérieurs.

Une nouvelle chance

Viendra sans doute le temps où les Allemands verront dans cette phase de transition entamée au printemps 1985 une *« nouvelle chance »*, comme le souligne un responsable de la puissante DIHT (association des chambres d'industrie et de commerce). En attendant, ils ont plutôt de sérieux frissons. Certains secteurs ont mieux digéré que d'autres la chute du dollar à quelque 1,80 deutschemark. Chez Siemens, on considère que *« le point de non-retour ne serait pas atteint, avant un dollar à 1,40 mark »*, et d'aucuns, à la fédération des machines-outils, affirment pouvoir tenir jusqu'à 1,30 mark. Encore faut-il disposer de la puissance et de la diversification d'une multinationale rompue aux mécanismes et aux placements monétaires ou disposer d'un créneau industriel inexpugnable.

Ce n'est pas toujours le cas, et les statistiques globales font apparaître une baisse des exportations vers les Etats-Unis depuis un an, une chute libre des ventes des pays producteurs de pétrole depuis l'écroulement de l'or noir, des pertes de contrats sur les marchés où les Allemands et les Américains se trouvent en concurrence. Au total, les prévisions oscillent autour d'une baisse de 2% en volume des exportations, une ponction de deux tiers de point sur le PNB.

Ce recul a longtemps été masqué par les effets de *« courbes en J »* à répétition, chaque phase d'appréciation de la monnaie se traduisant, dans un premier temps, par un gonflement en valeur des exportations libellées en marks. Avec l'espoir d'une relative stabilisation de la monnaie américaine renaît celui de comptes extérieurs moins provoquants. De 13 milliards de dollars en 1985, l'excédent de la balance allemande des comptes courants avait bondi à 36 milliards un an plus tard, au grand dam des partenaires, notamment américains, de la RFA, mais aussi au détriment des grands équilibres mondiaux. Il pourrait revenir à quelque 30 milliards cette année.

Dans l'atmosphère feutrée des ministères de Bonn, toujours le *« premier village de l'Allemagne »* ou à l'écart du petit Manhattan financier de Francfort, où règne la Bundesbank, les responsables de la politique économique et monétaire ne cessent de souligner, à juste titre, *« l'importance de cet effort de restructuration »*, même s'il a été largement imposé par la pression des événements internationaux. Chacun rappelle qu'en ce domaine la RFA s'est mieux comportée que le Japon, dont le rééquilibrage des comptes extérieurs est plus lent et s'accompagne d'une politique laborieuse de relance de la demande interne. Les limites de cet exercice (où la justification se mêle à une pointe d'autosatisfaction) n'en sont pas moins évidentes.

La baisse des exportations s'est accompagnée d'une réduction, plus forte que prévue des programmes d'investissements. Maintenant que sont levées une part des incertitudes dues aux discussions sur la réforme fiscale, aux élections régionales du printemps et aux négociations avec les métallurgistes qui ont abouti à un très inhabituel accord triennal en avril (1), les investisseurs reprendront-ils confiance ? Directeur de la politique économique au ministère de l'économie, M. Bernhard Molitor l'escompte bien. Mais les dernières enquêtes mensuelles de l'Institut de conjoncture de Munich, IFO, font état d'un pessimisme persistant des chefs d'entreprise. L'accroissement des investissements pourrait être limité à 2% cette année contre 4,6% en 1986.

> *Malgré une croissance qui s'étiole et des excédents impressionnants, le gouvernement s'accroche à une rigueur budgétaire qui se justifie de moins en moins.*

Autre frein à la croissance, les ménages continuent de donner la priorité à l'épargne sur la consommation. En ce domaine également, M. Molitor attend une détente, le taux d'épargne par rapport au revenu pouvant décrocher, d'ici à la fin de l'année, de ses niveaux élevés actuels (13,5%). Mais, là encore, il s'agit d'un simple espoir. *« Contrairement à 1986, l'année 1987 n'apporte rien de nouveau aux consommateurs, ni allégement fiscal immédiat ni baisse des prix de l'énergie. Quant à l'inflation minime actuellement, elle ne pousse certainement pas aux achats de précaution »*, conclut une économiste, qui reconnaît être condamnée à ajuster ses prévisions *« à la petite semaine, tant la situation est mouvante »*.

Une croissance inférieure à un maigre 2% serait-elle une fatalité ? Nul ne l'accepte. Mais, au sein du gouvernement, la crainte des risques inhérents à toute politique de relance l'emporte encore sur la menace de pressions internationales renouvelées ou d'une détérioration de la situation interne, socialement et par là même politiquement dangereuse. *« Nous avons fait tout ce que nous avions annoncé pouvoir faire »*, estime M. Tiedtmeyer. Une façon de souligner que, contrairement aux Japonais, passés maîtres dans l'art d'annoncer des plans de relance impressionnants et finalement décevants, les Allemands sont des alliés fiables. Reste à savoir si Bonn, accusé de pusillanimité par certains de ses partenaires, a les moyens de dépasser ses positions actuelles sur la politique monétaire, fiscale, budgétaire.

Pas d'alarme inflationniste pour M. Poehl

Maître incontesté de la politique monétaire, la Bundesbank estime avoir rempli sa part de contrat. Depuis plus d'un an, le pragmatisme et la souplesse l'ont emporté, peut souligner le président de l'institut d'émission, M. Karl Otto Poehl. Un taux d'escompte ramené à 3%, un rythme de croissance monétaire de 7,8% en mai, soit sensiblement plus que la fourchette de 3 à 6% que s'était fixée la « Buba », comme la surnomment les Allemands, ont constitué des soutiens à la conjoncture. Contrairement à certains de ses compatriotes, M. Poehl n'est pas inquiet des retombées sur les prix d'une telle politique. *« Le signal d'alarme inflationniste n'a pas encore sonné en RFA »*, estime-t-il, tout en assurant qu'il continue de suivre de près la situation pour éviter tout dérapage réel. Mais, en admettant que l'expansion allemande, trop faible, exige un coup de fouet, le président de la Bundesbank ne pense pas que *« la politique monétaire puisse encore faire grand-chose »* pour accélérer le mouvement.

L'institut d'émission se trouve d'ailleurs plus que tout autre confronté à un *« conflit de devoirs »*, pour reprendre l'expression d'un expert international : le niveau du loyer de l'argent est jugé trop bas par les investisseurs allemands et ce sont les étrangers qui, attirés par la fermeté du mark, sont venus acheter les bons fédéraux nécessaires au financement du déficit public. Opter dans ces conditions pour une nouvelle baisse des taux afin d'entraîner un mouvement comparable dans les autres pays et faciliter une reprise internationale pourrait être imprudent. *« Sans compter qu'à ce jeu la Bundesbank risque de perdre une part de ce qui lui est et nous est le plus précieux, sa réputation de statue du commandeur de la stabilité »* lance, pensif, un économiste.

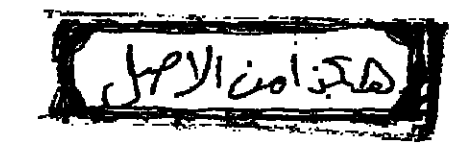
Un petit coup de fouet fiscal ne peut être exclu si le second semestre se révélait par trop décevant et si les risques de récession importée des Etats-Unis se précisaient. Ce choix reste d'autant plus dangereux pour le gouvernement que l'accélération en 1988, d'une part, de la *« grande réforme »* prévue pour 1990 ne fait pas l'unanimité, loin s'en faut. Les syndicats trouvent ce programme inadéquat et plaident pour une promotion sélective des investissements, seule capable à leurs yeux de lutter efficacement contre un chômage appelé à croître. Les industriels ne cachent pas leur irritation, l'impôt sur les sociétés devant être ramené de 56% à 53% seulement, alors qu'ils préconisaient une rupture « à l'américaine » et des taux de 30%. Les économistes n'escomptent de ce *« simple ajustement »* de 1988 qu'une hausse supplémentaire de 0,2% du PNB l'an prochain. Quant aux Länder, ils dénoncent une politique qui limitera leurs recettes. Dans ce concert de protestations contradictoires, M. Stoltenberg, ministre des finances, joue une partie difficile. Devenu un symbole de la rigueur et de la lutte contre les déficits budgétaires, il ne peut, sans paraître se déjuger, assouplir ses positions. Tout au moins jusqu'à l'échéance du scrutin qui se déroulera dans son fief du Schleswig-Holstein, en septembre prochain.

« La rigueur reste politiquement payante en RFA », assurent ses proches. Un pari risqué, répliquent ceux qui ne croient pas en un rebond de la conjoncture et connaissent les incertitudes internationales. Au cas où les élections de l'automne confirmeraient le recul des chrétiens-démocrates, la « boîte de Pandore » pourrait s'ouvrir, et aux pressions des partenaires de Bonn viendraient s'ajouter celles de groupes multiples soucieux de sauvegarder ou d'accroître les subventions dont ils bénéficient. Encore discrètes, des voix se font ainsi entendre dans les milieux dirigeants en faveur d'un accroissement pur et simple des dépenses fédérales, *« sans attendre qu'il soit trop tard »*.

Pour ces partisans d'une relance modérée mais ouverte, un accroissement du déficit de quelque 10 milliards de deutschemarks ne serait pas une catastrophe. *« 1987 n'est pas 1978 »*, rappelle l'un deux : il y a neuf ans, la RFA a, en acceptant de jouer le rôle de sinistre mémoire pour les Allemands de locomotive internationale, provoqué une poussée de fièvre inflationniste et conduit à aggraver l'endettement fédéral. Aujourd'hui, cette dette est gérable, l'inflation tendancielle ne dépasse pas 2% en rythme annuel et les syndicats font preuve d'une grande modération. Force est de constater qu'une marge de manœuvre existe, permettant aux Allemands de faciliter une période de restructurations sans remettre en cause des années de rigueur. Ces propos, aucun partenaire de la RFA ne les infirmerait. Ils n'ont encore que peu d'écho dans les milieux gouvernementaux de Bonn.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

(1) Pour la première fois depuis 1967, le syndicat des métallurgistes, IG Metall, a accepté un accord sur trois ans conjuguant hausses de salaire modérées (3,7% entre avril 1987 et avril 1988, 2% un an plus tard, 2,5% en 1988-1989) et réduction progressive du temps de travail (37,5 heures hebdomadaires en moyenne à compter du 1er avril 1988, 37 heures en moyenne à partir du 1er avril 1989).



Economie

La deuxième convention nationale des cercles de qualité

John Deere en quête d'autocontrôle

L'Association française des cercles de qualité (AFCERQ) organise le vendredi 19 et le samedi 20 juin à Villepinte la deuxième convention nationale des cercles de qualité pour *«relever le défi français de la qualité»*. Trente mille cercles de qualité existent en France – dont 20 % à 30 % *«vivotent»*, selon M. Gilbert Raveleau, délégué général de l'AFCERQ, – dont mille dans les services publics. Pour M. Raveleau, qui est aussi conseiller au cabinet de M. Balladur, la qualité totale suppose *«une évolution du style de management dans ce pays»* afin d'arriver à ce qu'il appelle une *«concernation»* du personnel. Selon l'AFCERQ, qui depuis huit ans a formé cinq cent mille personnes à la qualité, la *«non-qualité»* (rebuts, retouches, gaspillage, etc.) coûtait en 1985 à l'économie française 300 milliards de francs.

SARAN
de notre envoyé spécial

Il a vingt-sept ans, et depuis huit ans il travaille chez John Deere (machinisme agricole). L'usine de Saran (Loiret), qui fabrique des moteurs Diesel, c'est son domaine. A longueur de journée, cet «opérateur» rectifie des manetons (partie d'un vilebrequin) Se disant lui-même *«passif»*, il n'est ni démotivé *ni enthousiaste mais semble* se rebiffer quand on lui parle de qualité, comme si on l'agressait : *«J'ai une conscience professionnelle, je dois faire des pièces de qualité. On essaie toujours de faire un maximum.»*. Inutile de lui parler des cercles de qualité de John Deere, qu'on appelle ici groupes de progrès, il n'y est pas et se plaint de ne pas être informé : *«On devrait être informé de ce qui se passe dans l'entreprise. On ne connaît pas la marche à suivre. La qualité peut apporter plus de motivation mais il faut que, derrière, l'encadrement suive. Et on travaille avec des machines qui ont vingt-cinq ans !»*

A quelques mètres de ce jeune ouvrier, sur la même ligne, un autre opérateur, qui rectifie des paliers de vilebrequin, a choisi, lui, de jouer le jeu du groupe de progrès. Depuis dix ans à Saran, il *«fait» quarante-cinq* pièces dans sa journée mais il n'a pas été transformé par la qualité : *«J'étais déjà motivé avant. Cela n'a pas changé, même dans la façon de travailler. Mais nos retouches, on les fait nous-mêmes et on se rend mieux compte des problèmes qu'on peut avoir sur la machine.»*

La démarche qualité, chez John Deere, ce n'est pas encore la révolution, mais c'est du moins une amorce de changement des mentalités. Grand manitou de l'opération à Saran, M. Pierre Guignard, quarante-quatre ans, autodidacte, est entré à l'usine il y a vingt-trois ans comme ouvrier. Il est aujourd'hui responsable du service «contrôle» (appelé logiquement à disparaître). Dans son bureau, une citation de Colbert évoque la *«qualité supérieure»* qu'il faut imposer dans *«nos fabriques»*. *«On y croit*, dit-il avec passion. *L'ensemble de l'entreprise aura un langage commun. Chacun doit fournir un travail de qualité. Notre but est d'autocertifier l'ensemble de nos fabrications.»*

A Saran, l'absentéisme a récemment enregistré une chute importante, mais, reconnaît-on, celle-ci tient surtout à la mise en œuvre du plan social qui, il y a trois mois, a entraîné la suppression de cent vingt emplois – ramenant l'effectif à environ huit cents – par départs volontaires. L'idée de se lancer dans une démarche qualité remonte au 10 mai... 1985 : un intervenant extérieur fut sollicité, une charte des groupes de progrès, *«pour améliorer la qualité de leur production, de leurs outils et de leur vie au travail»*, fut ensuite élaborée. Le 31 octobre 1985, le premier groupe de progrès démarrait après une information du personnel et un appel au volontariat – seize volontaires sur cent un dans le département «vilebrequins».

Une autonomie limitée

Ce mercredi de juin, dans une petite salle attenant aux ateliers, M. Michel Perdereau, un ancien contremaître du service qualité, anime pendant deux heures une réunion bimensuelle du «GP4». Formé par l'AFCERQ, M. Perdereau a été nommé «faciliteur» pour l'ensemble des groupes, qui seront 7 au 19 juin (avec au total cinquante-deux personnes, pour l'essentiel des ouvriers). Opérateurs, régleurs, électriciens, ils sont neuf au «GP4» à essayer de réduire les rebuts et les retouches, en un mot à «faire» de la qualité. Pour cela, ils ont bénéficié d'une formation de base de quarante-huit heures ramenée depuis à trente heures.

Pour chaque groupe, il s'agit de poser le problème, de rechercher les solutions possibles, de mesurer et de contrôler les résultats. Mais le groupe a une autonomie limitée : avant de choisir le problème et aussi avant d'arrêter la solution, il demande l'avis du «groupe de pilotage», formé de trois directeurs qui «coiffent» 85 % du personnel. A un stade ou à un autre, un refus de la direction, dit un ouvrier, *«évite de faire fausse route»*. Chef d'orchestre *de ce remue-méninges (ici, on* dit *«production d'idées»*), M. Perdereau aide à choisir le problème et à trouver les outils appropriés, en fonction des critères retenus (qualité, sécurité, délais). Mais il s'abstient de critiquer : *«Si on critique dès le départ, le gars rentre la tête dans les épaules et on ne l'entend plus.»* *«Précédemment*, commente M. Guignard, *on disait à l'ouvrier, ce n'est pas à toi de résoudre le problème et... le problème n'était jamais traité.»*

Sortis des diagrammes, des histogrammes et des graphiques en tout genre, les résultats n'ont pas manqué. Dans certains secteurs, les retouches ont été diminuées de moitié. *«On a, en moyenne,* explique M. Perdereau, *30 % à 40 % de malfaçons en moins.»* Le pourcentage de vilebrequins rayés est ainsi tombé de 40 % à 5 %. *«On n'a pas eu,* ajoute-t-il, *de difficultés majeures. Les problèmes sont plutôt venus de l'encadrement moyen. La maîtrise de fabrication n'a jamais été contre, mais elle a observé parfois une certaine passivité.»*

Un but louable

Au-delà des groupes de progrès, volontaires, M. Guignard a lancé, pour l'ensemble de l'usine, un vaste programme de formation de dix mille heures pour la qualité à la source en avril 1986. Quatre mille heures ont déjà été dispensées et 100 % des techniciens, des cadres et des agents de maîtrise sont formés à la qualité totale. *«La détection des mauvaises pièces,* estime M. Guignard, *c'est déjà trop tard. Il faut beaucoup moins d'inspections et plus d'autocontrôle. Chacun doit s'autocontrôler.»* Grâce à la magie de l'informatique, un instrument de mesure tridimensionnel permet de contrôler les pièces. Et toutes les machines de cette usine, d'apparence vétuste, sont dotées d'appareils de contrôle des pièces.

«Notre renommée, c'est la qualité», proclament les affiches de cette usine où la CGT est majoritaire. Coup de bluff ou innovation de progrès ? Présentés comme une nouvelle technique de gestion, les cercles de qualité ont un but louable qui est d'améliorer la qualité des produits. Mais à Saran comme ailleurs on ne peut éviter les effets pervers. Les groupes de progrès sont déconnectés des groupes d'expression, alors que ceux-ci peuvent s'occuper aussi, depuis 1986, de qualité. Les conditions de travail sont mises au service de la recherche de qualité sans que leur amélioration soit nécessairement au bout du chemin. La démarche sous-tend un certain consensus interne, mais n'est-ce pas artificiel quand, à plusieurs étapes du processus, la direction peut mettre un feu rouge aux recherches des salariés ?

Qui dit consensus dit aussi mise dans le coup des syndicats, qui craignent le court-circuitage. A Saran, les syndicalistes ne sont pas défavorables à la qualité mais ils s'interrogent sur les méthodes. *«On ne nous a pas demandé notre avis,* assure M. Doisneau, délégué syndical CGC, par ailleurs favorable aux groupes de progrès. *Il aurait fallu une concertation préalable et un suivi. Or le comité d'entreprise n'a vraiment qu'une petite information.»* John Deere a sans doute à travailler encore sa méthode. Même dans la région il a pris de l'avance. Une enquête de mars 1986, réalisée par Entreprise et qualité auprès de cent quatre-vingt-huit entreprises de la région Centre, ne révèle-t-elle pas que *«les opérations de motivation, de sensibilisation, de responsabilisation n'apparaissent régulières que dans 38 % des cas pour l'ensemble du personnel»* ?

MICHEL NOBLECOURT.

Chômage : en dessous des 3 millions en Grande-Bretagne. – Le nombre des chômeurs est tombé, en mai, en dessous des 3 millions en Grande-Bretagne. Avec 2,95 millions de sans-emploi, en données corrigées des variations saisonnières, ce résultat est le meilleur depuis juillet 1984. Ce nouveau recul confirme l'amélioration de la conjoncture depuis un an, la progression de 0,3 % de la production industrielle d'avril tendant à la confirmer. En trois mois, la hausse de la production industrielle atteint 1 % sur les trois mois précédents et 4,5 % sur la période correspondante de 1986.

Le droit de grève dans la fonction publique

La CGT n'a pas fait le plein

La mobilisation de la CGT, le jeudi 18 juin, contre les projets du gouvernement sur le droit de grève dans la fonction publique et la *«répression»* chez Renault n'a pas été à la hauteur de ses ambitions. A Paris, la manifestation qui s'est déroulée du Trocadéro à Billancourt a réuni moins de 10 000 personnes (50 000 selon les organisateurs). Si ce chiffre est nettement supérieur à celui de la manifestation CFDT-FEN-Autonomes du 15 juin (1 000), il est très inférieur aux manifestations CGT du 14 mai sur la Sécurité sociale (30 000) et pour le 1er Mai (20 000).

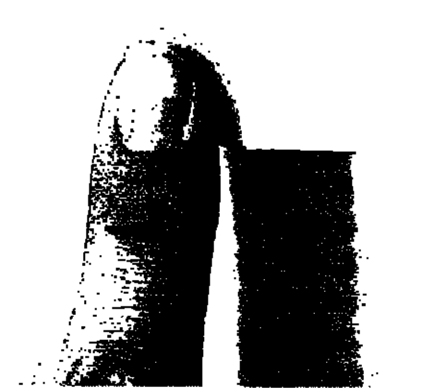
Les arrêts de travail ont été peu suivis : débrayages limités en fin de journée à EDF, 1,57 % de grévistes à Renault-Billancourt *«aux alentours de 5 % à 6 %»* dans la fonction publique, notamment aux PTT. En province, les manifestations CGT ont été très inégales : 20 000 à Marseille selon la CGT (4 000 selon la police), 3 000 à Bordeaux selon les organisateurs (1 700 selon la police). La CGT avance elle-même des chiffres modestes pour d'autres villes : 2 000 au Mans, 1 800 à Saint-Nazaire mais... 5 000 au Havre et 3 000 à Toulouse.

Cette absence de succès réel n'a pas empêché M. Krasucki de parler de riposte *«forte, puissante»*. *«On ne laissera pas banaliser la répression,* a-t-il affirmé. *La liberté ne se divise pas. On ne peut rien laisser passer»*. Dans le cortège avait pris place une importante délégation du PCF avec M. Georges Marchais et M. Anicet Le Pors, ancien ministre communiste de la fonction publique. Le 22 juin, la CGT a décidé d'envoyer des délégations au Sénat et dans toutes les préfectures.



Henri de Bodinat, Président Directeur Général de CBS France.







Aéronautique

Le lancement des satellites

Un carnet plein et un calendrier incertain pour Arianespace

Ceux qui espéraient connaître enfin la date de reprise des lancements de la fusée Ariane clouée au sol depuis l'échec, le 31 mai 1986, du lanceur V-18 en auront été pour leurs frais. Le prochain tir aura lieu à la fin du mois d'août si les derniers essais en cours à la Société européenne de propulsion donnent satisfaction. Rien de plus. Le Salon du Bourget, souvent prétexte aux grandes annonces, n'aura donc pas donné cette année à Arianespace l'occasion de briller même si les résultats de la société pour 1986 sont plus que satisfaisants : 259 millions de francs de résultats avant impôt (208 MF en 1985) pour un chiffre d'affaires de 1 289 millions de francs.

« Profil bas » donc comme le faisait remarquer un des participants à la conférence de presse qu'Arianespace a tenue au Salon du Bourget. Mais pouvait-il en être autrement lorsque, au même moment, les concurrents d'Ariane, les sociétés américaines Martin Marietta (Fusées Titan), McDonnell Douglas (Thor-Delta) et, plus récemment, General Dynamics (Atlas Centaur), affirment de nouvelles ambitions sur le marché des services de lancement de satellites, assurés qu'ils sont d'obtenir quelques commandes gouvernementales. Difficile aussi de ne pas tenir compte des intentions des Chinois et des Soviétiques bien décidés, semble-t-il, à prendre leur part du gâteau.

Certes, Arianespace peut s'enorgueillir d'avoir obtenu en 1985 la moitié du marché mondial des services de lancements de satellites. Elle peut aussi se flatter d'avoir enregistré en 1986 dix-huit contrats d'une valeur de 6 milliards de francs et d'avoir mis en place, bien avant ses concurrents, une *société* de garantie des risques de lancement (S3R) offrant à ses clients des primes d'assurance acceptables. Mais il n'empêche, il y a toujours cette incertitude sur l'issue du tir du mois d'août qui freine les enthousiasmes. Chacun prend son mal en patience tout en suivant avec la plus grande attention les résultats des améliorations du troisième étage d'Ariane (allumeur plus puissant, modifications sur certains roulements du moteur) apportées par la Société européenne de propulsion qui, selon M. Frédéric d'Allest, PDG d'Arianespace, *« a fait des efforts exceptionnels »* dont la clientèle du lanceur européen a apprécié *« le sérieux »*.

Quelques essais restent à faire pour valider ce troisième étage modifié, notamment en ce qui concerne des tests d'allumage du moteur dans le vide et de fonctionnement de longue durée qui n'ont pu être encore menés à bien en raison de la défaillance d'une installation de la SEP. Ce contretemps devrait en principe être vite corrigé de manière que soit rapidement connue – peut-être à la fin du mois de juin – la date exacte du prochain tir.

En attendant, Arianespace prépare l'avenir et s'apprête à engager la commande de huit nouveaux lanceurs de type Ariane-4 pour répondre aux besoins de sa clientèle. *« A ce jour*, a précisé M. Charles Bigot, directeur général d'Arianespace, *trente et un lanceurs Ariane, toutes catégories confondues, ont été commandés à l'industrie européenne et huit ont déjà été tirés* (1). » Mais, compte tenu de la nature du marché pour les prochaines années, ce sont essentiellement des modèles de la version la plus puissante du lanceur européen, Ariane-4, qui seront mis en chantier. M. Bigot estime d'ailleurs que soixante-dix Ariane-4 représentant une valeur de 32 milliards de francs sur une période de huit à dix ans seront ainsi construites, ce qui devrait permettre *« de mieux rationaliser la production, d'améliorer la productivité et les contrôles de qualité »*, mesures sans lesquelles Ariane ne peut espérer rester compétitive face à ses concurrents.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Pour être précis, il faudrait ajouter à ces trente et un Ariane, les dix que l'Agence spatiale européenne avait commandés au titre de ses programmes de qualification et de présérie. Ainsi, avec la nouvelle commande en préparation, ce sont au total trente-neuf lanceurs qui auront été construits depuis le début du programme.

Les Soviétiques cassent les prix

M. Ignatov est PDG de Licenzintorg. Ne vous précipitez pas à la Bourse pour en savoir plus. Licenzintorg est une « centrale commerciale » du gouvernement soviétique créée il y a vingt-cinq ans pour monter des opérations d'import-export, d'achat de licences, d'ingénierie. La fonction modèlerait-elle les hommes ? En tout cas, le discours de M. Ignatov passerait sans problème dans la bouche de bien des hommes d'affaires occidentaux, et les références à Marx ou Lénine en sont absentes.

M. Ignatov était, le mercredi 17 juin, au Salon du Bourget pour parler affaires, au moins avec les journalistes, en compagnie de M. Firsiouk, vice-président de Glavkosmos. A l'origine, l'activité de Licenzintorg était axée sur la sidérurgie. Ensuite se sont ouverts des domaines comme la machine-outil, la construction mécanique, la chimie... On peut se demander pourquoi n'y figurait pas l'espace, branche où l'antériorité soviétique est incontestable et où sa technologie n'est pas négligeable. Cela devrait en tout cas changer. Licenzintorg va épauler Glavkosmos – organisme qui gère les coopérations internationales de l'URSS en matière spatiale – dans la commercialisation de trois activités : le lancement de satellites, les télécommunications spatiales, l'installation à bord de satellites soviétiques d'équipements expérimentaux fonctionnant pour le compte de tiers.

Nous garantissons un *« accès sûr »* vers l'espace, explique M. Ignatov à ses interlocuteurs, qui *« ne sont pas sans savoir »* que l'Occident est actuellement bien en peine d'en dire autant. L'Union soviétique met sept lanceurs spatiaux différents à la disposition des clients éventuels, le principal étant la fusée Proton, qui peut propulser 2 tonnes de charge utile vers l'orbite géostationnaire. Ce lanceur a été tiré cent neuf fois depuis 1970 et n'a connu que neuf échecs. Certes, deux échecs ont été enregistrés en janvier et avril de cette année, mais M. Firsiouk précise que, dans les deux cas, la défaillance est venue d'un nouveau modèle de quatrième étage.

Le client est roi

Or ce qui est proposé aux clients est le quatrième étage standard, rodé par une quarantaine de mises en orbite depuis 1982. L'Union soviétique, qui dispose de deux pas de tir pour le Proton à Baïkonour, peut réaliser deux ou trois tirs par an pour la clientèle étrangère, sur une base tarifaire d'environ 15 000 dollars (90 000 F) le kilogramme en orbite – soit les deux tiers ou la moitié de ce que demande Arianespace. Le délai est d'un an, jour pour jour, à partir de la signature du contrat. Le satellite peut être assuré par un organisme soviétique spécialisé *« à des conditions qui ne sont pas pires que celles du marché mondial »* et, en cas d'échec, le tir de remplacement est gratuit. Actuellement, un seul contrat est signé – un satellite indien sera mis en orbite avant la fin de l'année – et des négociations sont en cours avec plusieurs clients potentiels. Un journaliste de l'assistance croit savoir que « plusieurs » signifie « quatre », mais M. Ignatov ouvre des yeux étonnés et se déclare très intéressé de l'apprendre.

L'un des clients potentiels est l'organisme international de communications avec les navires Inmarsat. M. Firsiouk précise que l'accord s'est fait sur les aspects techniques, et s'indigne des obstacles mis par l'administration américaine qui ont empêché la signature du contrat. Les Américains s'inquiètent de possibles transferts de technologie. Les Soviétiques répondent que le premier ministre, M. Nikolaï Ryjkov, s'est clairement engagé sur ce point en janvier, déclarant que *« les équipements à lancer seront dispensés de contrôle douanier et pourront traverser le territoire soviétique en containers scellés »* et que *« des spécialistes étrangers pourront escorter leur satellite et le surveiller pendant son transport et son installation sur le lanceur »*. M. Firsiouk indique que la zone de travail de Baïkonour comporte des salles stériles où toutes les opérations de préparation utilisant des équipements étrangers seront faites par des techniciens étrangers.

Quant à savoir si à cette offre de lancements s'associe la réciproque, la possibilité de mettre en orbite des satellites soviétiques sur des lanceurs étrangers, M. Ignatov répond, en parfait homme d'affaires, qu'il est un prestataire de services et que, pour le choix du lanceur, c'est le client qui décide.

MAURICE ARVONNY.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

précision mécanique labinal

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est réunie le 17 juin 1987 sous la présidence de M. Amaury Halna du Fretay. Elle a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1986.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe PRECISION MECANIQUE LABINAL s'est élevé à 2 267 MF, en diminution de 1,1 % sur celui de l'exercice précédent.

Le bénéfice consolidé a atteint 87,31 MF contre 74,94 MF en 1985.

La capacité d'autofinancement consolidée à été de 178,01 MF (7,90 % du chiffre d'affaires) contre 157,74 MF (6,90 % du chiffre d'affaires) en 1985.

Malgré la légère baisse du chiffre d'affaires due à un environnement industriel où les éléments conjoncturels défavorables, accentués par les phénomènes monétaires, l'ont emporté sur les facteurs positifs, le groupe PRECISION MECANIQUE LABINAL a démontré son aptitude à s'adapter aux fluctuations des marchés et à conserver, voire améliorer, sa capacité bénéficiaire.

Le bénéfice de la société mère PRECISION MECANIQUE LABINAL s'est élevé à 71 357 821,13 F contre 34 363 194,48 F en 1985. Il a été prélevé 3 567 891,05 F pour doter la réserve légale. Compte tenu du report à nouveau de l'exercice précédent de 20 493 875,71 F, le bénéfice distribuable ressort à 88 283 805,79 F.

L'Assemblée à décidé les affectations suivantes :

— Dividende aux actionnaires	34 978 635,00 F
— Réserve de plus-value à long terme	10 421 032,79 F
— Report à nouveau	42 884 138,00 F
	88 283 805,79 F

Les actionnaires recevront ainsi, sur un capital augmenté de 33 %, un dividende de 13,50 F par action d'une valeur nominale de 100 F, donnant droit à un avoir fiscal de 6,75 F, soit un revenu global de 20,25 F contre 13 F, soit 19,50 F avec avoir fiscal, au titre de l'exercice précédent. Ce dividende, dont le montant global est de 34,98 MF contre 25,26 MF au titre de 1985, sera mis en paiement à partir du 6 juillet 1987.

Dans son allocution, le président à tenu à remercier les actionnaires pour la confiance et la fidélité dont ils ont fait preuve une nouvelle fois à l'occasion de l'augmentation de capital décidée par le conseil d'administration dans un contexte boursier exceptionnel au mois de novembre 1986. Le succès de cette opération a doté la société de moyens financiers permettant la réalisation de développements externes importants. Le rapprochement entre PRECISION MECANIQUE LABINAL et TURBOMECA dans les mois qui ont suivi en est une remarquable illustration.

En ce qui concerne la conjoncture, l'année 1987 a mieux débuté que la précédente avec une vigoureuse reprise des « divisions câblage automobile » et « filtres Purflux » et la poursuite de la croissance de la « division ralentisseurs Telma ». A cela s'ajouteront à nouveau des gains de productivité et une baisse des frais financiers, ce qui laisse augurer un bénéfice par action, quote-part TURBOMECA incluse, de l'ordre de 45,00 F, les augmentations de capital de décembre 1986 et de juin 1987 n'entraînant pas d'effet de dilution.

Ainsi, à la suite des développements tant internes qu'externes, le groupe PRECISION MECANIQUE LABINAL devrait-il voir son bénéfice net consolidé pratiquement doubler entre 1985 et 1987. 1988 devrait connaître une nouvelle croissance du chiffre d'affaires et du résultat.

∴

A l'issue de l'assemblée générale ordinaire s'est tenue une assemblée générale extraordinaire qui a approuvé les apports d'actions de la société FINANCIERE TURBOMECA, nommé administrateur Mme Sonia Meton et autorisé le conseil d'administration à augmenter, en une ou plusieurs fois, sur ses seules décisions, le capital de la société jusqu'à un montant maximum de 600 000 000 de francs.

A la suite de ces apports et des acquisitions directes d'actions réalisées en avril 1987, PRECISION MECANIQUE LABINAL détient désormais 45 % de la société FINANCIERE TURBOMECA, qui contrôle à 100 % la société TURBOMECA, premier fabricant européen de turbines à gaz de petite et moyenne puissance.

Les actionnaires d'origine de TURBOMECA conservent 51 % de la FINANCIERE TURBOMECA et possèdent, avec le fonds commun de placement des salariés de TURBOMECA, 10 % du capital de PRECISION MECANIQUE LABINAL, augmenté de 25 % à l'occasion de cette opération.

Les investisseurs institutionnels qui ont participé à l'opération possèdent chacun : Caisse des dépôts et consignations 11 %, UAP-Vie 11 %, Groupe AXA 5,5 %, Compagnie d'Investissement de Paris (groupe BNP) 2,5 %, du capital de PM LABINAL.

Compte tenu des droits de vote double attachés aux actions nominatives depuis plus de deux ans, l'ensemble d'actionnaires ci-dessus possédera la majorité des droits de vote aux assemblées.

Le rapprochement de TURBOMECA et de PRECISION MECANIQUE LABINAL, dont la division « MICROTURBO » fabrique des turbines à gaz de petite puissance, constitue une étape importante dans la stratégie de l'industrie française des petites et moyennes turbines à gaz, la qualité et la haute technologie des produits du nouveau groupe ainsi formé autorisant les plus grand espoirs de développement sur le marché mondial face à la concurrence internationale.

CFAO

COMPAGNIE FRANÇAISE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est tenue le mercredi 17 juin 1987 au siège social à Marseille sous la présidence de M. Paul Paoli.

1 398 388 actions sur 2 000 000 étaient représentées.

Elle a approuvé à l'unanimité les comptes arrêtés le 31 décembre 1986 faisant ressortir un bénéfice de 155 068 439 francs (dont une plus-value sur cession d'immobilisations de 33 351 084 francs). Abstraction faite des plus-values réalisées en 1987 et en 1986, la progression est de 9,36 %.

Elle a décidé la distribution d'un dividende de 40 francs par action (60 francs avoir fiscal compris) contre 36 francs l'an dernier.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est élevé à 14 489 millions de francs en augmentation de 7,43 %, et le bénéfice consolidé passe de 341 millions de francs à 370,2 millions de francs. La part du groupe dans ces résultats est de 320,9 millions de francs contre 294,3 millions de francs l'exercice précédent (+ 9,04 %).

Dans son allocution, le président a rappelé que la compagnie célébrait cette année son centième anniversaire. Il a indiqué que l'augmentation de capital ouverte le 11 mai dernier avait rencontré un vif succès et que les fonds ainsi recueillis seraient consacrés à l'expansion des affaires, plusieurs investissements actuellement à l'étude étant susceptibles d'aboutir dans les dix-huit prochains mois.

A l'issue de l'assemblée ordinaire s'est tenue une assemblée extraordinaire au cours de laquelle il a été décidé :

— de doubler le montant du capital social par prélèvement d'un montant de 137 500 000 francs sur le compte prime d'émission et doublement de la valeur nominale de chaque action,

— de favoriser l'accès du personnel au capital de la compagnie par une augmentation de capital qui lui est réservée et par le pouvoir donné au Conseil de consentir à certains cadres du groupe des options de souscription d'actions,

— d'étendre le droit de vote double à tous les actionnaires nominatifs depuis deux ans ou moins sans restriction.

PENHOET

Société Anonyme au capital de F [illegible]

Pour accompagner la croissance de ses participations, comme elle l'a fait avec C R 2 A, DE DIETRICH, LOUIS VUITTON, LUCHAIRE et N.S.C., et pour répondre aux nombreuses opportunités actuelles,

la COMPAGNIE DE PENHOET procède à une

AUGMENTATION DE CAPITAL

par émission de 179 122 actions nouvelles de F 50 nominal.

Montant de l'émission : F 233 millions.
Prix d'émission : F 1 300.
Droit préférentiel de souscription : 1 action nouvelle pour 3 actions anciennes.
Souscription à titre réductible admise.
Jouissance : 1er janvier 1987.
Période de souscription : du 1er juin au 22 juin 1987 inclus.

Données boursières en France	1985	1986	Au 18 mai 1987
Derniers cours	1141	1451	1520
Cours extrêmes	1175-695	1840-1045	1795-1410

Une note d'information (Visa COB n° 87-181 en date du 15 mai 1987) est à la disposition du public auprès de la société (1, rue d'Astorg, 75008 Paris) et des établissements chargés de la souscription : Banque Indosuez, Crédit Parisien, Banque Monod.

BALO du 25 mai 1987.

créatic

EUROCOM

compagnie européenne de communication

L'assemblée générale ordinaire, qui s'est réunie le 12 juin 1987, a approuvé les comptes de l'exercice 1986.

Ceux-ci font paraître un bénéfice net consolidé global de 139,2 millions de francs, la part du groupe, hors éléments exceptionnels, ressortant à 72,1 millions de francs, contre 51,8 millions de francs en 1985, soit une augmentation de 39,2 %. Par action, ce bénéfice est de 56 francs, soit + 21,8 %.

L'assemblée a fixé le dividende à 18 francs net par action, soit 27 francs avec l'avoir fiscal, en augmentation de 12,5 % par rapport à l'année précédente. Ce dividende sera mis en paiement à partir du 15 juillet 1987.

L'assemblée générale extraordinaire, qui s'est tenue à l'issue de l'assemblée générale ordinaire, a autorisé le directoire à augmenter le capital social en numéraire dans la limite de 161 000 actions nouvelles.

Cette assemblée a, par ailleurs, approuvé la fusion-absorption par EUROCOM de la société immobilière de la rue de l'Eglise, ainsi que des sociétés COGEMO et VIENNE INVESTISSEMENTS. Ces fusions ont pour effet d'apporter à EUROCOM l'immeuble de la rue de l'Eglise, qu'elle détenait auparavant par l'intermédiaire d'une filiale, ainsi que 5 % du capital du groupe BELIER, portant ainsi la participation d'EUROCOM dans ce groupe de 95 % à 100 %. Ces opérations de fusion se traduisent par la création de 7 600 actions nouvelles, ce qui porte le capital social à 128 292 100 francs.

En cours de séance, le président du directoire a indiqué que l'activité du groupe, pour les cinq premiers mois de l'exercice, était conforme aux prévisions. Notamment, la marge brute réalisée en France dans le secteur de la publicité est en augmentation de plus de 17 %, ce qui devrait permettre à EUROCOM de réaliser, pour l'exercice 1987, une progression significative de ses résultats.

Au cours du conseil de surveillance, qui s'est réuni à l'issue des assemblées, le président du directoire a précisé que la société avait l'intention d'utiliser prochainement l'autorisation qui vient de lui être donnée d'augmenter le capital social, afin de se donner les moyens de financer son programme d'investissement en France et à l'étranger, plus particulièrement dans le domaine du conseil en publicité.

Le conseil de surveillance a accueilli deux nouveaux membres, nommés à l'assemblée, MM. Paul CAMOUS et Jacques HERAIL.

BIMP Banque Industrielle & Mobilière Privée

PRIV'ASSOCIATIONS
Société d'investissement à capital variable
25, rue de l'Arcade, 75008 PARIS
Tél. : 42-66-91-52

Lors de sa réunion du 11 mai 1987, le conseil d'administration a examiné les comptes de la société pour l'exercice clos le 31 mars 1987 et arrêté les projets de résolutions qui seront proposés à la prochaine assemblée générale, et notamment celui concernant la modification de la date d'arrêté des prochains exercices fixée désormais au 30 septembre au lieu du 31 mars. En conséquence, sous réserve de la décision de l'assemblée générale, l'exercice ouvert le 1er avril 1987 aura une durée exceptionnelle de six mois.

D'autre part, le conseil a constaté avec satisfaction la progression de l'actif net de la SICAV, qui est passé, au cours de l'exercice, de 309,9 millions de francs à 832,6 millions de francs et a noté la régularité de la progression de la valeur liquidative. Dividende net réinvesti, l'action PRIV'ASSOCIATIONS a en effet réalisé du 27 mars 1986 au 31 mars 1987 une performance de 7,62 %, qui peut être comparée au taux moyen du marché monétaire au jour le jour qui, sur la même période, s'est élevé à 7,65 %.

Le conseil proposera à l'assemblée des actionnaires la distribution d'un dividende net de 1 754,74 francs contre 844,01 francs (majoré de l'impôt déjà payé au Trésor de 1,59 francs) au titre de l'exercice précédent.

Les souscriptions et les rachats sont reçus auprès de :

Banque industrielle et mobilière privée, 22, rue Pasquier, 75008 Paris. Tél. : 42-66-91-52 ; Banque Martin Maurel, 43, rue Grignan, 13006 Marseille. Tél. : 91-54-91-33 ; Banque de Savoie, 6, boulevard du Théâtre, 73001 Chambéry. Tél. : 79-33-93-10 ; Banque de Baecque Beau, 9, rue Rougemont, 75009 Paris. Tél. : 42-46-40-20 ; Banque de la Cité, 12, rue Matignon, 75008 Paris. Tél. : 42.25.42.93 ; Republic National Bank of New York (France), 20, place Vendôme, 75001 Paris. Tél. : 42.60.38.64.

Marchés financiers

PARIS, 19 juin ⬇

Moins « pire »

« Comment se porte la Bourse aujourd'hui », demandait, vendredi en arrivant, un ancien de la maison à son jeune successeur ? « Ça va moins pire », lui répondit ce dernier sur le ton de la plaisanterie. De fait, si le mouvement de baisse s'est poursuivi à bonne allure, il s'est néanmoins ralenti. La résistance a, d'autre part, commencé à s'organiser sur les grandes valeurs. Des investisseurs, et non des moindres, commencent à s'interroger sur l'opportunité de racheter. Au premier étage, le MATIF était encore lourd, mais plus résistant aussi. Quelques fonds de placement ont timidement repris des positions. Bref, à la clôture, l'indicateur instantané n'accusait plus qu'un recul de 1,4 %.

Le mois boursier, qui s'achèvera lundi prochain, va donc, sauf rebondissement, se solder par une nouvelle perte de 6 % environ. La liquidation précédente avait été plus meurtrière (– 7,78 %).

Ne parlons même pas de celle de juin 1986 (– 11,28 %). Reste que le marché vient quand même d'être sacrément douché. Il se retrouve maintenant à 1 % en dessous de son niveau du 31 décembre dernier.

Les mauvais résultats de la France sur le terrain économique sont bien sûr grandement responsables de la détérioration de la situation. Mais en Bourse tout s'enchaîne. Depuis quelques jours, le problème est technique. Les positions étaient trop lourdes. Résultat : avec la baisse, les couvertures se sont réduites comme peau de chagrin, et pour les reconstituer les intéressés ont dû vendre. Beaucoup en outre ont dû vendre pour se constituer des volants de liquidités suffisants afin de régler les soldes débiteurs. Conclusion : de nombreuses valeurs françaises sont revenues à des niveaux d'achat. Optimisme insensé ?

Des maisons britanniques comme James Capel et Savory Mill'n continuent à recommander à leurs clients de placer leur argent en France. Difficile de les soupçonner de complaisance. Et puis l'OCDE ne prévoit-elle pas une accélération de la croissance en France pour 1988 ? A n'en pas douter, les prochaines séances seront intéressantes à suivre.

NEW-YORK, 18 juin ⬆

Nouveau record...

Un nouveau record est tombé jeudi à Wall Street, mais d'extrême justesse. Durant la majeure partie de la séance, des ventes bénéficiaires avaient, en effet, pesé sur les cours. L'indice des industrielles était ainsi tombé à 2 386,46. Mais sur des rachats de dernière minute, il repassait la barre des 2 400 points pour finalement s'établir à la cote 2 408,13, soit à... 1,83 point au-dessus de son niveau de la veille.

Le bilan de la journée a été une fois de plus très contrasté. Sur 1 954 valeurs traitées, 790 ont monté, 724 ont baissé et 440 n'ont pas varié.

Autour du « Big Board », les professionnels se disaient à la fois satisfaits par l'excellent comportement de la Bourse, et inquiets par le voisinage du rendez-vous avec les « trois sorcières », c'est-à-dire la triple échéance trimestrielle des contrats à terme sur actions, indices et options. Ce rendez-vous tombe en effet ce vendredi, et il est souvent générateur de troubles. Avec le léger fléchissement du dollar et le glissement du marché obligataire, quelques-uns redoutent des secousses un peu plus violentes.

L'activité s'est un peu ralentie, et 168,58 millions de titres ont changé de mains, contre 184,72 millions la veille.

VALEURS	Cours du 17 juin	Cours du 18 juin
Alcoa	53 1/8	53 5/8
Allegis (ex-UAL)	90 1/8	90 5/8
A.T.T.	27 3/4	28 7/8
Boeing	48 1/8	48 1/4
Chase Manhattan Bank	45	45
Du Pont de Nemours	119	118 1/4
Eastman Kodak	87 5/8	87 3/8
Exxon	89 3/4	89 7/8
Ford	95 3/8	95 5/8
General Electric	53 1/4	53 1/2
General Motors	82	82 3/4
Goodyear	69 1/4	70 1/8
I.B.M.	161 1/4	160 7/8
I.T.T.	58 7/8	58 7/8
Mobil Oil	50 3/4	50 1/2
Pfizer	70 1/4	69 7/8
Schlumberger	44 3/4	44 7/8
Texaco	38 7/8	38 7/8
Union Carbide	30 1/4	30 3/8
U.S.X.	32 1/2	32 1/8
Westinghouse	65 5/8	65 1/8
Xerox Corp.	80	79 3/4

CHANGES

Dollar : 6,0940 F ⬆

Sur de marchés des changes très calmes, le dollar a évolué dans d'étroites limites. A Paris, après un bref affaiblissement, après l'annonce d'un important déficit commercial en mai, le franc s'est reclassé à 3,34 F pour 1 deutschemark. Le loyer de l'argent au jour le jour est tombé à 7 % pour des raison techniques.

FRANCFORT	18 juin	19 juin
Dollar (en DM) ..	1,8240	1,8230

TOKYO	18 juin	19 juin
Dollar (en yens) ..	144,30	144,50

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (19 juin) .... 7 %
New-York (18 juin) ...... 6 7/8 %

INDICES BOURSIERS

PARIS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	17 juin	18 juin
Valeurs françaises ..	102,7	100,2
Valeurs étrangères .	119,4	119

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	414,5	409,80

NEW-YORK

(Indice Dow Jones)

	17 juin	18 juin
Industrielles	2 407,35	2 408,13

LONDRES

(Indice « Financial Times »)

	17 juin	18 juin
Industrielles	1 801,70	1 783,10
Mines d'or	388,2	383
Fonds d'Etat	92,38	91,94

TOKYO

	18 juin	19 juin
Nikkei Dow Jones		25 750,55
Indice général ...		2 221,82

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 18 juin
Nombre de contrats : 64 752

COURS	ÉCHÉANCES			
	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88	Juin 88
Dernier	101,30	102,25	102	–
Précédent	103,30	103,15	103,70	–

AUTOUR DE LA CORBEILLE

PRIVATISATION DE LA GÉNÉRALE. – Les actions de la Société générale mises en vente sur les marchés étrangers ont déjà été souscrites cinq fois, apprend-on dans les milieux financiers.

TF 1 AU SECOND MARCHÉ. – La COB précise que la décision d'introduire les actions TF 1 sur le second marché de Paris au lieu de la cote officielle, a été prise car il n'était pas possible à la chaîne de *« fournir les données financières permettant d'apprécier sa capacité bénéficiaire dans les conditions habituelles »*. Ces renseignements sont contenus dans un « avertissement » joint par la COB à la note d'information aux actionnaires potentiels de la chaîne.

Gendarme de la Bourse, la COB souligne que le choix du second marché plutôt que la cote officielle *« tient compte des spécificités du marché audiovisuel »*.

« Le second marché est parfaitement adapté pour TF 1, qui est, en quelque sorte, une société qui part sur des bases nouvelles », avait déclaré, mercredi, le directeur financier de TF 1, M. Michel Vinsonneau (*lire page 19*).

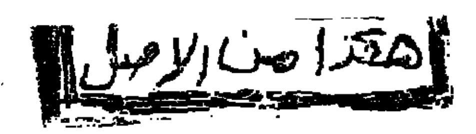
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,0840	6,0840	+ 40	+ 55	+ 100	+ 125	+ 260	+ 350
$ can.	4,5369	4,5425	– 24	– 6	– 37	– 8	– 100	– 17
Yen (100)	4,2104	4,2154	+ 139	+ 155	+ 301	+ 328	+ 885	+ 974
DM	3,3374	3,3408	+ 110	+ 128	+ 243	+ 266	+ 728	+ 799
Florin	2,9620	2,9649	+ 63	+ 73	+ 140	+ 157	+ 437	+ 489
F.B. (100)	16,0995	16,1117	+ 138	+ 231	+ 329	+ 502	+ 1010	+ 1443
F.S.	4,0238	4,0285	+ 101	+ 119	+ 256	+ 284	+ 832	+ 910
L (1 000)	4,6161	4,6219	– 89	– 60	– 160	– 124	– 453	– 361
£	9,9382	9,9462	– 93	– 50	– 147	– 76	– 288	– 175

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 5/8	6 7/8	7	7 1/8	7	7 1/8	7 5/16	7 7/16
DM	3 1/2	3 3/4	3 5/8	3 3/4	3 5/8	3 3/4	3 11/16	3 13/16
Florin	5 1/8	5 3/8	5 3/16	5 5/16	5 3/16	5 5/16	5 3/16	5 15/16
F.B. (100)	6 1/8	6 5/8	6 1/2	6 13/16	6 9/16	6 7/8	6 3/4	7 11/16
F.S.	3	3 1/2	4 1/16	4 13/16	4 1/8	4 1/4	3 7/8	4
L (1 000)	9 1/4	9 3/4	9 5/8	10 1/8	9 3/4	10 1/8	10	10 3/8
£	8 5/8	8 7/8	8 13/16	8 15/16	8 7/8	9	9	9 1/8
F. franç.	7 3/4	8	8 1/16	8 3/16	8 3/16	8 5/16	8 1/2	8 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 19 JUIN

Cours relevés à 14 h 56

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1923	4,5 % 1973	1905	1935	1940	+ 1 84
4330	C.N.E. 3%	4255	4258	4265	+ 0 24
....	B.N.P. C.I.	531	525	525	− 1 13
1263	B.N.P. T.P.	1272	1272	1272	....
1170	C.C.F. T.P.	1114	1114	1115	+ 0 09
1240	Créd. Lyon. T.P.	1257	1257	1257	....
....	Electricité T.P.	2880	2802	2810	− 2 42
2173	Renault T.P.	1992	1980	1981	− 0 54
2380	Rhone-Poul. T.P.	2313	2313	2313	....
1375	St-Gobain T.P.	1329	1365	1365	+ 2 71
1410	Thomson T.P.	1326	1350	1350	+ 1 81
475	Accor	450	446	446	− 0 89
....	Agence Havas	520	520	520	....
2263	Ag. Havas C. I.	485	485	485	....
700	Air Liquide	672	660	660	− 1 79
2860	Alcatel	2510	2510	2517	+ 0 28
1990	Als. Superm.	2065	2021	2021	− 2 13
495	A.L.S.P.I.	460	448	447	− 2 83
440	Alsthom ★	410	401	402	− 1 95
2770	Arjom. Prioux	2430	2406	2403	− 1 11
585	Avenue?-Rey	535	520	526	− 1 68
1500	Aux. Entrepr. ★	1265	1250	1149	− 9 16
1220	Avions Dassault	1150	1130	1140	− 0 87
675	BAFIP	635	620	620	− 2 38
410	Bail-Equipem. ★	401	400	399	− 0 49
940	Bail-Investiss.	927	927	931	+ 0 43
710	Cie Bancaire	672	668	670	− 0 30
570	Bazar H.-V.	527	528	512	− 2 84
530	Béghin-Say ★	520	523	521	+ 0 19
815	Berger (Mel)	808	800	800	− 0 99
720	Bic ★	710	715	711	+ 0 14
1300	B.I.S.	1320	1320	1350	+ 2 27
2700	Bongrain S.A.	2700	2660	2660	− 1 48
1180	Bouygues	1039	1013	1019	− 1 92
133	B.P. France	97 50	94	94	− 3 59
4980	B.S.N.	4910	4870	4860	− 1 02
1340	Carnaud	1299	1265	1266	− 2 54
3300	Carrefour	3170	3185	3185	+ 0 47
2010	Casino	1955	1970	1945	− 0 51
1420	Casino A.D.P.	1522	1505	1481	− 2 69
1110	C.C.M.C.	1200	1190	1180	− 1 67
840	Cetelem	855	850	847	− 0 93
830	Cerus	835	833	838	+ 0 36
1880	C.F.A.O.	1905	1890	1884	− 1 10
1480	C.G.I.P.	1418	1390	1385	− 2 33
1500	Chargeurs S.A.	1352	1329	1311	− 3 03
85	Chiers-Châtill.	77 10	77	77	− 0 13
1070	Ciments franç. ★	1030	1045	1018	− 1 16
620	Club Méditerr.	594	583	588	− 1 01
210	Codetel	182	174	174	− 4 40
370	Cofimeg	374 80	372 50	368	− 1 81
2190	Colas	1960	1960	1961	+ 0 05
285	Compt. Entrepr.	231	237	237	+ 2 60
765	Compt. Mod.	669	685	687	− 0 30
1190	Créd. Foncier	1155	1145	1145	− 0 87
600	Crédit F. Imm.	591	589	585	− 1 02
....	C.C.F.	132	137	141	+ 6 82
800	Créd. Lyon. (CI)	790	770	772	− 2 28

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1210	Crédit Nat. ★	1147	1160	1137	− 0 87
320	Crouzet ★	303	293	290 10	− 4 25
2880	Damart S.A.	2665	2670	2670	+ 0 19
440	Darty ★	393 40	384	380 50	− 3 27
400	Darty (DP)	355	355	344	− 3 09
2400	De Dietrich	2280	2180	2195	− 3 73
395	Dév. R.N.C. (Li)	371	370	370	− 0 27
615	D.M.C.	560	568	550	− 1 78
2630	Docks France ★	2350	2359	2355	+ 0 21
2310	Dumez ★	2181	2180	2160	− 0 96
1330	Eaux (Gén.)	1136	1134	1145	+ 0 79
2450	Ecco ★	2450	2460	2460	+ 0 40
....	Electric. (Cie G.)	324	323	323	− 0 31
1260	Electro-Finan.	1080	1071	1071	− 0 83
385	Elf-Aquitaine	387	386	386 20	− 0 22
345	− (certific.)	330	334	334	+ 1 21
2950	Epeda-B-Faure	2950	2940	2940	− 0 34
3400	Essilor	3510	3499	3499	− 0 31
2590	Essilor Int. (DP)	2560	2570	2570	+ 0 39
530	Esso S.A.F. ★	461	465	480	+ 4 12
2650	Eurafrance	2425	2405	2425	....
1570	Europcom ★	1405	1451	1450	+ 3 20
3730	Euromarché	3520	3500	3500	− 0 57
755	Europe n° 1 ★	675	670	659	− 2 37
1090	Exor	1165	1150	1150	− 1 29
1730	Facom	1520	1610	1534	+ 0 92
1200	Fichet-Bauche	930	950	950	+ 2 15
240	Financial	215	216	211	− 1 86
195	Fives-Lille	195	190	189 50	− 2 82
1240	Fromageries Bel	1225	1250	1250	+ 2 04
1300	Gal. Lafayette	1288	1280	1280	− 0 62
415	Gascogne	401	395	395	− 1 50
2500	Gaz et Eaux	2290	2300	2290	....
650	Géophysique★	571	570	571	....
2870	Gerland	2480	2420	2420	− 2 42
700	GTM-Entrepose	557	546	570	+ 2 33
700	Guyenne-Gas.★	689	700	678	− 1 59
3030	Hachette ★	2900	2870	2831	− 2 37
805	Hénin (La)	761	761	761	....
1340	Hutchinson	1310	1280	1290	− 1 53
120	Imétal	116 50	114 80	115	− 1 29
450	Imm. Plaine-M.	432	444	444	+ 2 78
5070	Inst. Mérieux	4850	4840	4840	− 0 21
585	Interbail	555	536	536	− 3 42
1510	Intertechnique	1330	1301	1301	− 2 18
2580	J. Lefebvre	2620	2610	2617	− 0 11
2100	Lab. Bellon	1820	1728	1728	− 5 16
1540	Lafarge-Coppée	1500	1485	1485	− 1
1710	Lebon ★	1708	1672	1640	− 4 03
5360	Legrand	5460	5300	5310	− 2 75
5150	Legrand (DP)	4990	4970	4960	− 0 60
800	Leroy-Somm.★	701	700	685	− 2 28
1840	Lesieur	2018	2003	2003	− 0 74
825	Locabail Immob.	820	820	820	....

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
705	Locafrance ★	610	605	595	− 2 45
905	Locindus	876	870	871	− 0 57
1110	L. Vuitton S.A ★	1042	1038	1044	+ 0 19
....	Luchaire	570	574	570	....
1560	Lyonn. Eaux ★	1408	1400	1415	+ 0 49
125	Mais. Phénix	82	82	83 80	+ 2 19
800	Majorette (Ly)	760	750	750	− 1 32
490	Mar. Wendel	469	470	470	+ 0 21
1950	Martell	2150	2050	2030	− 5 58
2490	Matra	2235	2200	2200	− 1 57
2540	Merlin-Gerin ★	2175	2180	2150	− 1 14
3290	Michelin	3150	3120	3130	− 0 63
1500	Midi (Cie)	1310	1295	1295	− 1 15
410	Midland Bk S.A.	352	358	361	+ 2 56
1000	Min. Salsig. (Ma)	940	945	940	....
53	M.M. Penarroya	40 30	40 80	42 30	+ 4 96
2300	Moët-Hennessy	2555	2515	2500	− 2 15
108	Moulinex	81 60	80 50	75 90	− 6 98
1030	Navig. Mixtes	934	931	935	+ 0 11
177	Nord-Est	160 50	160	159 30	− 0 75
480	Nordon (Ny)	482	480	480	− 0 43
700	Nouvelles Gal.	585	561	561	− 4 10
1100	Occident. (Gén.)	1139	1120	1116	− 2 02
1770	Omn.F.Paris	1600	1560	1560	− 2 50
190	Oléa-Caby	220	220	222	+ 0 91
500	Opfi-Paribas	455	450 50	452	− 0 65
4110	Oréal (L')	4061	4037	4015	− 1 13
475	Paribas	462	460	460 50	− 0 32
750	Paris-Réesc. ★	605	605	598	− 1 15
1650	Pechelbronn ★	1545	1536	1533	− 0 77
1500	Penhoet	1399	1400	1400	+ 0 07
1020	Pernod-Ricard	987	966	959	− 2 84
1530	Peugeot S.A.	1497	1481	1485	− 0 80
15 50	Poclain	16 50	15 60	15 95	− 3 33
2180	Poliet	2240	2200	2200	− 1 79
770	P.M. Labinal	730	729	729	− 0 14
3520	Presses Cité	3430	3390	3382	− 1 40
1360	Prétabail Sic.	1220	1189	1240	+ 1 63
750	Primagaz	803	805	805	+ 0 25
785	Printemps★	716	715	703	− 1 81
2140	Promodès	1925	1938	1910	− 0 77
270	Prouvost S.A ★	226 20	235	225	− 0 53
1470	Radiotechn.	1401	1400	1408	+ 0 50
142	Raff. Dist. Total	110 10	102 40	108	− 1 91
3320	Redoute (La) ★	2957	3030	2910	− 1 58
490	Rober françaire	451	448	448	− 0 67
1640	Roussel-Uclaf	1495	1520	1510	+ 1
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
6300	R. Impériale (Ly)	5930	5920	5920	− 0 17
280	Sade	238	233	233	− 2 10
3880	Sagem	3440	3460	3460	+ 0 58
415	Saint-Gobain	421	416 50	416 50	− 1 07
1080	St-Louis B.	1185	1162	1165	− 1 69

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1910	Salomon	1920	1901	1901	− 0 99
1800	Salvepar	1765	1719	1719	− 2 61
805	Sanofi	716	700	696	− 3 06
780	S.A.T.	791	782	760	− 3 92
1290	Saupiquet (Na)	1235	1230	1230	− 0 40
600	Schneider ★	475	472	452	− 4 84
120	S.C.O.A.	127	122	122	− 3 94
750	S.C.R.E.G.	703	718	704	+ 0 14
816	Seb ★	826	820	820	− 0 72
475	Sefimeg	485	480	480	− 1 03
1660	S.F.I.M.	1470	1451	1451	− 1 29
80	S.G.E.	70	70	65 05	− 7 07
535	Sign. Ent. El. ★	520	505	504	− 3 07
1170	Silic	1029	1001	1020	− 0 87
635	Simco-U.P.H. ★	620	618	620	....
440	Sagmar (LI)	451	450	450	− 0 22
1250	Skis Rossignol	1200	1215	1200	....
710	Sléminco	735	716	715	− 2 72
230	Sodecco	250	251	251	+ 0 40
285	Sodero (Na)	250	250	260	....
2840	Sodexho	2885	2620	2850	− 1 30
....	Sogenal (Ny)	160	150	150	....
480	Sogerap	440	440	435	− 1 13
2250	Somm-Allib. ★	2161	2152	2137	− 1 11
750	Source Perrier	771	755	755	− 2 08
1080	Sovac ★	988	990	975	− 1 31
620	Spie-Batignol.	615	590	590	− 4 07
665	Strafor	625	620	628	+ 0 48
370	Synthelabo ★	323	329	312	− 3 40
680	Talcs Luzenac	670	641	641	− 4 33
2950	Tél. Elect.	2860	2850	2850	− 0 35
1490	Thomson-C.S.F.	1365	1362	1362	− 0 22
540	Total (CFP)★	476	475	476	....
111	− (certific.)	105	106	104 50	− 0 48
2460	T.R.T.	2250	2255	2255	+ 0 22
705	U.F.B.	661	677	680	+ 2 87
1300	U.I.C.	1228	1210	1211	− 1 38
680	U.I.F.	660	657	657	− 0 45
920	U.I.S.	916	911	912	− 0 44
315	U.C.B. ★	310	312	302 50	− 2 41
800	Unibail	759	735	750	− 1 19
560	Valéo	550	548	548	− 0 36
102	Vallourec	54 10	54	54 90	+ 1 48
520	Via Banque	510	508	498	− 2 35
840	Elf-Gabon	825	840	840	+ 1 82
129	Amax Inc.	128 50	128 30	127	− 1 17
360	Amer. Express	432	430	430	− 0 46
145	Amer. Teleph.	167 60	174	174	+ 3 88
152	Anglo Amer. C.	149 50	150	150	+ 0 33
715	Angold	638	646	646	+ 1 25
900	BASF (Akt)	993	1003	998	+ 0 50
995	Bayer	1108	1111	1114	+ 0 54
144	Buffelsfont.	128 80	130 10	132	+ 2 48

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
205	Chase Manh.	270	271	271	+ 0 37
78	De Beers	68	70 30	70 30	+ 1 98
1950	Deutsche Bank	2015	2108	2112	+ 4 81
99	Dome Mines	81 10	80 80	81	− 0 12
1080	Dresdner Bank	1079	1072	1075	− 0 37
183	Driefontein Cal	143	143 80	143 80	+ 0 56
655	Du Pont-Nem.	728	730	730	+ 0 27
455	Eastman Kodak	531	529	529	− 0 38
76	East Rand	70 30	71 10	71 40	+ 1 56
295	Electrolux	283 50	281 20	281 20	− 0 81
250	Ericsson	243	243	244	+ 0 41
515	Exxon Corp.	543	544	552	+ 1 66
620	Ford Motors	588	578	578	− 1 70
116	Freegold	89 20	92 60	93 80	+ 5 16
115	Gencor	96 85	95 50	95 50	− 1 39
590	Gén. Electr.	656	650	650	− 0 91
565	Gén. Belgique	560	559	559	− 0 18
505	Gen. Motors	505	506	506	....
114	Goldfields	98 50	99 80	101 80	+ 3 35
51	GdMetropolitain	56 80	53	54 10	− 4 75
99	Harmony	88	88 80	88 90	+ 1 02
39	Hitachi	45 55	47 75	47 75	+ 4 83
895	Hoechst Akt.	980	985	986	+ 0 61
143	Imp. Chemical	146	143	143	− 2 05
925	IBM	970	974	974	+ 0 41
305	ITT	364	360	363	− 0 27
163	Ito-Yokado	174	175 50	175	+ 0 57
71	Matsushita	83 50	87 45	86 80	+ 3 95
870	Merck	1010	999	991	− 1 88
730	Minnesota M.	836	839	830	− 0 72
280	Mobil Corp.	306	305	305	− 0 33
235	Morgan J.P.	307 50	310	307	− 0 16
36100	Nestlé	37480	39100	39100	+ 4 29
184	Norsk Hydro	179	180 80	181 10	+ 1 17
285	Ofsil	231 50	235 60	235 60	+ 1 77
1750	Petrofina	1792	1780	1780	− 0 67
470	Philip Morris	546	546	543	− 0 55
139	Philips	145 20	147 80	147 80	+ 1 79
600	Quilmès	561	563	565	+ 0 71
935	Randfontein	758	789	789	+ 3 95
765	Royal Dutch	778	773	773	− 0 64
112	Rio Tinto Zinc	101 20	99	99	− 2 17
126	St Helena Co	96 40	97 80	98 40	+ 2 07
250	Schlumberger	273 50	273 50	272 50	− 0 37
134	Shell transp.	135 20	134	134	− 0 89
2280	Siemens A.G.	2435	2450	2470	+ 1 44
121	Sony	152	164 40	164 40	+ 8 16
131	T.D.K.	153	160 20	159	+ 3 92
30	Toshiba Corp.	30 10	29 45	29 45	− 2 16
1840	Unilever	1990	1969	1965	− 1 26
275	Unit. Techn.	300 20	301 60	301 60	+ 0 47
845	Vaal Reefs	723	740	733	+ 1 38
285	Volvo	303	300 50	300 50	− 0 83
420	West Deep	361	358	355	+ 1 14
430	Xerox Corp.	490	490 80	490 80	+ 0 16
1 28	Zambia Corp.	1 24	1 23	1 24	....

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	8900	..
Emp. 8,80 % 77	128 01	0 673
9,80 % 78/93	100 58	9 209
10,80 % 79/94	103 35	8 551
13,25 % 80/90	108 20	0 615
13,80 % 80/87	101 58	9 339
13,80 % 81/89	107	5 898
16,75 % 81/87	101 68	12 967
16,20 % 82/90	115 60	7 019
16 % juin 82	117 60	0 481
14,60 % fév. 83	115 90	4 760
13,40 % déc. 83	117 95	6 645
12,20 % oct. 84	110 45	8 523
11 % fév. 85	108 80	3 586
10,26 % mars 86	104 15	2 803
OAT 12,75 % 83	1738	..
OAT 10 % 2000	103 10	0 856
OAT 9,90 % 1997	103 95	5 126
OAT 9,80 % 1996	102 15	3 786
Ch. France 3 %	163	..
CNB Bques janv. 82	101 45	3 826
CNB Paribas	102 05	3 826
CNB Suez	102 05	3 826
CNI janv. 82	101 46	3 825
PTT 11,20% 85	105 20	5 717
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	105 70	0 481
CNT 9% 88	94 40	1 638
CRH 10,90% déc. 85	103 40	4 623

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	1280	1279
Agache (Sté Fin.)	1950	1910
A.G.F. (St Cent.)	799	790
Applic. Hydraul.	759	759
Arbel	236	231
Astorg	389	380
Avenir Publicité	2450	2300
Bain C. Monaco	358	350
Banque Hypoth. Eur.	480	480
Béghin-Say (C.I.)	345	340
B.G.I.	605	606
Biscuit (Gén.)	....	....
Blanzy-Ouest	600	580
B.N.P. Intercontin.	388 30	381
Bénédictine	5700	5700
Bon-Marché	802	801
B.T.P.	139 90	141
Calif	880	880
Cambodge	790	780
C.A.M.E.	570	570
Campenon Bern.	450	450
Carbone-Lorraine	910	874 o
C.E.G.Frig.	710	745
Centen. Blanzy	2650	....
Centrest (Ny)	274	270
Cerabati	96	97
C.F.D.E.	....	....
Chambourcy (M.)	1045	955 o
Champex (Ny)	168 90	165
C.I.C. (Fin. de)	335	363
C.I. Maritime	710	698
Cinna-Sintra	875	....
Ciram (B)	897	895
Clause	581	551
Cofradel (Ly)	2070	2153
Cogifi	440	422
Comiphos	621	630
Cie Industrielle	3703	3693
Comp. Lyon-Alem.	750	750
Concorde (La)	1021	1018
C.M.P.	52	48 40 o
Créd. Gén. Ind.	909	880
Cr. Universel (Cie)	765	760
Crédital	157	152
Darblay S.A.	710	725
Delalande S.A.	1233	1233
Delmas-Vielj. (Fin.)	1310	1300
Didot-Bottin	1019	1015
Eaux Bass. Vichy	1385	1447
Eaux Vittel	2905	2905
Economats Centre	625	....
Electro-Banque	419	415
Elf-Antargaz	800	730 o
E.L.M. Leblanc	989	989
Ennili-Bretagne	298	295
Entrepôts Paris	585	620
Epargne (B)	3020	....
Europ. Accumul.	78	78
Eternit	2500	2515
Finalens	260	250
FIPP	445	....
Fonc	1125	1160
Foncière (Cie)	645	630
Fonc. Lyonnaise	6000	5920
Foncina	570	575
Forinter	1125	1125
Fougerolle	360	350
France I.A.R.D.	385	357
France (La)	8300	8550
From. Paul Renard	551	573 d
GAN	1285	1285
Gaumont	417	458 d
Gévelot	850	776 o
Gr. Fin. Constr.	488	496
Gds Moul. Paris	370	376
Groupe Victoire	3630	3440
G. Transp. Ind.	585	595
R.E.F.	149	147 90
Immindo S.A.	535	520
Imminvest	320	320
Immobail	450	....
Immobanque	755	755
Immob. Marseille	10100	10075
Immofice	578	579
Invest. (Sté Cent.)	3200	3100
Jaeger	200	198
Lafitte-Bail	552	584
Lambert Frères	224 70	220
Lille-Bonnières	1430	1479
Loca-Expansion	302	300
Locafinancière	385	400
Locatel	745	725
Louvre (Sté)	1780	1750
Machines Bull	46 50	47 90
Magasins Uniprix	239	236
Magnant S.A.	139	118 30 o
Maritimes Part.	450	450
Métal Déployé	480	....
Mors	179	175
Navel Worms	103	98
Navig. (Nat. de)	185	....
OPB Paribas	360	350
Optorg	255	255
Oréal (L') C.I.	2990	3000
Origny-Desvroise	1140	1102
Palais Nouveauté	828	825
Paribas-CIP	435	....
Paris France	320	....
Paris-Orléans	398	400
Partecher	807	799
Pream. Risq. Div.	1350	1375
Pathé-Cinéma	702	705
Pechiney (cert.-inv.)	283 50	281 60
Piles Wonder	1030	1035
Piper-Heidsieck	995	....
P.L.M.	180 10	175
Porcher	710	680
Promodès	1495	1450
Providence S.A.	1798	1728 o
Publicis	2750	2700
Raff. Souf. R.	152	152
Rhône-Poul. (c. inv.)	401	401
Ricqlès-Zan	331	330
Rochefortaise S.A.	385	372
Rochette-Cenpa	99	99
Rosario (Fin.)	750	765
Roudière	335	335
Rougier et Fils	108	101 40 o
Sacer	450	445
SAFAA	1500	1440
Safic-Alcan	945	945
SAFT	2100	2050
Saga	345	340
St-Gobain C.I.	398 50	390 10
Salins du Midi	568	580
Sanofi	....	....
Santa-Fé	174 70	174 70
Saram	189	191 o
Saulnes	65	61 10
Savoisienne (M)	250 50	273 10 d
SCAC	770	782
Senelle Maubeuge	690	650
S.E.P. (M)	220	215
Serv. Equip. Véh.	97	96 80
Sicli	285	282
Sicotel	410	435
Sinvim	270 10	273
Siph (Plant. Hévéas)	375	375
Sté Générale-CIP	1900	....
Sofal financière	1860	1853
Soffo	545	540
Soficomi	821	818
S.O.F.I.P. (M)	155	....
Sofragi	1212	1300
Souders Autog.	519	511
Sovabail	689	675
Speichim	33 90	35 25 d
S.P.I.	715	705
Suez (Fin. de)-CIP	1600	1572
Stami	1050	1050
Taittinger	2000	1880
Testut-Aequitas	559	555
Tour Eiffel	545	545
Ufiner S.M.D.	735	....
U.A.P.	2350	2340
U.T.A.	1982	1858
Veuve Clicquot	3710	3711
Vicat	1610	1610
Viniprix	1750	1855
Virax	181	180
Waterman S.A.	610	640
Brass. du Maroc	145	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1045	1015
Akzo	410	395
Alcan Alum	270	266
Algemeine Bank	1368	....
American Brands	286	289
Am. Petrofina	320	....
Arbed	240	....
Asturienne Mines	184	....
Bco Pop Espanol	366 90	372
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1420	....
B. Régl. Internat.	56100	56100
Br. Lambert	689	....
Canadian-Pacific	108 70	109 60
CIR	32	32 50
Commerzbank	875	900
Dart and Kraft	375	379 50
De Beers (port.)	78 40	....
Dow Chemical	525	526
Gén. Belgique	560	558
Gevaert	1010	....
Glaxo	174 50	168 c
Goodyear	400	410
Grace and Co	380	381
Gulf Canada Corp.	130	129
Honeywell Inc.	490	485 70
I.C. Industries	208 40	213
Johannesburg	1010	1020
Kubota	24 10	25
Latonia	280	280
Midland Bank Plc	63	61
Mineral-Ressourc.	71	....
Nixdorf	2705	2725
Noranda	130	131 20
Olivetti	37 20	36 80
Pakhoed Holding	212	217
Pfizer Inc.	439	435 c
Procter Gamble	581	580
Ricoh Cy Ltd	38 50	39
Rolinco	293	292 90
Robeco	310 80	314 90
Rodamco	442	442
Saipem	20 20	20 10
Shell fr. (port.)	127	130
S.K.F. Aktiebolag	332	320
Steel Cy of Can.	109	....
Tenneco	257	237 50
Thorn EMI	72 10	72
Toray indust. inc	30 60	30
Vieille Montagne	900	860
Wagons-Lits	846	840
West Rand	26	26 05

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	6 05	6 55
Calciphos	417	416
C.E.M.	....	....
Cochery	165	....
C. Occid. Forestière	180	180
Coparex	377	377
Dubois Inv. (Casto.)	1072	1029
Gachot	281	250
Hydro-Energie	325	....
Hoogovens	250	....
Matra Horl. (échan.)	....	....
Nicolas	1031	1015
Paramelle-R.D.	3400	....
Révillon	430	364 o
Rorento N.V.	154 20	154 10
Sopelem	86 70	0 10 o
S.P.R.	540	490
Ufinex	380	....
Union Brasseries	135	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1130	....
Alain Manoukian	845	830
Asystel	895	875
B.I.C.M.	980	980
B.I.P.	774	760
Bolloré Technologies	1240	1221
Buitoni	771	761
Cables de Lyon	1280	1200
Calberson	1045	1005
Cardif	2300	2300
Cap Gemini Sogeti	2703	2701
C.D.M.E.	1000	1010
C. Equip. Elect.	330	330 c
C.E.G.I.D.	2680	2573
C.E.G.E.P.	243	240
C.E.P.-Communication	1605	1552
C.G.I. Informatique	931	910
Dafsa	310	316
Dauphin O.T.A.	3395	3300
Devanlay	2750	....
Deville	980	980
Drouot-Assurances	470	470
Drouot-Obl. convert.	3635	....
Editions Belfond	360	360
Elect. S. Dassault	745	735
Elysées Investiss.	48	43 20
Expand	875	870
Filipacchi	697	695
Gamtel	1130	1130
Guy Degrenne	995	995
I.C.C.	267 50	265
IDIA	225 60	221
I.G.F.	234	230
IM Informatique	350	335
I.M.S.	244	243
La Commande Electro.	811	810
Le gd livre du mois	425	420
Loca-Investissement	310	320
Locamic	387	373
Manutan	476	456 o
Merlin Immobilier	380	376
Métallurg. Minière	184 40	182 20
Mécalogie Internat.	600	576 o
M.M.B.	650	670
Molex	253	251
Navale-Delmas	700	700
Olivetti-Logabax	500	505
Om. Gest. Fin.	510	500
Petit Bateau	280	260
Petrofigaz	610	595
Pier Import	375	375
Razel	1567	1533
St-Gobain Emballage	1500	1549
St-Honoré Matignon	231	230
S.C.G.P.M.	285	....
Sema-Metra	1579	1500
S.E.P.	1430	1360
S.E.P.R.	1980	1985
S.M.T. Goupil	389	382
Sodinforg	1558	1500
Solibus	445	440
Supra	1100	1100
Valeurs de France	371 50	389

SICAV (sélection) — 18/6

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	827 26	807 08
Actions France	473 46	456 34
Action Invest.	378 25	361 10
Actions sélectives	607 03	585 09
Aedificandi	640 26	617 12
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1248 69	1218 23
A.G.F. 5000	612 73	597 79
A.G.F. ECU	1086 81	1076 05
A.G.F. Interfonds	448 69	437 76
A.G.F. Invest	103 50	100 99
A.G.F. OBLIG.	1079 26	1073 89
A.G.F. Sécurité	10084 46	10084 46
Agimo	690 24	673 40
Altefi	214 49	208 74
A.L.T.O.	184 94	178 26
Amari-Gan	5706 12	5447 37
America-Valor	765 47	730 78
Amérique Gestion	381 67	364 36
Amplitude	568 24	551 69
Arbitrages court terme	5395 71	5374 85
Argonautes	441 55	421 53
Associc	1144 29	1144 29
Aurécic	1359 28	1319 69
Axa Europe	114	108 83
Axa Investissements	123 68	118 07
Bourse-Investiss.	468 72	447 47
Brad Associations	2621 14	2613 30
Brad International	58 39	56 46
Capital Plus	1627	1627
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Convertimmo	410 19	394 41
Corail court terme	1241 93	1241 93
Corsam	952 62	909 42
Credinter	511	496 12
Croiss. Finance	284 41	272 16
Croiss. Mercure	2582 16	2506 95
Croiss. Immobil.	678 64	647 87
Croiss. Prestige	378 32	361 18
Drouot-France	707 89	675 79
Drouot-Investiss.	1168 60	1115 61
Drouot-Sécurité	255 45	243 87
Drouot-Sélection	146 77	140 11
Ecucic	1178 25	1160 84
Elicoop Sicav	11507 36	11507 36
Eli-Valeurs	9376 68	9147 98
Energie	284 53	271 63
Epacic	2776 29	2770 74
Eparcourt Sicav	4020 97	4010 94
Epargne Associations	23935 89	23900 04
Epargne-Capital	7811 12	7733 78
Epargne-Croiss.	1579 74	1537 46
Epargne-Industr.	805 10	769 59 ◆
Epargne-Inter	694 17	676 53
Epargne J	52208 05	52208 05
Epargne-Long-Terme	1755 32	1708 34
Epargne-Oblig.	188 27	183 23
Epargne-Unie	1306 19	1246 98
Epargne-Valeur	434 03	422 41
Eparoblig	1255 90	1253 39
Epsilon	1018 45	1008 39
Eurocic	9718 97	9573 37
Euro-Croissance	567 82	551 28
Eurodyn	1097 64	1081 56
Euro-Gan	5140 38	4907 28
Extrême Orient Sicav	598 49	581 08
Financière Plus	26525 55	26282 92
Finord Placement	59429 97	59252 21
Finord Trimestriel	1111 27	1094 86
Finord Valorisation	13157 97	12899 97
Foncicav (div. par 10)	10608 71	10603 41
Foncier Investiss.	1134 62	1105 85
Fonceval	275 64	263 14
France Ecu Plus	10587 25	10482 33
France-Gan	6331 74	6044 62
France-Garantie	280 58	280
France-Investiss.	544 49	519 80
France-Net	119 30	118 12
France-Obligations	441 57	437 20
Francic	421 14	408 87

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Pierre	99 41	99 41
Francic Régions	1165 87	1131 91
Fructi-Associations	1344 89	1344 89
Fructicapi	298 79	294 37
Fructidor	250 53	246 83
Fructifrance	828 09	807 89
Fructivar	80712 04	80510 76
Fructi ECU	569 69	561 27
Fructi-Première	12003 34	11825 95
Futuroblig	1106 27	1105 16
Gestion	61270 12	61117 33
Gestion Associations	155 39	151 97
Gestion Mobilière	745 25	711 46 ●
Gest. Rendement	472 99	451 54
Gest. Sél. France	761 70	727 16
Haussmann Associat.	1192 29	1192 29
Haussmann court terme	1178 89	1178 89
Haussmann Epargne	1343 55	1343 55
Haussmann Europe	2110 56	2034 27
Haussmann France	1054 48	1016 38
Haussmann Oblicroiss.	1276 59	1276 59
Haussmann Obligation	1489 19	1435 36
Horizon	1195 91	1161 08
I.M.S.I.	625 70	597 33
Indo-Suez Valeurs	787 86	752 13
Ind. française	13332 15	13070 74
Interoblig.	12221 18	11751 12
Intersélect France	472 78	451 34
Intervaleurs Indust.	877	848 30
Invest. net	14186 55	14138 27 ◆
Invest. Obligataire	17638 25	17603 04 ◆
Japacic	189 55	184 03
Jeune épargne	245 62	241 89
Laffitte-Amérique	271 62	259 30
Laffitte-crt-terme	58021 34	58021 34
Laffitte-Expansion	859 21	820 25
Laffitte-France	339 48	324 07
Laffitte-Immobilière	261 85	249 98
Laffitte-Japon	356 94	340 75
Laffitte-Oblig.	146 23	139 60
Laffitte-Placements	65236 62	65236 62
Laffitte-Rend.	215 22	205 46
Laffitte-Tokyo	1364 30	1302 43
Lion-Associations	11208 20	11208 20
Lion-Institutionnels	22842 56	22785 60
Lionplus	70701 78	70001 76
Livret portefeuille	658 37	639 19
Méditerranée	176 40	168 40
Minimax	25174 62	25174 52
Mondiale Investissem.	454 13	433 54
Monecic	5911 04	5911 04
Moné J.	53921	53921
Monelaffitte	262728 11	262728 11
Multi-Obligations	430 50	410 98
Mutuelle Unie Sél.	159 35	152 12
Natio.-Assoc.	6510 35	6497 36
Natio.-Epargne	13317 88	13185 82
Natio.-Immobilier	1034 14	1006 46
Natio.-Inter.	1152 44	1121 60
Natio.-Obligations	547 39	532 74
Natio.-Patrimoine	1457 53	1418 52
Natio.-Placements	63105 03	63105 03
Natio.-Revenu	1044 43	1034 09
Natio.-Sécurité	55409 65	55409 66
Natio.-Valeurs	742 86	722 98
Nippon-Gan	5790 87	5528 09
Nord-Sud Développ.	1176 83	1174 48 ◆
Oblicic Régions	1042 91	1027 50
Oblicoop Sicav	1390 45	1363 19
Obligations Convert.	458 23	437 45
Oblifon	1109 13	1079 45
Optimavalor	849 27	819 83
Options et Rendement	54133 10	53333 10
Orsay-Gestion	192 48	183 75
Paramérique	547 43	522 61
Parsurope	860 04	821 04
Paribas Epargne	15254 36	15223 91
Paribas France	105 20	102 14
Paribas Gestion	635 80	609 88

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Opportunités	103 43	100 42
Paribas Patrimoine	549 33	526 94
Parnasse-Valor	1067 72	1066 65
Patrimoine-Retraite	1613 44	1581 80
Phénix Placements	249 12	247 88
Pierre Investiss.	762 72	728 13
Placement A	1086 91	1085 91
Placement crt-terme	69364 68	69364 68
Placement J	54307 85	54307 85
Placement Premier	51176 32	51176 32
Placements Rendement	11529 07	11529 07 ◆
Placements Sécurité	111076 59	111076 58 ◆
Première Obligations	10302 03	10281 47
Pri/Association	23006 51	23006 51
Province Investiss.	582 33	565 47
Quartz	114 32	111 50
Rentacic	188 21	183 75
Revenus Trimestriels	5866 13	5610 03
Revenu Vert	1156 47	1155 31
Rivoli Plus	1048 57	1001 02
St-Honoré Assoc.	13931 81	13862 50
St-Honoré Bio-alimen.	872 85	833 27
St-Honoré Pacifique	581 47	555 10
St-Honoré P.M.E.	482 96	470 61
St-Honoré Réel	11661 48	11615 02
St-Honoré Rendement	11315 99	11259 69
St-Honoré Services	518 63	498 68
St-Honoré Technol.	781 22	745 79
St-Honoré Valor	12083 25	11987 35
Sécuricic	11382 25	11370 88
Sécur. Mobilière	402 34	384 10
Sécuri Taux	10330 99	10330 99
Sél.court terme	11698 76	11601 75
Sélection Croissance	545 68	529 79
Sicaden (Camden BP)	740 48	729 54
Sicav-Associations	1381 86	1379 79
S.F.I. fr. et étr.	637 18	619 60
Sicavimmo	816 40	779 38
Sicav 5000	368 51	346 97
Sivafrance	575 84	560 23
Sivam	435 82	424 16
Sivarente	222 71	220 50
Sivinter	435 25	423 60
S.I.-Est	1269 85	1240 91
S.I.G.	904 07	862 68
S.N.I.	1310 49	1272 32
Sopargne	386 04	372 09
Sogerec	51408 37	48911 04
Sogevar	1109 42	1059 11
Soginter	1340 60	1279 71
Soleil Investiss.	489 95	467 73
Technocic	1222 47	1186 86
Techno-Gan	6070 16	5794 90
Trilion	5067 75	5017 57
U.A.P. Investiss.	429 17	413 66
Uni-Associations	105 80	109 60
Unifrance	485 23	483 23
Unifoncier	1297 66	1238 82
Uni-Garantie	1305 23	1279 61
Unigestion	920 72	878 97
Uni-Japon	1580 25	1508 69
Uni-Régions	3274 66	3126 16
Unirente	2161 60	2090 52
Univer	177 29	177 29
Univers-Actions	1014 03	1014 03
Univers-Obligations	1640 96	1587
Valorem	539 24	526 09
Valoblig	60047 03	59452 50
Valorg	1498 27	1496 77 ◆
Valmal	78659 29	78619 98

c : coupon détaché
o : offert
● : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	....	....
Casino	....	....
Créd. Foncier France	....	....
Pernod Ricard	....	....
Total	8 40	....

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel
36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19/6	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 093	6 094	5 860	6 380
ECU	6 936	6 933	....	....
Allemagne (100 DM)	334 090	334 010	323 500	341 500
Belgique (100 F)	16 114	16 111	15 750	16 600
Pays-Bas (100 fl.)	296 650	296 450	287 500	305 500
Danemark (100 krd)	88 860	88 840	86	93
Norvège (100 k)	90 930	90 820	87 500	94
Grande-Bretagne (£ 1)	9 959	9 910	9 700	10 400
Grèce (100 drachmes)	4 465	4 465	4 200	5 200
Italie (1 000 lires)	4 619	4 619	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	402 800	402 100	389	409
Suède (100 krs)	96 050	96 010	93	98 500
Autriche (100 sch)	47 580	47 540	46 350	48 700
Espagne (100 pes.)	4 822	4 821	4 600	5 100
Portugal (100 esc.)	4 282	4 285	3 700	4 700
Canada ($ can 1)	4 544	4 554	4 350	4 750
Japon (100 yens)	4 220	4 210	4 080	4 240

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19/6
Or fin (kilo en barre)	88100	88500
Or fin (en lingot)	88750	88850
Pièce française (20 fr)	518	523
Pièce française (10 fr)	366	.....
Pièce suisse (20 fr)	615	617
Pièce latine (20 fr)	503	502
Souverain	642	638
Pièce de 20 dollars	2965	2970
Pièce de 10 dollars	1450	1445
Pièce de 5 dollars	975	.....
Pièce de 50 pesos	3360	3325
Pièce de 10 florins	524	526
Or Londres	451 10	.....
Or Zurich	451 50	.....
Or Hongkong	451 95	.....
Argent Londres	7 49	.....

Le Monde

TCHAD

Le ministre de l'intérieur reprend les contacts avec M. Oueddeï à Alger

Arrivé aux Etats-Unis le jeudi 18 juin pour une visite officielle de six jours, M. Hissène Habré devait être, vendredi, l'hôte à déjeuner du président Reagan. De source américaine, on indique que l'objet de cette visite n'est pas, en principe, de mettre en place une aide supplémentaire de Washington à N'Djamena. Les Américains ne pensent pas que M. Hissène Habré soit venu « *avec une liste de demandes* », mais il veulent lui « *manifester leur respect et leur soutien* », après les victoires de son armée sur la Libye.

D'autre part, le ministre tchadien de l'intérieur, M. Mahamat Itno, est arrivé jeudi 18 juin à Alger accompagné du secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Ahmed Korom, de l'ambassadeur à Paris, du secrétaire général de l'UNIR (Union nationale pour l'indépendance et la révolution). M. Itno est porteur d'un message du président Hissène Habré au président Chadli. Il doit également rencontrer M. Goukouni Oueddeï rentré à Alger, le 5 juin, après un voyage au Cameroun où il a rencontré le président Paul Biya.

Pour protester contre l'incarcération de Pierre-André Albertini

M. Mitterrand va refuser les lettres de créances du nouvel ambassadeur sud-africain

Le président Mitterrand a décidé de refuser les lettres de créance du nouvel ambassadeur sud-africain à Paris pour protester contre le traitement réservé au coopérant français Pierre-André Albertini, incarcéré dans le bantoustan du Ciskei.

Le nouvel ambassadeur sud-africain devait présenter ses lettres de créance le 24 juin prochain en même temps que quatre autres chefsde mission diplomatique. Le président a décidé de manifester ainsi sa réprobation du traitement infligé à Pierre-André Albertini, explique-t-on à l'Elysée.

La décision, indique-t-on encore, devrait être notifiée ce vendredi 19 juin au chargé d'affaires sud-africain par le ministre des Affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raymond.

Pierre-André Albertini, un coopérant français de vingt-sept ans, est emprisonné dans le Ciskeï depuis huit mois. Il a été condamné à quatre ans de prison pour avoir refusé de témoigner contre des militants anti-apartheid de l'ANC, le Congrès national africain, interdit.

● **Attentat contre une société anglo-américaine à Paris.** – Une explosion d'origine criminelle s'est produite le vendredi 19 juin, vers 7 h 30, au premier étage de l'immeuble situé 17, rue de Turbigo à Paris (1er), sans faire de blessé et en ne provoquant que des dégâts peu importants. L'engin explosif avait vraisemblablement été déposé devant la porte des bureaux d'une société anglo-américaine de composants électroniques, la SGTI.

● **Jérusalem a accordé des visas à la délégation consulaire soviétique.** – Israël a accordé, le mercredi 17 juin, des visas d'entrée aux membres de la délégation soviétique, qui doit se rendre prochainement en Israël, sans pour autant exiger la visite réciproque d'une délégation israélienne à Moscou. Le ministère israélien des affaires étrangères a annoncé jeudi que ces visas avaient été délivrés par l'ambassade des Pays-Bas à Moscou qui représente les intérêts israéliens en Union soviétique. *(A.F.P.)*

A C D E F G H

La guerre du Golfe

Téhéran annonce une double offensive

Tandis que M. Iouli Vorontsov, premier vice-ministre soviétique des affaires étrangères, quittait Bagdad, le jeudi 18 juin, pour Moscou au terme d'une visite de deux jours en Irak effectuée aussitôt après ses entretiens à Téhéran avec les dirigeants iraniens, les forces de Téhéran lançaient une double offensive sur le front.

Selon la radio iranienne, une première opération, lancée dans la nuit de mercredi à jeudi dans le Kurdistan irakien et baptisée Fath-6, avec l'aide des maquisards kurdes, aurait permis de mettre hors de combat plus de mille soldats irakiens et de s'emparer de plusieurs hauteurs stratégiques dans les montagnes du nord de l'Irak, au nord d'Erbil. Téhéran a également annoncé une opération éclair, nommée Nasr-3, menée à l'autre bout du front (sud-est de l'Irak) « *en représailles aux tentatives de Bagdad visant à étendre au Golfe et à d'autres pays le conflit irano-irakien et aux pilonnages répétés par l'artillerie irakienne des villes de Khorramchar et Abadan* ».

Bagdad a cependant démenti l'occupation de hauteurs stratégiques au nord du pays dans la région de Mergessour et affirmé que l'offensive iranienne s'était soldée par un échec total au prix de « *très fortes pertes* » dans les rangs adverses. – *(AFP, Reuter.)*

URSS

Condamnation à mort après les émeutes d'Alma-Ata

Moscou *(AFP)*. – L'un des « *participants les plus actifs* » aux émeutes sanglantes à caractère nationaliste de décembre dernier à Alma-Ata, capitale du Kazakhstan, a été condamné à mort par fusillade, a annoncé la *Pravda du Kazakhstan* dans son dernier numéro.

Le condamné, K. Ryskoulbekov (un nom à consonance locale), un étudiant de première année de l'institut d'architecture et de construction d'Alma-Ata, a été jugé responsable de la mort d'un auxiliaire de la police et de coups portés à un milicien.

Deux disparitions

Arnold Mandel : la solitude, la bohème, une immense culture...

L'écrivain et critique Arnold Mandel est mort d'un cancer à l'hôpital de Bligny (Essonne), le mercredi 17 juin. Il était âgé de soixante-quatorze ans *(le Monde* daté 19 juin).

Nous ne verrons plus la silhouette frêle du critique redoutable, de l'essayiste brillant, du tendre romancier que fut Arnold Mandel parcourir les couloirs du *Monde*, de *l'Arche* et de *l'Information juive*, toujours des livres sous le bras, Gitane pendue à sa lèvre. La gentillesse qu'il manifestait envers ses camarades allait de pair avec une impitoyable causticité.

En dehors de toute mode, fuyant les coteries littéraires, ce grand solitaire gracile et grincheux avait le jugement ferme, et le verbe souvent assaisonné de vitriol n'épargnait personne. Il suivait sa voie, fidèle à son éthique et à ses choix esthétiques, toujours impavide malgré une exquise fragilité apparente. Ses prises de position tranchées lui ont valu des rancunes tenaces et aussi quelques précieuses amitiés, même parmi ceux qu'il égratignait. Car Mandel était droit et intègre, cela se savait.

Ecrivain français nourri de Montaigne et de Bossuet, cartésien aussi, bien qu'il s'en défendît, non sans coquetterie, il était surtout fait de sensibilité juive, sensibilité d'écorché mais aussi d'amoureux du Livre. C'est justement son attachement aux textes sacrés qui lui dictait sa rigueur, qui le rendait imperméable à la complaisance et le faisait rejeter les conventions stériles en vigueur dans le café littéraire de Paris, de New-York, de Rio ou d'ailleurs. Mandel, dernier grand bohème, riche d'expérience juive et d'une culture encyclopédique immense, était dans la vie un homme vivant modestement des piges dérisoires qui lui tombaient d'un peu partout, lui qui ne rêvait que d'un « salaire stable ».

Il est né à Strasbourg en 1913, et c'est dans sa famille traditionnelle et pieuse, comme celle de Claude Vigée, qu'il a puisé la vigueur angoissée de son œuvre. Après des études religieuses, ce juif alsacien s'en va en Sorbonne, élargit et approfondit son savoir. Et puis c'est la guerre, la fuite et la traque, le havre provisoire en zone libre, Grenoble et Alger.

Arnold Mandel est révolutionnaire, plutôt de tendance trotskiste. Cependant, très vite après la Libération, il découvre la magie de la parole écrite et redécouvre, en même temps, l'univers des siens. Et puis ses premiers livres sont publiés : d'abord un essai chez Julliard, *l'Homme enfant*, puis de nombreux romans (1), dont *le Périple* (Fayard) est couronné par le prix Dupau 1973 de l'Académie française, et *Nous autres juifs* (Hachette Littérature) par le prix de la Wizo 1979. C'est à *l'Arche* pourtant, où il fut la cheville ouvrière des pages littéraires, qu'Arnold Mandel a donné le meilleur de lui-même. Mais comme il est dommage que le dernier roman de ce Don Quichotte et Saint-Just du judaïsme français, *le Tikoum*, texte superbe paru aux éditions Mazarine, n'ait pas reçu l'accueil qu'il méritait...

EDGAR REICHMANN.

(1) Parmi ses romans : *les Temps incertains*, *les Vaisseaux brûlés* (Calmann-Lévy). Essais : *Voix du hassidisme* (Calmann-Lévy), *Petit livre de la sagesse populaire juive* (Albin Michel), *les Cent Portes* (Flammarion) ; *la Vierge au bandeau* (Fayard). Arnold Mandel était aussi un collaborateur régulier de l'American Jewish Yearbook.

Michel de Saint-Pierre : écrivain et militant

L'écrivain Michel de Saint-Pierre est mort le vendredi matin 19 juin, dans son château de Saint-Pierre du Val (Eure), des suites d'une récente opération. Il était âgé de soixante et onze ans. Dans ses dernières volontés, rédigées le 11 juin, l'écrivain déclare : « *Je meurs dans la fidélité à la tradition catholique, en union avec le siège de Rome et la sainte Eglise romaine.* »

Romancier et essayiste né à Blois en 1916, Michel de Saint-Pierre s'était aussi fait remarquer par ses prises de position politiques et religieuses. Il avait notamment conduit une liste du Parti des forces nouvelles (PFN) pour les élections européennes de 1979. Catholique intégriste, il avait publié un essai sur *les Nouveaux prêtres* (la Table ronde, 1964).

Parmi ses romans les plus connus on relève *les Aristocrates* (la Table ronde, 1954) et *les Nouveaux Aristocrates* (Calmann-Lévy, 1960). Grand prix du roman de l'Académie française en 1955 pour *les Aristocrates*, il avait été candidat malheureux à l'Académie en 1982.

Le numéro du « Monde » daté 19 juin 1987 a été tiré à 477 902 exemplaires

Sur le vif

Les salauds !

Faut m'excuser, mais mon sens de l'humour, de l'humour noir, aujourd'hui, je l'ai paumé. Ça me chavire, cette ignoble affaire de ballets roses et bleus, bleus surtout, organisés sous le couvert de l'UNICEF à Bruxelles. Ils avaient installé des labos de photos pornos dans les caves du bureau, vous vous rendez compte ! Et le patron, un vieux mec de soixante-trois berges, a été inculpé d'outrage aux mœurs et d'incitation à la débauche de mineurs de moins de seize ans. Moins de seize ans, en effet ! Les clients de cet énorme réseau – il couvrait toute l'Europe, – allaient jusqu'à se taper des bébés. Ils ont violé, torturé, assassiné une fillette de neuf mois.

Quand j'ai entendu ça, ce matin à Europe 1, j'y ai pas cru. Je me suis dit, c'est pas possible, t'as mal compris. Je les ai appelés... L'horreur. L'horreur et la honte. Là, je crois qu'on a touché le fond. En émargeant au budget d'une organisation internationale au-dessus de tout soupçon, en squatterisant ses locaux, ce fonctionnaire lui a porté un sale coup.

L'aide à l'enfance, parlons-en ! Le martyre, oui, la déchéance de gamins, des Nord-Africains pour la plupart, loués, c'est le mot, par le Centre de recherche et d'information sur l'enfance et la sexualité. Un truc tout ce qu'il y a de plus officiel.

Moi, ce qui me choque le plus, c'est le cynisme de ces salopards, c'est cette façon de tourner en dérision nos élans de solidarité et de responsabilité. Ah ! vous les aimez, hein, ces gosses. Eh ben, nous aussi. Mais autrement. Si on se penche sur leur libido, à ces chers petits anges, on est bien obligés de se livrer à des manips, à des travaux pratiques. C'est vous, les cochons. Les cochons de payants.

CLAUDE SARRAUTE.

Le directeur de l'UNICEF de Bruxelles est arrêté pour pédophilie

BRUXELLES
de notre correspondant

Révélée par *le Soir* de Bruxelles en mars 1987, l'existence d'un réseau de pédophilie basé à Bruxelles a pris une nouvelle dimension avec l'arrestation, mercredi 17 juin, dans la capitale belge, du directeur du bureau de l'UNICEF, M. Jos Verbeeck. Il a été inculpé « *d'outrage public aux mœurs et d'incitation à la débauche de mineurs de moins de seize ans* ». Le nom de l'UNICEF – ou plutôt des locaux abritant l'Organisation des Nations unies pour l'aide à l'enfance – était cité depuis plusieurs mois dans cette affaire.

Parmi les milliers de clichés pornographiques saisis dans différents pays d'Europe il était en effet apparu que plusieurs séries avaient été prises dans ces bureaux et qu'un matériel de laboratoire avait été installé dans les caves. Un fonctionnaire subalterne de l'UNICEF avait d'ailleurs été arrêté.

Quel rôle jouait M. Jos Verbeeck ? S'est-il contenté de « couvrir » les activités de ce fonctionnaire ou a-t-il été aussi « complice » de ses activités comme le parquet le laisse entendre ? Avec cette arrestation ce sont maintenant quatorze personnes au total qui ont été inculpées en Belgique. Toutes sont soupçonnées d'avoir participé ou organisé un réseau d'« enfants loués » sous le couvert du CRIES (Centre de recherches et d'information sur l'enfance et la sexualité). L'un des inculpés, le directeur sportif de l'université de Louvain-la-Neuve, a été retrouvé pendu dans sa cellule le lendemain de son arrestation.

Le juge d'instruction chargé de l'affaire avait aussi fait diffuser dans la presse belge deux photos d'une fillette de six à huit mois, décédée, qui fut victime de violences sexuelles et que l'on cherche à identifier. En effet un nombre minimum d'enfants a pu être identifié. D'après les photos saisies le réseau utilisait beaucoup de jeunes d'origine nord-africaine.

Le réseau a des ramifications dans les autres pays européens. Un architecte néerlandais a été arrêté à Delft, le principal responsable du CRIES-Suisse a été interpellé en Grande-Bretagne et un citoyen belge a lui aussi été mis sous les verrous, en France. A Bruxelles on se demande enfin si un rapport doit être fait avec le récent scandale découvert aux Pays-Bas *(le Monde* du 13 juin 1987) où plusieurs adultes avaient abusé de près de soixante-dix enfants d'un village proche de Gröningen.

JOSÉ-ALAIN FRALON.